



Acerca de este libro

Esta es una copia digital de un libro que, durante generaciones, se ha conservado en las estanterías de una biblioteca, hasta que Google ha decidido escanearlo como parte de un proyecto que pretende que sea posible descubrir en línea libros de todo el mundo.

Ha sobrevivido tantos años como para que los derechos de autor hayan expirado y el libro pase a ser de dominio público. El que un libro sea de dominio público significa que nunca ha estado protegido por derechos de autor, o bien que el período legal de estos derechos ya ha expirado. Es posible que una misma obra sea de dominio público en unos países y, sin embargo, no lo sea en otros. Los libros de dominio público son nuestras puertas hacia el pasado, suponen un patrimonio histórico, cultural y de conocimientos que, a menudo, resulta difícil de descubrir.

Todas las anotaciones, marcas y otras señales en los márgenes que estén presentes en el volumen original aparecerán también en este archivo como testimonio del largo viaje que el libro ha recorrido desde el editor hasta la biblioteca y, finalmente, hasta usted.

Normas de uso

Google se enorgullece de poder colaborar con distintas bibliotecas para digitalizar los materiales de dominio público a fin de hacerlos accesibles a todo el mundo. Los libros de dominio público son patrimonio de todos, nosotros somos sus humildes guardianes. No obstante, se trata de un trabajo caro. Por este motivo, y para poder ofrecer este recurso, hemos tomado medidas para evitar que se produzca un abuso por parte de terceros con fines comerciales, y hemos incluido restricciones técnicas sobre las solicitudes automatizadas.

Asimismo, le pedimos que:

- + *Haga un uso exclusivamente no comercial de estos archivos* Hemos diseñado la Búsqueda de libros de Google para el uso de particulares; como tal, le pedimos que utilice estos archivos con fines personales, y no comerciales.
- + *No envíe solicitudes automatizadas* Por favor, no envíe solicitudes automatizadas de ningún tipo al sistema de Google. Si está llevando a cabo una investigación sobre traducción automática, reconocimiento óptico de caracteres u otros campos para los que resulte útil disfrutar de acceso a una gran cantidad de texto, por favor, envíenos un mensaje. Fomentamos el uso de materiales de dominio público con estos propósitos y seguro que podremos ayudarle.
- + *Conserve la atribución* La filigrana de Google que verá en todos los archivos es fundamental para informar a los usuarios sobre este proyecto y ayudarles a encontrar materiales adicionales en la Búsqueda de libros de Google. Por favor, no la elimine.
- + *Manténgase siempre dentro de la legalidad* Sea cual sea el uso que haga de estos materiales, recuerde que es responsable de asegurarse de que todo lo que hace es legal. No dé por sentado que, por el hecho de que una obra se considere de dominio público para los usuarios de los Estados Unidos, lo será también para los usuarios de otros países. La legislación sobre derechos de autor varía de un país a otro, y no podemos facilitar información sobre si está permitido un uso específico de algún libro. Por favor, no suponga que la aparición de un libro en nuestro programa significa que se puede utilizar de igual manera en todo el mundo. La responsabilidad ante la infracción de los derechos de autor puede ser muy grave.

Acerca de la Búsqueda de libros de Google

El objetivo de Google consiste en organizar información procedente de todo el mundo y hacerla accesible y útil de forma universal. El programa de Búsqueda de libros de Google ayuda a los lectores a descubrir los libros de todo el mundo a la vez que ayuda a autores y editores a llegar a nuevas audiencias. Podrá realizar búsquedas en el texto completo de este libro en la web, en la página <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

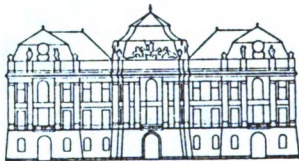
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

*111. L. 40.

MENTEM ALIT ET EXCOLIT



K. K. HOFBIBLIOTHEK
ÖSTERR. NATIONALBIBLIOTHEK

*44. L. 40.



L'AMI
DES HOMMES,
ou
TRAITÉ
DE LA POPULATION:

L'AMÉRIQUE
DES HOMMES
OU
TRAITE
DE LA POPULATION.

**L'AMI
DES HOMMES,**

o u

TRAITÉ¹

DE LA POPULATION.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée d'une quatrième Partie
& de Sommaires.

SECONDE PARTIE.

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

T A B L E

DES CHAPITRES

Contenus dans cette seconde Partie,

*Avec les Sommaires des matières
qui y sont traitées.*

CHAP. I. <i>Le Commerce</i> ,	Pag. 1
Noblesse commerçante , faulle & destructive ipécuation ,	5
Exorde de thème sur la nature du Commerce ,	7
L'Etat est l'arbre ; les racines l'Agriculture ; les branches l'Industrie ; les feuilles le Commerce extérieur & les Arts ,	12
CHAP. II. <i>Circulation</i> ,	22
Dette respecttive du Prince & du peuple ,	27
Change entre le Souverain & les sujets ,	33
Une Province pourroit ne payer rien du tout , & être très-misérable ,	37

TABLE DES CHAPITRES:

Vivification des landes de Bordeaux,	39
Vivification du Berri,	46
Augmenter la dépense, diminuer la recette, moyen de rétablir les finances,	57
Le mot célèbre de Cyrus aussi juste que noble,	73
CHAP. III. Justice & Police,	79
Justice & Police sujettes aux mêmes loix de circulation,	82
Evocations & attributions, obstructions,	92
Reffort trop étendu, vice en ce genre,	96
Jugement par les Pairs, régime impossible,	107
Le ressort principal & le plus délicat, ce sont les mœurs,	115
Les biens physiques bornés, les biens moraux immenses,	119
Le Gouvernement a plus de pouvoir sur le moral que sur le physique,	123
Les écrits peignent les mœurs & les font.	128
CHAP. IV. Les Mœurs,	135
Les mœurs, tableau de la société,	136
.....ressort de la société,	138

TABLE DES CHAPITRES.

Les mœurs s'alterent par degrés ,	145
La Religion , ressort principal des mœurs ,	147
Un Prince irréligieux le plus fou des fanatiques ,	150
Les Livres impies sont plutôt la suite du relâchement des mœurs que son principe ,	156
Rien n'est moins intolérant que l'esprit de la Religion , rien ne l'est plus que la raison d'Etat ,	173
L'amour de la patrie peut & doit exister dans la Monarchie ,	182
Avilissement des Grands dans un Etat , prélude de l'anarchie absolue ,	194
Dans une nation où chaque profession ne sera estimée que par sa solde , le soldat sera un goujat auprès d'un valet ,	205
La sociabilité est la société dans les vertus , son contraire dans les vices ,	213
Abbréviation des deuils , altération des mœurs ,	214
Apathie , mort civile ,	224
Décence des mœurs ,	226
Distinction de la simplicité à la familiarité ,	232
Les mœurs sont les cordes de l'instrument politique , les	

TABLE DES CHAPITRES.

	loix n'en font que les sons ,	236
CHAP. V. Du Luxe ,		243
	Le luxe, dépense déplacée ,	248
 affoiblit l'esprit ,	253
 affaiblit l'ame ,	256
 avilissent le sang ,	263
 énerve le corps ,	273
 déplacement dans l'ex- térieur de la dépense ,	274
 amène la recherche & le colifichet , & tourne de ce côté les personnes ainsi que les biens ,	284
 diminue le travail ,	291
	Les folles dépenses irritent la cupidité , & par elle grossif- sent les fortunes particuliè- res , loin de les répartir ,	295
	Les loix somptuaires ne valent rien dans un grand Etat ,	299
	Le luxe tend à détruire la politesse ,	307
 détruit l'industrie & les arts ,	309
 fait dégénérer les scien- ces & les beaux arts ,	316
	Moyens par lesquels le luxe détruit la politesse ,	322
 l'industrie ,	326
 les arts ,	328

TABLE DES CHAPITRES

CHAP. VI. *Âge de la France*, 340

	Cercle prescrit à toute la nature,	342
	Il faut calculer & connoître	
	L'âge d'une société,	347
	Enfance de la France,	349
284	Jeunesse de la France,	350
	Âge mûr de la France,	353
304	La gaieté des François,	357
	Leur activité,	362
314	Leur industrie,	367

CHAP. VII. *Reversément*, 372

	Paris, tête trop grosse pour	
43	le corps,	375
101	Précis de la circulation vivifiante,	383
201	Nécessité & position des manufactures,	385
	Canaux,	398
201	Troupes employées aux travaux publics,	402
404	Résidence dans les Provinces, de ceux qui y possèdent des emplois lucratifs à leurs charges.	408
204	Maisons de retraite & de force, rejetées dans les pays de peu de consommation,	412
201	Hôpitaux accroissent la misère, loin de la soulager,	418
202	Impudence de la mendicité presque aussi destructive	

TABLE DES CHAPITRES

dans un Etat, que celle de la
 richesse, *ibid.* 419
 Enfans-trouvés, *ibid.* 424

CHAP. VIII. L'argent doit-il être marchandise ou non ? *ibid.* 432

Emprunts de l'Etranger, hy-
 potheque & tribut, *ibid.* 435

Calculs de Dutor sur la Ma-
 rine, *ibid.* 455

Réponse à la nécessité des ren-
 tes pour ceux qui ne scau-
 roient être agriculteurs, *ibid.* 476

Le rentier est de la nature
 un oisif qui jouit, *ibid.* 484

Baïsser le taux des rentes, *ibid.*

Les dits & contredits ne va-
 lent rien en fait d'affaires
 d'Etat, *ibid.* 487

D'où doit partir le tarif du
 baïssement d'intérêts, *ibid.* 491

Baïssement d'intérêts, vivifi-
 cation de l'agriculture, *ibid.* 494

du commerce, *ibid.* 495

de l'industrie pour les
 manufactures, *ibid.* 497

Remboursement du capital, *ibid.* 498

Mémoires de Sulli, *ibid.* 506

Liquidation des dettes, *ibid.* 512

Remboursemens, *ibid.* 518

Bête qui craint la sortie de
 l'argent étranger, *ibid.* 520

TABLE DES CHAPITRES.

Bonification des fonds , suite des arrangemens précé- dents ,	525.
Opinion de l'Eglise sur le prêt , d'accord avec le véri- table intérêt de l'Etat ,	527.

Fin de la Table de la II. Partie.

TABLE DES CHAPITRES.

Introduction, 1-10
 Chapitre I. Des principes de la morale, 11-25
 Chapitre II. Des devoirs en général, 26-45
 Chapitre III. Des devoirs envers soi-même, 46-65
 Chapitre IV. Des devoirs envers les autres, 66-85
 Chapitre V. Des devoirs politiques, 86-105
 Chapitre VI. Des devoirs sociaux, 106-125
 Chapitre VII. Des devoirs domestiques, 126-145
 Chapitre VIII. Des devoirs professionnels, 146-165
 Chapitre IX. Des devoirs militaires, 166-185
 Chapitre X. Des devoirs religieux, 186-205
 Chapitre XI. Des devoirs civiques, 206-225
 Chapitre XII. Des devoirs nationaux, 226-245
 Chapitre XIII. Des devoirs internationaux, 246-265
 Chapitre XIV. Des devoirs universels, 266-285
 Chapitre XV. Des devoirs éternels, 286-305
 Chapitre XVI. Des devoirs divins, 306-325
 Chapitre XVII. Des devoirs humains, 326-345
 Chapitre XVIII. Des devoirs naturels, 346-365
 Chapitre XIX. Des devoirs sociaux, 366-385
 Chapitre XX. Des devoirs politiques, 386-405
 Chapitre XXI. Des devoirs domestiques, 406-425
 Chapitre XXII. Des devoirs professionnels, 426-445
 Chapitre XXIII. Des devoirs militaires, 446-465
 Chapitre XXIV. Des devoirs religieux, 466-485
 Chapitre XXV. Des devoirs civiques, 486-505
 Chapitre XXVI. Des devoirs nationaux, 506-525
 Chapitre XXVII. Des devoirs internationaux, 526-545
 Chapitre XXVIII. Des devoirs universels, 546-565
 Chapitre XXIX. Des devoirs éternels, 566-585
 Chapitre XXX. Des devoirs divins, 586-605
 Chapitre XXXI. Des devoirs humains, 606-625
 Chapitre XXXII. Des devoirs naturels, 626-645
 Chapitre XXXIII. Des devoirs sociaux, 646-665
 Chapitre XXXIV. Des devoirs politiques, 666-685
 Chapitre XXXV. Des devoirs domestiques, 686-705
 Chapitre XXXVI. Des devoirs professionnels, 706-725
 Chapitre XXXVII. Des devoirs militaires, 726-745
 Chapitre XXXVIII. Des devoirs religieux, 746-765
 Chapitre XXXIX. Des devoirs civiques, 766-785
 Chapitre XL. Des devoirs nationaux, 786-805
 Chapitre XLI. Des devoirs internationaux, 806-825
 Chapitre XLII. Des devoirs universels, 826-845
 Chapitre XLIII. Des devoirs éternels, 846-865
 Chapitre XLIV. Des devoirs divins, 866-885
 Chapitre XLV. Des devoirs humains, 886-905
 Chapitre XLVI. Des devoirs naturels, 906-925
 Chapitre XLVII. Des devoirs sociaux, 926-945
 Chapitre XLVIII. Des devoirs politiques, 946-965
 Chapitre XLIX. Des devoirs domestiques, 966-985
 Chapitre L. Des devoirs professionnels, 986-1005

Table des matières



L'AMI DES HOMMES,
OU TRAITE
DE LA POPULATION.
SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

Le Commerce.



L'ARME'E qui faisoit le
siège du Fort de Kell sur
la fin de 1733. les terres
du Comte d'Hanaw dans
lesquelles on se trou-
voit, fourmilloient de gibier qu'il
n'avoit pas réservé pour les menus
plaisirs des Gascons; toute fois attendu
la convenance, ceux-ci en usèrent peu

I I. Partie.

A

2 *Traité de la Population.*

sobrement ; & nos heros qui avoient plus de bonne volonté que d'argent , venoient dans les ordinaires un peu mieux réglés échanger poids pour poids le chevreuil contre du bœuf pour faire la soupe , & tout le monde étoit content.

Voilà la Noblesse commerçante trouvée vingt-deux ans avant qu'on en eût fait un Livre. Je ne sçais si en y regardant de plus près on ne remonteroit pas plus haut encore , & je crois avoir lû dans un Auteur contemporain que Caïn & Abel , qui certainement étoient nobles de leur temps , échangeoient avant leur brouillerie , l'un ses fruits , l'autre ses troupeaux avec l'excédent de la portion de son frere.

Ce n'est pas la faute de l'Auteur de la Noblesse commerçante si ce morceau se trouve ginguet ; c'étoit de sa nature un joli Discours préliminaire de quelque Traité de Commerce écrit légèrement : au lieu de cela l'avidité publique en

a fait un Livre, & dès-lors il prête le flanc de par-tout : encore un coup ce n'est pas sa faute.

Il est cependant vrai de dire que les matières d'une importance absolue ne devoient jamais être traitées légèrement. Quelques Auteurs profonds nous ont donné des Précis en différents genres qui sont des trésors. Ce n'est pas la grosseur du volume qui fait le mérite de l'ouvrage ; mais il faut avoir connu la matière à fonds , l'avoir considérée dans tous ses rapports & comprise dans toute son étendue , pour pouvoir la traiter en peu de mots ; c'est alors un chef-d'œuvre de main de maître , & non des périodes de déclamateur. Qui donc ici , par exemple , abandonnant les points de critique choquants pour l'amour propre de l'Auteur , lui faisant grace sur le fautif des citations , sur le désordre de la Dialectique , sur le déplacé de certaines plaisanteries amères & injustes , se seroit rejeté sur

4 *Traité de la Population.*

les vices du fonds , auroit eu encore trop à dire. Vainement eût-il démontré à l'Auteur qu'il combat une chimère , puisqu'en France la Noblesse & les plus grands Seigneurs commercent, non-seulement de leurs dentées comme tous autres possesseurs de fonds , mais encore en s'intéressant aux entreprises de commerce tant extérieur qu'intérieur que font les négocians & les entrepreneurs en titre ; qu'indépendamment de la Noblesse le Commerce ne manquera jamais de sujets , quand il sera riche & appuyé , puisque la finance qui est certainement moins honorée au fond , en regorge ; qu'il n'est aucun axiome de politique plus constant que celui qui dit que tout état & profession verra le nombre des sujets qui la cultivent s'accroître en proportion de ce qu'elle leur fournit des moyens de subsister ; à telles enseignes que les délateurs & les bourreaux , métiers en horreur , sont néanmoins en bien plus grand

nombre sous les tyrans que sous les bons Princes. Toutes ces raisons, dis-je, & mille autres seroient superflues ; je me contenterois de demander à l'Auteur, s'il a senti que son systême tendoit invinciblement à renverser tous les principes fondamentaux de la Monarchie, & à leur en substituer d'autres. Je doute qu'il convînt du fait, mais je ne serois pas en peine de le lui prouver selon les principes établis dans le dernier Chapitre de ma première Partie, & par quelques conséquences plus étendues qui se présentent en foule à l'appui de cette démonstration. Sans doute qu'après cet examen il conviendrait avec moi que l'esprit seul ne suffit pas pour traiter les matières politiques, & qu'il faut pour cela beaucoup de connoissances & d'expérience muries par de profondes réflexions.

Il est plus que possible, & même apparent que je voye louche & trouble ; mais certainement, si je me trompe sur la nature des objets

Noblesse
commerçante,
fausse & destructive
spéculation.

6 *Traité de la Population.*

dont je traite , ce ne sera pas pour avoir négligé de les considérer sous toutes les faces. Ma première méthode d'érudition fut (ainsi , je crois , que celle de bien des gens) d'apprendre d'abord les grands mots pour en pouvoir parler vaguement comme les autres. J'ai voulu connoître ensuite & déterminer le sens & l'étendue de leur signification , & cette seconde étude m'a fait sentir qu'on apprécie ou déprime d'ordinaire arbitrairement les choses en proportion de ce qu'on les connoît moins. Cette ignorance & cette confusion sur la nature des objets & sur leur étendue m'a paru venir sur-tout de ce que le premier point de vuë sous lequel on les envisage est vague & trop étendu , d'où résulte que l'étude qu'on en fait ensuite , n'aboutit qu'à les compliquer & les embarrasser. La route la plus apparente de la vérité est donc de simplifier les objets & de les reprendre à la racine , & c'est à cette troisième partie de mes études que j'en suis depuis long-

temps. Qu'on me permette de transcrire ici mes thèmes sur l'article du Commerce.

Qu'est-ce que c'est que le Commerce ?

Le Commerce est le rapport utile & nécessaire de tout Être sociable avec son semblable. En ce sens le moral est de son territoire ainsi que le physique, & tout est Commerce ici-bas.

Exorde de thème sur la nature du commerce.

Quelle est l'ancienneté du Commerce ?

Aussi-tôt qu'il y a eu deux hommes, il y eut entre eux un commerce réciproque de services & d'utilité, & jamais il n'y eut de société sans commerce.

En ce sens quelle a été la marche du Commerce ?

D'homme à homme il crea les familles ; de famille à famille il forma les sociétés ; de sociétés à sociétés il reunit les Empires ; d'Empires à Empires il rapproche le monde entier.

Dans l'état actuel des choses

8 *Traité de la Population.*

combien y a-t'il de sortes de Commerce ?

Deux principales , à sçavoir le Commerce intérieur , & le Commerce extérieur ou étranger ; le premier établit & maintient la société entre citoyens , le second la lie de nation à nation.

Quels sont les rameaux du Commerce intérieur ?

Les voici. Les mœurs, usages, & préjugés nationaux , les loix politiques qui sont les rites & engagements généraux , dont on compose le droit public d'une nation , les loix civiles ou engagements particuliers qui fixent le sort de chaque individu , & leur assurent la propriété ou l'usufruit de leurs droits respectifs ; l'échange enfin qui comprend différents objets , comme la Finance , le Commerce proprement dit , les Manufactures & tous autres rameaux de l'industrie.

Que reste-t-il donc au Commerce extérieur ?

Précisément tous les mêmes

objets , mais déterminés plus en grand , & sans lesquels le repaire des tigres & des lions seroit moins dangereux pour une société d'hommes , que ne le sont les voisins.

Pourquoi donc dit-on que certaines nations ont méprisé le Commerce , & que d'autres l'ont estimé & cultivé ?

Ceux qui parlent ainsi confondent les êtres , & ne comprennent sous le nom de Commerce qu'une de ses dernières subdivisions.

Je vous l'ai déjà fait voir , le Commerce proprement dit , & comme on l'entend ordinairement , n'est qu'un des rameaux de l'échange qui n'est lui-même qu'une des dernières branches du Commerce intérieur , à sçavoir l'échange du superflu contre le nécessaire ; mais celui-ci se subdivise encore.

Et comment ?

Je divise l'objet général compris sous le nom de Commerce proprement dit , selon l'usage courant ; en deux branches principales , à sçavoir Commerce de propriétaire ,

A v

10 *Traité de la Population.*

qui est l'échange que fait celui-ci de l'excédent du produit de son fonds contre les choses qu'il ne lui fournit pas , & dont il a besoin ; & le Commerce de mercénaire qui trafique du produit d'autrui , & qui trouve sa subsistance & souvent de gros gains en n'étant que l'entremetteur de l'échange.

Les Puissances qu'on dit avoir négligé le Commerce, sont celles qui n'ont ni protégé ni excité le Commerce mercénaire; celles qu'on appelle puissances commerçantes au contraire, sont celles qui ont regardé cette portion du courtage & de *l'agio* comme le principe de la prospérité d'un Etat, & qui en conséquence ont tourné de ce côté-là la principale attention du Gouvernement. Ainsi donc vous voyez qu'on a pris dans cette définition la partie pour le tout, & que dire de telle nation qu'elle n'a point de Commerce, parce qu'elle néglige ou le Commerce maritime, ou les manufactures, ou la banque, c'est errer à peu-près comme si l'on con-

cluoit de ce qu'il y a des hommes sanguins , que ceux qui ne le sont pas , n'ont point de sang dans les veines.

J'imagine que le Lecteur en sçait assez sur le cours de mes études , je lui ferai donc grace du reste de mes thèmes ; mais ce que j'en ai transcrit ici étoit nécessaire , en ce que par l'exposition de ma façon d'envisager le Commerce sous un point de vuë général , on conçoit pourquoi je vais toucher dans la suite de cet Ouvrage presque toutes les cordes de l'harmonie politique.

A l'égard du Commerce proprement dit , ressort toutefois d'une importance absolue dans un Etat , il se trouvera partout sous mes pas comme objet principal , mais qui doit être étayé de tous les autres.

Nous allons entrer dans le détail des moyens d'étendre la Population par les ressources de l'industrie ; mais je ne perdrai pas de vue mon principe , que je réduis en une comparaison étrange , mais expressive.

12 *Traité de la Population.*

L'Etat est
l'arbre, les ra-
cines l'Agric-
culture, les
branches l'In-
dustrie, les
feuilles, le
Commerce
extérieur &
les Arts.

L'Etat est un arbre, les racines sont l'Agriculture, le tronc est la Population, les branches sont l'Industrie, les feuilles sont le Commerce proprement dit & les Arts. C'est de ses racines que l'arbre tire le suc nourricier; elles jettent une infinité de rameaux & de chevelées même imperceptibles, qui tous attirent la substance de la terre; cette substance devient sève, le tronc se renforce & jette à une certaine hauteur une quantité de branches qui, lorsque la sève est abondante, prospèrent en proportion de la vigueur du tronc, & sont tellement vivifiées qu'elles sembleroient pouvoir se passer des racines dont l'opération & le travail sont si éloignés, que le rapport en est presque inconnu aux branches; mais si quelque cause funeste venoit à les déranger, la branche ingrate seroit la première à se ressentir de la langueur qui se répandroit dans l'arbre entier. Le suc alimentaire finit sa course par la production des feuilles, qui sont la partie de

l'arbre la plus brillante & la plus agréable , qui lui sont nécessaires comme étant propres à recevoir & attirer les influences de la pluie & de la rosée , secours étrangers au sol naturel , mais favorables à la nutrition & prospérité de l'arbre. Cette partie brillante cependant est la moins solide , & la plus exposée aux coups de l'orage. Le hâle suffit pour la dessécher & la détruire.

Cependant cette impression étrangère n'a qu'un temps , & si les racines conservent leur vigueur , la sève répare bientôt le désordre , de nouvelles feuilles poussent de toutes parts & remplacent celles qu'une influence maligne avoit desséchées ; mais si ce désordre extérieur arrive par une cause interne , si quelque insecte ennemi a piqué les racines dans les entrailles de la terre , l'arbre languit , les feuilles sechent sans ressource. Vainement attendroit-on que le soleil & la rosée vivifiassent ce tronc desséché ; c'est aux racines qu'il faut porter le remède , détruire

14 *Traité de la Population.*

le ver , rafraîchir les racines encore saines , leur fournir l'engrais nécessaire , leur donner moyen de s'étendre & de se rétablir , si-non l'arbre périra.

Il en est ainsi du corps politique : un Etat qui a un produit considérable & qui se trouve affaîlé par quelque cause étrangere ou interne , (car presque toujours ces deux concourent ensemble) ne se relevera ni par le commerce ni par les arts ; c'est arroser l'arbre par les feuilles. Il faut connoître le mal au tronc , *la Population* , & chercher le remede dans les racines , *l'Agriculture*.

Mais comme c'est pour nous que je parle , & que nous sommes moins affaîlés , quoi qu'en pensent les Etrangers , que sur le point de le devenir , prenons d'un autre sens notre comparaison.

Il arrive presque toujours qu'un arbre planté en trop bon terrain , & dont la sève est trop active & vigoureuse , jette dans le temps de la reproduction plus de branches

qu'il n'en sçauroit nourrir en proportion de ses forces & du terrain qui fournit à sa subsistance. Si un jardinier habile ne retranche de ces branches gourmandes pour contenir la sève & perpétuer la durée de l'arbre, bientôt cette prospérité apparente dessèche le tronc, épuise les racines, & l'arbre languit & meurt. Il arrive encore qu'un jardinier imprudent, ambitieux ou forcé par les circonstances, aura mis au pied de l'arbre un engrais trop brûlant & l'aura poussé à doubler de sève & d'efforts. Cet arbre dans le temps aura donné une récolte précoce, brillante, & aura étonné par sa singulière fécondité; mais épuisé par cet abus de ses forces, il languit ensuite visiblement. Si semblable aux Orientaux, qui après s'être animés par de l'opium, se trouvant affaiblés par les suites de son effet en reprennent une plus forte dose, & passant ainsi de réveil en réveil en viennent à s'abrutir pour toujours, le jardinier ravive son arbre par les mêmes

16 *Traité de la Population.*

moyens qui l'avoient excité la première fois, il se procurera encore deux ou trois fausses récoltes, au bout desquelles l'arbre périra.

Prenons que cet arbre soit l'ancienne Espagne: si cet Etat eût eu des voisins, il n'en seroit plus parlé; mais si nous considérons la perte de tant de possessions qu'il avoit en Europe, l'établissement dans son sein d'un petit coin de terre en Royaume, isolé de tout autre continent que du sien, sa décadence en un mot, à la fin du dernier siècle, nous pouvons dire, *il mourut*. Les sots & les enfans diront: c'est l'expulsion des Maures, c'est l'Inquisition, ce sont les Moines; & le vrai Politique dit: *l'or du Perou fut la chaux au pied de l'arbre*. Le jardinier imprudent & ambitieux fut Philippe II. il boucloit l'Italie & y régnoit presque comme en Espagne, corrompoit l'Allemagne, bouleversoit la France, envoyoit sa flotte invincible en Angleterre, cela fut beau: l'arbre tomba en langueur. Tout ce qu'y

ſçurent les ſucceſſeurs fut de faire venir de la chaux des Indes pour ranimer de nouveau l'Eſpagne mourante ; & tant a été procédé que les mines la dépeuplerent , & que malgré le génie tenace , tranſcendant & fait pour le grand , de la nation , ce ne fut plus qu'un cadavre .

Je ſuppoſe que les Eſpagnols , ſemblables au caſtor , ſe fuſſent retranchés volontairement ce que les nations avarés cherchent avec tant d'avidité à leur enlever , qu'ils euſſent fermé tous leurs ports , & que loin de vouloir retenir l'or , ils n'euffent laiſſé ſortir que cela de chez eux : bientôt ces pirates civilisés qu'on appelle nations commerçantes , les auroient abandonnés , & l'on n'eût plus vû d'autre Commerce en Eſpagne que la communication intérieure , & le troc du produit d'une Province avec celui d'une autre Province. Toutes les commodités de la vie les euſſent fui d'abord ; je le veux , en ſuppoſant qu'il n'y eût plus chez

18 *Traité de la Population.*

eux aucune sorte de manufactures, ce qui n'est pas exactement vrai à beaucoup près : mais au fond, auroient-ils pû moins avoir de ces commodités, que leur dépopulation & leur foiblesse réelle ne leur en laissoit.

Ce peuple privé d'or & de commerce étranger, n'eût plus été vexé pour la perception d'impôts qui ne pourroient avoir lieu, faute de représentatif de ces sortes de levées. Dès-lors tous se fussent vû forcés à travailler pour vivre, & tout autre objet de travail leur manquant, il eût fallu cultiver la terre. Le sol & le climat sont admirables, toutes les productions nécessaires pour l'aliment & pour les commodités de la vie y sont communes & d'une nature excellente. Les grains & les fruits y sont bons, les soies presque dans leur climat originaire, les laines de la première qualité, &c. Bientôt ils fussent venu à bout d'ouvrer eux-mêmes toutes ces choses : le cultivateur, le pasteur, l'ouvrier &

ation.
manufactures,
ment vrai à
fond, au-
oir de ces
dépopula-
elle ne leur

& de com-
lus été vexé
pôts qui ne
faute de
de levées.
vû forcés
& tout au-
manquant,
a terre. Le
admirables,
nécessaires
les commo-
t communes
ellente. Les
sont bons,
leur climat
de la pre-
entôt ils suf-
ouvrer eux-
les : le cul-
l'ouvrier &

Commerce.

19

le débitant, tous auroient vécu sur le produit de l'Etat ; & malgré l'Inquisition, Moines, poux & guitares, bientôt cette fertile contrée auroit contenu autant d'hommes qu'elle en pouvoit nourrir.

On ne doute pas, je crois, qu'en cet état tout ce continent n'eût été bientôt réuni, & qu'attendu les prétentions de la Maison régnante alors en Espagne, les vastes Royaumes de Portugal & des Algarves ne fussent venu prendre leur coin dans l'écusson d'Espagne auprès de ceux de Grenade & de Leon. En cet état, si le Roi d'Espagne n'eût été connu & redouté au loin que par sa sagesse & le bonheur de vivre sous ses loix, du moins il eût été chez lui le plus tranquille & le plus inattaquable de tous les Souverains. Ces Puissances maritimes qui prétendent enchaîner le monde entier en envoyant des hommes dans des boîtes menacer la terre de cracher dessus, n'eussent osé seulement regarder ses côtes

20 *Traité de la Population.*

aussi redoutées que le fut jadis l'isle des Cyclopes.

La population étant une fois portée en Espagne au plus haut-point qu'elle peut aller, relativement au produit de son continent ; (& qui sçait évaluer à quel point la population peut porter le produit des terres ?) s'il eût pris envie au Roi d'Espagne de nourrir un plus grand nombre d'habitans aux dépens de l'étranger, c'est-à-dire, du produit de leurs terres, il pouvoit ouvrir ses ports à tout vaisseau apportant des denrées, & n'exportant en échange que des matières ouvrées dans les manufactures d'Espagne. Personne n'y fût venu, dira-t-on. En ce cas, le pis aller eût été d'être comme l'on étoit, mais on peut s'en fier à la cupidité du commerce. Les ouvrages de manufactures établies chez une nation très-peuplée & qui a peu d'argent, seroient infiniment à meilleur marché que dans tout le reste de l'Europe inondée d'or, & l'on accourroit les enlever dans

ulation.

le fut jadis

nt une fois
u plus haut-
r, relative-
continent ;
à quel point
rter le pro-
ût pris envie
nourrir un
habitans aux
c'est-à-dire,
rres, il pou-
tout vaisseau
, & n'expor-
des matières
actures d'Es-
fût venu ,
le pis aller
e l'on étoit ,
à la cupidité
ouvrages de
chez une
& qui a peu
nfiniment à
dans tout le
dée d'or, &
nlever dans

Commerce.

21

l'espérance de les revendre avec profit ailleurs. Je sçais que le Commerce apporteroit petit - à - petit l'or & les inconvéniens , & que la prospérité apparente prendroit la place de la prospérité réelle , jusqu'à ce qu'on en revînt à fermer de nouveau les ports & retourner à la terre.

Mon intention n'est pas de pousser plus loin cette induction idéale ; mais elle suffit pour faire comprendre que le principe invariable d'où je pars , & auquel je reviendrai souvent , est que c'est la racine de l'Etat qu'il faut cultiver & amander sans cesse , que les branches doivent être proportionnées au tronc , & qu'il n'appartient qu'aux plantes aquatiques & marécageuses de s'étendre en feuilles flottantes & sans appui , tandis que le tronc est nul , & que les racines ne tiennent à rien.



CHAPITRE II.*Circulation.*

ENtrons dans les détails relatifs à la Circulation : c'est l'ame du mouvement intérieur sans lequel un Etat ne peut subsister. L'importance de l'objet doit me faire pardonner la longueur des détails.

Un grand Etat se fonde par les conquêtes & réunions, mais il ne peut se soutenir que par les rapports & liens intérieurs. Un Etat fondé par les conquêtes n'est autre chose qu'une étendue de pays, où l'on a fléchi sous la loi du plus fort en sa présence, & où l'on obéit en son absence par la crainte de son retour. Dans cette façon d'être il n'y a de repos ni pour le maître ni pour les sujets, & cet Etat forcé ne dure qu'autant que la crainte subsiste, ce qui, vû la vicissitude

des choses humaines , ne sçauroit être trop long.

Tout Conquerant , ou s'est fait aux Loix & usages des pays conquis , ou y apporta celles du sien , ou a été Législateur lui-même , ou semblable à un torrent qui emporte tout dans sa course , a disparu sans laisser de traces que ses ravages. Cyrus & les Tartares conquerans de la Chine ont été dans le premier de ces cas ; les nations du Nord qui ont détruit l'Empire Romain , dans le second ; les Incas , Charlemagne & quelques - autres , dans le troisième ; les Scherifs & tant d'autres barbares , dans le dernier.

Nulle autorité ne peut avoir de fondement solide que dans l'avantage de celui qui obéit. Il ne faut pas avoir beaucoup approfondi l'histoire du cœur humain & les annales de l'humanité pour convenir de ce principe. On voit partout que les vices , quoiqu'ayant des succès qui leur sont propres ; n'en eurent jamais que de passa-

R E II.

on.

détails relatifs
: c'est l'ame
rieur sans le-
subsister. L'im-
doit me faire
ueur des dé-

e fonde par les
s , mais il ne
e par les rap-
eurs. Un Etat
ères n'est autre
é de pays , où
oi du plus fort
où l'on obéit
la crainte de
e façon d'être
pour le maître
cet Etat forcé
e la crainte
la vicissitude

24 *Traité de la Population.*

gers ; que la violence , la cruauté , la fraude , la corruption , l'avarice retombent toujours sur leurs auteurs , à moins que les hommes ambitieux que ces vices ont élevés , n'aient , pour se conserver , mis des vertus en usage.

A parcourir l'Histoire entière , Cromwel se trouve le seul scélérat heureux jusqu'au bout ; mais si l'on veut considérer combien cet homme célèbre & facile aux grands crimes sçut se maîtriser sur les petits , quelle police & tranquillité intérieure il entretint dans l'Etat ; si l'on veut voir en lui l'homme jaloux de la gloire de sa nation , éclairé sur ses véritables intérêts , protecteur du Commerce & des Colonies , maître de Dunkerque , auteur du célèbre Acte de Navigation &c. on conviendra que Cromwel parvenu par des vices , se maintint par des vertus.

La force , la justice , la générosité , la douceur fondent au contraire un Empire durable & sûr ; & pourquoi ? C'est que nulle autorité
ne

Population.

ce, la cruauté,
ption, l'avarice
sur leurs au-
e les hommes
vices ont été
se conserver,
sage.

histoire entière,
le seul scélérat
ut; mais si l'on
bien cet homme
x grands crimes
ur les petits,
anquillité inté-
dans l'Etat; si
ui l'homme ja-
à nation, éclair-
intérêts, pro-
ce & des Co-
Dunkerque, au-
te de Naviga-
dra que Crom-
vices, se main-

ce, la généro-
dent au con-
table & sûr; &
nulle autorité
ne

Circulation.

25

ne peut avoir de fondement solide
que dans l'avantage de celui qui
obéit. La force & la justice sur-tout
établissent cet avantage; elles pro-
mettent protection & sûreté. Aussi
loin qu'un Gouvernement peut
étendre ces deux choses, il peut
se promettre un empire durable;
mais où la justice ne peut atteindre,
son empire s'arrête aussi, & s'il
veut regner au-delà, ce ne sera
que sur des déserts.

C'est ainsi qu'en établissant des
principes généraux, on viendrait
à bout de fixer l'esprit humain sur
les objets mêmes, & dans les sujets
les plus propres à fournir matière
aux courses idéales de l'imagina-
tion.

Le principe ci-dessus, par exem-
ple, fera comprendre pourquoi la
France moderne a crû en puissance
en croissant en étendue, & pour-
quoi la France ancienne perdit si
promptement ses conquêtes en Ita-
lie, en Espagne & en Allemagne;
pourquoi les branches de la Mo-

II. Partie.

B

26 *Traité de la Populati on.*

narchie d'Espagne lui ont coûté la santé du corps ; pourquoi le Prince de Piémont seroit mille ans Roi de Sardaigne , sans être plus fort que d'un titre , &c. Par-là les nations de l'Europe pourroient prendre des vuës justes sur la nature & le rapport de leurs colonies avec le corps de l'Etat , sur l'importance & la nécessité de ces colonies , sur les loix qu'on peut & doit leur imposer... & la plûpart de ces vuës seroient peut-être le contraire de celles que la cupidité & le préjugé ont établies chez les nations même les plus éclairées sur l'interêt. Revenons.

La force & la justice donc peuvent seules maintenir un Empire, parce qu'elles établissent seules protection & sûreté. On sçait en quoi consiste la force ; mais on varie sur la justice , ou du moins avec des notions claires & même distinctes sur cette vertu , l'on semble ignorer ce qu'elle exige respectivement des différents membres du corps politique.

populati on.

ui ont coûté la
rquoi le Prince
ille ans Roi de
e plus fort que
là les nations
ent prendre des
ture & le rap-
es avec le corps
aportance & la
onies , sur les
doit leur impo-
rt de ces vues
e contraire de
té & le préjugé
s nations même
r l'interêt. Re-

Justice donc peu-
nit un Empire,
issent seules pro-
n sçait en quoi
mais on varie sur
moins avec des
même distinctes
semble igno-
respectivement
res du corps

Circulation. 27

La justice que le Souverain doit à son peuple n'est autre chose qu'amour, protection contre l'étranger, jugement & police entre citoyens. Le peuple doit à son Prince amour réciproque, respect & soumission. Voilà toute la dette respective. L'Etat où elle est le mieux acquittée, est le plus puissant de tous, hors même de toutes proportions d'autres avantages physiques.

Mais supposer que ces choses aillent d'elles-mêmes, c'est établir la République de Platon. Le Prince ne peut payer sa dette que par une vigilance & une attention continuelles. Le peuple ne peut s'acquitter que par une subvention qui mette le Prince en pouvoir de soutenir les charges de l'Etat, de se faire craindre des étrangers, & respecter au-dedans.

La circulation de ces deux payemens, à sçavoir protection d'une part, & services de l'autre, doit sans cesse être en mouvement du centre de l'Etat à ses extrémités les plus reculées; c'est un principe

B ij

mathématique du droit public. L'or & l'argent sont aujourd'hui le représentatif presque unique de cette circulation, c'est uniquement aussi ce qu'on considère aujourd'hui. Qu'il me soit permis d'embrasser plus d'objets dans mes raisonnemens.

Il est certain qu'on ne voit & calcule maintenant la circulation que dans les métaux, & c'est à bon droit. Le Prince paie en argent ceux qu'il entretient pour le service de ses peuples : le peuple fournit en argent le service qu'il doit à l'Etat ; il ne doit donc plus être question que d'argent.

Il faut avouer même que ce truchement universel frappé d'une marque commune, dont le transport, aisé de soi même, est devenu de la plus grande facilité par le moyen des lettres de change, a plus servi que tout le reste à lier & mettre en correspondance un grand nombre de sociétés d'hommes, & par conséquent à former de grands Etats.

Si l'on eût été commun en Allemagne, avant que les différentes Maisons qui l'ont divisée fussent parfaitement établies, & que cette sorte de droit public & politique, particulier à cette singulière Oligarchie, devînt préjugé dans la nation, je doute que la Germanie eût été long temps sans être réduite en Monarchie. Dire & démontrer que l'or est corrompueur, c'est dire qu'il est ennemi de la liberté. Cet axiome seroit aisé à prouver par les faits, si je voulois entamer des citations historiques.

Il est un peuple ardent & enthousiaste qui fait avec fureur deux chimères; l'une est la liberté dont il est esclave plutôt qu'amateur, l'autre le commerce qu'il veut envahir tout entier, c'est-à-dire, attirer à soi toutes les richesses de l'univers. C'est prétendre allier le feu & l'eau. Un tel plan ne mérite de la part des Puissances menacées qu'une attention exacte aux circonstances, du moment, & le laisser faire. Quand le Chevalier Guil-

laume Petti avance froidement que les Anglois peuvent faire le commerce de tout le monde & doivent avoir cet objet, je suis tenté de lui répondre : *Les François peuvent boire toute l'eau qui est dans la Manche, & vous aller combattre de pied ferme.* Toutes les choses humaines ont un période, & le période du projet ci-dessus, le voici. Sans liberté point d'activité, sans activité point de commerce. Votre liberté devoit donc vous rendre de grands commerçans, & vous l'êtes. Par le commerce les richesses, par les richesses la corruption, par la corruption l'esclavage, & dans l'esclavage misere & pauvreté, & point de commerce. Vous y viendrez, Maîtres de la mer, ou de vous-même vous ébrancherez votre commerce, ce dont je doute.

L'or est donc la seule chose qu'un calculateur puisse examiner en circulation ; mais ne pourrions-nous pas nous servir encore de certains principes moraux dans cette spéculation ? Le peu de certitude des cal-

Population.

ce froidement que
nt faire le com-
monde & doi-
jet, je suis tenté
es François pen-
eau qui est dans
s aller combattre
toutes les choses
ériode, & le pé-
dessus, le voici.
t d'activité, sans
commerce. Votre
nc vous rendre de
ns, & vous l'êtes.
les richesses, par
rruption, par la
age, & dans l'es-
& pauvreté, &
e. Vous y vien-
la mer, ou de
brancherez votre
nt je doute.
eule chose qu'on
xaminer en cir-
pourrions-nous
ore de certains
ans cette spécu-
ertitude des cal-

Circulation.

31

culs sur cette matière peut du moins nous y autoriser. Essayons.

Quoique l'or une fois connu & répandu dans l'Europe soit absolument nécessaire dans un Etat pour en animer les ressorts, & qu'un corps politique soit aujourd'hui languissant dans toute son organisation en proportion de ce qu'il est pauvre de métaux, il est pourtant vrai de dire que les Etats ont autrefois subsisté sans cela. La dette alors du Souverain ne pouvoit s'acquitter que par des préposés dont l'entretien étoit assigné sur les lieux en des prérogatives & moyens de subsistance. Dès-lors ces préposés pouvant se payer par eux-mêmes, obligés de consommer sur les lieux pour jouir, & de s'appuyer du consentement des peuples & des prérogatives de leur place, étoient moins dans la main du Souverain. D'autre part, les peuples ne pouvant payer leur service au Souverain que de leurs personnes ou de leurs denrées, toutes choses infiniment moins transportables que ne

Biv

42 *Traité de la Population.*

font aujourd'hui les métaux, n'avoient de subvention à payer à l'Etat que facile par sa nature, & en proportion avec le paiement que faisoit le Prince. Pour parler en termes de commerce, *le change étoit au pair entre le maître & les sujets* ; mais il étoit languissant, rare, & ses rapports presque partout interceptés.

Change entre le Souverain & les sujets.

L'or, semblable en propriétés sur le corps politique au mercure sur le corps physique, a pénétré dans les différentes veines de ce commerce respectif, & y a établi une circulation libre & facile. Nous en parlerons tout-à-l'heure. Mais n'oublions pas la définition ci-dessus, elle est fondamentale dans la question actuelle. Si-tôt que la balance de cette sorte de change se perd dans un Etat, si c'est le Gouvernement qui l'emporte, le Gouvernement devient tyrannie : si c'est le peuple, il dégénère en anarchie ; c'est un principe sûr, & dont la vérité gagnera toujours à être examinée. Continuons maintenant

Population.

métaux, n'a-
n à payer à l'E-
à nature, & en
payement que
Pour parler en
e, *le change*
le maître & les
it languissant,
rs presque par-

en propriétés
ue au mercure
que, a pénétré
s veines de ce
, & y a établi
& facile. Nous
à-l'heure. Mais
éfinition ci-def-
mentale dans la
i-tôt que la ba-
e de change se
si c'est le Gou-
porte, le Gou-
tyrannie : si c'est
e en anarchie ;
r, & dont la
jours à être
s maintenant

Circulation.

33

notre spéculation. C'est de cette
sorte de comparaison que naîtra la
clarté que je dois répandre sur le
plan qui résulte de mes principes.

Je suppose que dans l'Etat privé
de métaux, tel que je l'ai établi,
le Souverain n'eût point de do-
maines en propre, & que tous les
revenus du fisc fussent, comme ils
le sont à peu près aujourd'hui, fon-
dés sur la subvention subsidiaire
des sujets ; cette subvention ne pour-
roit être, comme nous l'avons dit,
qu'en corvées & services person-
nels, en grains, fourrages, lins,
draps & autres matières de con-
sommation pour l'entretien du Prin-
ce, de sa maison, de ses troupes,
&c. En cet état les Provinces éloi-
gnées de la résidence seroient moins
taxées pour les magasins Royaux
que ne le seroient les pays voisins
de son séjour ; mais d'autre part
aussi elles jouiroient moins des biens
que procure le voisinage du Sou-
verain, d'une police exacte, d'une
attention momentanée aux travaux
publics & aux autres avantages de

B v

la société, des bienfaits du Prince, des honneurs, des charges, &c. Elles seroient plus à portée des invasions de l'ennemi, & plus éloignées de la protection.

Dans le cas d'invasion cependant, le Gouvernement faisant marcher des armées pour les couvrir & les défendre, dès-lors c'est une partie du Souverain qui se déplace en leur faveur. Le change politique, dont nous avons parlé ci-dessus, hausse en faveur du peuple. Il faut, pour le remettre au pair que nous avons dit être absolument nécessaire dans ce genre de commerce, que la dette du peuple grossisse & s'acquitte en proportion. Cela se fait tout naturellement : les magasins, qui n'étoient ci-devant que de la quotité nécessaire à l'entretien des Officiers de Justice & de Police employés au Gouvernement, ainsi qu'à celui de leurs adjoints, doivent grossir en proportion de l'augmentation survenue par la consommation des troupes qu'il faut dès-lors entre-

remir sur les lieux. Les corvées & autres services personnels deviennent plus nombreux, & de proche en proche la subvention grossit dans la mesure des rapports que chaque canton a avec celui où le Souverain fournit la mise. Mais tandis que ces Provinces achètent le bon ordre & la sûreté qui vont être établis chez elles, les autres plus languissantes en l'absence du Prince trouvent aussi la compensation aux maux de cette sorte de langueur dans le soulagement que leur procure une moindre subvention.

Cette induction développe le système général d'où il faut partir pour l'organisation intérieure d'un Etat, qui ne sauroit vivre sans la circulation. Je le répète, la vraie circulation n'est autre chose que le flux & reflux des deux dettes que j'ai analysées ci-dessus ; dette du Prince, dette du Peuple. L'or a, comme je l'ai dit, facilité ce flux, & reflux, & par conséquent lié les Etats ; mais au fond il n'est autre,

chose que le représentatif de cette circulation.

Il semble avoir ajouté un moyen de subsistance & de richesse de plus, & plus indépendant que les autres des deux subventions ci-dessus, en animant le commerce. Je n'ai pas nié qu'il n'eût perfectionné les ressorts de l'organisation politique ; mais il n'en a créé aucun. On trafiquoit autrefois par échange ; mais cette discussion est étrangère à mon sujet actuel : il me suffit d'établir que le commerce n'est point d'un ordre particulier dans l'Etat, & qu'il est, ainsi que tout le reste, assujetti aux deux subventions ci-dessus. Que seroit le commerce sans la protection du Prince ? Ce qu'est celui de la Corse. Et d'autre part, que pourroit la rapacité de la finance pour le fisc sans le secours du commerce ? Rien qu'entasser du sang & des ossemens.

Revenons au grand principe établi ci-dessus. La perfection de

l'organisation politique d'un Etat consiste dans le pair du change entre deux places principales, le *Prince & le Peuple*. L'oppression du peuple peut dans les détails consister dans la forme par laquelle il fournit sa subvention. La cruauté des Gabelles, l'indéchiffrable grimoire de l'inquisition des Aides, sont des traces des temps de barbarie ou de nécessité, que l'habitude ne sçauroit rendre moins monstrueuses à l'examen, ainsi que dans le fait journalier. Ces choses ne sont pas de mon sujet. Il n'en est pas moins de fait que l'oppression ne consiste pas en ce que le peuple paie plus ou moins, mais seulement en ce qu'il paie plus qu'il ne reçoit.

Une Province pourroit ne payer rien du tout, & cependant être très-misérable. La Comté de Bourgogne devint la Franche-Comté sous la domination de l'Espagne qui voulut s'attacher cette Province isolée de toutes ses autres possessions, par des franchises, &c. En

Une Province pourroit ne payer rien du tout, & être très-misérable.

38 *Traité de la Population.*

cet état la Franche-Comté qui ne donnoit ni ne recevoit rien, étoit également dans la barbarie & la pauvreté, à peu de chose près. La France la conquit, la fortifia, la polica. Si d'une part les rameaux du fisc s'étendirent dans son territoire, de l'autre, l'industrie Françoisé la gagna de toutes parts. J'y ai vû encore de vieux habitans, Espagnols dans le cœur, regretter le temps où ils étoient francs de tout, & même de l'assujettissement de se faire les ongles tous les quinze jours; mais tout en regrettant leur ancienne liberté, & détestant leurs richesses modernes, ils ne pouvoient s'empêcher d'avouer qu'ils voyoient plus d'argent en un an depuis qu'ils appartenoint à la France, qu'en trente, tandis qu'ils étoient Espagnols. Que le vieux Courfier de la fable ait regretté la liberté, c'est chose simple; mais aujourd'hui ses descendans ne tiennent rien de cette antique générosité, & s'ils se trouvent en liberté dans un pâturage, ils regagnent

ulation.
té qui ne
rien, étoit
arie & la
se près. La
fortifia, la
s rameaux
son terri-
strie Fran-
parts. J'y
habitans,
regretter
francs de
ettissement
les quinze
ettant leur
stant leurs
ne pou-
ouer qu'ils
en un an
ent à la
dis qu'ils
le vieux
egretté la
e; mais
ne tien-
e géné-
n liberté
gagnent

Circulation.

39

d'eux-mêmes l'écurie, quand le jour baisse.

Il est donc de fait que la Franche-Comté ne payant rien étoit plus pauvre qu'elle ne l'est aujourd'hui, chargée comme les autres Provinces du Royaume. Pourquoi cela? Cette Province est frontière, le Roi y tient des troupes qui y apportent leur paie, & consomment les denrées & fourrages du pays. Le commerce protégé là, comme ailleurs, y a pris racine, les barrières avec le reste du Royaume ont été levées, les grands chemins établis par-tout facilitent les mouvemens, cette Province de cul-de-sac est devenue passage, & a totalement changé de face.

Or supposons que la prospérité de nos armes fût telle que nous en vinssions un jour à conquérir les landes immenses qui se trouvent entre Bordeaux & Bayonne, bientôt la domination Françoisse y apporterait les mêmes avantages. Il est vrai qu'il faudroit ici quelques moyens de détail de plus qu'il n'en

Vivification
des landes de
Bordeaux.

40 *Traité de la Population.*

a fallu dans la Franche-Comté, l'Alsace, &c. Ces provinces étoient peuplées & abondantes en produit, il ne falloit que les faire à nos mœurs & y exciter l'industrie. Dans les landes au contraire incultes, & par conséquent désertes, il faut créer des hommes, & ce qui s'ensuit, la fertilité. Mais les mêmes moyens à peu-près produiroient, avec un peu plus de temps, les mêmes effets.

On commenceroit sans doute par ouvrir & assurer deux grands chemins pour les deux grandes routes principales qui traversent ces déserts; songeant ensuite à en vivifier l'intérieur & à multiplier les débouchés, on examineroit sur cette côte aride & dangereuse les différentes anes & petits ports qui peuvent y être rendus praticables pour le cabotage; on en assureroit l'établissement par des travaux proportionnés, & l'on y attireroit des habitans par quelques petites franchises. Reentrant ensuite dans l'intérieur des terres, on chercheroit

& l'on trouveroit les moyens de donner un écoulement aux eaux qui forment des lacs & des marais tout au long de la côte , & dont l'engorgement retenu l'hiver sur la surface de ces plaines sabloneuses rend l'air mal sain. On dessécherait les unes , on réduiroit les autres en canaux. Cela paroît mal aisé dans des terrains de sables mouvants , mais l'industrie Françoisé apprendroit bientôt à ces pauvres gens que l'immense quantité de pins hauts & droits dont ces deserts sont couverts , peut fournir des rondins qui disposés & liés ensemble soutiendroient les terres.

Toutes ces communications sont les veines du commerce qui se gliseroit dans le pays , il y présenteroit sa sœur la police qui bientôt détruiroit efficacement ce qu'il reste d'usages barbares parmi ces especes de Sauvages. Ces cruelles avaries, où l'on a vû quelquefois courir les Prêtres même avec leurs paroissiens pour dévaliser & emporter les débris d'un naufrage , & quelquefois

42 *Traité de la Population.*

égorger ceux qui s'en étoient sauvés pour ôter toute trace de leur crime , seroient prosrites comme elles le meritent , & l'on ne craindroit plus ces funestes parages , qu'à cause des inconvéniens inévitables de la mer.

Le produit des terres ayant un débouché , on ne seroit plus contraint de l'aller chercher au loin , & quelquefois à vingt lieuës de son canton ; la culture augmenteroit en proportion , & conséquemment le nombre des habitations. On privilégieroit quelques Paroisses pour des foires ou marchés. On feroit revivre en faveur de ces nouveaux colons un Edit d'Henri IV. si digne d'un Roi dont la mémoire sera à jamais précieuse à l'humanité , par lequel il exempte de toutes charges , pour un certain nombre d'années , toute possession d'un terrain inculte remis en valeur. Peu-à-peu , mais très-prompement eût égard à l'importance de ce changement , les habitans se rassembleroient & se multiplieroient. Ils

oublieroient le singulier axiome que je leur ai ouï dire à eux-mêmes : *Sian qué trop de moundé dîn quouestou país* : Nous ne sommes que trop de monde dans ce pays-ci , & ils diroient, comme disent par-tout ailleurs les gens de la campagne, qu'il leur manque des travailleurs.

L'on en viendrait enfin jusqu'à établir de petites manufactures propres à la consommation du pays. Elle y est si bornée qu'il ne faut pas supposer une forte industrie ni des fonds considérables pour y suffire , & c'est toujours un grand bien pour un pays pauvre de mettre sous la main de l'habitant ce qu'il ne peut s'empêcher de consommer. Or toutes ces choses une fois établies & achevées insensiblement , la finance qui suit toujours & doit suivre le commerce & la police , la finance , bon valet & mauvais maître , trouvera de quoi glaner sans déraciner , & le Prince sera content d'avoir conquis une belle province au-lieu d'un désert.

44 *Traité de la Population.*

Si quelque vieillard acariâtre se rappelloit que jadis ils ne payoient que quarante sols de *denier de pied de taille* ; comme on parle en ce canton, au lieu de douze livres qu'on en payeroit alors ; que la Paroisse n'étoit imposée que pour vingt arpens, parce qu'il n'y avoit que cela de cultivé, au lieu qu'elle le seroit pour deux mille aujourd'hui ; s'il en concluoit qu'une paroisse qui au lieu de vingt livres par an seroit cottée pour 24000 livres, est étrangement vexée ; on seroit en droit de lui répondre : oui, mais vous alliez nus pieds & couverts de haillons aussi usés que vos barets, & vous êtes maintenant vêtus & chaussés ; vous couchiez dans des chaumières de branches, & vous habitez de bonnes maisons ; vous étiez seuls & exposés aux attaques des loups, vous êtes actuellement dans une Province peuplée, policée, vivante ; l'air chez vous étoit mal sain, les eaux mauvaises & croupissantes, la nature y étoit racornie, les bes-

riaux & les hommes petits & ne parvenans jamais à la vieillesse. Tout cela est maintenant réparé ; il est juste de reconnoître tant de signalés services , il est nécessaire de soutenir la main qui vous a tant gratifiés. Tout dans l'univers, à commencer par la Divinité, exige un tribut en reconnaissance de ses bienfaits.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, & à cet égard je reviens à mes anciens principes que je n'ai jamais perdus de vue, ce n'est qu'en songeant aux moyens de subsistance qu'on peut établir la population. En vain eût-on reçu dans ces landes les huit cents mille Mautes qui, dit-on, les demanderent du temps d'Henri IV. & dont nous avons parlé ailleurs : ou cette énorme peuplade excitée par la nécessité auroit fait toutes les choses que je viens d'énoncer, à quoi il y a grande apparence, ou elle eût péri promptement dans ces deserts, ou elle se fût dispersée dans les Provinces voisines. Sans subsistance point de

population, sans population point de subsistance. Vous, qui ne cherchez que l'argent sans prendre garde où il va ni d'où il vient, vous êtes les vrais ministres du cahos.

Vivification
du Berri,

Poussons plus loin nos conquêtes, & semblables à Pirrhus, sans nous arrêter, joignons encore au corps du Royaume le Berri. Cette Province si peuplée du temps de César est aussi dans le cas de pouvoir y être réunie, sans qu'une trop grande extension des membres relativement aux proportions du corps, nous la rende à charge plutôt qu'à profit. Celle-ci même a tous les avantages du sol que l'autre n'a pas. Elle n'est point à la vérité Province maritime, mais bordée par la Vienne & cette admirable Loire, traversée par le Cher & coupée de plusieurs autres petites rivières : elle a toutes les facilités pour le commerce qui sont refusées à la première. Entourée d'autre part de voisins industrieux ou du moins plus vigilans, tels que les gens du Limousin, de la Marche, du Niver-

nois, &c. elle est d'ailleurs, quoique singulièrement dévastée quant à la culture des terres, peuplée, ornée de villes, villages & beaux édifices tout autrement que ne le sont les landes.

Cependant la vivification intérieure y manque absolument, & tout y est couvert de brandes & de forêts qui n'ont aucun débouché, tandis qu'on manque de bois presque dans tout le Royaume. Bien des gens éclairés ont été à même de voir cela. Interrogez-les sur cet article, ils conviendront du fait, & n'en donneront d'autre raison que celle qu'ils ont apprise sur les lieux, à sçavoir que les gens du pays sont d'une ineptie & d'une paresse dont rien ne peut les tirer.

En cela leur génie est différent de celui des habitans des landes qui, quoique gênés en tout sens par l'ingratitude du sol, ne laissent pas d'avoir leur sorte d'industrie & d'activité. Quant à la paresse, je ne nie pas que ce ne soit un grand mal, sur-tout quand elle vient de

la misère, ou qu'elle l'a engendrée, car l'invincible paresse des Sauvages n'est point celle-là.

Laissons à des hommes fertiles en paradoxes & ingénieux dans l'art de les faire valoir, à discuter la question, s'il est nécessaire ou non pour le bonheur de l'humanité, qu'elle soit civilisée & nécessitée au travail. Nous traitons de la prospérité d'un Etat, & conséquemment il faut commencer par mettre en fait que tout ce qui tend à sa dissolution, ne peut que nuire. En supposant donc que le peuple Berrichon soit de sa nature inepte & paresseux, je dis & j'affirme qu'on le guérira de ces deux maux en unissant cette Province au corps de la Monarchie Française, & la conduisant selon les maximes de son gouvernement.

Cette Province est naturellement abondante en laines, en mines de fer, en bois pour leur exploitation, & le sera bientôt en grains si l'on protège le laboureur, & si l'on use d'abord, pour les défrichemens

chemens considérables , de la méthode d'exemptions portées par l'Edit d'Henri IV. dont j'ai parlé ci-dessus ; mais ces défrichemens languiroient bientôt sans l'établissement des débouchés & la consommation intérieure.

Or comme il ne nous en coûte pas plus ici pour vivifier les Etats que pour les conquérir , voyons ce que le Roi Pasteur , dont je suis le ministre , feroit dans sa nouvelle acquisition du Berri pour remplir ces deux objets.

En commençant par le premier , il établiroit d'abord des grands chemins pour les grandes routes , & des communications pour les traverses , ainsi que d'un lieu à un autre. Mais comme les habitans de cette Province ne sont pas en assez grand nombre pour pouvoir faire eux-mêmes ces chemins , & que d'ailleurs le Roi Pasteur regarderoit les corvées comme l'abomination de la désolation sur les campagnes , il emploieroit ses troupes à cette sorte d'ouvrage , & il en a

II. Partie.

C

tant de désœuvrées sur les frontières, que ce seroit l'affaire d'une campagne.

Considérant ensuite la nouvelle conquête en ingénieur, & entouré de gens à projets, il remarquerait qu'elle est au levant & au midi appuyée à des pays de montagnes d'où viennent les eaux, & ouverte au couchant & au nord vers des pays de plaines où elles se jettent, pour aller se perdre dans la mer. Il ordonneroit alors qu'on lui traçât des plans de canaux de communication. Les eaux prises vers leurs sources moins chargées & moins dangereuses en naissant, rassemblées dans de grandes retenues, ne s'échapperoient plus à leur volonté, c'est-à-dire, par la route la plus courte & la plus basse, mais soutenues avec économie & portées aux lieux marqués, ne perdroient pas un pouce de pente, qu'elles n'eussent eu leur objet & leur utilité.

Dès-lors les colons voyant à leur porte un débouché sûr & peu

coûteux pour leurs denrées dans la Loire, & de-là dans les Provinces & cantons du Royaume où la consommation est la plus forte & la plus assurée, s'empresseroient à tirer de la terre ces denrées; & bientôt la campagne s'embellissant d'une part de cette nouvelle culture, vivifiée par la facilité des arrosages, & de l'autre par le coup d'œil des chemins & des canaux régulièrement bordés d'arbres, offriroit le paysage le plus riant & le plus fertile, au-lieu des brandes, des marais, & des campagnes sèches & pierreuses qui couvrent aujourd'hui tout le pays.

J'ai dit assez que cet accroissement de culture entraîneroit celui des habitans. D'autre part, ces nouveaux Berrichons sûrement moins indolents que les premiers, apprendroient bientôt à fabriquer eux-mêmes sur les lieux leurs laines, &c. La protection du Roi Pasteur & quelques secours pécuniaires ne manqueroient pas pour aider aux établissemens de ceux qui

Cij

52 *Traité de la Population.*

s'industrieroient de la sorte , & bientôt en état de voler de leurs propres aîles , ils rendroient au centuple au Souverain en subsides peu onéreux ce que sa bonté leur auroit accordé d'avances premières.

Tout ce tableau de vivification imaginaire n'est point un être de raison. Des hommes plus que sauvages dans leur origine , arrière branche cadette de l'humanité , & ne tirant de lumière que de la Loi naturelle bien défigurée , ont fondé un Empire immense de la sorte. Ils l'avoient tellement gouverné par ces principes , que le pays le plus éloigné de leur Empire leur étoit aussi attaché que le pourroit être la banlieue à un petit Prince , & l'avoient consolidé de façon qu'il a fallu l'invasion d'ennemis miraculeux selon leurs foibles notions , jointe aux circonstances d'une révolution intérieure pour l'ébranler. Je parle de l'Empire des Incas. Qu'on lise leur Histoire dans *Garcilasso de la Vega* , & qu'on juge après de la vérité d'un de mes

principes, à sçavoir que *les bienfaits sont le bras droit de l'autorité.*

Après cette ébauche tracée d'une partie des soins de notre Conqué- rant, à sçavoir de ceux qui sont relatifs à l'établissement des débouchés, passons à l'autre qui concerne la consommation intérieure. Il est impossible d'établir le premier de ces objets, sans qu'il entraîne l'autre tout naturellement. En effet, ce surplus d'habitans à la campagne, de voituriers & gens employés & par terre & par eau à l'exportation, les hommes qui travaillent à l'entretien & exploitation des canaux & chemins, ces nouveaux manufacturiers, leurs garçons, tout cela, dis-je, doit consommer dans le pays. Les habitans y trouveront les matières ouvrées nécessaires à leur entretien, & n'auront pas besoin de les aller chercher ailleurs. En un mot la consommation y fera tout autrement active & considérable.

Mais le Conqué rant attentif à

C iij

§4 *Traité de la Population.*

multiplier les avantages de sa domination en faveur de ses nouveaux sujets , établira un Parlement à Bourges , pour qu'ils ne soient pas obligés d'aller au loin chercher la justice qui doit naturellement leur être portée sur les lieux. Dès-lors tout l'argent qui sortoit de la Province pour l'aller chercher , y demeurera. D'une part nos Berrichons deviendront bons Juges , & qui est bon Magistrat est un homme très-précieux dans l'Etat. De l'autre , leurs appointemens quoique médiocres , & leurs épices plus fortes seront consommées dans le pays , ainsi que le produit des griffonnages de cette armée de scorpions qui les suit , ce qui sera beaucoup pour le Berri , & qui n'étoit qu'une goutte d'eau aux lieux où ce produit se consommoit autrefois. Le prix & taux de toutes ces charges de grande & petite Magistrature fera une augmentation de biens pour nos Berrichons , fonds assis sur les terres de Dom Japhet d'Arménie , mais cependant très-

réels dès que l'opinion publique les a constamment établis tels.

Les Colléges, Universités, & autres établissemens pour l'éducation de la jeunesse fleuriront de nouveau, & les habitans du pays ne seront pas obligés d'envoyer bien loin leurs enfans à grands frais pour les élever. Le Gouverneur & les Officiers Généraux de la Province, obligés de résider sur les lieux dans les temps où leurs Charges à la guerre & à la Cour ne les obligeront pas d'être ailleurs, consomment encore leurs revenus & apporteront de l'argent. Les troupes employées aux travaux publics, ou en quartier de rafraîchissement dans ces fertiles contrées, y verseront leur paie & leur travail. Telle est la mise du Souverain. Faut-il s'étonner alors si les sujets la lui rendent avec facilité ? Depuis long-temps les étrangers s'étonnent de voir la France toujours inépuisable, tandis qu'ils l'ont vue si souvent épuisée. Ils nous disent arbitrairement gouvernés en

Civ

tous les sens ; & il faut avouer que d'une part la légereté de nos propos , de l'autre certains scandales de détail , nous donnent assez l'air de quelque chose d'approchant. Il est pourtant vrai que du sein de la tyrannie il ne sortit jamais de résurrection : ils le sçavent , & c'est le principe de leur étonnement en nous voyant toujours renaître ; mais en voici la raison toute simple : c'est que malgré nos écarts de conduite journalière , nous sommes de tous les peuples de l'Europe celui qui s'éloigne le moins des principes de gouvernement ci-dessus établis. Il s'en faut bien cependant que nous n'y soyons , & que nous pensions même à y arriver ; à cet égard mettons la main sur la conscience.

Par les inductions ci-dessus & autres semblables , il est , je crois , démontré qu'une Province peut être imposée dix fois autant qu'elle l'étoit jadis , & être cependant moins foulée ; & que toute l'harmonie de la finance d'un Etat consiste dans

le pair de ce change fictif que j'ai établi ci-dessus , & en ce qu'une Province ne paie pas plus qu'elle ne reçoit.

C'est de ce principe , que naît celui que j'ai souvent dit , que si le Roi me chargeoit du soin de ses finances (ce dont Dieu le préserve ainsi que moi , car j'ai toute ma vie eu bien de la peine à gouverner les miennes) je ne sçauois d'autre moyen pour l'enrichir , que de diminuer sa recette & augmenter sa dépense. On croira sans doute que la langue ou la tête m'ont tourné , je ne répons pas du dernier point ; mais c'est précisément ce que j'ai voulu dire. Je diminuerois la recette aux lieux où la perception se feroit difficilement , & j'y augmenterois la dépense de l'Etat , sauf à retrouver mon compte par une diminution de dépense aux lieux où l'argent regorge de lui-même. J'expliquerai ailleurs cette idée plus au long.

Ce secret est bien simple (ainsi l'ont été les plus belles & les plus

Cv

Augmenter la dépense , diminuer la recette , moyens de rétablir les finances.

58 *Traité de la Population.*

utiles de nos inventions) mais il n'embrasse pas moins tout le système de la circulation d'un Etat. Quand il faut la force & des contraintes pour faire acquitter la dette du peuple , signe certain que cette dette est trop forte , & que le change est au désavantage du peuple : d'où s'ensuit que de contrainte en contrainte , on en viendra jusqu'à le ruiner tout-à-fait. On oppose à cela que le peuple ne paie jamais volontiers , que craignant d'être plus chargé , s'il est exact , il se fait tirer l'oreille , & que les contraintes & garnisons sont plutôt de forme que de nécessité.

Je me rappelle à ce sujet un détail de cette espèce , que j'eus jadis occasion de connoître. Un de mes petits amis , (& je vous avertis que ce sont les bons) faute d'autre débouché , désiroit avoir un poste de Receveur des tailles ; il étoit en passe de l'obtenir. Le voilà donc à la quête d'un petit Perou à vendre. La recette d'Aurillac & celle de la Rochelle vaquoient alors.

Le poste d'Aurillac étoit tenu pour fort bon , celui de la Rochelle très-médiocre. Mon ami , très-honnête & peu ambitieux sur-tout du bien d'autrui , ne fit pas beaucoup d'attention à la finance ; mais regardant en bon Parisien les Provinces comme le Congo , il vint me consulter pour sçavoir dans lequel de ces deux cantons on mangeoit sa soupe avec une cuillier. Vous vous informez là , lui dis-je , de quel côté vient le vent , tandis que vous négligez un point très-essentiel ; mais je vous dirai , moi qui suis homme d'Etat & profondément initié dans les secrets de la finance , que la recette d'Aurillac doit être fort au-dessus de l'autre : il se mit à rite & m'avoua que j'avois deviné. Or sçavez-vous , repris-je , pourquoi je suis forcier , c'est que je connois le pays , le génie des peuples & leurs ressources , & qu'il en est peu dans vos bureaux , ainsi que dans bien d'autres , qui ayent commencé leur cours d'arithmétique par cette première règle. Dans

la haute-Auvergne , pays du ressort d'Aurillac , il y a de l'industrie , du labour , de l'économie , & sans cela rien que misère & pauvreté. Cela compose un peuple mi-parti d'insolvables & de riches honteux , car l'aisance & l'envie d'avoir vont rarement chez le paysan sans une politique très-fine en son genre. Celle de ces bonnes gens est de faire les pauvres , crainte de surcharge. De tout cela il résulte que la taille une fois assise , tout le monde gémit & se plaint , & personne ne paie. Le terme expiré , à l'heure & à la minute la contrainte marche , & les collecteurs , quoiqu'aisés & qu'au fonds cette garnison soit fort chere se gardent bien de la renvoyer en payant , attendu que ces sortes de frais sont d'habitude & qu'ils y comptent , au lieu qu'ils craignent , s'ils devenoient plus exacts , d'être plus chargés l'année d'ensuite , & voici pourquoi : le Receveur qui connoît bien sur quoi porte l'assrète de ses tailles , & que ses collecteurs sont sol-

vables , envoie contrainte pour la forme en ce qui concerne le Roi , & pour le fond relativement à lui. Son homme ne fait que se montrer , & sert en même temps de garnison pour quatre villages. Ne coûta-t-il que deux livres par jour au-lieu de quatre , comme cela se doit en conscience , c'est toujours huit livres par jour qu'il gagne , & c'est le premier argent qui paie cela. Ce fainéant lui ne coûte au Receveur que vingt sols par jour tout au plus , attendu qu'il a son franc repaître dans les lieux de son département : *ergo...* je ne vous dis-là que *l'a. b. c.* de la profession , car il est bien d'autres rubriques que vous m'apprendrez. Or si certaines Paroisses s'avisent d'être exactes , & de payer sans attendre la contrainte , le Receveur qui se voit ôter le plus clair de son bien , se met de mauvaise humeur , & au département prochain , entre lui , messieurs les Elus , le Subdélégué & autres barbiers de la sorte , on s'arrange de façon que cette

64 *Traité de la Population.*

exacte Paroisse porte double faix pour lui apprendre à vivre. De tout cela il résulte que le Receveur des tailles d'Aurillac a un profit sûr, & jamais de perte à craindre. Les gens du pays d'Aunis au contraire sont assez volontiers brigands & débauchés, comme habitans des bords de la mer. Ce pays abonde en denrées d'exportation, à sçavoir en vins, eau-de-vie, & en bled; mais de ces deux sortes de denrées, l'une est arrêtée par son abondance, attendu que toutes les terres à portée des débouchés de la partie de la côte qu'on appelle Golfe de Gascogne & Pertuis d'Antioche, sont plantées en vignes jusqu'à quinze & vingt lieues en avant dans les terres, qu'il y a plus de cette denrée que le Nord n'en demande annuellement, & qu'elle est en conséquence obligée d'attendre que des années de stérilité lui donnent un prix. L'autre denrée est gênée par des ordonnances, & une manutention aussi irrégulière dans ses

principes que nuisible dans les conséquences. De toutes ces choses combinées il arrive que les habitans du pays d'Aunis ne sont jamais riches & ne peuvent devenir économes, étant sans cesse dans l'alternative du tout ou rien. En conséquence le Receveur des tailles est par une nécessité mécanique obligé de veiller au recouvrement le plus prompt qui lui est possible. Dans les temps d'engorgement, il perdrait les contraintes s'il les poussoit aussi loin que celui dont nous parlions ci-dessus, & si même il ne consentoit à attendre, il risqueroit le fond. Quand les débouchés s'ouvrent ensuite, on lui paie les arrérages, & par conséquent ce n'est pas le temps de faire des frais; voilà ce qui fait l'imparité réelle de ces deux postes. Mon homme qui comptoit qu'une place de Receveur des tailles ne demandoit d'autre sçavoir-faire que de l'exactitude à recevoir & remettre les deniers, devint sombre, fut s'informer, & bien & dûment,

64 *Traité de la Population.*

instruit il s'enfuit & court encore :

Cette narration un peu longue, si elle n'apprenoit quelque chose au lecteur en passant, paroît aller contre le principe que j'ai établi, que quand il faut forcer le peuple au paiement de sa dette, c'est un signe certain que cette dette est trop forte : en effet, je mets ici sur la scène des Auvergnacs, qui par astuce seulement se font tirer l'oreille, & obligent à user de contrainte ; mais prenez garde que c'est un pur défaut d'administration intérieure qui les force à cette dissimulation ruineuse pour eux.

L'on convient généralement qu'un ordre vague de perception, qui tient toujours en l'air un objet de surcharge pour celui qui met à découvert son bien & son industrie, est de tous le plus fautif, le plus ruineux & le plus semblable à la façon dont les Housards levent des contributions dans les malheureux pays qui sont en proie à leurs brigandages : tout le monde pense cela. On a même fait des tentatives

pour établir la taille réelle où elle ne l'est pas, & si le succès n'a pas suivi ces tentatives, c'est qu'on n'a pas pris cette opération à la base. Ainsi l'astuce que je suppose ici à des montagnards qui n'ont de grossier que l'habit, est une des branches de cette force employée à la levée des deniers. Mais considérez mon histoire d'un autre sens, & en tirez une conséquence réelle, à sçavoir que les meilleurs pays en apparence & ceux que la nature a le plus favorisés, soit par les avantages du sol, soit aussi par ceux de la situation, sont les plus misérables en effet, si la circulation n'y est pas constamment & régulièrement établie. C'est sans contredit ce qu'on voit dans le fait, qui est le meilleur des argumens sur les questions où l'on disputé du droit. Dans tous les beaux pays en France, les habitans de la campagne, le payfan est infiniment plus misérable que dans les mauvais.

On peut donc, sans s'arrêter aux

exceptions de détail , poser ce principe politique comme sûr & certain, que quand on est obligé d'employer la contrainte pour faire payer la dette du peuple , c'est un signe que cette dette est trop forte selon les proportions ci-dessus. En général tout homme à son aise aime à s'acquitter , & puisque le fisc paie avec facilité quand il y a des fonds , lui cependant qui ne peut être contraint à l'exactitude , à plus forte raison le peuple cherchera-t-il à se libérer des frais de la contrainte.

C'est , me dira-t-on , précisément ce qui fait la différence : la contribution du Souverain est volontaire , & l'autre est forcée ; en conséquence à forces égales la dernière doit toujours beaucoup plus traîner que la première. On pourroit ainsi m'arrêter sur tous les détails de mes raisonnemens & m'obliger de la sorte à faire des volumes , tandis que je ne m'étends déjà que trop. Je ne nie pas qu'un des plus puissants moyens d'accélérer la cir-

culacion des deux dettes dont il est ici question , ne fût de traiter les peuples comme des hommes & non comme des automates , de leur faire sentir que leur subvention qui opere le bien général de la société, est un tribut à la nécessité, & non au pouvoir arbitraire. Nous voyons tous les jours des nations qui ne peuvent en aucun sens nous être comparées , nous tenir tête par des efforts prodigieux, uniquement par ce secret-là. Mais ceci est hors de mon sujet quant à présent. J'embrasse assez & trop du Physique , sans m'étendre encore sur le moral.

Tout le secret donc de la vivification intérieure est que le Prince porte sa dépense aux lieux où sa recette languit, ou que si de plus pressants arrangemens l'empêchent de suivre cette méthode , il diminue du moins cette recette en proportion du reversement qu'il y peut faire. Car je ne connois bourse d'où l'on puisse toujours tirer sans y remettre.

68 *Traité de la Population.*

L'Auteur des *Réflexions Politiques sur les Finances & le Commerce*, Livre presqu'entièrement destiné à combattre un paradoxe de l'Essai politique sur le Commerce, touchant les avantages que ce dernier suppose au haussement des monnoies, fait un raisonnement qui m'a paru terriblement arithmétique. Cet Ouvrage que je crois fort beau, m'a tellement suffoqué de millions & de milliards qu'ils me papillotoient devant les yeux, & que mon intellect sembloit être à la table du Roi Midas le jour qu'il eut la faculté de changer tout en or. Il entreprend dans un Chapitre long & raisonné de calculer comment Louis XV. est beaucoup plus pauvre que ses prédécesseurs. Cela se rapporte assez à un certain axiome d'un ancien qui disoit, qu'il n'y avoit rien de si fou qui n'eût été soutenu par quelque Philosophe. Quoi qu'il en soit, celui-ci ne s'en tire pas mal; mais dans un état de détractions à faire sur les revenus de Louis XV. il

commence par cet article - ci.
» 1°. L'Auteur du détail de la
» France dit que François I. avoit
» un cinquième moins d'Etats que
» Louis XIV. ainsi il faut d'abord
» déduire pour ce cinquième
» 400000000.

Voilà ce qui s'appelle une politique bien dépendante de la science des nombres. Ne diroit-on pas que la terre est un champ semé de livres, sols & deniers, & qu'en étendant son empire, on s'approprie aussi la récolte. En ce cas, le Roi de France ne seroit qu'un petit Prince devant le Mogol, le Czar, & le Tartare. Il est cependant de fait que les annales entières de l'humanité ne nous montrent aucune puissance approchante de celle de Louis XIV. dans son temps de splendeur, pas même les Romains. Qu'est la Hollande sur la carte? Je dis plus, qu'est la France sur la mappemonde?

Si toute la terre étoit cultivée & vivifiée selon mon système, ce

qui fait une idée digne de Sir Political, encore ne seroit-il pas vrai qu'un Souverain qui accroît ses Etats d'un cinquième, devînt plus puissant en la même proportion : c'est souvent tout le contraire, non-seulement à cause du peu de convenance de certaines possessions, car chacun sçait, par exemple, que l'isle de Corse nous vaudroit mieux que les isles de Rhodes, de Crète & de Chypre ensemble; mais encore en ce que les membres trop éloignés ou obstrués, & où le cœur ne sçauroit repousser le sang & le chile nécessaires à la nutrition & répercussion, ne sont propres qu'à épuiser la masse & faire tomber en langueur le reste du corps.

Prenons une forme de calcul moins fautive, quoique moins arithmétique. Un Prince est puissant en proportion du nombre d'hommes auxquels il commande, & de ce que valent & sçavent faire ces hommes. Pour démontrer cet

article , reprenons quelques - unes des inductions ci-dessus.

Il est prouvé par les faits , & par ce que nous venons de dire, qu'un Prince ne peut rien tirer de son peuple qu'il ne soit obligé de le lui rendre de la main à la main. Le Roi , selon le Livre d'or dont je parlois tout-à-l'heure , a deux cents millions de revenu. S'il vouloit , comme tout homme rangé , avoir une année de son revenu devant lui , il causeroit un étrangement singulier à la circulation , ou si ce n'est à la première année , elle seroit du moins totale quand il en auroit amassé trois , ce qui pourtant est bien permis.

Quand Tibere eut cette fantaisie , il fut obligé de remettre de l'argent en circulation en prêtant sur l'hipothèque des terres. Or un Prince qui prête sur gage , selon le rite du Patriarche Joseph qui fit faire ce commerce-là au Roi Pharaon , seroit mieux de donner , quitte à reprendre lors du besoin.

Ainsi donc le Souverain ne peut recevoir qu'il ne reverse, & par conséquent toute la puissance qui git en millions de revenus, n'est autre chose que recevoir & donner, & le Prince à cet égard n'a aucun avantage sur le garde de son trésor; car nous venons de démontrer que s'il prend où il lui plaît & donne de même, il ruine tout. Or le pouvoir de mettre le feu à sa maison ne fut jamais regardé comme un degré de puissance. Mais en supposant que cet or fût tout à lui & qu'il pût en faire ce qu'il lui plairoit, si faudroit-il qu'il achetât des hommes pour sa gloire ou pour son plaisir. Or les hommes achetés valent la moitié moins pour la gloire, & les femmes même pour le plaisir. Le mot célèbre de Cirus, *Mes sujets me gardent mes richesses*, n'est donc pas si romanesque que le pourroit croire un Conseil des finances; & il est vrai de dire qu'un Roi bien obéi & aimé d'un peuple nombreux & adonné à l'agriculture, dans un pays où la circulation

Le mot célèbre de Cirus aussi juste que noble.

circulation est bien établie, où l'aisance est dans la sécurité plutôt que dans la consommation, où l'économie est d'habitude, de prévoyance & jamais de nécessité absolue, où la police est exacte & sévère, & où la confiance est bien établie entre le peuple & son Souverain; le Roi, dis-je, d'un tel Etat peut se passer d'amasser des trésors, & regarder comme ses revenus tous ceux de ses sujets. Pourquoi cela? C'est qu'en général les besoins de l'Etat ne sont autre chose que la nécessité d'un plus grand reversement d'un tel ou tel autre côté, ce qui ne fait au fond qu'une accélération de circulation dans ces parties-là, & un ralentissement dans d'autres parties. Or cette nécessité ne sauroit jamais rompre entièrement l'équilibre, si l'on observe les règles & la balance établie ci-dessus.

Mais, dira-t-on, le Prince a des dépenses à faire au dehors en temps de paix, & plus encore en

II. Partie.

D

temps de guerre ; & cette partie qui ne sçauroit être reversée sur son peuple , exige une plus forte balance de son côté.

Pourquoi cela ? N'a-t-il pas aussi des revenus qu'il tire de l'étranger ? S'agit-il ici d'ailleurs de la fortune d'un particulier , qu'on peut assujettir à tous calculs de détail ? Le Prince a des Ambassadeurs au dehors , mais les étrangers en ont chez lui. Il paie des subsides , mais c'est à des puissances pauvres & qui rapportent bientôt cet argent , & celui qu'elles peuvent avoir d'ailleurs , pour emporter de chez nous le fond de leur luxe & de leur consommation.

En temps de guerre , c'est autre chose. Il est certain que si nous avions chez nous des haras en bon état , nous ne serions pas obligés de faire passer tant d'argent à l'étranger pour remonter la cavalerie , atteler l'artillerie & les vivres. Quant aux magasins , je ne prêche ici autre chose que de mettre nos terres en

état d'y fournir, & de rendre nos communications propres à faire accourir du centre du Royaume à ses extrémités toutes ces fournitures avec plus de facilité que nous n'aurions celles de l'étranger. Pour ce qui est des expéditions éloignées, elles n'entrent point dans mon plan : personne n'ignore qu'elles sont ruineuses, & plus pour les François que pour tous autres. Ce sont les temps de délire du corps politique; il n'en est point qui n'ait ses maladies. Je sçais que la perfection des choses d'ici-bas, autrement dit, la République de Platon, est une belle & folle idée; ainsi donc il faut des inconvéniens. Il est des maladies indispensables; mais c'est beaucoup que d'en connoître la marche & d'en prévoir les effets, afin de sçavoir du moins le remède aux maux qu'on n'a pû prévenir.

La France organisée & vivifiée selon mes principes n'aura guère d'ennemis à craindre : nous sommes


76 *Traité de la Population,*
aujourd'hui guéris de la manie de nous en chercher. Quant à ceux que l'envie de notre prospérité & la cupidité d'envahir le commerce de l'univers pourroit exciter contre nous, peuple fort de génie, de travail, de ressources, & plus encore de cette vigueur d'ame qui tourne tout en passion, nous ne pouvons rien contre lui à cause de ses barrières : que pourra-t-il contre nous, quand notre sagesse voudra nous en servir ? Emules autrefois de notre gloire militaire, les Anglois possédoient alors nos Provinces les plus belliqueuses, & sans faire tort à leur valeur toujours reconnue, on peut dire qu'ils gagnèrent des batailles par nos Gascons. Généreux d'ailleurs, ils ne nous haïroient pas si nous étions méprisables, comme ils veulent quelquefois se le persuader. Le coup d'œil de nos campagnes, l'air misérable & desséché de la plupart de leurs habitans les irrite & leur persuade notre avilissement ; mais

n'eussent-ils de désavantage, vis-à-vis de nous, que celui de regarder la Royauté comme ennemie ou suspecte, tandis que nous lui sommes unis & d'esprit & de cœur, c'est un vice intérieur qui tôt ou tard les forcera à l'action corrosive sur eux-mêmes. Mais loin de me complaire dans des idées de leur décadence, ce qui seroit voir de loin, mon système est de regarder l'humanité entière comme une même famille divisée en plusieurs branches. La branche aînée en Europe doit être la France. Assez & trop long-temps elle a fait voir à toutes les autres que réunies contre elle, elles ne pouvoient l'accabler qu'en s'accablant elles-mêmes. Il est temps aujourd'hui de leur apprendre qu'elle ne veut valoir que son prix, être l'arbitre du monde pour en faire le bonheur comme celui de son peuple, éteindre tout privilège exclusif, & n'en laisser qu'à la nature & au travail. C'est - là la seule Monarchie uni-

verselle qui ne soit point un rêve.

Mais je suis moi-même émerveillé du ronflant de ma peroration. C'est faire un beau saut, de la charruë à la Monarchie universelle; Cincinnatus n'étoit rien auprès.

Ce n'est pas la dernière fois qu'on s'apercevra que je laboure un champ fort uni, & qui souffre tout; mais ne vous y trompez pas, tout est ici-bas lié par des chaînons nécessaires, & un bon *Traité de l'Agriculture* en grand pourroit porter le titre de la thèse de Pic de la Mirandole, *De omni Scibili*, à plus forte raison un *Traité de la Population*. J'en reviens pourtant à mon principe fondamental: *Aimez, encouragez l'agriculture*; il n'y a rien de grand & d'utile où vous ne puissiez atteindre par cette attention.



CHAPITRE III.

Justice & Police.

Nous avons dit que les liens d'un Empire étoient la force & la justice. J'ai ébauché ci-dessus comment le Prince peut tirer de son peuple ce qui constitue la force, sans l'épuiser & par conséquent se ruiner lui-même. La justice ne peut être assujettie de la sorte à des mouvemens physiques. Il est de fait néanmoins qu'elle doit être mise en circulation & soumise aux mêmes règles, pour que l'organisation d'un Etat soit parfaite, c'est-à-dire, pour opérer la vraie prospérité. Il faut avouer encore qu'à cet égard nous laissons bien loin derrière nous toutes les autres nations de l'Europe ; mais il est en cela, comme en toute autre chose, moins question de se flatter, que

D iv

80 *Traité de la Population.*
de connoître le mieux & d'y ten-
dre.

La Justice n'est autre chose que la conservation des droits respectifs de chaque individu. En conséquence, qui dit la Justice, dit tout; & toutes autres parties du régime politique ne sont que des subdivisions de celle-là. Quand on a dit que les Loix devroient être immuables, on a bien dit sans doute; car l'inconstance est l'opposé diamétral de la stabilité. Les loix de la création, conservation & régénération sont toujours les mêmes: c'est pour nous le grand modèle. Les Souverains, images ici-bas de la Divinité, ne sçauroient trop l'imiter dans cette respectable uniformité. Mais de même que selon les loix mêmes de la nature, la masse physique s'altère en certaines parties, tandis qu'elle profite dans d'autres, le corps politique éprouve de semblables variations; & l'attention du Régisseur général doit être de le suivre.

Dans les changemens de détail pour remédier au mal inévitable , pour ramener le bien possible.

Je m'explique par un exemple. La cupidité fut & toujours sera le principe de tous les désordres de la société. Dans les temps grossiers elle opéroit les usurpations, les violences : dans les siècles éclairés elle agit par la subtilité, l'intrigue , la séduction. Le principe est le même , & la loi générale contre la cupidité doit être la même aussi ; mais les soins de l'attention , les moyens réprimants peuvent-ils être de la même espèce ? Non sans doute.

L'abondance de l'or & des métaux a fait dans la société les mêmes changemens dans cette partie , que dans celle que nous traitons dans le Chapitre précédent. Ils sont immenses au coup d'œil dans la première , puisqu'au-lieu de la subvention personnelle , ou en denrées périssables & d'un transport presque impossible , l'or en présente un d'un petit volume , propre à tous

D v

82 *Traité de la Population.*

usages, & sur-tout presque aussi facile à tirer de loin que de près. Nous avons cependant démontré que ce n'étoit qu'une facilité donnée aux premiers moyens, & non un moyen de plus, & que si le taux & la circulation de cette espece de subvention n'étoit gouvernée par les mêmes règles qui avoient établi la première & sur les mêmes principes, elle ne pouvoit durer sans entraîner la ruine d'un Etat. Je démontrerai la même chose sur la Justice. Je donnerai même à cet égard quelques-unes de mes idées sur le mieux, puisque j'ai pris cette liberté sur les autres parties. C'est aux hommes versés dans ces matières, & à qui la Providence a départi le génie de connoître & le pouvoir d'agir, d'ajouter aux conséquences & d'entirer les effets. *Erudimini, qui judicatis terram.*

Justice &
Police sujet-
tes aux mê-
mes loix de
circulation.

Ramenons le Royaume dont nous parlions ci-dessus, dans l'état où il se trouvoit avant que l'or & l'argent y eussent établi la facilité

des communications. Les loix civiles y devoient être infiniment plus simples , puisqu'on n'y connoissoit alors qu'une seule sorte de bien , à sçavoir la terre & ses fruits.

Cette idée seule est capable de fixer bien des idées vagues qu'on reçoit , & qu'on répète sans examen. On se plaint tous les jours de la multiplication de Loix , d'explications , de cas , de forme , & autres embarras dont le régime civil se charge continuellement ; c'est une suite naturelle de l'extension dans l'espece & la quotité de nos biens. Sans les rapports intérieurs , les Juges-Consuls , la bourse &c. nous seroient inutiles. Otez le commerce extérieur , il ne faudra plus ni Amirauté , ni Douannes. Les Avocats , les Notaires , les Procureurs sont au double de ce qu'ils étoient ; ainsi sont les affaires , & qui n'a rien , n'a plus d'affaires. Plus un bâtiment se charge , plus il lui fait d'étais : plus une Ville se peuple , plus les réglemens de police doi-

§4 *Traité de la Population.*

vent se multiplier. C'est un mal pour chaque individu , cela peut être ; mais c'est une nécessité pour le général. Nous aurions trop d'avantage sur nos prédécesseurs , si en découvrant de nouvelles sources de biens & de commodités, nous n'avions pas acquis aussi plus de soins & d'embarras. Un Souverain qui voudroit d'une part abrégér le Code de ses sujets , & de l'autre étendre leur industrie, chercheroit la pierre philosophale. Revenons.

Les Loix civiles seroient donc très-simples dans l'Etat privé de métaux. La distribution de la Justice seroit , comme parmi nous, un droit de la Souveraineté, mais à l'administration duquel le Prince seroit obligé de préposer des commettans, se réservant uniquement les cas majeurs & privilégiés, & donnant d'ailleurs à ses Préposés une autorité sans bornes pour tous autres cas. Ces Préposés principaux seroient encore obligés d'en commettre d'autres dans les différents cantons de leurs départemens, en

observant la même hiérarchie ; & passant ainsi de subdivisions en subdivisions, toute l'organisation de la Justice & Police d'un Etat , semblable aux rayons du soleil , partirait du centre toujours agissant , & se répandrait jusqu'à la circonférence pour tout éclairer & vivifier.

Mais attendu que , comme je l'ai dit , les débats naissent des affaires , & les affaires de l'industrie & du mouvement , il y auroit nécessairement plus de tout cela autour du Souverain d'abord , & ensuite dans les lieux où ses principaux agens seroient leur résidence , attendu qu'il y auroit plus de moyens de fortune , plus d'activité , plus d'appas enfin pour la cupidité. C'est ainsi que les biens & les maux se compensent toujours d'eux-mêmes dans les choses d'ici-bas. Il se trouveroit donc tout naturellement que cette partie de la mise du Souverain , qui consiste en la distribution de la Justice , seroit distribuée dans les mêmes propor-

86 *Traité de la Population.*

tions que la première qui consiste en force & protection ; c'est-à-dire qu'aux lieux d'où le Souverain tireroit le plus de profit, il seroit aussi forcé de fournir une portion de Justice, s'il est permis de parler ainsi, plus attentive & plus détaillée, & qu'à ceux, dont il tireroit moins, il faudroit aussi moins de cette sorte de secours.

Telle étoit & devoit être naturellement l'assiete de la distribution de la Justice dans un Etat sans métaux. Nous avons dit que les métaux étoient agent utile, mais non substance dans le corps politique. Telle donc doit-elle être aujourd'hui, & le Gouvernement sage doit avoir autant d'attention pour conduire cette partie de la circulation d'après ces principes invariables, qu'il en a pour diriger en conséquence l'autre partie dont nous traitons dans le Chapitre précédent, c'est-à-dire la finance.

En conséquence comme selon la constitution des choses ; tout le suc alimentaire reflue naturellement &

nécessairement vers le cœur, & que l'emploi de celui-ci doit être de le repousser avec vigueur jusqu'aux extrémités, telle doit être aussi la marche du suc moral, & de la Justice comme de la finance : sinon une des portions de la mise du Souverain manquera aux lieux d'où il doit tirer sa prise ; bientôt cette portion entraînera l'autre, & la paralysie en sera toute aussi prompte & aussi dangereuse.

Examinons maintenant si nous ne sommes pas déjà dans la voie de cette sorte d'inconvéniens, & supposé que cela soit, le remède est tout trouvé par le même ordre de soins que j'ai tracés tout-à-l'heure relativement à l'autre partie.

Il faut sans doute moins de sang pour la nutrition des extrémités du corps, que pour celle des parties voisines des principes de la vie ; aussi la nature y a-t-elle pourvu, & les vaisseaux se subdivisent & ramifient pour se porter dans toutes les parties selon leurs différents besoins ; c'est l'état de santé. Mais

§§ *Traité de la Population.*

ce qu'il leur en faut n'est pas moins indispensablement nécessaire, proportion gardée. La privation du suc entraîne dans ces parties l'engourdissement & la mort, & quoique cette sorte d'atteinte ne cause pas à la masse une révolution aussi subite que le feroit une obstruction dans les parties nobles, toutefois le dépérissement en est d'autant plus fâcheux que les moyens de rétablissement s'y portent avec moins de vigueur. Il en est ainsi du défaut de circulation dans les parties éloignées du corps politique; mais nous ne parlons ici que de la partie de la circulation qui s'appelle Justice.

Le Souverain, & ce qu'on appelle le Gouvernement sont en cela, comme en toute autre chose, le principe de la vie; les Tribunaux supérieurs sont les parties nobles; les Tribunaux du second ordre les artères, & ainsi du reste. Nous sommes d'abord convenus que nous tendons vers la dépopulation; nous en avons déduit les

causes de détail , & désigné en quelque sorte les moyens d'y remédier. Examinant ensuite la chose en grand , nous avons touché les grosses cordes de l'harmonie politique , & sur-tout celle qui est le Dieu de nos jours , *la finance*. Nous en sommes à la Justice & Police : nous venons d'en ramener tout l'art & l'ensemble à ces principes simples qui seuls en tout art sont la route du vrai. Entrons dans les détails à cet égard. Je me permets tout , certain que je n'ai envie de choquer personne , mais au contraire d'être de quelque utilité à mes freres en général & en particulier.

Il est aisé de remarquer chez nous la même strangurie dans la partie dont il s'agit , que dans toutes les autres. Les Villes & sur-tout la Capitale sont chargées de plaideurs , chicaneurs , &c. En même temps que les Parlemens se plaignent que toutes les affaires principales leur sont enlevées , ils se trouvent néanmoins surchargés de

90 *Traité de la Population.*

travail , malgré l'énorme multi-
cité de leurs Officiers, dont les nou-
velles créations furent une ressource
dans les besoins de l'Etat & non
un effet de la nécessité. Dans le
même temps, la plûpart des Séné-
chaussées, Présidiaux & autres Ju-
risdictions subalternes des Provinces
& de la campagne tombent & ne
sont plus servies, les Charges s'y
voient doubles & triples sur la
même tête, & j'en connois où un
seul Officier est Chef, Membres,
& Gens du Roi; de façon que, si
l'on vouloit représenter à ce Tri-
bunal, ce ne pourroit être que la
scène de Maître Jaques dans l'A-
vare. Tout le monde sçait cela
comme moi. En un mot, tout
plaide dans les Villes, & ce moyen
de force y ramene encore une in-
finité d'habitans. Or dans une foule,
le plus foible est toujours le plus
froissé. La Justice cependant n'est
autre chose que l'appui du foible.
Cette méthode donc va directement
contre l'objet de la chose.

Revenons toujours à ce que c'est

que la circulation. Nous avons dit que le Gouvernement devoit repousser sans cesse l'argent aux extrémités de l'Etat, parce qu'il est de l'essence de sa constitution de l'en attirer, ainsi que le cœur repompe & repousse le sang; il doit en être de même de la Justice. Le Gouvernement l'exige sans cesse des sujets en obéissance, amour & subvention, il faut la lui rendre en Jugement & Police.

Mais si le cœur disoit: *Pour être sûr que le chyle, le suc nerveux, celui de la moelle & des os se fassent mieux, je veux que toute la composition s'en passe ici*, il intercepteroit les fonctions de toutes les glandes, & étoufferoit lui-même par l'embarras de tant de suc qu'il ne sçauroit renvoyer que corrompus à leur destination; ainsi font tant & tant d'Arrêts du Conseil, du moins à ce qu'on prétend, & dût-on en donner un pour casser mon Livre, pourvu qu'on le renvoie à des premiers Juges, je m'en consolerais. Si le cœur di-

Evocations,
& attribu-
tions, obstruc-
tions.

92 *Traité de la Population.*

soit encore : *La poitriue me couvre , il n'est pas juste que ses suc's se tirent de si loin , & je m'en charge. La plante des pieds se plaint de ce qu'elle est mal nourrie dans son canton , je m'en charge aussi. Ce cœur mal avisé auroit inventé les droits de Committimus , & les évocations.*

Si un homme en charge se trouve mieux à la Capitale , qu'il y demeure , & abandonne ses procès au loin à des agens. Si des Moines prétendent que les Juges du canton les rontent de près , c'est qu'ils ont cessé de l'être de par leur fondateur : qu'ils se souviennent du mot de S. Ambroise : *Le premier intérêt de l'Eglise est la charité , & ils trouveront de bons juges par-tout. Je sçais que tout cela est fort aisé sur le papier ; & qu'on me dira que ce n'est que par de bonnes & fortes raisons qu'on a fait ces changemens dans l'ordre civil. Je réponds que les inconvéniens de détail ne doivent point nous tirer des principes généraux , que ce sont les*

Exceptions qui ont ouvert la porte à tous les abus, & que sans répéter ici ceux que je viens d'établir, il est de fait qu'injustice *auprès* vaut mieux que justice *au loin* ; eh ! quelle justice, bon Dieu ! Je laisse aux Juges, aux Interprètes, aux Clients à dire ce qu'ils en pensent.

Le Prince ne doit que ce qu'il peut ; il doit à tous ses sujets la Justice la plus prompte & la plus commode. Les abus de détail appartiennent à la nature corrompue ; il ne tient pas au Souverain qu'Adam n'ait péché ; mais tous les maux de corruption, de faveur, d'ignorance, de hâte, d'impuissance qui naissent du déplacement ; tous ces maux, dis-je, sont des vices du Gouvernement. Il ne sçauroit donc trop réserver sa vigilance pour les objets principaux, & renvoyer les détails à leur source. C'est un des principaux secrets pour ranimer la population.

Il est, par exemple, des Tribunaux à qui par leur création on

attribua en dernier ressort les causes jusqu'à la concurrence de deux cents cinquante livres : on les a laissés en cet état, sans penser que deux cents cinquante livres d'alors représentoient mille livres d'aujourd'hui, & conséquemment on a laissé retrécir leur ressort des trois quarts.

L'accroissement d'ailleurs des affaires, par les raisons que j'ai déduites, eût dû engager à subdiviser de nouvelles attributions à tous les tribunaux subalternes plutôt que de leur en retrancher. Le Parlement de Paris rend la Justice à un grand tiers du Royaume ; le peut-il ? Il assure qu'oui, & je dis que non ; plus croyable en cela, parce que j'ai vû sur les lieux dans les cantons de son ressort les plus éloignés, combien le pauvre est à plaindre d'être menacé d'un déplacement de cent lieues pour aller plaider dans le pays du monde, où l'argent échappe le plus promptement & le plus nécessairement des mains d'un étranger.

Vous qui voyez un troupeau,

paître le chaume voisin, enlevez un mouton à ce berger ; ce pauvre homme va porter sa plainte au Juge du lieu ; si ce Juge inique ou ignorant adjuge le mouton au voleur, le pauvre perd un mouton. Mais en supposant qu'à trente lieues de là on lui rende justice, il a vendu six de ses moutons pour subvenir aux frais du voyage & de la poursuite, tandis que le reste a été mal soigné : si cette Justice en dernier ressort est à cent lieues, adieu tout le troupeau.

Pierre au village est un patriarche connu, Laurent est un fripon avéré : le Juge voisin sçait cela, & en tire des conséquences au moment où ces deux hommes paroissent devant lui. La Loi le voulut ainsi, & dans sa simplicité première ordonna qu'on eût égard à la réputation personnelle ; cette sorte de lumière s'évanouit dans l'éloignement : la distance fait pis encore ; elle tourne les différences personnelles à l'avantage du dernier. Les succès de l'honnêteté sont

96 *Traité de la Population.*

lents & solides, ceux de son contraire sont prompts & passagers ; mais ils durent au moins le temps d'une instance, & Laurent dévalise Pierre par les mains de la Justice. Du petit au grand, il est des *Pierre & des Laurent de Villes & de Provinces.*

Ressort trop étendu, vice en ce genre.

A Dieu ne plaise que je prétende inculper la vigilance du plus ancien & plus respectable Tribunal de l'Europe ; mais Paris seul donne plus d'affaires que trois Provinces ; & les Provinces vastes & éloignées de son ressort, telles que l'Auvergne, le Lyonnais, le Berri, le Poitou, la Champagne devraient avoir leurs Parlemens. J'ai connu plusieurs des Parlemens de Province : par-tout j'ai vû des aigles en affaires, des hommes d'une probité antique & recommandable, des principes élevés d'honneur & de justice, une connoissance profonde des Loix, des usages, & du droit public, des hommes enfin, des Magistrats, des Jurisconsultes, des Praticiens qui auroient brillé à
Paris.

Paris. Si d'une part l'émulation que donne un vaste théâtre, si l'habitude des grandes affaires, & les secours qu'on tire des talens d'autrui dans un pays où tout se rassemble, concourent à former de grands hommes dans la Capitale; de l'autre, ces avançages se trouvent compensés dans les Provinces par la paix d'un séjour plus tranquille, par l'éloignement de tous apparçeurs de la fortune, la facilité de l'étude & des réflexions, toutes choses refusées aux habitans de la Capitale. Et n'est-ce rien que de multiplier dans son pays les hommes de tête & d'étude, les hommes capables de servir l'Etat & les Particuliers? Qu'on prenne garde d'où sont sortis les gens de lettres, & de cabinet, les artistes célèbres, qui ont éclairé & illustré la nation; on verra en général que c'est des Provinces, où de semblables écoles animent & instruisent la jeunesse.

Mais, dira-t-on, en proportion de ce que les Tribunaux subalter-

I I. Partie.

E

98 *Traité de la Population.*

nes sont éloignés de la Jurisdiction supérieure, ils deviennent plus forts & sont mieux servis, & les habitans de leur ressort les regardent comme Juges souverains dans la crainte d'un déplacement qui feroit perdre également les deux parties. Cela peut être entre contendans égaux, ou à peu-près; mais si-tôt que l'un des deux est plus fort que l'autre, cette crainte de sa partie est un avantage pour lui. Or comme le dû de la Justice est d'égaliser tout le monde, il se trouve qu'elle fait en cela précisément le contraire de son devoir. En un mot, tout ce qui attire la Justice hors des lieux de son exercice, étrangle la circulation & dessèche la Population,

La Police est une autre sorte de justice momentanée, qui est encore moins transportable de sa nature, s'il est possible, que la Justice réglée, & qui cependant prend parmi nous la même route.

Supposé qu'on établit un jour dans les Provinces des Préposés à la Justice, Police & Finance (a)

teurs aussi nécessaires sur le théâtre politique que l'étoit la Rancune à la Comédie quand il représentoit à lui tout seul le Roi, le Ministre & l'Ambassadeur, & semblables aux *Missi Dominici* des Empereurs qui détruisirent tout ordre dans l'Empire Romain, & préparèrent sa chute rapide en mettant au désespoir les peuples des Provinces) ces gens-là seroient tout dans l'Etat, s'ils étoient ce que porteroient leur titre & leurs prétentions, & il ne faudroit que trente-deux hommes pour gouverner tout le Royaume, Mais fût-ce le royaume des taupes, ils y seroient bien embarrassés. Dans le fait, ce ne seroient que frelons dans la ruche qui vivoient sur la part d'autrui. Les Cours des Aides & autres de Finance ont un ressort naturel pour cette partie, & dans les cas principaux (l'on en trouve aisément de tels aujourd'hui en fait de Finance) les Compagnies ou troupes de Financiers s'adressent au Conseil pour délier le nœud Gordien. Les Parlemens & autres

Tribunaux de leur ressort ont la Justice & la haute-Police ; & quant aux cas particuliers & momentanés, les Provinces ont leurs Officiers Royaux & Municipaux, Prévôts, &c.

Ces Cryfologues feroient donc un hors d'œuvre à tout cela, & tout ce qu'ils pourroient intercepter de ces portions de circulation, ne fçauroit former qu'une loupe énorme & accablante s'ils étoient actifs & ambitieux, moindre mais toujours difforme s'ils étoient tranquilles & ce qu'on appelle bornés. Cependant ils se mêleroient de tout dans le fait, & cette Jurisdiction bot-tée empiéteroit chaque jour davantage sur tout autre ordre de Jurisdiction. Qu'arriveroit-il de-là ? Séduction, présens, désordre, murmures, plaintes telles que la Police en occasionna toujours ; mais avec la différence, qu'au-lieu que celles qui s'élevent contre les Juridictions réglées, sont rarement accueillies de la croyance publique ; la moindre voix qui parle contre un Offi-

ciër isolé & absolu , est sûre d'être accompagnée d'une infinité d'autres par acclamation & par écho.

D'ailleurs cette sorte de Jurisdiction , si l'on venoit jamais à l'appeller ainsi , se mêlant d'une part des plus petits détails , n'ayant de l'autre de supérieurs qu'à la Cour , intercepteroit nécessairement tout ordre de Juridictions , & ramèneroit presque toutes les affaires à la Capitale , ce qui seroit précisément la direction opposée à celle que nous avons dit qu'il falloit donner à la Justice. De-là la désertion des Provinces , d'où ceux qui seroient en état de vivre à Paris se retireroient pour toujours , & que ceux qui ne pourroient transférer leur domicile , quitteroient à temps du moins , & ce temps seroit quelquefois la moitié de la vie. Il est même peut-être à considérer que cette désertion priveroit les Provinces non-seulement de la dépense qu'y devroient faire ceux qui s'expatrieroient de la sorte , à proportion du temps de leur absence ,

mais encore à proportion de l'augmentation de dépenses que nécessiteroit l'habitation de la Capitale.

Je suppose : si l'on veut , qu'il soit nécessaire que la Cour commette la révision de la manutention de la Police & Justice dans les Provinces à des Inspecteurs passagers & amovibles , & en conséquence moins sujets à se partialiser dans le pays. J'avertis d'abord que ce dernier motif est une chimère. On remarqua en Angleterre que trois mois après l'expulsion du Roi Jacques , les entrées particulières du Palais du Roi Guillaume étoient dévolues aux mêmes gens qui assiégeoient ci-devant le Roi déthroné. Oh ! puisque cela se trouvoit chez ce peuple infiniment moins souple que nous , chez un Prince éclairé & si opposé de caractère & d'intérêts à son prédécesseur , on me passera de prévoir la même chose chez les Officiers que je suppose , qui dans le fait seroient les Rois des Provinces. De quelle race , tempérament & poil que soit la

Pagode, on verra toujours les mêmes gens amis féaux, & favoris de l'autorité.

Mais je veux encore un coup que cette autorité de révision soit nécessaire; en ce cas, les plus graves Magistrats, les Conseillers d'Etat les plus recommandables seroient-ils trop bons pour exercer un emploi d'une telle confiance & suprématie? Au-lieu de cela, je suppose qu'un jeune homme à peine sorti des bancs de l'école achèterait une charge de passe-par-tout, qu'il s'exercât quelques années dans une partie judiciaire, au bout desquelles il partît pour une Province, & le voilà devenu l'arbitre souverain des fortunes & des vies des citoyens. A peine sorti d'un noviciat si fatal aux peuples, il les laisse à un autre commençant, & court faire un second apprentissage dans quelqu'autre Province différente de la première en mœurs, loix, usages & industrie, apprentissage plus dangereux encore que le premier, en ce que le nouveau Préfet se croit

plus habile ; & quand à force de bévues il commence à être instruit, il retourne à la Capitale, & rentre dans l'ordre civil qu'il avoit quitté il y a vingt ans : *Hoc fonte derivata clades.* Il est très-certain qu'un Etat gouverné de la sorte déchoiroit de ses forces réelles, & que la principale cause de cette décadence seroit la trop grande autorité & confiance accordée à ces *intrus*. Il y auroit sur cette matière de quoi faire cent volumes, dont chaque page contiendrait des raisonnemens plus convainquans, & des faits plus démonstratifs les uns que les autres.

Supposé que cette autorité amphibie fût nécessaire, ne suffiroit-il pas qu'on laissât en ce cas à ceux qui en seroient revêtus la direction de ce qui concerne la finance ? Cette partie sera sans doute assez étendue & importante chez nos neveux pour en faire encore les premiers hommes de l'Etat, & en vérité je crois que c'est assez ; mais la Justice & la Police sont des res-

forts trop précieux & trop sacrés pour devoir en confier jamais la direction en chef à des mains profanées par la rouille des métaux. *Avilir* l'autorité est synonyme à *l'anéantir*. Les Rois pensent quelquefois pouvoir transformer les hommes par les honneurs ; ils le peuvent à un certain point , mais ce point est délicat , & qui l'excede ne tient rien. Le casque sur la tête du lion lui rend l'air plus noble & plus fier ; sur celle de l'âne , c'est une caricature risible & pitoyable.

Comme j'ai dit ailleurs que le chef d'œuvre de l'industrie humaine au physique étoit l'agriculture , je pourrois avancer ici que le *Droit* , proprement dit , l'est au moral. On ne m'a rien appris dans l'enfance , moins encore dans la jeuuesse , & je me suis appris peu de choses depuis. Il s'ensuit que tout m'étoit neuf , hors le métier unique auquel on m'avoit élevé , & pour lequel on n'a eu que faire de moi : en conséquence , j'ai été précisément le contraire du Sage d'Horace , qui

E v

106 *Traité de la Population.*

ne doit rien admirer ; car à mesure que j'ai voulu considérer les différents ressorts de la société, les sciences, les arts dont l'humanité s'est enrichie, tout m'a paru admirable & profond.

Rien cependant ne m'a plus étonné en ce genre que le Droit. Que de lumières naturelles ! Quelle droiture de sentiment & de réflexion démontre cette belle science dans ses Fondateurs, Instituteurs & Réformateurs ! Quelle vigilance de détail à enfanté la multiplicité de procédures dont les plaideurs impatientes murmurent, faute d'en connaître le principe & les conséquences ! Quel contre-poids ! Quel remède aux vices naturels d'un Gouvernement militaire en sa constitution, que l'introduction des Tribunaux toujours fixes & agissants, scrupuleux conservateurs des formes auxquelles le pouvoir éclairé a bien voulu s'astreindre prévoyant le règne du pouvoir aveugle ! Que de sagesse dans l'ensemble de cette structure, si c'est l'ouvrage de la

prudence ! Que de bonheur dans les divers incidens qui l'ont amenée à ce point-là , si c'est un effet du hazard !

J'ai ouï de glorieux descendans des anciens Preux se plaindre que notre nation seule entre les modernes avoit perdu le droit d'être jugée par ses Pairs. Je ne sçais s'il ne seroit pas plus difficile de prouver ce fait, que d'en disputer ; mais à voir la chose dans le point de vue où je la considère , la Magistrature est un état à part en France, & je ne vois pas en quoi l'on peut trouver la disparité. Quand Dieu daigna se désigner un culte , il voulut ainsi que ses Ministres fissent un état distinct & séparé de la société. Je sçais que cela a ses inconvéniens , & où n'y en a-t-il pas ? Je pourrois même les détailler. Faudroit-il à cet égard parler pour les petits ? je dirois que l'homme le plus charitable peut sentir intérieurement combien il lui est aisé de se surprendre à faire moins de cas d'un pauvre né obscur , que

Jugement
par les Pairs,
régime im-
possible.

108 *Traité de la Population:*

d'un homme né quelque chose. La Loi elle-même a senti qu'on ne pouvoit empêcher cette différence, & a voulu qu'on y eût égard; Le pauvre est décrété de prise de corps sur les mêmes semi-preuves qui ne portent que le décret d'ajournement contre un homme de condition.

La Loi est sage en cela, parce que l'homme domicilié a plus de choses qui sont caution à la Justice de l'exercice de ses fonctions; l'homme de condition est censé avoir l'honneur en sus.

Mais l'accusé quelconque est citoyen, il est au moins homme; la Justice une fois assurée de sa personne, cette personne lui est aussi chère que toute autre. Cette personne intéresse plus à quelques égards tous ceux à qui elle est analogue, & par conséquent un plus grand nombre d'hommes. Il faut que la Justice convainque non-seulement du crime, mais même de l'équité de ses procédures. Le pauvre peuple croiroit-il jamais qu'un

Magistrat de profession aura autant d'attention à quelqu'un de sa classe, qu'à un homme de la classe du Magistrat, lui qui eroit voir chaque jour le contraire ?

D'autre part, de quel œil les Grands verront-ils la sellette au Pied d'un Tribunal occupé par leurs inférieurs ? Dans une Cour célèbre un Juge y voyant un Gentilhomme, & sçachant que l'accusé alloit avoir des lettres de grace, dit à ses Confrères, *Messieurs, allons en avant, & faisons sentir à la Noblesse notre autorité.* Ainsi donc, tous les Etats auroient des raisons valables pour recuser au criminel les Magistrats par état, & impairs de tout le monde.

Quant au Civil, on pourroit dire aussi qu'un Gentilhomme aura confiance en ses semblables ; qu'un soldat sera sainement jugé par des gens de guerre ; qu'un savetier trouvera le point réel d'une contestation entre gens de son état ; que chacun ainsi craindra la Justice, & non les Juges, Mais comment com-

110 *Traité de la Population.*

posera-t on les Cours destinées à porter des Jugemens entre gens d'états différents? On voit par les exemples de la fidelle impartialité des Jurés Experts &c. les inconveniens où jette la nécessité de livrer les discussions à cette sorte de parité. S'il est des nations où la Justice soit exercée selon ce système de parité, je doute que la Police qui y regne, fasse honneur à cette spécieuse spéculation.

Dans la nécessité donc d'une disparité indispensable, le plus sûr pour le citoyen est de relever l'état de la Magistrature au-lieu de l'avilir. Outre qu'il est dans la nature humaine que le respect du Magistrat ajoute beaucoup à celui qu'il est nécessaire qu'on ait pour les Loix, c'est que, d'entre les inconveniens opposés que j'ai cités ci-dessus, je crois ceux qui naissent de l'envie, beaucoup plus à craindre que ceux qui viennent de la dureté. Je sens que l'amour que j'ai pour les petits, est dans le cœur, & celui pour les Grands, dans la réflexion, & peut-

être que si je devenois premier Ministre tout-à-l'heure, si, comme je l'espère, je ne prenois pas un malin plaisir à abaisser les Grands, j'en aurois l'obligation à l'avantage d'être parvenu à l'âge mûr, dans un état de vie privée & réfléchissante.

La vénalité des Charges de Magistrature en France a souvent aussi fait une pierre de scandale. Que les Compagnies se considèrent elles-mêmes dans les temps de trouble & d'émotion, & qu'elles voyent ce qu'elles seroient, si le scrutin leur donnoit des confreres. Que l'autorité se rappelle les siècles de fer, où l'on établit & multiplia les Jugemens par Commissaires, & qu'elle juge si les Compagnies recrutées uniquement à la nomination de la Cour seroient autre chose que des bandes de Commissaires.

Le surhaussement du prix des Charges à un certain point est un mal, en ce qu'il écarte des places & des Tribunaux la médiocrité de la fortune, compagne ordinaire du

vrai mérite ; mais le luxe , & les folles ou inutiles dépenses introduites dans les mœurs des Magistrats , & qui petit-à-petit passeront en usage & deviendront décence , sont le vrai principe de ce mal. On se rappelle encore avec admiration la modestie & la simplicité des mœurs des anciens Magistrats à qui la France doit sa conservation , & la Maison Royale sa Couronne. Mais il n'en est pas moins établi aujourd'hui qu'un homme eût-il tout le mérite des de Harlai , de Thou , Duranti , Molé &c. ne sauroit occuper une place de Président à mortier à Paris , s'il n'a de quoi tenir un état considérable , & une grande table dans les Vacations , outre l'énorme prix de sa Charge qui ne lui rend rien.

Le luxe gagne cet état précieux & respectable comme les autres. Tels qu'ils sont cependant , c'est encore celui de tous où l'antique désintéressement des François s'est le mieux conservé. Nul ne fait plus pour l'Etat & ne lui coûte moins

(bien entendu que je ne comprends en ceci que les Magistrats, & nullement tout l'attirail de la chicane.) Sa propre considération, beaucoup trop retrécie selon moi, lui suffit. Je n'ai suivi qu'un procès en ma vie, mais en différents Tribunaux, & c'est bien assez pour un spéculateur ; c'est bien assez, dis-je, quand on l'a perdu : je n'en dirai pas moins cependant que j'ai trouvé chez les Juges des domestiques affables, des Maîtres patients, attentifs, qui m'écoutoient, qui m'entendoient, & que je ne pouvois, en sortant, m'empêcher d'admirer & de plaindre. Tout est client & clientèle dans le Royaume : je demande en quels autres lieux & bureaux on trouve cela.

Mais les Juges ordinaires, & les Tribunaux naturels eussent-ils toutes les prétentions ensemble, des vûes d'ambition de toute espèce, un esprit de despotisme habituel, une fierté de mœurs incompatible avec la véritable équité, le tranchant & le dur d'un Prévôt enté

sur la morgue du Tribunal , une balance enfin à tout poids & à toute mesure &c. je ne sçais sur quoi l'on pourroit espérer de trouver mieux dans les Juges d'attribution & de Cour. L'état de l'homme en général est une maladie habituelle ; mais les plus mal sains de tous sont ceux qui respirent l'air le plus corrompu. Toutes choses enfin étant égales , je le répète encore , *mieux vaut injustice auprès , que justice au loin.*

Les gens partiaux trouveront peut-être que j'en accorde beaucoup à la Magistrature , & cela précisément par l'habitude contractée depuis long-temps de lui vouloir tout ôter ; c'est peut-être ce qui dans d'autres temps la rendit plus portée à usurper. Je tâche de ne point confondre les êtres , & je pense en même temps que jamais gens de Justice ne furent propres au gouvernement en grand. Mais n'est-ce rien que d'entretenir la concorde entre citoyens , d'assurer l'état des fortunes privées , qui prises ensem-

ble. composent la fortune publique, de conserver le dépôt sacré des Loix, de représenter la police authentique, de fixer l'état des citoyens? Je, l'ai dit, toute société déclinera toujours en proportion de ce que ces fonctions y seront moins estimées.

Au reste, le ressort principal, le plus important comme aussi le plus délicat de la Justice & Police, ce sont les *mœurs*. De même que la charité éclairée cherche moins à secourir les pauvres qu'à empêcher les semblables de le devenir, la véritable Police, la Police digne d'un grand Prince, d'un père du Peuple, de l'Oingt du Seigneur, consiste moins à punir les crimes qu'à sécher le germe des vices en réchauffant & faisant éclore celui des vertus. Divine vertu, quand les hommes n'auroient ici-bas de propriété exclusive que celle de te connoître & de t'admirer, n'en seroit ce pas assez pour que l'humanité méritât d'être heureuse & respectée, & pour nous faire un

Le ressort principal & le plus délicat, ce sont les mœurs.

116 *Traité de la Population.*

devoir d'employer nos foibles talents à mettre dans tout leur jour les véritables intérêts?

Il n'y a dans le monde que le vrai & le faux, c'est ce qui constitue le bien & le mal. Nos passions n'ont rien en soi qui ait un caractère décidé; elles ne sont que mobile nécessaire. Dirigez-les vers le vrai, ce sont des vertus; vers le faux, ce sont des vices. Cette direction ne peut partir dans un Etat que de son pivot, *le Prince*. Maître des biens physiques par sa puissance, il l'est aussi des biens moraux par l'opinion; *Regis ad exemplum totus componitur orbis.*

Il paroîtroit s'ensuivre de cette opinion, que tout Etat qui a un Souverain vertueux, doit être sous l'empire de la vertu, d'où l'on pourroit conclure que fronder des vices accredités dans un Etat seroit en accuser la personne du Souverain, ce qui sans doute est un sacrilège pour un citoyen homme de bien. Mais il s'en faut bien que cette induction ne soit juste. La

Le soleil porte dans son sein cette chaleur vivifiante qui est l'ame de toutes productions, il la distribue également par-tout. Ici elle excite la fécondité; ailleurs elle assemble les orages; plus loin elle sèche des sables arides. Le principe est uniforme & constant, les accessoires en changeant les propriétés. Ce sont ces accessoires qu'il faut principalement considérer dans la constitution du corps politique. Tâchons d'en faire la recherche dans la nature des passions.

L'ardeur d'acquérir est le principal mobile de l'humanité. Toutes les passions (si l'on en excepte quelques affections brutales qui n'ont qu'un objet momentané, & qui sont trop basses pour être comprises dans l'ordre des passions) se réunissent en cet unique point. Ce bloc de passions, toutes les mêmes dans leur principe, doit nécessairement s'entrechoquer dans ses parties, & ce sont les éclats dangereux qui partent de ce choc (éclats propres, s'ils n'étoient réprimés, à embraser

& dissoudre à chaque instant la société) qui nécessitent l'attention de la Justice & Police.

Il n'appartient qu'à Dieu, toutefois par un miracle toujours subsistant, de contenir dans des bornes prescrites un Océan d'eaux toujours mobiles, & dont la masse paroît recevoir à chaque instant des accroissemens. Ce miracle passe également l'intellect humain & son pouvoir. Un habile ingénieur appelé pour garantir un pays des eaux qui le noyent, n'imaginera pas de les contenir dans des réser-voirs ; ce seroit un projet fol ; mais il considérera de quel côté il peut leur donner un débouché facile, & qui débarrasse le pays submergé. Il fera mieux encore : il tâchera de les diriger de façon qu'elles pussent devenir utiles & profitables. Ces eaux sont la cupidité humaine. En vain chercheroit-on à les tair, leur source est dans une portion de la nature indépendante du gouvernement ; plus follement encore entreprendroit-on de les

contenir , leur volume croît à chaque instant ; il faut changer leur cours & les diriger vers l'utilité publique.

Examinons maintenant quelle est cette utilité , purement en calculateur & non en philosophe. La cupidité est insatiable. Les biens physiques sont bornés , les biens moraux sont immenses : donc la cupidité doit être dirigée vers ces derniers , puisque ce n'est que par ce moyen que la cupidité de Pierre peut se satisfaire sans choquer , aigrir & combattre celle de Paul. Je dis plus , le pouvoir du Gouvernement est infiniment plus étendu dans le moral que dans le physique : je le prouve. Les biens physiques sont la santé , la jeunesse , la force , la beauté , la richesse , les dignités. De ces six portions deux seulement dépendent du Gouvernement , le reste vient de la nature qui ne reçoit de loix que de son instituteur. Il est vrai que le Gouvernement peut détruire les

Les biens
physiques
bornés , les
biens moraux
immenses.

autres , mais il ne les sçauroit donner. Or j'ai souvent dit que le pouvoir de détruire n'en est point un , & cela se sçait , puisque le dernier des misérables peut par un coup de désespoir détruire un Potentat. Les biens moraux sont le désintéressement , l'honneur , la gloire , la générosité & tout ce qui vient de la magnanimité ; la probité , la justice , la fidélité & tout ce qui appartient à la vérité ; la paix , la charité , l'amour & tous les sentimens qui lient véritablement la société ; la vertu enfin , mot général qui comprend tous les biens d'ici-bas , & dont chaque partie est si belle & si délicieuse , que l'homme le plus corrompu ne peut s'empêcher de l'admirer dans autrui.

Ce sentiment d'admiration est une preuve du germe inné qui fermente en nous , que l'amour des faux biens , l'habitude & l'exemple ont émouffé dès l'enfance , & qui ne peut jamais être étouffé. Or je soutiens que le Gouvernement peut
par

par des attentions de détail, mais constantes, suivies & toutes dirigées sur un grand plan, nous porter tous ou presque tous vers une ou plusieurs de ces vertus (car chacune d'elles va rarement seule) & faire germer en nous ce principe favorable , souverain bienfait de l'Être suprême. Chacun sent la vérité de ce que j'affirme ici, l'Histoire la démontre par les faits ; j'en déduirai quelques détails.

A l'égard de ce que je dis que ce champ est immense , & que les passions des hommes ne risquent point de s'y entrechoquer, c'est encore une vérité qui frappe l'entendement au moment où elle se présente. Qu'un homme acquiere une gloire éclatante dans le ministère étranger ou civil, à la tête des armées, dans la Magistrature, dans les arts &c. pour un petit nombre d'envieux qui en gémissent en secret, tout le reste y applaudit avec joie. Et quant à ce qui est des machinations de l'envie, examinez-en le principe : c'est presque tou-

jours un amour bas des biens physiques.

Ce n'est plus le siècle où les Chevaliers Bayard, les Montholon, les Duranty mouroient aussi pauvres qu'ils étoient nés. Une haute réputation entraîne d'ordinaire une grande fortune, ou des places honorables, & dont le nombre est borné. Ce sont-là les choses que l'envie prévoit & dévore. Crillon, Catinat, & d'autres que j'ai connus de plus près, n'avoient point d'envieux dans leur retraite, mais des admirateurs que leur vuë seule enflammoit d'un utile desir de les imiter. Je ne nie pas cependant qu'il n'y ait des vocations d'envieux comme de toute autre chose. Aussi, quand j'ai dit que le Gouvernement pouvoit nous rendre tous vertueux, ai-je ajouté, *ou presque tous* : & quand j'ai choisi la gloire entre toutes les vertus pour établir mon principe, on ne peut m'accuser d'avoir choisi à mon avantage; car c'est de toutes, celle qui a le plus d'éclat, & qui par conséquent

Population.
des biens phy.

le où les Che-
ontholon, les
aussi pauvres
ne haute ré-
dinaire une
s places ho-
nombre est
choses que
e. Crillon,
e j'ai con-
ent point
ite, mais
ué seule
ir de les
pendant
nvieux
Aussi,
verne-
e tous
resque
gloire
tablit
accu-
age;
a le
ent

Justice & Police. 128

est la plus propre à exciter les con-
tradicteurs. Mais est-il décidé que
le principe qui, corrompu, dégé-
nère en envie, bien dirigé, n'eût
pû devenir émulation ? j'en doute.

Je dis donc que le pouvoir du
Gouvernement a plus d'étendue sur
le moral que sur le physique : je
dis qu'il est de son intérêt de con-
quérir dans ce champ immense &
sans bornes ; & s'il étoit question
de prouver que l'intérêt, même
physique, bien entendu devoit
nous porter de ce côté-là, la dé-
monstration seroit aisée & même
triviale. Je me contenterai à cet
égard de renvoyer au pas des Ther-
mopiles, où trois cents Spartiates
arrêterent un million de Perses.

Il en est ainsi de toutes les ver-
tus : elles doublent, triplent &
centuplent les forces réelles & phy-
siques d'un Etat. En vain ferez-
vous naître des hommes ; si vous
ne les rendez bons, sans que la
foudre s'en mêle ils s'entredétrui-
ront les uns les autres. Les Arabes
& les Tartares ne sont pas encore

Le gouver-
nement a
plus de pou-
voir sur le
moral que
sur le phy-
sique.

assez séparés dans les déserts immenses qu'ils occupent & dévastent.

Mais la vertu est assujettie à des règles de circulation, ainsi que tous les autres ressorts politiques. La vertu du plus simple particulier a trait dans sa sphère à l'avantage de son canton, & par contre-coup à celui de l'Etat. Par ce rapport, le Souverain repompe toutes les vertus de la société ; il doit aussi les rendre & les repousser jusques dans les plus bas étages. Si la Personne, si son Conseil ne sont occupés que de l'intérêt physique, les sous-ordres qui ont moins de principes d'élévation, & d'occasions de les faire paroître, ne penseront qu'à l'intérêt aussi ; & cette idole de la basse cupidité déifiée ainsi d'hierarchies en hierarchies, parviendra jusqu'au peuple qui, borné par l'éducation & avili par des fonctions pénibles, est moins propre à imaginer le grand & sentir le vrai, que toute autre classe de l'humanité. Dès-lors plus d'obéissance que for-

cée & éludée par adresse , plus d'amour que feint & faux , plus de patriotisme , plus d'autre lien enfin de la société que ce vouloir incompréhensible de la Providence , qui pour confondre notre raison , maintient quelquefois les écarts , quand tout semble concourir à leur perte , jusqu'au moment où elle a décrété leur chute , & où retirant sa main toute-puissante , tout vole en éclats , comme feroit le monde entier , si la balance des élémens étoit perdue.

Or comme , autant qu'il m'est possible , je prétends ramener au simple tous les rapports de la manutention politique , je ne m'écarterai pas dans la partie que je traite actuellement , de mon principe général , qui est que le Gouvernement ne doit se réserver que les grands ressorts de la machine politique , persuadé que quand ceux-là seront en règle dans ses mains , les détails iront d'eux-mêmes. Si le Prince honore les hommes d'or , je ne dis pas de la protection qui est due à

tout le monde , mais de sa familiarité, du crédit, de son attention marquée, des choses enfin qui attirent la considération ; s'il sourit à une méfiance honteuse d'un Grand, & autorise par-là l'axiome des effrontés qui disent que c'est le seul moyen de relever la Noblesse ; s'il permet que les services soient mesurés au poids de l'or ; si, quand il voudra départir quelque faveur domestique, il attribue au protégé quelque part & portion de finance, sans prendre garde si cet heureux est d'un ordre à ne pas rougir de ce trafic ; toutes ces choses & une infinité d'autres qui pourroient paroître de peu de conséquence à l'affabilité du Prince, accroîtront à l'excès la cupidité de l'or & l'avarice, & causeront en conséquence des ravages infinis dans l'Etat. Si au contraire le Prince renvoyant les gens de fortune à leurs fonctions & à leurs places naturelles, réserve les distinctions, les places & sa précieuse familiarité pour le mérite uniquement ; si les

belles actions sont honorées , les actions honnêtes remarquées , les grands talens accompagnés de grandes vertus tirés de la foule & mis sur le flambeau ; si le mérite des peres sert de titre aux enfans pour esperer , & d'encouragement ; si le plus grand nom prostitué n'obtient que disgrâce & marques d'indignation , bientôt vous verrez changer la face de la terre : de dignes Chefs ne placeront en sous - ordres que leurs semblables ; de grades en grades , de subdivisions en subdivisions , la vertu reprendra la première place qui lui est si justement acquise , elle étendra ses rameaux dans toutes les parties de la société.

Je l'ai dit , l'or est corrompeur , & il accélère à cet égard la pente naturelle de toutes les choses humaines vers leur décadence. Nous en discuterons les raisons dans la suite de cet Ouvrage. Plus notre industrie l'attire parmi nous , plus nous devons être attentifs à remédier par le régime ci-dessus à ceux de ses effets qui sont pernicieux.

F iv

Depuis que la branche de la Maison Royale qui regne aujourd'hui est sur le trône, nous avons eu quatre regnes de Souverains doués de grandes vertus de Prince & de particulier. Il est néanmoins de fait que nous nous sommes fort corrompus. Que seroit-ce, si ces métaux dangereux nous étoient parvenus sous des Princes cruels, injustes, avares, emportés. La corruption se glisse revêtue des beaux noms d'adresse, d'habileté, de goût, &c. Je le répète, *il n'y a dans le monde que le vrai & le faux, c'est ce qui constitue le bien & le mal.* Tout ce qui ne tend pas au vrai, loin de nous éclairer; nous aveugle d'autant plus irréparablement, que l'ignorance absolue se connoît & se défie d'elle-même, au lieu que la fausse science enivrée de présomption dédaigne tout ce qui n'est point elle.

Les écrits
peignent les
mœurs, &
les font.

Voudriez-vous me nier que nous ne nous corrompions? suivez la trace de nos écrits, la règle est sûre. D'une part ils peignent les mœurs,

de l'autre ils les font. Vous ne trouveriez d'abord que Romans de Chevalerie, romances & fabliaux jusqu'aux temps de la régénération des Lettres. Ces nouveaux dons apportèrent leurs biens & leurs maux ; & tandis que l'Etat se formoit par les secousses & crises domestiques, qui lui causèrent tant de travaux, l'histoire & les mémoires particuliers peignent l'état violent & les troubles, jeux de l'intérêt en grand, & de l'ambition. Nos Romanciers imaginoient alors ; mais c'étoit encore des Cirus, des Amadis, des Dom Galaor, preux Chevaliers, amoureux fantastiques, mais plus verbeux & plus abondans en complimens & conversations alambiquées, que ne l'étoient leurs ancêtres. Enfin le pouvoir se réunit à son principe, & se trouvant dans des mains dignes de le régir, le calme intérieur succéda à la tempête, les arts parurent & bientôt fleurirent, le goût se forma, nos écrits marquèrent le beau siècle autant que nos exploits. La

F v

Princesse de Clèves , & un petit nombre d'autres Romains marqués au même coin peignoient un genre de galanterie & de mœurs inconnues à nos anciens , & déjà oubliées parmi nous. Jouissans des mêmes loifirs , qu'avons-nous enfanté depuis ? Certaines sciences de détail se sont perfectionnées ; mais je ne parlerai que de ce qui peint les mœurs. Nos prétendus Philosophes, tantôt sous un manteau , tantôt sous un autre , quelquefois à découvert , ont attaqué les Loix Divines & humaines. Nos docteurs ont en mille manières calculé l'intérêt & nos Romanciers ont alambiqué le désordre & l'infamie. Pensons-nous que la honteuse mollesse qui engendre ces ouvrages monstrueux , défigure moins l'humanité que l'espèce de férocité qui enfanta jadis de gigantesques Chevaleries. Mazulhim est aussi éloigné d'atteindre à l'état d'homme , que Roland le dépasse. Nos peres eussent vomisur de telles images ; elles nous

amusent aujourd'hui, parce qu'elles nous ressemblent.

Non-seulement ces délires d'une imagination corrompue peignent les mœurs, mais encore ils les font. La jeunesse y puise avidement le poison d'une indigne volupté; & supposé que dans l'âge mûr on échappe à ces fatales impressions, que trouve-t-on ensuite pour nourrir l'esprit dans la maturité? des ouvrages qui sous l'appas d'une fausse liberté mettent en question tout ce qui fut utilement mis en fait depuis deux mille ans, qui détachent l'esprit & le cœur du culte de l'Être souverain, & du respect pour les Puissances établies; des ouvrages qui détruisent tout & n'édifient rien, qui mettent enfin le poids & la mesure aux mains de chaque individu.

C'est bien à vous, me dira-t-on, qui sans aucune mission réglez les Etats dans votre cabinet, à condamner la liberté dans les écrits. Oui, c'est à moi qui pourrois peut-être mieux qu'un autre en faire de

méchans, si je voulois. Je soumets chaque page, chaque ligne de cet Ouvrage au censeur le plus austere. S'il y trouve que nulle part je prêche l'esprit de discussion & d'indépendance, que j'éloigne en aucun endroit mes lecteurs de ce qu'ils doivent à Dieu, aux Loix & au Souverain, je me soumets aux peines que meritent les écrivains dangereux, & selon moi elles ne seroient pas petites. Si pour quelque chose je m'écartois des principes de douceur & d'humanité, que je prêcherais sans cesse tant que j'aurai de la voix, ce seroit pour des hommes de ce genre. Mais non : les Ecrivains méritent, selon moi, une attention toute particulière de la part du Gouvernement. Si-tôt que j'en connoîtrois un qui viseroit à faire un mauvais usage de ses talens, je lui en désignerois un autre emploi avec soin & encouragement : je le soutiendrois de la sorte contre sa propre foiblesse ; & supposé qu'il fût de ce petit nombre de gens qui n'ont de talent que

pour le mal , je lui arracherois telle plume, que je l'empêcherois bien de voler.

Je ne prétends point établir ici la république de Platon. Il est toujours temps d'agir à cet égard & d'agir utilement sans pédanterie. Vainement diroit-on qu'il y a tant de mauvais ouvrages, qu'il seroit inutile aujourd'hui d'en arrêter le cours. Heureusement tout est de mode & passager parmi nous , & à la réserve de quelques-uns , les ouvrages les plus dangereux sont les plus promptement oubliés. Réglons nos écrits : purifions nos théâtres & leur donnons le ton noble qui convient à la plus brillante des nations. Ces soins de détail portent par mille rameaux sur la masse entière du corps politique. La vertu attaquée dans toutes les parties doit aussi être par-tout défendue.

Mais l'article des mœurs est trop important pour ne pas demander un Chapitre à part. J'en ferai même deux , l'un sous ce titre , l'autre

134 *Traité de la Population.*

sous celui du luxe. Mon objet ne fut jamais de faire des traités de morale; mais les mœurs ont infiniment plus d'influence dans la société que les Loix. C'est par les mœurs plus que par tout autre ressort que le Gouvernement peut fixer la prospérité d'un Etat, ou en accélérer la décadence. Les mœurs donc doivent être le principal point de vuë d'un populateur.

Concluons cette partie, & disons en somme que la Justice & la Police font la plus intéressante partie de la circulation. Les canaux de cette circulation sont établis en France, il ne s'agit que d'en réparer les conduits, les entretenir & en faire usage.



 CHAPITRE IV.

Les Mœurs.

Les Mœurs , je le répète, sont Les mœurs, tableau de la société. non-seulement le tableau vivant de l'état de la société, mais en sont encore le ressort principal.

Elles en sont le tableau. *O Ville vénale* , s'écrioit Jugurtha en sortant de Rome , *tu aurois bientôt un maître , si quelqu'un étoit assez riche pour t'acheter.* Ce scélérat endurci dans le crime ne put se refuser à un mouvement d'indignation sur la perversité & la corruption de ses Juges. Mais ce sentiment de lumière échappé aux ténèbres d'un cœur corrompu , n'avoit qu'à naître dans une ame plus noble pour y porter le décret & les moyens de la plus complete des révolutions. César uniquement avide de gloire eut à peine conçu

que l'autorité étoit un échelonné-
cessaire à ses projets , qu'il com-
prit qu'il n'avoit qu'à tout prendre
d'une main & tout donner de l'au-
tre , pour changer en esclaves les
maîtres de l'univers.

A remonter dans les anciens
temps de Rome , la plus cruelle
oppression ne put déterminer le
peuple entier à d'autre acte d'hos-
tilité contre ses Chefs qu'à se re-
tirer en concours , & menacer d'a-
bandonner les murs & le territoire
de la patrie.

Depuis il fallut l'exemple d'un
pere forcé d'égorger sa fille de ses
propres mains afin de la ravir à la
plus honteuse & la plus absurde
des tyrannies , pour engager la na-
tion entière à demander compte à
ses Magistrats d'une administration
& d'un pouvoir extorqué.

Dans Rome assujettie , & peu
de temps après la révolution dont
je parlois tout-à-l'heure , on vit
les citoyens s'entr'égorger pour la
préférence disputée entre deux far-
ceurs.

Les loix fondamentales de Rome avoient peu changé par comparaison à l'énorme altération que ces faits annoncent dans les vrais liens de la société : tout le changement avoit porté sur les mœurs, & telles en furent les suites.

Cette influence des mœurs sur la constitution de l'Etat n'échappa pas plus à Auguste qui vouloit gouverner Rome en maître, qu'à Jugurtha qui la vouloit corrompre en ennemi. Quelques loix trop dures ayant excité un murmure général, Auguste appaisa le peuple en lui rendant le Comédien Pilade.

D'après cette esquisse tirée de l'histoire d'une nation que la Providence a mise plus en vuë que toute autre, on peut convenir que les mœurs sont le tableau vivant de l'état de la société. Les exemples que j'ai cités, & mille autres que je pourrois y joindre, démontrent que ce genre de thermometre n'est pas une prédiction faite après coup, mais a servi dans le temps aux hommes ambitieux, qui ont cru

voir leur utilité particulière dans le détriment de la chose publique ; c'est donc un tableau réel : mais que présente ce tableau ? Il dit qu'en proportion de ce que l'honnêteté est plus respectée dans les mœurs d'une nation, tous les liens qui en forment l'union & la solidité, en sont plus entiers & plus resserrés, & qu'en conséquence, à mesure que les mœurs déclinent, les liens de la société se relâchent en proportion.

Les mœurs,
ressort de la
société.

Quelles furent en effet les loix puissantes qui transformerent tout-à-coup en citoyens affectionnés & dévoués à la patrie une troupe de bandits élevés dans l'exercice d'un brigandage continuel, barbares d'habitude & de volonté, lions au dehors, esclaves au dedans ? (Tels furent les Romains du premier & du moyen âge.) Quelle force coercitive réunit en eux des contraires si absolus ? *La foi du serment, l'amour de la patrie, le respect des foyers domestiques.*

Qu'on examine par le détail l'o-

rigine du souverain respect de ce peuple pour ses Magistrats, de son admirable discipline à la guerre, de ses vertus de citoyen enfin, on verra qu'elle se rapporte à ces trois principes que j'ai nommés, comme en effet tous les différens rameaux des mœurs à l'infini y tiennent & en dérivent.

Qu'on ne m'oppose pas ici le récit des dissensions continuelles & internes de ce peuple orageux, pour en induire que je fais un beau portrait, mais qui n'a nulle réalité. Je ne suis jamais disconvenu que les liens de toute société ne fussent de leur nature portés à rendre vers le relâchement. C'est par cela seul qu'il ne peut y avoir d'empire éternel ici-bas. Le dépérissement s'annonce & se démontre par les troubles & les dissensions, les tiraillemens & les douleurs, tant qu'il y a du nerf dans la République; par l'indécence & la débauche, la gangrene & la putréfaction, dès qu'il n'y a plus que des chairs.

La fierté des Appius, l'exécration audace de Catilina, le luxe effronté & rebutant de Trimalcion furent les mêmes symptomes de la même maladie, qui ne parurent si différents que par la diversité des corps sur lesquels le mal travailloit, c'est-à-dire, des temps de la République. Il me suffit donc de prouver que les véritables Loix d'un Etat sont les mœurs, & que loin que ce soit la vétusté & l'oubli des Loix qui causent le relâchement des mœurs, c'est au contraire le relâchement des mœurs qui intercepte le régime des Loix, en rend vaines les dispositions, & par conséquent énerve & détruit à la fin la République.

Dans ces trois principes en effet qui seuls formerent l'indissoluble société Romaine, on ne voit rien qui n'appartienne aux mœurs, rien qui sente le régime distinctif des Loix. Les Loix en un mot ne sont que les rites particuliers des mœurs : celles-ci sont les premières des Loix. Où les mœurs regnent,

les Loix les plus simples suffisent , & sont même rarement réclamées. Où l'on néglige les mœurs , les Loix pussent-elles tout prévoir , & se multiplier en autant de ramifications qu'en produit l'inépuisable corruption humaine , elles sont sans force & sans application : *Corruptissima Respublica , plurima Le-ges.*

Il s'ensuit de ce petit nombre d'inductions qu'on pourroit étendre à l'infini , toujours avec plus d'avantage pour la démonstration de cette importante & palpable vérité , que non-seulement les mœurs sont le tableau vivant de l'état de la société , mais qu'elles en sont encore le ressort principal , comme meres , tutrices & protectrices des Loix. D'où résulte que la super-intendance des mœurs est le plus bel apanage , & le droit le plus sacré du Gouvernement toujours Législateur quoi qu'on en dise , & que c'est presque la seule partie des Loix , dont il doive se réserver le maniement suprême.

142 *Traité de la Population.*

Mais semblables au Protée de la fable, les mœurs s'échappent des mains qui les veulent forcer, & se transforment en représentations vaines pour éviter les chaînes dont on les vouloit étreindre. En cela, comme en toute autre chose, la contrainte est le plus défectueux des ressorts de l'autorité. Les caustiques ne servent qu'à dévorer les chairs mortes, & n'ont nulle propriété pour prévenir la corruption. Quelles sont donc les touches du clavier politique qui répondent aux mœurs? *Le discernement, la pudeur & l'exemple.* Mais ces généralités conviennent mieux à un Traité de morale, objet dont je ne me suis jamais occupé, qu'à des considérations politiques. Mon plan doit nécessairement me ramener dans les détails: ils sont tous ici de la dernière importance.

C'est rarement en gros, & par des révolutions subites & sensibles, que les mœurs reçoivent une altération dangereuse. Malheur aux Etats que leur étoile destine à sup-

porter de ces crises violentes qui les vieillissent plus en peu de temps, que ne pourroient faire des siècles d'uniformité dans les évènements. Rome en essuya deux trop consécutives, & ne put résister à la seconde. La première fut la destruction de Carthage. Ses guerres avec cette puissante République lui avoient fait connoître la moitié du monde ; pour la conquérir, il ne fallut qu'accabler Carthage. L'Afrique & l'Espagne traitées comme conquêtes, altérèrent le désintéressement Romain, de même que l'animosité de cette guerre en avoit altéré la bonne-foi ; & dans ce temps même on vit pour la première fois couler dans Rome le sang du citoyen. Les maux internes s'aigrissoient à mesure que les succès extérieurs devenoient plus grands ; le courage même s'en ressentit tout aussi promptement. Qu'on se rappelle les alarmes de cette ville féditieuse lors des mauvais succès des premières campagnes contre Persée, en comparant

le danger réel de cette guerre avec les calamités auxquelles peu d'années auparavant ces mêmes Romains avoient opposé tant de courage. La seconde crise fut la conquête de l'Asie. Ses trésors & les débris de son luxe acheverent de corrompre les Romains. On les voit pendant ce peu d'années orageuses, & dont le tableau historique fait horreur, se servir tour-à-tour du glaive contre Mitridate & Tygrane, & du poignard contre leurs propres citoyens. Leur fortune décrétée par la Providence ne put être aussi rapide, que le feu que ces furieux allumerent dans leurs propres murs; & le dernier Républicain, si tant est que Pompée en fut un, n'avoit pas eu le temps d'achever la conquête de l'Asie, quand il fit place au premier des Maîtres qui dissipèrent cet immense héritage dans moitié moins de temps qu'on n'en avoit employé à le former.

Les grandes conquêtes, les révolutions dans le gouvernement

ou

ou dans les fortunes, les secousses vives & fortes-en un mot sont nécessairement le signal d'une altération dans les mœurs. Je laisse aux spéculatifs à examiner si nous n'avons rien essayé de semblable dans notre siècle, & à résoudre si, en supposant le fait, les mœurs parmi nous ne s'en sont pas ressenties.

Mais en général leur altération commence, & se confirme par des degrés moins marqués. La corruption se glisse petit-à-petit, circule dans les veines, attaque enfin les parties nobles, & jette tout le corps politique dans des convulsions qu'on considère, & qu'on voudroit en vain guérir dans les effets, faute d'en avoir jamais connu le principe. Il est donc de la dernière importance de connaître & de définir en quoi consistent les mœurs: de cette notion naîtra naturellement celle des attentions de détail qui doivent veiller à leur maintien.

Les mœurs s'altèrent par degrés.

Rappelons-nous ici les trois
II, Partie. G

146 *Traité de la Population.*

principes auxquels j'ai rapporté toutes les vertus si célèbres des anciens Romains. *La foi du serment, l'amour de la patrie, le respect des foyers domestiques.* Quelqu'étrangers que soient à nos préjugés ceux d'un peuple ennemi fanatique de la Monarchie, nous trouverons que ces trois points renferment également toutes les vertus dont nous sommes susceptibles; *la Religion, le patriotisme, les vertus civiles.* Rapprochons maintenant les objets pour les envisager dans les nuances qui nous sont propres.

Il m'appartient aussi peu de faire ici l'éloge de la Religion, que d'en développer les dogmes, & montrer comment ils ont trait à tous les points de la prospérité publique & particulière. Chacun sçait qu'elle ordonne le respect & la soumission pour le Gouvernement; qu'elle veut que nous nous regardions tous comme freres, & nous enjoint l'attention à nos devoirs, dans des vûes de tout-temps puissantes sur

L'esprit humain, & diamétralement opposées à celles de la cupidité. Mais fût-elle aussi défectueuse qu'elle est parfaite, il est certain que les religions, même d'invention humaine, portoient dans leur principe & dans leur morale le caractère de la Loi naturelle empreinte dans notre ame, sceau distinctif du Créateur. La Religion donc fut toujours, & est aujourd'hui parmi nous plus que jamais, le ressort principal des mœurs.

La Religion, ressort principal des mœurs.

Le dogme de la charité qu'elle recommande sur toute chose, & dans lequel se trouvent compris tous les autres, proscriit sans doute l'intolérance. Tant que le Christianisme n'a formé que des sociétés particulières, prosrites, tolérées, ou admises dans des Etats où quelque autre culte dominoit, les Ministres de la Religion pouvoient assujettir ce petit nombre à des règles plus étroites, punir, séparer du troupeau, infliger en un mot des peines & des privations purement relatives à la Religion, & qui

148 *Traité de la Population.*

n'avoient nuls effets civils. Mais si-tôt que cette Religion de paix est devenue dominante dans un Etat, les Ministres durent regarder l'anathême spirituel comme entraînant de fait une sorte de proscription civile ; dès - lors usant du droit de miséricorde, aussi étendu que l'est le droit de justice, leur premier devoir fut de fléchir la roideur du sceptre, de rendre doux & liants les chaînons de l'encensoir, d'imiter enfin leur divin Instituteur toujours & par-tout miséricordieux. En conséquence les prisons du S. Office ne devoient renfermer que les Ecclésiastiques indécents ou dénonciateurs.

Ce que je dis-là, tout le monde le pense de sang froid, quoique la passion ait souvent fait agir dans un sens contraire ; mais il ne seroit pas aussi aisé de décider si la Religion regardée comme ressort politique (car les Princes n'y prétendent inspection que dans ce sens là) doit être tolérante ou impérieuse. Je crois néanmoins cette

question fixée, en disant qu'en tout & par-tout, sans en excepter rien, les moyens coercitifs sont les plus propres de tous à faire sur l'homme un effet contraire à leur objet.

La tolérance, dans le sens où on l'entend communément, depuis que diverses sectes ont déchiré l'unité de l'Eglise Romaine, & que certains Etats les ont toutes reçues & admises dans leur sein, n'est point de mon sujet. Je ne parle que pour nous : il nous en a trop coûté pour nous réunir ; nous sommes en général trop étourdis & trop agissans pour qu'un citoyen qui a réfléchi, puisse recevoir seulement l'idée de risquer de retomber dans nos anciennes convulsions. La tolérance dont je parle, consiste donc uniquement à n'apporter dans tout ce qui concerne la Religion que l'esprit qui constitue sa propre essence, l'esprit de douceur & de charité.

Mais la tolérance seroit le pire des inconvéniens, si elle alloit jusqu'à l'indifférence sur le régime

intérieur & de détail de ce mobile tout-puissant de l'humanité. Loin ces systêmes vains & dangereux , abus de l'esprit & d'une Logique corrompue , qui prétendent prouver qu'une société d'Athées pourroit subsister. La République de Platon n'est qu'un songe ; mais c'est du moins une belle idée : l'autre , tout aussi vaine , a de plus l'inconvénient d'une absurdité complete , & de nous dégrader en pure perte. Qu'on nous ramène à l'instinct des étourneaux , nous pourrons vivre en troupe sans religion , & parvenir aux avantages qu'ils retirent de leur société.

Un Prince
irréligeux
le plus fou
des fanati-
ques.

Un Prince irréligeux avec ostentation seroit le pire des fanatiques , un furieux en délire , incendiaire de son propre palais ; un Prince indifférent sur la Religion creuse au-dessous de son thrône une mine qui quelque jour n'y laissera qu'un monceau de ruines. Mais quelquefois sous le regne des Princes qui ont le plus de respect pour la Religion , & qui en donnent chaque

jour des marques extérieures, le relâchement en cette partie se glisse par le détail faute d'attention à ceux de la police, & parvient à un point dangereux. J'ai fait en ce genre une remarque que je placerais ici, quoiqu'étrangère aux objets qui, selon moi, méritent l'inspection. Ce fut en 1667. que fut composée la troisième satire de Boileau, temps où la Cour de Louis XIV. étoit la plus galante, & quinze ans avant la réforme qui fit arborer tant de chapelets à la Cour; c'est un gourmand de profession que le Poète met sur la scène, & ce n'est sûrement pas pour la rime qu'il lui fait dire :

*J'y cours, midi sonnant, au
sortir de la Messe.*

Le fait est que tout le monde alors alloit à la Messe tous les matins. Dans les garnisons, les Officiers plus portés cependant aux débauches d'éclat qu'ils ne le sont aujourd'hui, alloient à la Messe

au sortir de chez leur Commandant.

Je ne dis pas que cela fût conséquent ; mais malgré tous nos raisonnemens , nous ne le ferons jamais qu'en spéculation. Ces hommes inconséquens & quelquefois brutaux ne souffroient pas qu'on dît un mot équivoque sur la Religion devant eux , disoient hautement qu'un homme sans religion ne pouvoit être qu'un coquin. Nous ne battons plus nos gens ; mais nous ne les menons pas à la Messe , parce que nous ne sommes pas dévots : nous dissertons sur la Religion devant eux , sinon d'une façon très-impie , du moins souvent fort légèrement sur les superstitions populaires , &c. Tout cela porte coup sur les mœurs , sur la croyance & sur la fidélité publique.

En supposant le mal , me dirait-on , où donc est le remède ? Faut-il que le Gouvernement ou la Police établissent une sorte d'inquisition domestique sur nos discours & nos actions privées ? Que devient en ce cas la tolérance dont vous

nous avez flattés d'abord. La voici. *Peccato celato è mezzo perdo ato*, dit l'Italien ; & ce proverbe pernicieux en morale est très-juste en politique. Il importe peu au Gouvernement que vous alliez à la Messe ou non les jours ordonnés, pourvû que vous alliez ailleurs sans bruit & sans éclat ; que vous mangiez gras ou maigre chez vous, pourvû que vous prétextiez une incommodité, & ne fassiez pas ostentation de donner ce qu'on appelle chère de commissaire ; que vous croyiez ou ne croyiez pas enfin, pourvû que vous supprimiez des discours qui ne pouvant jamais faire aucun profit qu'à votre vanité mal entendue, peuvent détraquer l'imagination ou les mœurs des jeunes gens, des esprits foibles qui vous écoutent. Au fond en tout cela votre liberté d'agir & de penser n'est gênée en rien d'essentiel, & vous n'avez pas plus de droit à réclamer contre la foible contrainte que ce genre de police vous impose, que contre l'usage d'établir

des privés pour ceux de vos besoins qui infecteroient la société.

Cette portion essentielle des mœurs s'est-elle relâchée parmi nous ? Je n'en sçais rien ; mais je sçais que si la liberté de donner à manger en gras , qui n'étoit accordée , il y a vingt-cinq ans , qu'à un très-petit nombre d'auberges privilégiées en faveur des étrangers , étoit devenue générale & qu'aujourd'hui en tout temps on n'en fit difficulté dans aucune , ce seroit signal de relâchement. Si l'on accordoit des permissions aux ouvriers de s'employer les jours de fêtes aux travaux du Roi qui ne cessent jamais , si à cette imitation ; la Ville obtenoit pareilles dispenses pour les siens , ne seroit-ce pas assez pour donner le signal aux particuliers de mépriser cette partie de la discipline ? & comme l'extérieur est & sera toujours ce qui frappe davantage le peuple , & que les transgressions se donnent la main ainsi que les observances , le mépris , ou du moins la discussion des ordon-

nances de l'Eglise entreroit dans toutes les têtes. L'esprit de régularité se perd , & toute Religion réduite au pur spirituel est bientôt reléguée dans l'empire de la lune.

Il n'y a pas mille ans que voyant des ouvriers un jour de fête chez des Religieux, je m'approchai du Pere Procureur qui étoit parmi eux, & lui demandai en vertu de quel Saint ils ne fêtoient pas celui du jour. Il me répondit que ces travaux étoient relatifs au portail de son Eglise, & que c'étoit une œuvre sainte que d'édifier le Temple du Seigneur. Cet axiome, lui dis-je, est applicable à ceux qui fournissent les fonds de cet édifice; mais c'est purement une œuvre servile pour ces ouvriers qui y gagnent leur vie. Sur cela l'érudite Paternité me rappella que nos anciennes Eglises n'avoient été bâties que les jours de Fête & de Dimanche. Je lui répliquai que c'étoient des corvées religieuses, qui tenoient lieu de prières au peuple, & dont il ne retiroit nul salaire.

G vj

Enfin il fut obligé de me dire qu'ils avoient une permission de M. l'Archevêque. La loi est parlante , lui dis-je alors , & la dispense est muette ; ainsi donc vous ne péchez pas contre le Saint , mais contre la société ; ce qui , selon moi , est bien pis ; & je vous condamne , sous peine de scandale , à afficher en grandes lettres sur un tableau en public , d'un côté la permission de votre Evêque , de l'autre celle de la police ; si mieux n'aimez laisser séjourner vos pierres qui ne périlient pas , ce qui vaudroit mieux. Cet homme me prit pour un Anabaptiste , ou peu s'en faut.

Les Livres
impies sont
plutôt la sui-
te du rela-
chement des
mœurs que
son principe.

Les abus se donnent la main entre eux ; on sçait cela. En ce sens , la philosophie moderne ou l'art de raisonner l'irréligion , & le relâchement des mœurs en ce genre sont freres ; mais s'il falloit entre eux décider lequel des deux est le principe de l'autre , je serois tenté de me déterminer pour le dernier. Eu effet , quoiqu'il soit vrai de dire que rien n'est plus contre la société

que les Livres & Traités contre la Religion , cependant (je puis en parler sçavamment , moi , qui les ai tous lus) j'affirme qu'il n'en est aucun qui satisfasse même avec quelque apparence de réalité notre penchant vers l'indépendance , & qui nous offre des objections plus fortes que celles qui viennent malheureusement en pen'ée souvent au premier moment , & qu'en langage mystique on appelle *tentations contre la foi*. Ces sortes d'ouvrages d'ailleurs sont secs , la plupart de mauvaise main , & promptement ennuyeux ; ils ont endoctriné quelques bavards , mais n'ont perverti personne.

Ce qui porte infiniment plus sur le général en ce genre , ce sont ces traits indirects , ces airs de certitude puérile , ces lardons amenés à tous propos qui mettant en fait ce qui est au moins en question , paroissent établir comme notoire & reçu de tous , qu'il n'y a que le peuple & les imbéciles qui ayent de la religion. Il faut avouer qu'au-

138 *Traité de la Population.*

jour d'hui on n'écrit presque plus un mot qui ne soit empreint de ce timbre-là ; il n'est dissertation sur des eaux chaudes , ou bouquet à Iris , où l'auteur ne veuille insérer sa petite profession de foi d'esprit-fort. Ce concours apparent de tous les hommes de génie d'une nation fait assurément bien des ravages ; car qui échappe à l'un , lit certainement l'autre. Ces docteurs qui n'établissent rien , ne sont tenus de rien prouver ; & l'on en infere seulement qu'il est permis de lever un œil curieux sur l'objet de son culte , puisque tant de gens censés instruits le fixent & s'en moquent.

C'est sans doute un grand mal pour le vulgaire ; mais pour ne pas sortir de la question , quel est le principe de ce concours de petitesse dans les beaux esprits ? Il n'y a plus que le peuple & les enfans assez sots pour croire qu'ils ont découvert le secret de l'Eglise. Il y a déjà long-temps que Ninon Lenelos apprenant qu'un de ses amis

mouroit en incrédule, y courut pour lui sauver cette misère-là : elle trouva le Vicaire de la Paroisse qui sortoit gendarmé de quelques propos de théâtre, dont le héros mourant avoit prétendu signaler sa fin ; elle voulut engager le Prêtre à rentrer. Ah ! Madame, lui dit celui-ci qui ne la connoissoit pas, il n'y a rien à espérer de ces Scavans-là. Eh ! non, Monsieur, reprit Ninon, je vous répons qu'il n'en sçait pas plus que vous & moi.

Ninon, Epicurienne décidée, sçavoit fort bien que tous les argumens de l'incrédulité se bornent à dire non, & agir en conséquence. Nous sçavons personnellement aussi que tous ces docteurs ne sçavent pas un mot de la question ; en conséquence, ce n'est pas la persuasion qui les fait parler. Pourquoi donc se pressent-ils si fort de prendre couleur à temps & à contre-temps ? C'est qu'ils sçavent que c'est le moyen de faire accueillir leurs ouvrages par la curiosité publique.

160 *Traité de la Population.*

Autrefois on risquoit le fagot, ou du moins l'horreur publique & le mépris des honnêtes gens, quand, pour se faire admirer d'un petit nombre, on hazardoit de semblables traits; aujourd'hui c'est le moyen de se faire une réputation accueillie d'abord par les fols, & dont le grand nombre est ensuite la dupe.

Il seroit donc vrai de dire que le relâchement des mœurs en ce genre est plutôt le principe de l'indécence qui regne à cet égard dans nos écrits, que celle-ci ne l'est de ce relâchement; mais le vrai point est que ces deux maux font ensemble un cercle vicieux de la plus grande conséquence pour le maintien de la société. Cependant, comme non-seulement les écrits font portion des mœurs, mais encore en sont la partie la plus voyante, la plus contagieuse, & la plus durable, il s'ensuit de-là que de toutes les négligences de la police, la plus condamnable est aussi celle qui porte vers le relâchement de

L'attention à purger les écrits de toute trace d'irréligion.

Je n'ignore pas tout ce qu'on oppose à cette inquisition aussi ancienne que les mœurs, & qu'on ne trouve jamais plus rigoureuse que lorsqu'elle devient plus indispensable. Gêner la liberté des écrits, dit-on, c'est exercer la plus odieuse & la moins fructueuse des tyrannies; c'est resserrer le génie, & conséquemment donner des entraves à l'ame des citoyens & à toutes les vertus qui en dépendent; c'est d'autre part gêner le commerce rapportant de la Librairie, & en renvoyer les profits chez nos voisins qui impriment & débitent tout, & qui s'en trouvent bien. Mille autres objections de détail naissent de celles-là, & s'y rapportent: je crois très-aisé d'y répondre.

Les écrits ne sont autre chose que le tableau de nos pensées, le registre de nos idées en principes & en conséquences, d'où s'ensuit que qui gêne indistinctement les

écrits, tend, autant qu'il lui est possible, à perpétuer l'enfance de l'humanité, & à priver la société de cette communication d'idées, qui nous mettant à même de profiter des travaux de ceux qui nous ont précédés, pour abrégér les commencemens, nous facilite la direction de toutes les forces de notre esprit vers le progrès. En conséquence, une tyrannie indistincte sur les écrits est le premier des crimes de léze-humanité; mais par la même raison aussi, une indifférence absolue sur cette partie du gouvernement est la plus défectueuse des branches de l'anarchie.

Sans m'étendre ici à discuter ce que c'est que liberté, matière aussi aisée à ramener à ses vrais principes, qu'étrangère, quant au moral, au sujet principal de cet Ouvrage, il suffit de dire qu'on ne peut appeller gêne ici-bas, que la suppression de nos facultés utiles. Sans cette réserve la liberté dégénère en brigandage absolu; or cette

distinction une fois posée, je demande de quelle utilité peut être au public & à chaque individu en particulier l'étalage des idées transitoires de chacun d'eux en matière de Religion.

De deux choses l'une, ou la Religion est révélée, ou elle ne l'est pas. Si elle est révélée, nous ne devons plus qu'adorer & obéir: les Ministres sont préposés pour nous en instruire, le Gouvernement pour en faire respecter les observances, & pour empêcher que les passions humaines, sous ombre de zèle, n'en altèrent la douceur & la pureté, & tout est dit. Si au contraire c'est une invention humaine tissée d'erreurs & de prestiges dans le droit, mais établie sur la plus antique convention dans le fait, je demande si parmi ces petits éclairs d'anti-Prophètes il en est un seul qui veuille soutenir de sang froid que la société en seroit plus heureuse, si l'on ôtoit ce frein à toute l'humanité en général. S'il s'en rencontre un assez fol pour cela, vous

le feriez convenir également que la patrie est une idée , & que *ubi bene , ibi patria* ; que le respect dû aux Souverains n'est que la loi du plus fort civilisée ; que nos meres nous firent sans penser à nous ; que notre postérité est un mot , que l'amitié n'est autre chose qu'une main qui frote l'autre ; que la probité n'est que l'art de mettre de son côté les circonstances ; la pudeur , qu'une attention aux bienséances ; la foi , un lien pour les fols , & un moyen pour les honnêtes gens ; qu'en un mot , chacun n'est ici-bas que pour soi. Je ne crois pas , quelqu'ingénieux que puisse paroître ce démonstrateur , que personne soit tenté de le prier de réformer la République & de la peupler de ses prosélytes. A ce petit nombre près cependant , & plus petit qu'on ne sçauroit croire , tout le reste conviendra qu'il faut une religion au peuple & à tout ce qui pense en vulgaire , de quelque rang qu'il puisse être. Je le crois aussi comme eux, Cela posé, sans entrer

dans la discussion des principes & de la morale de la Religion reçue, si-tôt qu'elle s'amalgame avec les liens de l'Etat, de façon que depuis un espace de temps immémorial l'Etat subsiste avec elle & peut-être par elle, c'est une démonstration de fait, qu'il doit être interdit au premier Chef, à tout citoyen grand ou petit, de porter des atteintes publiques à cette loi première; défendu, dis-je, exclusivement jusqu'à l'arrivée de l'Antechrist qui doit paroître armé de forces, de miracles & de tout ce qui peut opérer ensemble le renversement de l'ancienne société, & l'établissement d'une nouvelle. Permis à nous d'opter alors; mais jusqu'à ce qu'il nous ait fait notifier son arrivée, il n'est nullement contre la liberté publique & privée de barrer le sifflet à ses précurseurs, puisque ne pouvant procurer un mieux ni à eux-mêmes ni aux autres, ils ne sont propres au contraire qu'à égarer les esprits foibles & présomptueux, à éveiller la cor-

ruption humaine , & à l'affranchir du seul lien qui tôt ou tard met un frein à la cupidité.

Quant à la petite vilaine raison de commerce qu'on associe à celle que je viens de combattre , je pourrois répondre en bref , en disant qu'un commerce de corruption ressemble en profit à celui que firent les Marchands de Marseille , qui y apportèrent la peste il y a trente-cinq ans. Mais on m'attaqueroit encore dans cette généralité , en me disant que les Livres défendus ne nous viennent pas moins des étrangers ; qu'ils sont d'autant plus recherchés qu'il est plus difficile de les avoir , & qu'en ôtant ce profit à notre Librairie , nous le portons au double à nos voisins. Il faut donc trancher dans le vif & dire , 1°. Que ce prétendu désavantage n'existe pas. 2°. Qu'il n'est pas vrai qu'on lise autant les Livres exactement défendus , que ceux qu'on débite en toute liberté.

Je dis que ce désavantage n'existe pas , & je le soutiens , du moins

dans mon principe ; car de ce qu'un ouvrage est parsemé de quelques traits trop marqués ou même suspects en ce genre, je n'en conclus pas qu'il fallût le supprimer, quelque médiocre qu'il pût être d'ailleurs. L'amour propre d'un Auteur commençant, ivraie de la récolte présente, promet le bon grain de la moisson future. Il ne doit donc être ni révolté ni rebuté ; au contraire, quelques soins de détail, en marquant les endroits à supprimer, & paroissant entrer en capitulation avec la paternité souffrante, sauveroient l'ouvrage & l'Auteur. Je sçais toutefois qu'il en est d'opiniâtres à qui un trait de plume est un coup de poignard ; mais la menace alors d'un Souverain irrité qui sçauroit retrouver l'écrivain dans les entrailles de la terre, seroit un spécifique admirable, & je vous réponds que bientôt rien ne seroit plus orthodoxe que nos écrits. Le plus grand nombre donc de ces ouvrages paroîtroit également sans rien perdre de leur uti-

lité ; & quant à ces avortons de libelles qui n'ont de mérite & d'objet que leur corruption & celle de la société , leur anéantissement est un des plus grands biens que la vigilance du Gouvernement puisse lui procurer.

Il n'est donc pas vrai que l'attention de la police sur ce point essentiel fasse languir la Librairie ; & quand on lui raviroit le profit de quelques ouvrages du temps , en combien de façons ne peut-on pas lui en faire retrouver le dédommagement ? Sont-ce les ouvrages nouveaux qui ont fait valoir les presses des Elzevirs , des Blaev , des Vascosan , qui de nos jours ont transporté dans le fond de l'Ecosse la branche de ce commerce la plus rapportante en proportion ? Cet art , comme tout autre , a besoin de protection & d'encouragement , & le premier effet de ces deux choses doit être de le purger des vices qui peuvent le déshonorer , & le rendre nuisible.

Quant à l'objection , que la dé-
fense

fenſe donne plus de vogue aux Livres dangereux ; cela n'eſt vrai qu'en un ſens , & pour un petit nombre de Livres & de Lecteurs. Je crois bien qu'une défenſe , qui ne conſiſte qu'à refuſer l'approbation & même la permiſſion tacite , & qui mollit dans la recherche & la poursuite des contrevenans , quand après cela le Livre paroît furtivement , a le même inconvé- nient qu'ont tous les demi-remedes dans les grands maux. Il en eſt de même de toutes les Loix qui demeurent ſans exécution ; il vaudroit mieux qu'elles n'euffent jamais été portées. Si même obſervant avec ſoin d'en empêcher l'impreſſion en France , on ne porte pas la même vigilance à en arrêter l'introduction , quand ils viennent des pays étrangers , on s'expoſe à l'un & à l'autre des inconvéniens. Mais une égale ſévérité ſur ces deux choſes iroiroit à tous les deux à la fois. Je ſçais néanmoins qu'il eſt impoſſible de tout arrêter ; mais alors ce qui s'en gliffera ſera peu nombreux ;

II. Partie.

H

jamais contrefait en France, & par conséquent infiniment moins exposé à la curiosité publique. Tous les Livres bons, utiles, & dispendieux à faire imprimer, paroîtront dans l'attitude décente que vous leur prescrirez. Mille Auteurs châtieront eux-mêmes leur propre ouvrage, plutôt que de livrer leur manuscrit en Hollande à la mal-façon des Imprimeurs non dirigés; & petit-à-petit la vanité littéraire abandonnant ce moyen odieux de se distinguer, rentrera dans l'ordre & le respect dû à la société civile. Au-lieu de cela, l'audace de quelques Ecrivains principaux une fois appuyée par la considération due d'ailleurs à leur mérite, justifiée par les contorsions données au véritable sens de leurs apophtegmes, devient le germe & la semence d'une infinité d'avortons qui n'imitent que les vices de ceux qui leur ont donné le signal: la tolérance pour les premiers assure l'impunité des autres. Bientôt ils se multiplient au point qu'on diroit

d'une armée de taupes & de murets qui ont conjuré de renverser le Temple de Jerusalem ; & notre postérité effrayée , si elle ne vaut moins que nous , jugeant de l'esprit du temps par les seuls vestiges qui en demeureront , croira devoir le jour à une race de Sacriléges & d'Athées.

Tout l'ordre civil en général a l'intérêt le plus direct à réprimer les démonstrations extérieures de la liberté de penser en matière de religion ; mais chacun des ordres distincts qui le composent , y a plus encore le sien en particulier. En effet , si d'abord l'esprit d'indépendance s'essaye sur l'espèce de domination qui est le plus hors de sa portée , c'est moins comme la plus contraire de toutes à nos lumières naturelles qu'elle l'attaque , que comme celle qui a le moins de défenseurs directs & personnellement intéressés à son maintien. Au fond cependant , les rangs & l'autorité d'ici-bas incommodent infiniment plus les indépendans , que

ne font les hiérarchies célestes ; & si les Princes & leurs Ministres remettoient à la Providence à venger leurs propres injures, on n'escaladeroit plus les cieux. Cette induction seroit odieuse comme supposition ; mais elle git en fait. Qu'on examine l'état du Gouvernement dans tous les lieux où la liberté de penser au dehors & d'écrite est portée au plus haut point en ce genre , on verra que par-tout l'autorité y est combattue, & sujette à de grandes variations. On pourroit me citer un peuple chez lequel le gouvernement est aussi paisible & chéri dans les cantons où l'abolition de tous rites extérieurs a bien refroidi la foi , que dans ceux livrés , comme ils disent , à la superstition Romaine ; mais je ferois remarquer aussi que c'est peut-être le pays du monde où l'aveu public d'irréligion , & où la dérision sur cette matière seroit le plus mal accueillie. Je le répète , l'intérieur au fond importe peu à l'Etat , l'extérieur seul est du district de la police.

Quoi qu'on en dise , rien n'est moins intolérant que l'esprit de la Religion , rien ne l'est plus que la raison d'Etat. La Religion s'est établie & étendue sur la ruine des anciens cultes par la douceur , par la sainteté de sa morale & de ses premiers Sectateurs. Quand les Princes l'embrassèrent , ils y mêlèrent la raison d'Etat ; ils abattirent les temples que la Religion avoit seulement rendus déserts. Quand les invasions des habitans du Nord changerent la face de l'Europe , la Religion fut au-devant d'eux , & émoussa une partie de leur barbarie. Quand du sein de cette même barbarie , le zèle envoya des Missionnaires aux extrémités du Nord , ils parurent tels que les premiers Apôtres : les Augustins d'Angleterre , les Bonifaces d'Allemagne étoient doux , simples , zélés & bienfaisants comme eux. Les Princes vintrent à l'appui de ces missions ; & l'on doit imputer à la barbarie des mœurs & non à la Religion , les cruelles conversions

Rien n'est moins intolérant que l'esprit de la Religion , rien ne l'est plus que la raison d'Etat.

174 *Traité de la Population.*
faites par les Teutoniques , & l'effrayante discipline établie parmi les néophites du Nord. Quand dans la suite on couronna les Ministres de la Religion , c'est à l'homme , c'est au sceptre qu'il faut attribuer leurs entreprises ambitieuses auxquelles la Religion n'offroit que des prétextes , spécieux seulement aux yeux des barbares : les combats en grossirent l'effet, la lumière les a dissipés. Ce qu'on appella depuis troubles de religion , ne fut que des guerres d'ambition & d'autorité. Qu'on m'en montre une seule , dont l'effet principal ait été le changement dans l'Ordre Ecclésiastique. Bien peu réfléchi fut ce mot de la Reine Catharine , quand on lui annonça la perte prétendue de la bataille de Dreux : *Et bien , nous priérons désormais Dieu en François.* Charles I. en fut-il quitte pour abandonner les Episcopaux , & biffer la Liturgie ? Je sçais que les Ecclésiastiques ont été les seconds acteurs dans ces troubles , & souvent les plus fanati-

ques ; mais rien n'est moins l'Eglise, que les Ecclésiastiques passionnés. Ils étoient barbares dans les siècles barbares, fougueux dans les siècles fougueux ; mais l'Inquisition même, ce Tribunal effrayant autrefois dans l'ordre civil, comme l'arrière-ban l'étoit à la guerre, & caduc aujourd'hui comme lui, étoit lui-même de l'institution des Princes, & contraire à l'esprit de la Religion toujours douce, simple & charitable, immuable dans ses préceptes & dans ses loix.

Les Princes donc doivent être & sont en effet infiniment plus odieux à l'esprit d'indépendance que la Religion ; & dans le fait je défie qu'on me montre un seul Livre où l'on porte des attaques directes à celle-ci, qui ne porte en même temps l'empreinte de cet esprit de discussion du droit des Souverains. Les uns, Philosophes libres en ramèneront le principe à un contrat respectif entre le Prince & ses sujets, dont la moindre trans-

176 *Traité de la Population.*

gression dissout les clauses & conditions. Philosophes aveugles , qui ne pensent pas que ce principe une fois établi déchaîne le fort & terrasse le foible , au lieu de l'effet contraire qu'ils en espéroient. Le Prince est par-tout le Chef militaire , il est par-tout le distributeur des graces , & conséquemment le Chef de l'intérêt. Quel enthousiaste à cent bouches peut espérer de réunir une immensité d'hommes contre le maître de ces deux mobiles , toujours sûr de séparer qui il voudra de la foule par les liens de la crainte & de l'amour propre. Des tyrans ont prononcé ces mots terribles & exécrables à la postérité : *Revoltez-vous , nous vous conquerrons.* Ces fléaux de l'humanité étoient de la même secte que nos Philosophes. Ils vouloient ignorer qu'il est un contrat coéternel entre l'autorité & la dépendance , contrat établi du Créateur à la créature , qui consiste en protection & sûreté de la part de l'autorité , en obéissance & services de la part de la

dépendance, & sur-tout en amour respectif de part & d'autre.

Vainement & mal-à-propos même établirois-je ici les principaux dogmes de cet esprit de liberté. Je viens de combattre le moins déraisonnable ; il en est de tellement emportés, que de sang froid ils n'ont pas de honte de réclamer contre des tyrans fictifs : *une épée & du courage*. Il est contre mes principes de relever des questions & des délires propres uniquement à réveiller des sentimens d'indignation chez les Pasteurs des humains. J'en ai dit assez pour en venir où je veux.

Je demande donc laquelle de ces deux opinions, ou de celle qu'établissent nos Philosophes, ou de celle qui regarde comme devoir l'attachement respectif entre le Prince & ses sujets, est la plus propre à faire naître & germer dans les cœurs cet amour de la patrie, dont j'ai fait le second principe des vertus des Romains.

La foi du serment n'étoit autre

H v

chose, que le respect pour la religion. Par elle, le Plébéien le plus séditieux dans ses murs devenoit le soldat le plus soumis, & le plus fidèle à ce même Patricien qu'il menaçoit de mettre en pièces dans le *Forum*, & qui décidoit d'un coup d'œil de sa vie ou de sa mort, dès qu'il étoit enrôlé. L'amour de la patrie n'étoit aussi qu'un mélange superstitieux de religion, de respect, d'estime & d'attachement pour les différens ordres de la République, de tendresse pour ses proches & ses concitoyens, & d'orgueil confondu dans la gloire de la patrie. Pourquoi ne serions-nous pas susceptibles des mêmes sentimens? Ne peuvent-ils sortant de l'enceinte des murs d'une ville, s'étendre sur le territoire entier de l'Etat? La France entière ne peut-elle être la patrie d'un François, & ne sçaurions-nous aimer notre patrie?

Un homme, dont je me ferai toujours honneur de respecter le génie, les talens, & l'érudition,

a établi de nos jours dans un ouvrage fait pour être immortel, * que la vertu politique qui est la vertu morale dans le sens qu'elle se dirige au bien général, n'a point de lieu dans les Monarchies ; & que l'Etat y subsiste indépendamment de l'amour de la patrie. Ce seroit être le Zoile de notre siècle ; que d'entreprendre de le critiquer sur-tout après sa mort ; & si j'étois assez fol pour cela, j'e le tenterois moins sur les morceaux que je cite que sur tous autres. Ce n'est pas que je ne marche devant moi sans m'effrayer des autorités qui toutes méritent qu'on s'arrête, mais aucune, qu'on se détourne. Quelque admirables & fines que soient les distinctions qu'il établit dans cet endroit, quelque justes même qu'elles puissent être, je ne sçais, par exemple, s'il n'a pas considéré les Monarchies plutôt dans un état de maladie, que dans leur constitution naturelle ; mais sans entrer

* Voyez l'Esprit des Loix, Liv. 3, Chap. 5. 6. & 7.

dans cet examen qui me mèneroit trop loin, mon objet à moi est borné ; je considère ma patrie uniquement & je ne crains pas de dire que de tous temps les exemples domestiques parmi nous ont démenti ses principes à cet égard.

Il est des distinctions de détail dont il étoit plus capable qu'un autre de sentir la vérité, mais dont la discussion lui étoit interdite par l'étendue du plan de son ouvrage, & le concis de l'exécution. Par exemple, en admettant la peinture également vive & vraie qu'il fait des Courtisans de tous les temps & de toutes les nations, en lui accordant la mineure de son argument qu'il établit en cet endroit : *

Or il est très-mal-aisé que les principaux d'un Etat soient mal-honnêtes gens, & que les inférieurs soient gens de bien ; que ceux-là soient trompeurs, & que ceux-ci consentent à n'être que dupes ; on peut en mille manières lui disputer la conséquence qu'il en tire, qu'il

* Ibid. Chap. 3.

est très-mal-aisé que le peuple soit vertueux dans les Monarchies.

Dans cette spéculation en effet, il ne distingue point assez la constitution intérieure des Monarchies d'avec celle des Républiques. Celles-ci sont, pour ainsi dire, une masse, un bloc où tout est peuple: on en tire les Magistrats qui ne font point corps, & ne sont distingués que comme représentans visibles des Loix. Dans cet Etat, quand les principaux sont mal-honnêtes gens, il est difficile que la corruption ne gagne les inférieurs. Mais la Monarchie est un composé de différens ordres, de hiérarchies distinctes, diverses en mœurs, comme en fonctions, en prérogatives, en espérances, & objets d'ambition. Toutes ces variétés sont autant de barrières contre l'épidémie de la corruption. Le Courtisan peut être un bas flatteur, sans que le Militaire, le Magistrat & le Commerçant le deviennent: l'exemple le démontre chaque jour. Nos Courtisans ont tous des emplois dans le Militaire.

Si se retrouvant à la tête de leurs troupes ils ne déposent les mœurs de la Cour, loin d'y acquérir aucun crédit, ils y tombent bientôt dans le mépris : grace à notre flexibilité, la plupart y paroissent d'autres hommes, sinon ils disparaissent promptement, & vont se renfermer dans l'exercice du noble empire de l'antichambre. Or voyons les Courtisans restreints à cette unique prérogative; de quel droit alors les appellerions-nous les principaux de l'Etat? Sans liberté, sans juridiction quelconque, ils obtiennent des grâces; ce ne sont que des gages & des profits. Quiconque s'abstient d'errer à Versailles dans les appartemens, ignorera à jamais leur prééminence qui n'a nulle part autant de réalité, que celle du gardien des fols au milieu de ses hutes.

L'amour de la patrie peut & doit exister dans la Monarchie.

Quoi qu'il en soit de ces inductions, je soutiens que l'amour de la patrie peut exister dans la Monarchie, puisqu'il fut en vigueur parmi nous. Je ne connois pas de

meilleure preuve que celle qui git en faits. Qu'on repasse dans sa mémoire une infinité de traits héroïques faits par nos Militaires pour le service du Roi qu'ils n'avoient jamais vû, & n'espéroient jamais voir. C'est l'honneur, dira-t-on : distinction fine & juste de l'homme que vous osiez contredire tout-à-l'heure. Eh ! qu'est-ce que cet honneur ? Il le définit lui-même. *La nature de l'honneur*, dit-il, *est de demander des préférences & des distinctions.* Etoit-ce cela précisément que cherchoient les Duguesclin & les Bayards ? Sans doute, me dira-t-on. Leur prud'homme se préféroit aux honneurs & aux dignités ; mais elle n'en étoit pas moins un sentiment personnel, & détaché de toute idée de patriotisme. A vouloir alambiquer ainsi les sentimens, chacun auroit raison mille ans durant sans se rapprocher, le papier y gagneroit, & la vérité seule y perdrait. Mais j'en appelle aux hommes qui la cherchent, & je soutiens que les héros, les fana-

riques même des Républiques, les Horatius Coclès, les Curtius, en se dévouant pour la patrie, avoient pareillement en vuë leur distinction personnelle. Si cet amour pour la patrie est une passion pour les murs, un attendrissement en revoyant les foyers domestiques, le François, le plus volage des peuples, en est moins susceptible que tout autre, & nous n'avons en ce genre de patriotes que les ames foibles, les jeunes gens expatriés & qui sont attaqués de la maladie du pays. Si c'est un attachement superstitieux & capable de fougue, je doute qu'on en voye jamais de plus forte que celle du peuple de Paris lors de la maladie du Roi. Prostrné dans les ruës, il baisoit les patrons du cheval du courier qui apportoit les nouvelles de la convalescence. Amour du François pour son Roi, dira-t-on. Eh ! c'est précisément ce qui vit en nous tous, ce qui nous fut transmis par nos peres avec le sang qui coule dans nos veines, & que j'appelle amour de la patrie.

En effet, par-où le peuple connoît-il ses Rois ? Depuis cent ans, ils n'ont presque paru dans la Capitale & dans aucune autre Ville principale du Royaume. Leurs Edits burfaux sont timbrés de leur nom, & promulgués avec toute l'authenticité possible : leurs charités sont distribuées par des agens qui s'en font un district personnel, leurs grâces sont sollicitées dans l'ombre du Palais, leurs bienfaits semblent une suite d'un courant indispensable, leurs travaux sont ignorés du grand nombre, leurs plaisirs sont vus de tous, leur bonté domestique tombe sur des frelons altérés, dont l'avidité s'accroît de ce qui devoit la satisfaire. Ils sont bons, justes, craignant Dieu, & respectant l'humanité ; mais la Majesté du trône tient dans l'éloignement leurs vertus, & l'étendue de l'Empire empêche qu'ils ne puissent par-tout pourvoir à ce que leur nom ne soit pas profané, en le faisant auteur des larmes du pauvre. Nous aimons tous le Roi

cependant, & qu'entendons - nous par-là? Est-ce un homme sujet aux mêmes incommodités que nous, qui devient par ce titre l'objet d'un attachement qui va presque jusqu'à l'idolâtrie? Sans doute c'est lui, si nous regardons celui d'aujourd'hui, dont les qualités sont désormais inséparables de son titre; mais connoissons - nous son petit-fils? sçavons-nous s'il aura les vertus de ses peres? Que ces têtes précieuses périssent, vous verrez bientôt la consternation se répandre dans le public. L'axiome impie, *Nous ne manquerons jamais de maîtres*, n'aura plus de partisans de fait, le deuil sera général, tout courra au pied de ces autels déserts huit jours auparavant.

Mais dira-t-on, c'est que la succession fixement établie autrefois & de façon à ne laisser jamais le trône disputable, pourroit aujourd'hui par des arrangemens particuliers occasionner, au défaut de la Branche régnante, les plus dangereux des troubles. C'est où je

vous attendois : c'est donc la patrie que vous considérez en la personne du Roi & dans sa famille. Autant en fit autrefois Achille du Harlai, quand refusant de signer l'abolition des droits de la Maison Royale au trône, il marcha vers la prison en disant : *Mon ame est à Dieu, & mon corps au pouvoir de la violence.* Il ne connoissoit pas les Bourbons, il n'avoit pas lieu de les aimer; mais il connoissoit le droit de cette Maison à la Couronne, & sçavoit que l'ordre inaltérable de la succession est le premier & le principal fondement de la Monarchie.

Sans examiner, direz-vous, quel fut le principe de l'héroïsme de du Harlai, il faut convenir qu'il n'entre dans nos craintes actuelles, en supposant le cas malheureux dont vous parliez tout-à-l'heure, rien de ces motifs nobles qui composoient l'amour des anciens pour leur patrie. Nous sommes bien, chacun aime ce qu'il a, & tous ont à perdre dans des temps de trouble

& d'anarchie. L'intérêt que nous prenons au maintien de l'ordre, est amour de la patrie, à peu-près comme l'est le soin que nous prenons de la clef de nos maisons. Je vous en crois sur votre parole, vous qui êtes bien ; mais pensez-vous que tous les autres soient de même ? Beaucoup de gens souffrent, & peuvent penser que c'est à leurs dépens, & néanmoins de *par le Roi* que vous êtes bien. Cependant en général tous aiment le Roi, & par conséquent l'Etat & la patrie. Ce germe de zèle & d'amour qu'on croiroit quelquefois éteint, à entendre nos discours, dont l'imprudencé & la légèreté ont si souvent trompé les ennemis de l'Etat toujours étonnés de l'étendue & de la célérité de ses ressources, ce germe, dis-je, se ranime, & prend feu dès la première étincelle qui se présente : nous le voyons revivre sous nos yeux aujourd'hui ; & c'est, malgré tous les prestiges de l'intérêt, le véritable, & après la Providence, l'unique appui de la Monarchie.

Les vertus donc qui dérivent de l'amour de la patrie, c'est-à-dire, toutes les vertus nobles, généreuses & élevées, non-seulement peuvent exister parmi nous, mais y sont encore toutes vivantes. Elles sont dans les mœurs, s'épurent & s'élevaient avec elles, s'encraissent & décroissent, quand les mœurs tendent à leur corruption; c'est-la le point essentiel. Les moyens de les maintenir, de les étendre, dépendent ici, comme en toute autre chose, de l'exacte connoissance du principe.

Pour le mieux rapprocher de notre façon de concevoir, dépouillons-le des idées fantastiques que les récits peut-être exagérés de l'antiquité nous ont fait attacher dès l'enfance à ce grand mot, *amour de la patrie*; & disons que l'ardeur pour l'intérêt public est cela; le penchant à l'intérêt particulier est le contraire.

D'après cette définition, je puis détruire moi-même d'un trait de plume tout l'édifice que je viens

d'élever. En effet, en nous regardant les uns les autres, que dis-je, hélas ! en nous tâtant nous-mêmes, notre conscience ne nous dit-elle pas que si l'intérêt public préféré à l'intérêt personnel est le caractère du citoyen, il n'en est aujourd'hui plus en France ? Trois réflexions doivent nous consoler. 1^o. Toute la France n'est pas encore renfermée dans la Capitale. 2^o. L'on trouve encore dans cette Capitale même de ces hommes faits pour penser & sentir en grand. Il en est un dans ce cabinet, & le portrait d'un autre. J'en ai connu plusieurs autres ailleurs. 3^o. Graces à la flexibilité de la nation & à son attrait pour tout ce qui tient & mène à la gloire, il sera toujours aisé d'y ramener le plus grand nombre.

L'intérêt privé des temps passés étoit un reste d'un plan de projets coupables, mais qui du moins avoient, en un certain sens, un air de grandeur & d'élévation. Le rétablissement des grands fiefs, & la dépendance immédiate fut le

leurre dont la Ligue se servit pour séduire les grands Seigneurs & la Noblesse d'autrefois. Cette hydre dissipée par les vertus, l'activité & le bonheur du Restaurateur de la France, laissa des traces encore de son passage. Les Gouvernemens, les Places, tout enfin ce qu'on appelloit alors états & dignités, donnoit une sorte d'autorité immédiate qui mettoit le sous - ordre dans la dépendance directe du Chef, & l'engageoit à faire consister son honneur en une fidélité pour son commettant, exclusive même pour le Prince. Presque tous les objets de l'intérêt promettoient de l'autorité & presque de l'indépendance; c'étoit en un mot de l'ambition alors, aujourd'hui c'est de la cupidité, du péculat, de l'argent. Je connois ma nation : habile à fondre & dissiper les métaux, elle n'est point faite pour les honorer d'un culte d'habitude; & le plus léger signal la trouvera toujours toute prête à se retourner vers ses anciennes idoles, la valeur, l'intrépidité, la

gloire, & , je l'ose dire, la magnanimité.

Mais il n'est de tempérament si fort qu'un régime constant de mollesse n'affoiblisse. Dès qu'on parviendra dans un Etat à ne connoître plus de distinctions, de récompenses & de prérogatives que payables en argent, il n'y aura plus de héros; pas même de citoyens; & la nation ne sera bientôt qu'un vil amas de mercenaires & d'usuriers.

Je ne sçais si cet avenir honteux n'est pas à craindre pour nos neveux. Il faut avouer du moins, que la progression a été bien rapide en ce genre depuis un siècle & demi. Dans le temps des grands Seigneurs, ceux-ci furent au moins aussi avides qu'on l'est aujourd'hui; mais c'étoit dans le genre de l'oppression, & non de la bassesse. Occupés de projets, d'ambition & d'orgueil, ils levoient dans le ressort de leurs charges, ou dans l'étendue de leurs domaines, les sommes attribuées à leurs Etats & Gouvernemens, & souvent en étendoient abusivement les

les droits. Sully rendit le plus grand service à l'autorité Royale, en faisant passer au Conseil que désormais les états & pensions seroient payées au thrésor royal, & défense de rien lever à cet effet sur les lieux. Mais quelles que pussent être ces levées, elles n'avoient que des objets d'ambition, & c'étoit bien après l'arrangement ci-dessus que Lesdiguières disoit à un Gentilhomme du Duc de Montmorenci :

» Que votre Maître se souviene
» qu'il n'est point de grand Sei-
» gneur en France, s'il n'a deux
» cents mille écus d'argent comp-
» tant dans ses coffres, & de quoi
» armer dix mille hommes dans
» ses maisons. « Comparons seu-
lement cette idée du grand Seigneur avec celles qu'on s'en fait aujourd'hui, ces projets de leur avidité avec les objets de dépense qui excitent la cupidité de leurs descendants, & mesurons, s'il se peut, la distance.

Ce n'est assurément pas en cela que la progression pourroit être

II. Partie.

I

Avilissement
des grands
dans un Etat,
prélude de
l'anarchie
absolue.

contre nous. Tout bon citoyen conviendra qu'il vaut mieux que les grands Seigneurs soient nuis, qu'en pouvoir de diviser l'Etat & de tenir tête à leur Maître. Mais n'y a-t-il point de milieu ? Ce seroit un blasphème de le dire, puisque si d'une part l'indépendance des Seigneurs menace l'Etat de trouble & même de démembrement, de l'autre leur avilissement absolu & l'anéantissement des hiérarchies est un prélude de l'anarchie totale, & le délire d'un peuple qui, quelque temps avant que de disparaître de la surface de la terre, représente impudemment les monstrueuses fêtes des Saturnales. Il est donc un milieu : notre Gouvernement l'a connu ; il est nécessaire d'en considérer la marche, pour prévoir les inconvéniens qui pourroient le détruire.

Louis XIV. ce Prince si grand aux yeux des contemporains, & qui sera à jamais pour la postérité un monument des forces de l'homme, comme aussi peut-être du

danger de ses foiblesses, voulut que désormais personne n'exercât de juridiction supérieure dans son Royaume que par lui. Il aimoit le faste & la magnificence; sa grandeur naturelle aidée de tout ce qui a droit de nous éblouir, étouffa bientôt tout autre éclat. Tout devint planété dans l'Etat, il n'y eut plus de soleil que lui, & de lumière que d'emprunt & de reverbère. Soigneux d'être rendu tel qu'il étoit par ses représentans, il grossit les émolumens des Charges & des Emplois, voulut que ses bienfaits servissent aux dépenses d'éclat, comme il y faisoit servir ses trésors, & en combla la mesure sur la tête de ceux qui s'en servoient à honorer leur emploi, & l'Etat par contre-coup. Par ce moyen, il parvint à ramener tout à son service, chacun s'empressa à consommer son propre patrimoine pour se rendre digne d'en obtenir l'équivalent en viager & pensions; & la splendeur extérieure de l'Etat

fut à son plus haut point , ainsi que son union intérieure.

Jusques-là , ou à peu-près , tout marche vers la solidité & la décoration de l'édifice ; mais tout ici-bas peut dégénérer en abus , & les meilleures choses quelquefois plus aisément que les médiocres. En ceci , par exemple , il seroit possible que l'émulation perdant de vue la dignité & la considération des emplois , les occasions qu'ils procurent de s'illustrer par de grands services , ou de s'honorer par une habitude de prééminence dignement soutenue , se retournaît visiblement vers la solde de ces emplois , & en dédaignât les fonctions. Les fautes inséparables de la grandeur, les nuages du palais aideroient d'eux-mêmes à cette décadence. Les Officiers de la Cour , privilégiés pour la familiarité du Prince , profiteroient de sa bonté pour obtenir les emplois mêmes dont l'exercice devoit les éloigner. Le service du Prince mis en contradiction avec le service de l'homme aura certai-

nément le dessous. Dès - lors , un représentant en sous - ordre aura la commission en Province, dont le Courtisan a le titre & les émolumens. Le Prince paie le double tandis qu'il est plus mal servi , attendu que le Grand , plus fait pour le représenter , demeure petit pour toujours , & que le petit qui n'a qu'un lustre d'emprunt , ne peut jamais se proportionner entièrement à la place d'un autre.

Ce n'est pas encore tout : on pourroit tellement s'accoutumer à voir les emplois occupés *ad honores*, qu'on ne trouveroit plus étrange de les perpétuer dans les familles par des survivances : relâchement dont on se fût bien gardé , si les Titulaires les avoient exercés , puisqu'on ne sçauroit oublier que les anciens démembrements de la Monarchie ne furent autre chose que les gouvernemens & bénéfices devenus héréditaires. Dès - lors , un exemple servant de planche à l'autre , on en viendroit à voir des enfans , non-seulement occuper les

Charges de la Cour , qui toujours seront parmi nous l'objet de l'ambition des hommes les plus illustres par de vrais services rendus à l'Etat , & qui demandent une dignité de maintien & de représentation dont la jeunesse est d'ordinaire incapable ; mais encore en naissant gouverneurs de Provinces , de Places &c. le Prince seroit réduit à n'avoir de grandes graces à faire , & les sujets , à n'en espérer , que par l'extinction de quelqu'une des familles privilégiées.

Il s'ensuivroit dès - lors que ces grandes Places si estimées autrefois par leur prééminence , par leur correspondance nécessaire avec le Prince , par les occasions de rendre des services d'éclat , si propres à former des hommes par la nécessité d'en gouverner d'autres , de manier les esprits , de faire respecter l'autorité en se respectant soi-même &c. ne seroient plus prisées que sur le tarif de ce qu'elles rapporteroient , & que tous leurs autres avantages ,

utiles à l'Etat, loin de lui être onéreux, seroient perdus.

D'autre part, ces bienfaits importants, autrefois encouragement pour tous en perspective, ne seroient plus qu'échelons pour un petit nombre pour atteindre à d'autres larcins. Sur cent hommes privilégiés, & bardés en naissant de charges & de dignités, à peine s'en trouvera-t-il un qui regarde ces bienfaits prématurés du Prince, comme un engagement indispensable pour lui de les mériter un jour, ou qui parvenu à rendre des services, sçache répondre à un Maître bienfaisant qui lui offre de nouvelles graces : *Sire, je suis payé d'avance.* Cette modération seroit au-dessus de l'humanité en un siècle où tout n'est que métal, sorte de chevance dont on n'a jamais assez. Au contraire nous sommes tous enclins de notre nature à nous identifier avec nos accessoirs étrangers. Quel est l'homme qui chargé d'un bel habit, & satisfait du privilège d'aller ainsi vêtu, tandis que tant d'autres sont

couverts de haillons , n'aspire pas encore à se faire faire place en vertu de cette décoration qu'il se persuade bientôt être lui : de même un Grand qui sert, oublie qu'être Grand est sa récompense , & s'en fait un titre pour aspirer à de doubles avantages obtenus à moitié moins de services que son inférieur. Les dignités donc , autrefois objet d'émulation & portion principale du trésor de l'Etat , deviendroient patrimoine des particuliers ; charges onéreuses dans l'Etat , & prétentions contre la société.

D'ailleurs , les Charges n'ayant plus d'exercice pourroient bien plus aisément être réunies sur la même tête. Les Princes sont hommes ; nous voyons tous avec prédilection les gens que nous avons obligés ; en conséquence les graces assurent la faveur , & la faveur de nouvelles graces. Le célèbre railleur Comte de Grammont demandoit un jour à Louis XIV. un écu ; enquis de ce qu'il en vouloit faire , il répondit que la première grace coûtoit seule ,

& qu'il seroit bientôt un grand Seigneur s'il obtenoit celle-là. C'étoit accuser indirectement le grand Prince de ce genre de foiblesse. La grandeur d'ame des Souverains est un piège contre eux en ce genre. *Je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler*, n'est que trop souvent la devise des Princes. Ce ne fut pas celle d'Elisabeth, dont le règne fut le chef-d'œuvre d'un habile gouvernement. Elle suivit la devise contraire, comme Reine; & quand elle y manqua comme femme, elle eut toujours sujet de s'en repentir. Dans les temps de vigueur, les Charges se défendent d'elles-mêmes de leur réunion sur la même tête. Sully sçavoit répondre à son Maître qui vouloit le préposer à de nouveaux détails, qu'il étoit déjà trop chargé. Dans des temps tels que nous les prévoyons ici, on n'en auroit jamais trop, attendu que les détails deviendroient nuls, & que les revenans-bons demeureroient réels.

Cependant les conducteurs na-

turels de l'effain politique, devenus
selons, non-seulement conform-
méroient le fonds & la subsistance
de la ruche, mais encore devroient
être remplacés, attendu qu'il faut
que le travail se fasse. L'Etat livré
à des conducteurs précaires, ne
pouvant les récompenser par les
dignités & les emplois désormais
attribués à un petit nombre sans
fonctions, seroit forcé à recon-
noître les services par des attribu-
tions pécuniaires, *des pensions*. Ce
mot qui n'eût jamais dû avoir d'au-
tre objet, que de soutenir la veuve
& l'orphelin des bons serviteurs,
& les mettre en état d'imiter leurs
peres; deviendroit l'objet de toutes
les prétentions, l'étiquette de tous
les placets, un article enfin de bien-
séance dans l'inventaire de toute
famille honnête, où se prétendant
telle. Dès-lors, non-seulement
toute vergogne naturelle de de-
mander, quand on n'a pas besoin,
seroit perdue; mais on en viendroit
même au point d'être forcé à exi-
ger des pensions comme marque

de satisfaction due aux services ,
& de se croire déshonoré du refus
de marquer ses habits d'une goutte
de sang du peuple.

Il seroit inutile de noter ici les in-
convéniens plus choquans de ce dé-
bordement de pensions ; leur exten-
sion sur des gens infames ou par leur
conduite , ou par la profession qu'ils
exercent , leur entassement sur des
têtes déjà accablées de bienfaits , de
survivances & de richesses. Quoi-
qu'au fond tous ces abus soient des
suites nécessaires de l'introduction
de cette frénésie , on peut néan-
moins les considérer comme des
surprises faites au Gouvernement ,
ou des effets des passions de ses
arbitres : mais , quant à ceux que
j'ai cités ci-dessus , il n'est personne
qui ne puisse prévoir la possibilité
de la progression dont je les ai fait
naître.

On en viendroit donc à forcer
l'honneur même à désirer l'argent.
Oh ! je demande si dès-lors , en
conséquence de ce dont nous som-
mes convenus ci-dessus , il faudroit

s'étonner de ce que la patrie ne fournit plus de héros, plus même de citoyens. En effet, je me suppose honnêtement né & doué d'une ame élevée; il s'ensuit que j'ai de l'ambition, mais honnête, & qui ne sçauroit me forcer à déroger à mes principes. L'ambition dans ma patrie ne sçauroit plus avoir d'objet que de l'argent: on en distribue à la Cour sous le titre de bienfaits & de graces: on en gagne dans les Finances sous le nom d'entreprises & de baux: on en acquiert dans le commerce par le travail & le bonheur. Sans contredit l'ambitieux honnête & vergogneux se décidera d'abord pour le commerce qui ne surprend personne, qui est approuvé de tous; ou faute de débouchés & de talens pour cet objet de l'héroïsme du jour, dans mon hypothèse il optera pour la finance, où après quelques courbettes d'initiation, il acquerra promptement le droit d'ordonner aux autres le même manège; & ce ne sera qu'au défaut enfin de toutes ressources & de

celles même d'une philosophie forcée & infructueuse à l'Etat , qu'il se déterminera à prendre ou à continuer la route des bienfaits & des graces semée d'écueils & de parures , & à chaque pas toujours plus affligeante pour l'amour propre.

Qu'on examine d'après ce renversement d'idées nécessité par la nature des choses dans l'esprit même du héros , l'effet qu'il doit produire dans celui de tout un peuple en général. Si-tôt que chaque profession ne sera plus estimée que par sa solde , le soldat qui ne gagne que cinq sols par jour , ne sera qu'un goujat auprès d'un laquais , & l'Officier de même auprès d'un valet-de-chambre. On sçait l'estime que les nations marchandes ont de tout temps faite des troupes : on se doute bien de celle qu'en feroit un peuple financier.

Nous avons à cet égard certainement décliné. Après la paix de Nimegue , le feu Roi réforma presque toute sa Cavalerie légère , & l'on conserva seulement la Com-

Dans une nation où chaque profession ne sera estimée que par la solde , le soldat sera un goujat auprès d'un valet.

pagnie Mestre de camp de chaque Régiment. En 1688. on completa tous ces Régimens par des Compagnies nouvelles. J'ai ouï dire à plusieurs vieux Officiers qui en firent alors , qu'ils formerent leurs Compagnies entières de gens de bonne volonté ; quelques-uns en menerent de surnuméraires , & la plûpart en refuserent un grand nombre. Le Royaume étoit plus peuplé, dira-t-on : je le sçai ; mais sûrement aussi il y avoit beaucoup plus d'ardeur pour ce métier-là dans la jeunesse d'alors , & beaucoup moins pour les emplois des Fermes & des Bureaux. J'ai moi-même encore vû des restes de cette brave curiosité Françoisé. Le desir d'avoir de beaux hommes pendant la paix ayant porté les Officiers à pousser fort haut à l'envi le taux des engagements , on fit une Ordonnance qui les bornoit à dix écus. Cette loi caduque de soi , en ce que l'inspection de ses transgressions est impossible au Législateur , ne laissa pas d'établir tout

naturellement son taux pendant un temps. Il importoit peu au fond à des enfans de famille qui mangeoient dans une nuit le prix de leur engagement, qu'il fût de dix écus ou de vingt. La vanité seulement de se faire payer comme bel homme, les avoit engagés à marchander. Aujourd'hui s'ils y taupent la veille, le lendemain ils se dégagent à tout prix; & quant à ceux qu'on veut garder, il faut les éblouir ou les surprendre.

Le principe intérieur & sourd encore de cette progression est, je le répète, la décadence de l'estime ancienne qu'on faisoit du Militaire. Or on sçait ce que furent de tous temps des soldats méprisés. Quel remede à cela, dira-t-on? Les enrichir? Quand la chose seroit possible, rien au monde n'est plus dangereux que d'allumer la cupidité du soldat. Les premiers corrupteurs de la milice en ce genre égorgerent leur patrie. On vit ensuite la soldatesque mettre l'Empire à l'enca. Le remede n'est point dans la

chose, il est dans la totalité des mœurs. L'esprit militaire ne peut se perpétuer dans une nation que par l'estime attachée à sa profession. Cette estime est très-délicate, comme l'est tout ce qui tient à l'honneur. On proposoit en Suède une loi pénale contre certains contrebandiers, qui les forçât à être enrôlés pour toute leur vie. *Et que deviendra la dignité du nom soldat ?* dit un Député de l'ordre des paysans. Beau mot qui arrêta la promulgation de la loi.

Souvent aussi les loix militaires elles-mêmes tranchent avec leur institution. La peine de mort, par exemple, ne doit être employée contre gens dont le métier est de braver la mort, que dans le cas d'une mort infamante. Mais ces digressions deviendroient étrangères à mon sujet. Revenons. L'or prédominant, je l'ai dit, ne peut faire qu'un peuple de mercénaires & d'usuriers.

Tel est l'avenir malheureux que notre méthode actuelle, pourroit

nous présager, si on la laissoit dégénérer en abus. La marche unie & sensible que j'en ai tracée montre mieux qu'il ne me conviendrait de le faire, le régime par lequel on en peut & doit prévenir les inconvéniens. Mon objet est rempli à cet égard; si j'ai démontré 1°. que l'amour de la patrie, & toutes les vertus qui en résultent, peuvent exister parmi nous, puisqu'elles y furent & sont même encore toutes vivantes.

2°. Par quelle sorte de relâchement on en peut éteindre le principe, & supprimer la trace d'où naissent, sans que je hazarde de les prescrire, les moyens d'en établir & perpétuer le régime.

Des trois parties que je devois traiter comme points de ralliement, auxquels se rapportent tous les chaînons qui composent les mœurs, j'en ai parcouru deux, la Religion & le Patriotisme. Il ne me reste plus que la troisième, à sçavoir, les vertus civiles.

Celles-ci paroissent au premier

coup d'œil moins importantes que les autres ; il s'en faut bien qu'on en doive juger ainsi. Le vulgaire ne se mène point par les grands principes , & tout le monde est , ou fut ce vulgaire. La totalité , le corps des mœurs se corrompt par les détails , & c'est par les détails aussi qu'il faut veiller à leur salut. D'ailleurs tout fait un cercle ici-bas ; tout se tient par des liens invisibles & par mille chaînons insensibles aussi. De même que les vices journaliers sont le prélude ordinaire des grands crimes , les vertus civiles préparent l'âme des Héros. La vertu d'ailleurs , toute belle qu'elle est , toujours foible contre l'amour propre qui nous domine , ne pourroit rien sur nous , si elle ne compatissoit à ses foiblesses. L'acteur sur le théâtre se refroidit , si l'espoir de l'applaudissement du Parterre ne l'excite & ne l'encourage. Les hommes célèbres en tous temps & lieux ne furent jamais que des hommes , qui montrèrent en un degré plus

Éminent que les autres les qualités en vogue dans la société parmi laquelle ils se firent distinguer. Par toutes ces raisons réunies en substance, il est clair que vainement cherchera-t-on la trace des vertus nobles, généreuses & élevées dans une nation, où les vertus douces & civiles seront dans le mépris, ou même négligées.

Cette partie-ci mérite même plus de détail, que les autres. Les vertus nobles, comme ayant plus d'éclat, frappent par le brillant des occasions, & leur décadence se fait mieux sentir. Elles sont à la portée de moins de gens, & un petit nombre est plus aisé à diriger que la multitude. Un Etat enfin bien constitué par elles peut subsister quelque temps sous leurs auspices, quoiqu'après elles; au-lieu que sans mœurs civiles, tout est perdu.

Pour suivre quelque ordre dans les détails où je vais m'engager, & que j'abrègerai autant qu'il me sera possible, il faudroit examiner les vertus civiles sous deux points de

vuë , à sçavoir celles qui partent du cœur , & celles qui viennent de l'esprit. Mais ces deux mobiles ont en nous une telle connexité , qu'il est difficile d'en faire une division juste. *Le cœur suit aisément l'esprit*, dit un aimable Philosophe. Il eût pû dire avec autant de vérité : l'esprit suit aisément le cœur ; & comme il est également essentiel en Politique de veiller au maintien des qualités du cœur & de celles de l'esprit , il me suffit dans mon objet actuel de mettre une sorte d'ordre qui me présente les détails que j'ai à traiter , puisqu'ils sont presque tous également importants.

En vain nous écrierons-nous sans cesse que l'esprit de société s'établit chaque jour parmi nous , & en bannit tous préjugés rustiques & sauvages. En toute hypothèse, il faut convenir de la signification des termes avant de raisonner sur ce qu'ils expriment. Si l'on appelle esprit de société la tolérance & la privauté dans les mœurs , l'indifférence dans

les sentimens, le mélange des conditions, le goût du présent, & l'oubli total du passé comme de l'avenir, j'avouerais que cet esprit voudroit se répandre, mais je doute que ce soit-là vraiment l'esprit de société; puisque ce fut précisément celui qui précéda de peu de temps la décadence & la ruine de tous les peuples qui ont régné sur la terre. Quant à moi, je m'en tiens à ma première distinction, & ne trouve la sociabilité que dans les vertus, & son contraire que dans les vices.

L'amour de nos proches, par exemple, est un des premiers devoirs de la société. Il dérive d'une juste reconnoissance mêlée de tendresse & de respect: il nous fait connoître les sentimens du cœur sages & retenus; il nous accoutume à une obéissance noble & digne, seule école du commandement; il nous fait respecter & chérir dans ceux de nos parens qui nous sont égaux ou même inférieurs en degré & en avantages de la fortune, la mémoire de nos communs

La sociabilité est conséquemment la société dans les vertus, leur contraire dans les vices.

114 *Traité de la Population*
ayeux. Principe de vertu en grand ;
comme en petit , il entre d'une
part pour beaucoup dans l'amour
de la Patrie ; de l'autre il nous rend
précieux jusques aux moindres do-
mestiques & ouvriers qui ont servi
& fourni nos peres , en un mot ,
c'est un des plus forts & des plus
indissolubles liens de la société.

Si donc nous avons aujourd'hui
plus de respect pour nos peres ,
plus de tendresse pour nos proches ,
plus d'amour pour nos enfans en
général qu'on n'en avoit autrefois ,
si l'on *cousine* davantage , si l'on
remplit mieux les devoirs de bien-
faisance , qui sont en ce genre le
représentatif de ces sentimens ,
j'avouerai qu'un des principaux arcs-
boutans de l'esprit de société se
renforce parmi nous. Sans entrer
dans la discussion de ce problème
qu'il ne me convient pas d'appro-
fondir , je ferai quelques remarques
de détail , qui ont , selon moi ,
trait à la chose.

Abréviation
des deuil ,
altération
des mœurs.

On a de nos jours introduit un
relâchement physique en ce genre ,

dont on n'a sans doute pas senti les conséquences, en diminuant tout-à-coup de moitié les deuils de parenté. Un frere s'est trouvé tout étonné de ne porter que six semaines le deuil de son frere ; & je n'oublierai jamais que je me sentis un tel serrement de cœur à la vue du premier habit de couleur au bout de six mois de deuil de la mort de mon pere, que je le rejetai avec frayeur, & portai le noir l'année entière. On accorda, dit-on, ce retranchement aux plaintes des marchands. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner s'il est de l'intérêt de l'Etat, que le regnicole consume des étoffes somptueuses plutôt que des draps simples. Cet article se trouve ailleurs ; mais il est du premier & du plus sacré des intérêts, de ne pas porter un coup manifeste & direct aux bienséances relatives à l'amour des proches. Vainement allégueroit-on ces raisons usées, que le deuil doit être dans le cœur, & non dans les habits. Il

216 *Traité de la Population.*

en est de cela comme du culte dans l'esprit, & non dans les cérémonies. Les replis du cœur échappent, & doivent échapper à l'inspection publique; elle n'a d'intérêt qu'à l'extérieur. L'homme d'ailleurs n'est frappé que par les sens; tel s'afflige sous des pleureuses, qui riroit en habit de bal. L'ensemble de mille contenance masquées produit mille autres sentimens réels. Tout sentiment intérieur qui n'a nulle apparence extérieure, ne mérite aucune croyance.

Ennemi, comme je le suis, de tout systême tendant à mener les hommes par la contrainte, je ne sçau-rois en revanche trop recomman-der de les porter par l'exemple & les distinctions vers la vertu. Puisque le Gouvernement peut proscrire les deuils, pourquoi ne pourroit-il pas honorer les femmes, par exemple, qui allaitent elles-mêmes leurs enfans? Les cuisiniers, & les entre-preneurs du Bal de l'Opera s'op-poseroient peut-être à cet arran-gement; mais leur intérêt me pa-
roît

roit d'une médiocre considération dans l'Etat , en comparaison de tous les maux que préviendrait l'encouragement de cette méthode prescrite par la nature. Tant de femmes détruites par les ravages du lait, tant d'enfans empoisonnés par les maux de leurs nourrices , l'ordre rétabli dans les mœurs des femmes , leur fécondité conservée , leur tendresse maternelle accrue par ces soins précieux , sont des objets dans la chose publique ; & je sçai bien que si j'en étois le maître , j'augmenterois par une loi les droits matrimoniaux de toute mere qui auroit nourri ses enfans , ou l'honorerois par telle autre distinction, dont l'idée me seroit donnée par un meilleur esprit que le mien.

De l'amour de nos proches dérive l'amitié & confraternité entre citoyens. Celle-ci est autre chose que l'amour de la patrie , dont j'ai traité ci-devant. Elle y entre , comme portion du composé ; mais elle n'est qu'en petit ce que l'autre est en grand , & c'est encore un

des plus forts liens de la société. Tout nous montre ici-bas ce que peut l'esprit de confraternité, & à quel point l'aggrégation à un corps particulier peut devenir une seconde nature. Cet homme qui prêt à entrer dans la Milice, n'alloit être qu'un paysan redressé, s'engage dans le Régiment de Navarre, & soudain prend l'esprit du Corps, & cette intrépidité renommée dont ce Régiment se pique. Nous sommes donc susceptibles de qualités incidentes & épidémiques, pour ainsi dite, relatives à nos engagemens particuliers de société; & à ce compte un homme libre de tous engagemens est celui de tous qui a le moins d'existence.

Ce penchant dérive de l'attrait vers la sociabilité, que j'ai dit autrefois être inhérent à la substance humaine. Il veut être dirigé, comme tout autre, pour la plus grande utilité publique & particulière; son point certain de direction est parallèle à la gradation de nos devoirs. Les premiers sont

envers Dieu , les seconds envers la patrie , ensuite nos proches ; puis nos concitoyens , enfin l'humanité entière , puisque nous sommes tous freres.

En suivant cette gradation , les attachemens les plus vifs ne sçauroient nous porter à rien de nuisible à la société. Un vrai citoyen peut aimer à l'excès sa famille : s'il aime encore plus sa patrie , il ne fera rien d'injuste ni de déplacé pour l'avancement de ses proches , & ainsi du reste. Mais au contraire , si cette gradation est renversée , il n'est presque aucun attachement qui ne puisse être nuisible. Plus l'ami du genre humain sera doux & aimable , moins , s'il n'est retenu par l'idée des devoirs qui précèdent celui-là , il prendra d'intérêt à sa patrie en particulier. Celui qui aime par prédilection ses concitoyens , regardera comme ennemie la partie dominante de l'Etat qui impose à sa patrie particulière des charges , dont il ne sçauroit voir l'utilité en grand dans des objets

qui ne l'intéressent pas, & dont il sent le poids en petit aux lieux qu'il affectionne uniquement. L'amour des proches ne fera plus qu'un assujettissement aux foiblesses & aux passions d'autrui. L'amour de la patrie enfin, s'il n'est soumis aux grands principes de la Morale & de la Religion, peut faire des Ducs d'Albe, & les pousser à fouler aux pieds les droits les plus sacrés des gens, & de l'humanité.

Ainsi chacune de ces affections si nécessaires au maintien de la société générale & particulière peut devenir nuisible, si elle n'est subordonnée à celles qui la doivent précéder. Mais dussent-elles être toutes aussi déplacées, aussi exclusives que celle qu'on attribue, faussement sans doute, à certains Ordres Religieux, mais avec quelque vérité à certains d'entre les individus qui les composent, ce monstrueux assemblage d'hommes qui tendroient tous vers des affections déplacées, seroit infiniment préférable à une prétendue société, dont les mem-

bres n'en auroient aucune. C'est cependant à quoi conduit l'interêt particulier, qui nécessairement dégénere bientôt dans un Etat en interêt personnel.

Je veux croire en effet que l'interêt particulier fut d'abord & dans son principe un faux calcul de passions nobles, un desir de préférence & de distinctions, qu'un homme plus habile que moi a nommé *l'honneur* dans les Monarchies. Qu'en ferons-nous désormais dans un Etat, où par un relâchement tel que celui dont j'ai ci-dessus établi les progressions, toutes ces distinctions sont évaluées en argent ? Je veux encore que celui qui est livré à cet interêt se passionne en ce genre également pour soi & les siens ; la nature des biens qu'il peut désormais seuls ambitionner, le précipite bientôt dans l'interêt personnel & exclusif : en effet on peut espérer de perpétuer dans sa famille les distinctions, les charges, les prérogatives, la réputation même ; & ce plan flat-

222 *Traité de la Population.*

teur en idée, loin de diminuer la portion du possesseur actuel, en est une sorte d'accroissement fictif; mais l'argent, que vous conservez à vos héritiers, est mort pour vous: or pour un avare il y a cent mille cupides, ce qui est très-différent, comme chacun sçait.

Sans nous étendre davantage en raisonnemens déjà trop longs, considérons la nation où l'or s'est le plus répandu, & a conséquemment le plus usurpé la qualité de biens réels, & voyous si tous les arrangemens civils relatifs à la conservation & au lustre des familles, n'y ont pas plus reçu d'altération, qu'ailleurs; si les substitutions n'y sont pas bornées & regardées comme injustes; si les retraits lignagers n'y sont pas odieux; s'il n'a pas fallu des loix nouvelles pour empêcher des meres dissipatrices d'engloutir dans leur veuvage leurs portions dans les acquêts du mariage; si les fonds perdus enfin, usage monstrueux & dénaturé, qui loin d'être encouragé par le Gouverne-

ment, ne devrois être toléré qu'en encourageant note d'infamie, n'y sont pas plus en vogue que par-tout ailleurs.

L'interêt particulier dégénère donc nécessairement en intérêt personnel : de-là la dissolution de toute société ; car, comme on sçait, le vice a ses calculs & sa philosophie, ainsi que la vertu. Or en me supposant le plus honnête Philosophe apathique du Royaume, que me faut-il pour me rendre heureux, dès que mon bonheur est uniquement concentré en moi-même ? Santé, joie & tranquillité ; les travaux & les soucis de l'ambition nuiroient à tout cela. L'Etat entier reside en ma propre personne ; & je dirai, comme l'Ane de la fable :

*Et que m'importe à qui
je sois ?*

*Sauvez-vous, & me laissez paître.
Notre ennemi, c'est notre maître ;
Je vous le dis en bon François.*

Mes concitoyens sont des mouche-

224 *Traité de la Population.*

rons du pays dont j'ai plus à me garantir, que des maringois d'Amérique; mes proches, plantes du hazard, dont le voisinage m'empêche de voir le soleil. Je leur fais bonne mine à tous, mais autant qu'ils me peuvent être utiles, & qu'il ne m'en coûtera pas le dérangement du moindre de mes petits calculs; tout enfin me devient indifférent sur la terre, & j'applique glorieusement à mon existence l'axiome philosophique de la force & du courage : *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinae.*

Apathie,
mort civile.

Que faire cependant, pour l'avantage de la société, d'hommes bâtis de la sorte? Ils ne la troubleront pas, mais j'aimerois autant les ossemens des Catacombes. Or la perte d'un homme n'est-elle rien? Le plus digne Héros ne fut qu'un. D'ailleurs, si l'homme d'Esopé en tout & par-tout, tel que je viens de le dépeindre, est un animal si rare que cette perte ne tire pas à conséquence, en est-il moins vrai qu'un germe, un soupçon de cet

esprit répandu dans la généralité, estimé même dans ceux qui se distinguent en ce genre, fait un ravage singulier en affoiblissant tous les liens à la fois de la société? Il n'en est aucun dont la conservation ne soit très-importante à la chose publique; mais pour juger si l'apathie s'attache aux premiers de tous, lisez & voyez si parmi toutes les nations passées & présentes, quand le champ libre laissé à la cupidité, & les fautes du Gouvernement ont donné la prééminence à l'or, ce n'a pas été précisément l'époque des plaintes publiques contre l'usage du célibat volontaire, & le temps de ces Loix vaines, dont l'objet fut de réhabiliter les mariages.

Il résulte de cette énumération qu'on aura trouvé longue, & que j'ai cependant tâché d'abrèger attendu l'abondance de la matière, que tous les attachemens, tous les liens entre citoyens sont précieux à maintenir & aviver; qu'il importe de les diriger suivant la pro-

K v

gression des devoirs, en les distinguant & honorant en conséquence ; que sur-tout il n'est présage plus malheureux dans l'Etat pour sa durée & sa prospérité, que de le voir s'affoiblir & s'éteindre ; & que la prééminence de l'or porte invinciblement la tournure des choses de ce côté-là.

Remettez l'or à sa place, c'est en général tout mon art. Il est simple ; mais il demande une attention bien constante & suivie dans les détails. Passons maintenant à ceux qu'il me reste à traiter, pour achever cette ébauche de l'article des mœurs.

Je les renferme tous (pour me borner) en un seul point que j'appelle *Décence des mœurs*. Je viens de le dire, & tout le monde le pense, tout sentiment intérieur qui n'a nulle démonstration extérieure, est article de foi rejeté de tous. En vertu de quel titre une nation prétendra-t'elle à quelque distinction dans le monde, si elle n'a aucune noblesse dans les manières ?

Décence de
mœurs .

Qui mettra d'ailleurs cette noblesse dans le cœur de ses élèves, s'ils n'en trouvent nulle trace dans les mœurs? On sçait que les exemples font tout, & les préceptes rien.

On assure que Louis XIV. fut vivement blessé de trouver dans Télémaque des principes de conduite entièrement contraires à celle qu'il avoit tenue & consacrée. En ce cas un peu de vanité, & une longue habitude de flatterie avoient persuadé à ce Prince, que tout bien en fait de gouvernement étoit concentré en sa personne. Le Télémaque étoit destiné à l'éducation d'un Prince, désigné par la nécessité le restaurateur & l'économiste d'un Etat épuisé par les succès & les malheurs d'un règne long & excessif en tout genre. En conséquence la modération, & les vûes qui en résultent, y sont recommandées & illustrées par-dessus toutes choses; mais il ne seroit pas difficile de montrer dans ce Livre (unique en ce genre, & qui renferme plus de saine politique dans quelques pages,

que mon Ouvrage entier n'en sçau-
roit contenir) mille traits qui van-
tent cette noblesse , & cette dignité
de mœurs , qui doivent distinguer
la véritable grandeur. Quoi qu'il en
soit, il n'est pas de mon sujet d'exami-
ner si Louis XIV. ne donna pas dans
l'excès en ce genre. L'inspection des
mœurs des Rois n'appartient qu'à
l'Histoire , & c'est pour cela qu'on
a dit que les Historiens devoient
être les plus sages des hommes ;
mais je puis dire que le goût de
ce Prince pour tout ce qui tenoit
du faste & de la grandeur, donna
de son temps un grand lustre à la
France , & ne contribua pas peu à
cette haute considération où par-
vint le nom François.

* Par le principe tiré de l'empire
que nos sens ont sur nos opinions,
le Gouvernement , ainsi que la
Religion , a ses rites & ses céré-
monies. L'étiquette , exercice de
la Cour , qui poussée trop loin
échange les Princes en pagodes,
mais qui dans son principe fut si
nécessaire au maintien de l'ordre

& du respect , dont ils doivent être toujours entourés ; l'étiquette n'est autre chose que la décence de mœurs des premières têtes de l'Etat. Le pouvoir dans les Monarchies ne reside qu'en un seul , mais son exercice est confié à plusieurs. Les Magistratures politiques , militaires , & civiles , ne sont autre chose qu'une émanation , une parcelle de la souveraine puissance. Si , comme on n'en sçauroit douter , la décence est nécessaire à la majesté du trône , elle doit en proportion l'être aussi à la considération de toutes les dignités préposées à l'exercice de ses devoirs & de ses droits.

D'autre part , toute Monarchie héréditaire admet nécessairement des prééminences indépendantes de l'autorité quelconque , qu'on appelle des droits du sang. La nature nous donne des maîtres , que nous n'avons droit de choisir , ni de rejeter. Elle donne donc parmi nous des droits distincts & séparés de la Magistrature. En effet nos Princes du Sang , sans Gouvernemens , sans

Charges militaires , par le seul droit de leur naissance , sont les premières têtes de l'Etat , & ont en cette qualité les prérogatives les plus marquées. Les autres sujets en ont aussi , de bien moindres à la vérité , mais enfin des droits héréditaires. La plus pauvre noblesse , & la plus oubliée , se croit & se fait presque croire d'un limon séparé ; & il est bon , par des raisons étrangères ici , qu'elle le croye & le fasse croire ainsi. A commencer par le Souverain , chacun se sent presque aussi privilégié par son sang que par sa Charge , & les prétentions qu'on peut avoir à cet égard entrent du moins bien autant dans les calculs de notre vanité , que celles que nous attribuons à nos Places. Ces prétentions nous portent naturellement vers la décence des mœurs plus nécessaire encore aux prééminences arbitraires , qu'à celles qui nous sont désignées par le Législateur.

Mais je veux qu'on ne soit rien , ni par la Loi , ni par le sang ; on

est homme du moins. Soit le vice, soit la vertu, tout nous porte à nous estimer, & à convoiter l'estime d'autrui. Le vice, en ce que l'orgueil est une petiteesse, & tellement née avec nous, qu'on ne verra pas un seul enfant dans le plus bas âge, qui ne soit naturellement vaniteux. La vertu, en ce que la morale nous fait sentir l'excellence de l'homme, & nous montre à nous respecter nous-mêmes, & à respecter l'opinion d'autrui. Ainsi donc, par les raisons déduites ci-dessus, une décence de mœurs relative est de l'essence civile de tout être faisant portion de la société. Il s'ensuit de là qu'on ne sçauroit déchoir sur cet article dans un Etat, sans s'avilir en gros & en détail; & que l'attention en ce genre est un des premiers devoirs de la société.

Ce n'est pas que je fasse consister dans le faste des Grands, & dans la sottise vanité des petits ce que j'appelle décence; mais je dis qu'il importe que chacun s'estime assez

pour vouloir conserver son maintien naturel , & que si les mœurs doivent être forcées , il vaut mieux encore que ce soit à monter qu'à déchoir. Cette familiarité de mœurs, qui confond les rangs & les états , & qui fait coudoyer dans la rue le Magistrat par le crocheteur , peut être une vertu de République , du moins il n'est pas de mon sujet d'examiner le pour & le contre de cette question ; mais c'est un vice dans la Monarchie. On a beau dire : les Saturnales des Romains , le Masque de Venise , nos Bals de l'Opéra furent des inventions du vice qui gagne toujours au désordre & à la confusion. Je veux croire que dans des sociétés une fois flétries par ce genre de licence , il fût dangereux de la supprimer entièrement ; mais du moins faut-il empêcher que ces désordres intermittents ne deviennent les mœurs permanentes d'une nation.

Distinctions
de la simplicité à la familiarité.

Il seroit à souhaiter que tous les hommes pussent être vertueux ; mais puisque la chose est impossible ,

dussai-je être accusé d'une morale erronée , je tiens qu'en général la publicité des mœurs arrête plus de vices , que le scandale n'en produit. Ne confondons point la simplicité, & la familiarité. L'une doit son institution à la vertu , l'autre la doit au vice. Quelques Princes se sont déguisés pour connoître par eux-mêmes l'opinion du peuple sur leur conduite ; la plûpart, pour en imiter la crapule & les débordemens. Voulez-vous discerner si c'est la simplicité, ou la familiarité qui bannit le faste & la dignité de mœurs d'un Etat, il est un thermomètre infallible , c'est le respect des petits pour les Grands. La simplicité relève au-dessus de son état un homme ordinaire , elle rend les supérieurs également aimables & respectables ; & nulle part il n'y a plus de modestie dans les petits, qu'où regne la simplicité dans les Grands. Mais si les hiérarchies, si les rangs se perdent dans un Etat, si l'usurier & l'hilltrion admis à la table des Grands s'y trouvent de

compagnie , si ceux-ci cherchant un bon cuisinier , ou une jolie femme , ou quoi que ce soit , deviennent pairs de ceux qui cautionnent les fermiers de leurs terres , c'est la familiarité qui confond les rangs , & qui couche l'échelle de l'Etat.

Ce mélange adoucit les mœurs , dit-on , il communique la politesse dans tous les états. Sans doute tout se rapproche , mais tout y perd. Voyez-en le tableau dans les Spectacles. Les Théâtres nobles quitterent les Héroïdes pour les Pastorales ; ensuite sont venus la farce , les riens ; d'autre part la Comédie a pris de la politesse , elle débite de l'esprit , & des traités de morale. Les premiers ont perdu leur grandeur & leur dignité sans pouvoir descendre à la joie naïve ; l'autre a perdu son sel , sa gaieté , ses traits ingénus , & n'a gagné que de l'ennui.

Qu'arrive-t'il de cela cependant ? C'est que les vertus descendent , & que les vices montent. Pense-

t'on que ce ne soit rien ? Que Mo-
ron dise :

*J'y consens ;
Il n'est pas généreux , mais il
est de bon sens.*

La morale burlesque d'un valet pol-
tron fait rire , & donne au manque
de courage un ridicule qui rendra
braves ses camarades même ; mais
que le Poëte de la bonne com-
pagnie dise : *

*Que te reviendrait-il de tant de
renommée ?*

Rien , que la chétive lueur

Et que le peu de fumée

D'une lampe en ton honneur

Sur ton cercueil allumée ,

*Et le touchant plaisir , aux pieds
du grand Louis ,*

*Enterré près Guesclin , d'infecter
Saint-Denys.*

Cette morale du libertinage , mas-
quée du beau nom de Philosophie,
séduit la jeunesse par l'attrait du

plaisir, & lui montre comme romanesques les vertus de ses ayeux, & l'amour de la gloire qui leur donna l'être.

Les mœurs sont les cordes de l'instrument politique, les loix n'en sont que les sons.

Terminons ce Chapitre par où nous l'avons commencé. Les mœurs sont le ressort principal d'un Etat; elles sont les cordes de l'instrument politique dont les Loix ne sont que les sons : que les mœurs soient rendues à leur point & d'accord, les Loix seront toujours dans l'ensemble qui forme l'harmonie politique: que les mœurs se relâchent & se détendent par un point ou par l'autre, dès-lors toute l'habileté de celui qui touche l'instrument, ne sçauroit ramener l'uniformité des sons.

Il faut alors remonter les mœurs. L'exemple & la police sont les seuls outils propres à cela. Je suppose qu'il y eût eu un temps où la politique eût été assez aveugle pour introduire l'usage d'intercepter les courriers des autres Puissances : misérable méthode, semblable à la pusillanimité qui fait écouter aux

portes ; honteux expédient , dont les auteurs s'accusent eux-mêmes d'envoyer par la poste des semences de noirceurs & de trahisons , puisqu'ils craignent les envois de leurs semblables. Cette bassesse , bornée d'abord dans l'ombre des cabinets préposés aux détails de la politique étrangère , gagneroit bientôt ceux de la politique civile. Après avoir servi les intérêts des Princes par cette honteuse méthode , on en viendrait à servir leurs passions , & enfin leur curiosité ; on en viendrait à ne plus rougir d'un vil attentat , qui feroit pâmer de honte un laquais qui y seroit surpris dans le cabinet de son maître. Comment espérer alors que les hommes se souviendront dans l'âge mûr qu'on leur a dit dans leur enfance , qu'il étoit infame de lire une Lettre même décachetée ? Comment se flatter que ce principe naturel du droit des gens prévaudra sur l'exemple , & la publicité du vice contraire ? Chacun s'érige en politique dans son cercle , & la vergogne

publique se trouve entièrement perdue. Faites bien , écrivez , parlez & pensez de même , vous mépriserez les faits , les écrits , les discours & les pensées même de vos ennemis.

Le droit des gens en grand & en petit , c'est là le point de vue unique qui abrégera vos travaux & vos spéculations , qui fixera vos irrésolutions , qui élaguera les sophismes du pour & du contre , malheureux efforts de l'esprit humain destinés à cacher les trahisons de l'intérêt , qui obscurcissent des vérités plus claires que le jour , & font quelquefois subsister chez des peuples policés des tyrannies de détail dont la barbarie auroit rougi. Ayez uniquement en tout & partout le droit des gens en vue : la Loi naturelle empreinte dans tous les cœurs , se présente sans cesse aux yeux même qui le fuient , & le fait briller sans nuage devant ceux qui le cherchent dans la pureté de cœur & d'intentions. Il vous décidera dans les plus petits

détails. Vous détendez le lansquenet & la dupe comme dangereux, & vous permettez le berlan; un instant de réflexion vous fera anathématiser ce dernier. Pourquoi cela? C'est que dans les premiers, c'est le hazard qui décide; dans celui-ci il entre beaucoup d'astuce, & il est important d'empêcher les citoyens de s'habituer, même dans leurs jeux, à user de finesse pour se rendre des pièges réciproques.

J'ai vû jadis dans une grande ville un Chirurgien montrer pour de l'argent une fille hermaphrodite, qu'on découvroit impudemment à tous ventans. Ailleurs un autre ayant injecté le cadavre d'une jolie personne, la faisoit voir avec tout aussi peu de ménagement. Ailleurs encore, une fille enceinte à l'âge de huit ans devint l'objet du concours & de la curiosité publique. Tous ces attentats contre l'honnêteté publique furent promptement réprimés par la Police.

C'est ainsi que rien n'est petit aux yeux d'un Législateur; c'est

pareillement ainsi que les moindres ressorts de la machine politique se réunissent uniformément sous la grande touche, qui n'est autre chose que la vuë du bien général & universel.

Il résulte en résumé de ce dernier article, que le faste, la magnificence même, l'ornement extérieur, & la dignité dans les mœurs, loin d'être un inconvénient dans une Monarchie puissante, de l'épuiser & de lui nuire, sont une preuve que tout y est à sa place, pourvu que le lustre & le brillant de la dépense soient distribués relativement, & se trouvent où ils doivent être. Dans les temps de splendeur, les gens en place font de grandes fortunes, & en jouissent au profit & à la décoration de l'Etat; dans les temps de familiarité, ceux-ci firent parade d'une prétendue modération, on vit croître les sous-ordres à vuë d'œil, prodigues avec ostentation de richesses obliquement acquises. Que signifie cela? Rien autre chose, sinon que la paresse
&

& l'engourdissement de l'ame bor-
noit les chefs, & que la familia-
rité, aurore certaine de l'anarchie,
avoit persuadé aux sous ordres qu'ils
pouvoient & devoient s'égalier à
leurs maîtres. Le Public n'y gagna
rien ; au contraire, fatigué par la
cupidité des mercénaires, & livré
à l'insolence des esclaves, il n'eut
pas même la satisfaction de voir ses
dépouilles servir à la décoration de
l'Etat.

Ce seroit me mal entendre, que
de me placer au rang des prôneurs
du luxe, d'après ce que je viens
de dire. Je sçais en général, & j'ai
établi ci-dessus, que la double
consommation d'un individu n'est
autre chose, que l'homicide de
son voisin, qui vitroit sur la sorte
de dégât de tout ce qu'il consom-
me par-delà son nécessaire : mais
je sçais aussi qu'il est impossib'le
d'établir dans un grand Etat cette
frugalité universelle, & cette
consommation géométrique ; &
puisqu'il faut dans une société com,

II. Partie.

L

plète , des gens qui représentent ;
& d'autres qui se piquent d'une
œconome frugalité, je dis que c'est
tout perdre que de confondre les
êtres à cet égard , de mettre les
ombres sur les groupes principaux ,
& de répandre le coloris sur les
fonds.

C'est néanmoins ce que fait le
luxu : je vais me laver du soupçon
d'en avoir pû être le partisan , en
dévoilant sa marche & ses effets ;
& c'est ainsi que j'acheverai de dé-
velopper le système des mœurs dans
un Etat , & que je mettrai sous les
yeux une infinité de détails qui au-
roit trop étendu ce Chapitre.



CHAPITRE V.

Du Luxe.

J'Entreprends sans doute une tâche au-dessus de mes forces. Je vais mettre en prose & en calculs la répétition de tant de vaines déclamations, fruit de l'imagination chagrine & envieuse des Poètes & des Moralistes. Je réveille un vieux système de l'esprit démenti par le cœur, & je viens prêcher le stoïcisme à des gens instruits également de la vanité des préjugés du vice, & de ceux de la vertu. Ce ne sont point des hommes corrompus que j'attaque du milieu de la rue, tandis qu'une grande cour & de triples antichambres les dérobent à de vaines clameurs: ce sont des hommes ingénieux, sobres, laborieux, philosophes, illustres enfin, tels que Melon & David Hume, qui ont dessillé les yeux du Public à cet

L ij

égard , dont j'ose ébranler les trophées. A l'égard de l'envie , qui me connoitra , sçaura que je ne suis ni par mon tempérament , ni par les causes secondes , dans le cas d'être attaqué de cette maladie. Si vous avez du bien , & en jouissez mollement , l'ennui , les vapeurs & les maladies de nerfs en jouissent aussi. Le tout ensemble , ce n'est pas la peine de vous rien envier. Quant à vos prophètes , les noms ne m'éblouissent pas , je sçais peut-être aussi-bien qu'un autre rendre justice à leur mérite ; mais chacun a ses droits à la recherche de la vérité , & j'espere démontrer qu'en plusieurs choses ils ont blâmé ce que je blâme , qu'en plusieurs autres ils ont confondu le luxe & la dépense , qu'en quelques-unes enfin ils ont mal raisonné , faute de partir d'après les vrais principes. *Commençons.*

M. Melon est , je crois , le premier qui dans un Ouvrage raisonné ait paru autoriser le luxe. Cela donna une vogue considérable à

son Livre ; & désormais il n'y eut Docteur de cercle, qui ne prononçât hardiment que le luxe étoit un bien. Cependant en suivant attentivement Melon, & dans tout le cours de son Ouvrage, on voit que ce fut un bel & bon esprit, & fort éclairé sur la plûpart des détails dont il traite. Il donne à gauche, selon moi, sur l'article du luxe, mais non pas autant que l'ont cru ses échos ; & c'est faute de le bien entendre, qu'on le dit le prôneur absolu du luxe. C'est par lui, comme le premier, que je commencerai l'analyse des raisons de ce nouveau système.

J'ai dit souvent, & je répéterai que si les partisans philosophes du luxe, du moins ceux de l'ordre des hommes que je viens de citer & que je vais combattre, m'avoient entendu, nous aurions été d'accord sur presque tous nos principes. Pour commencer, il eût fallu d'abord convenir des définitions, cette méthode abrégeroit bien des disputes.

Melon dit : *Le luxe est une somptuosité extraordinaire que donnent les richesses , & la sécurité d'un Gouvernement.* Cette définition arrondie paroît nette & comprendre tout , & cependant elle est contredite par le fait & par la morale. Par le fait , en ce que les régnes enragés de Caligula & de Neron ont été ceux du luxe à Rome , & non pas assurément ceux de la sécurité. Par la morale , en ce que justifier le luxe d'après cette définition , c'est célébrer les dissipations de Cléopatre & d'Héliogabale. Or Melon étoit trop honnête homme pour avancer & soutenir cela. Tâchons donc de définir le luxe sans proscrire la dépense , & disons , plus mal sans doute , mais plus exactement , *le luxe est l'abus des richesses.*

Ce n'est rien dire , m'objectera-t-on. Ce que vous appelez abus , je l'appelle usage ; montrez l'abus & le définissez. Je m'explique ; le luxe a produit deux enfans , *la mollesse & le désordre.* La mollesse ,

On ſçait ce que c'eſt. Par le déſordre en ce genre, j'entends la dépenſe folle, c'eſt-à-dire, celle qui ſort des proportions de l'état & de l'âge, des points de convenance enfin, cela ſ'entend. Telles ſont les deux branches du luxe qui produiſent des fruits ſi monſtrueux & ſi étranges, que l'atmoſphère entier en eſt empoisonné ; mais tout ſe réduit à ces deux principes, & c'eſt à leur rapport avec ces deux branches qu'on peut reconnoître ſi les dépenses tiennent à l'uſage ou à l'abus.

Si Melon eût voulu faire cette diſtinction, il n'auroit pas cru trancher la difficulté en diſant : » Ce » qui étoit luxe pour nos peres, eſt » à préſent commun ; & ce qui » l'eſt pour nous, ne le fera pas » pour nos neveux. « Et enſuite : » Le payſan trouve du luxe chez le » bourgeois de ſon village, celui- » ci chez l'habitant de la ville voi- » ſine, qui lui-même ſe regarde » comme groſſier encore devant » le Courtiſan.

L iv.

Car que nous usions de différentes productions & ouvrages inconnus à nos peres , c'est chose très-permise. Le luxe n'est pas dans la chose , il est dans l'abus. Ainsi pour me servir de l'exemple cité par Melon , un Parvenu qui dans le temps de Henri II. auroit porté des bas de soie , étoit reprehensible , parce qu'il affectoit une recherche nullement convenable à son état ; & un cordonnier qui en porte aujourd'hui ne choque personne.

Le luxe ,
dépense dé-
placée.

De même la progression , qu'il attribue à l'opinion du luxe dans la seconde partie de son raisonnement transcrit ci-dessus , est précisément le contraire du fait. Le paysan alloit autrefois les Dimanches voir chez son Seigneur un miroir de Venise de deux pieds en quarré ; il revenoit étonné de cette magnificence , mais au-lieu d'en être choqué & envieux , il s'approprioit une portion de ce faste. Le campagnard n'envie pas non plus l'élégance & la propreté

des meubles de la ville , & la ville se glorifie aux yeux des étrangers de la pompe de la Cour. Rien de tout cela n'excite l'envie & la cupidité. D'où vient cela ? C'est que tout est à sa place. Mais quand le courtisan sortant de son entre-sol de Versailles où il est meublé selon l'ordonnance , ou de son Palais défert où des pierres d'attente marquent la place des glaces , va chez un Parvenu où tout reluit d'or & d'azur , où la magnificence de la vaisselle & des porcelaines , la profusion & la variété des mets lui reprochent de toutes parts le vuide de sa prééminence ; quand le Magistrat & le bourgeois voient dans des maisons de campagne les boulingrins & les arbrisseaux odorants tenir la place des fertiles moissons qu'on en tiroit autrefois , & réduire en chaumière par comparaison l'honorable maison de leurs peres ; quand le Seigneur campagnard voit dans sa Terre un fripon de marchand de bœufs prodiguer à sa femme des bijoux qui éblouissent

la Dame du Château, &c. alors tous les différens ordres crient au luxe; chacun blessé de se voir surpasser par son inférieur naturel, s'efforce de se remettre à sa place. De-là les dépenses folles, c'est-à-dire, disproportionnées aux moyens, le dérangement, la ruine, la cupidité enfin & les consorts, & tous les désordres les plus propres à ruiner entièrement la société.

» Lorsqu'un Etat, continue Me-
 » lon, a les hommes nécessaires
 » pour les terres, pour la guerre
 » & pour les manufactures, il est
 » utile que le surplus s'emploie
 » aux ouvrages de luxe, puisqu'il
 » ne reste plus que cette occupa-
 » tion, ou l'oisiveré.

Il est visible qu'il confond ici non-seulement la dépense & le luxe, l'industrie & la nécessité, mais encore l'actif & le passif en ce genre, celui qui ouvre & celui qui consomme. Je voudrois d'abord qu'il convînt de ce qu'il appelle *les ouvrages de luxe*, puisqu'il les distingue des manufactures. Les

ouvrages des Gobelins , les tapis de la Savonnerie sont assurément des richesses très-estimables chez nous ; mais ils feront luxe pour les particuliers qui s'épuisent pour donner dans ce genre de faste , ou pour ceux qui ne sont pas faits pour se servir de l'ameublement des Rois. Je suis plus facile que lui. Je n'attends pas pour permettre que les ouvriers recherchent la perfection dans leurs ouvrages , d'être certain que l'Etat a les hommes nécessaires pour les terres & pour les manufactures , ce point est trop au-dessus de nos connoissances. Personne , pas même les prôneurs philosophes du luxe , qui ne me paroissent avoir aucun principe des véritables notions à cet égard ; personne , dis - je , ne sçait quand l'Etat en sera à ce point de population : il suffit de sçavoir ce que nous avons déjà répété , que les arts du superflu , tous moins pénibles que les arts nécessaires , attireront toujours l'humanité , & feront désertter les autres parties du

travail , si le Gouvernement n'a une attention continuelle à appuyer & protéger les arts nécessaires , & sur-tout l'agriculture qui est le premier , & les manufactures d'arts grossiers qui sont les seconds. A cela près , je ne prétends ni blâmer ni resserrer les arts perfectionnés ; mais quant à l'usage qu'on fait de leurs productions , j'en voudrois bannir l'effronterie , la dissipation & le délire : & cela se peut sans rien éteindre ; on le verra dans la suite de ce Traité.

Dans quel sens peut-on dire que le luxe amollit une nation ? Cela ne peut regarder le Militaire. Il est des propositions si étranges qu'elles passeroient pour folie , qui réduites en question , quoique moins sages encore , paroissent résoudre la difficulté , parce qu'elles embarrassent par leur singularité. Je crois de ce genre celle que renferme cette citation. Or puisqu'il s'agit ici de remettre en question ce qui fut en fait de tout temps , je vais répondre en règle à celle-ci.

La partie matérielle en nous est une ; c'est ce qu'on appelle corps. La partie intellectuelle se subdivise en trois , chez moi du moins. Ces trois sont le cœur , l'ame , & l'esprit. Ces quatre parties font l'homme tout entier. Or pour définir la mollesse , c'est ce qui énerve le corps , avilit le cœur en l'endurcissant , affaïsse l'ame en portant son ambition vers des objets bas , affoiblit l'esprit par l'espérance , la crainte & l'avidité. Si le luxe est propre à produire ces effets-là , il engendre certainement la mollesse , & par conséquent amollit une nation *en tout* , ce qui , je crois , est dire *en quoi*. Reprenons à part chacune de ces subdivisions ; mais , afin que mes démonstrations naissent mieux l'une de l'autre , il est nécessaire d'intervertir dans cet examen l'ordre que je viens de donner à ces opérations.

J'ai dit que le luxe tel que je l'ai défini , une fois souffert dans une nation , occasionnoit les dépenses folles , le dérangement , la

Le luxe affoiblit l'esprit.

254 *Traité de la Population.*
ruine , & la cupidité. On ne me-
niera pas que ces choses ne livrent
l'esprit aux agitations de la crainte
& de l'espérance , & ne l'affervis-
sent à tout ce qui peut mouvoir
ces tyranniques ressorts. Qu'on se
rappelle les temps où de certaines
nations , d'ailleurs aussi portées aux
vertus nobles qu'aucune autre , ont
été par des bizarreries du Gouver-
nement , ou par des météores pas-
sagers d'interêt , livrées à l'action
de ces deux ressorts ; qu'on se re-
trace les horreurs qui boulever-
serent alors la société ; tant & tant
de fortunes ruinées , de particuliers
réduits au désespoir par des révo-
lutions injustes & inouïes , eussent
en toute autre occasion causé des
séditions & des troubles : il n'en
fut rien alors. Pourquoi cela ? C'est
que l'interêt avoit jetté son appas.
Le déplacement que je caractérise
luxé , étoit plus en vogue que ja-
mais ; l'esprit étoit affoibli , & ne
pouvoit rien produire que d'infame.
Tels furent les effets de cette révo-
lution. On vit les Grands devenus

bas-valets , agioteurs , marchands en gros & en détail ; les déposi-
taires de la Justice payant leurs
légitimes créanciers en effets dis-
crédités ; les freres dépouillant leurs
freres ; les maîtres servant leurs va-
lets. On ne pouvoit voir que cela :
ce sont-là les troubles du luxe en
fureur , troubles moins effrayants à
l'œil que les massacres des séditions
réelles , mais qui laissent des traces
cent fois plus profondes. Qu'on
jette les yeux sur les suites encore
funestes de ces temps de cahos ;
qu'on considère l'avilissement vo-
lontaire des principaux ordres de
l'Etat ; les membres des corps de
leur nature les plus hauts à la
main & les plus difficiles à réduire ,
faisant depuis auprès des sous-
ordres plus de bassesses qu'on n'eût
pû jadis imaginer d'en faire pour
les arbitres du Gouvernement : on
jugera que les esprits furent comme
engloutis dans la servitude volon-
taire , & l'on connoîtra ce que c'est
que les effets de la crainte & de

l'espérance sur des esprits ouverts à la cupidité.

Le luxe donc qui dispose l'esprit à recevoir ces funestes impulsions , l'affoiblit. Qu'on en juge même par ses délassemens ; qu'on lise les brochures , qu'on voye les spectacles , on y découvrira le type de cet affoiblissement de l'esprit qui travaille pour ses semblables. Plus rien qui tienne du noble & du grand , colifichets & enfances dans le fond , pointes & saillies dans la forme & dans le style. Tel est le fruit de l'affaïssement de l'esprit dans une nation ; il porte sur tout , il abâtardit tout , & les hommes réfléchis , qui ne peuvent nier le fait à cet égard , vont , faute d'en avoir étudié le principe , en chercher la cause dans une prétendue dégradation arrivée dans la masse physique , tandis qu'il n'en est point d'autre que le dérangement dans les mœurs , qu'on appelle luxe.

Le luxe affaïsse l'ame,

Je dis encore qu'il affaïsse l'ame,

en portant son ambition vers des objets bas. L'amour propre, chevillie ouvrière de celles de nos passions qui méritent ce nom, n'est point l'amour de soi-même. Ce dernier n'est presque que machinal en nous; l'autre est une perfection de celui-ci, sentiment factice, & qui n'est que relatif. Il nous porte, au desir de nous distinguer dans notre espece, il trouve des ressources au fond des cachots, où des malheureux, sans espoir de tout autre genre de distinction, portent leurs prétentions sur l'excès de scélératesse. L'ordre nécessaire de la société a varié cet appas en marquant les états, & le desir de se distinguer dans sa profession paroît la plus naturelle des ambitions. Mais l'homme toujours trop prompt à en revenir aux signes sensibles, éprouve par le sentiment, a connu par l'expérience de tous les temps, que les marques extérieures de distinction étoient en ce genre, ce qui faisoit l'effet le plus prompt & le plus durable. Ce sentiment a

258 *Traité de la Population.*

donné l'être à la pompe des Rois ; à l'extérieur des dignités. Dépouillons ces signes étrangers de la valeur que l'habitude & le consentement public leur ont donnée ; que seront le manteau Ducal , le tabouret , & le cordon de l'Ordre ? Des parures , des marottes d'enfans que le Philosophe apprécie à rien dans son cabinet , & révère à l'extérieur malgré lui-même , en sortant de chez lui.

Laissons un moment ces signes que je viens de citer comme exemple , en supposant qu'ils sont exclusifs à certains égards. Indépendamment de ces marques privilégiées , il en est grand nombre d'autres qui ne sont prohibées à tout ordre de citoyens , que par cette sorte de vergogne qu'on appelle modestie & décence d'état. Les meubles précieux , les vêtemens magnifiques , les maisons fastueuses , les équipages , la suite &c. attirent nécessairement les regards de la multitude , & c'est ce que les hommes prennent & prendront tou-

jours pour de la distinction. Dans leur institution primitive, ces choses devoient servir à désigner la puissance; mais dès qu'elles ne désignent plus que la richesse, dès-lors, selon moi, le luxe regne. L'émulation se tourne alors vers la richesse; or l'émulation de la richesse n'est autre chose que la cupidité.

C'est bien pis, si le relâchement des ressorts d'un Etat est au point que la richesse donne non-seulement le pouvoir, & la liberté de se procurer ces distinctions trompeuses & voyantes, mais encore qu'elle soit un véhicule certain & indispensable aux dignités, aux honneurs & à l'autorité; mais l'Etat fera vrai-semblablement au dernier période de la corruption des mœurs, si la pauvreté & même la médiocrité deviennent méprisables & dans la vie privée & dans les dignités, dans l'homme de mérite comme dans l'homme médiocre; si tous les états s'infectent également de cette prédilection pes-

tilentielle pour les richesses ; si l'homme de guerre peu aisé est regardé comme la victime nécessaire de tous les dégoûts & préférences de la faveur , l'instrument subordonné de l'avancement d'un homme riche & sans mérite ; si le Magistrat le plus intègre & le plus éclairé n'est digne des grandes places , qu'autant qu'il peut ce qu'on appelle *s'y soutenir* ; si la carrière enfin de la gloire & du désintéressement est occupée par l'or , comme celle de l'intérêt & de l'industrie : dès-lors toute espèce de vertus & toute idée de gloire ne seront plus que de vains noms , oubliés comme la masse d'armes & la lance ; & tout ce qui restera de forces à l'ame du citoyen , se portera vers le desir de l'or : *rem habeas , quocumque modo rem.*

Or je demande , Messieurs , moi qui suis peut-être aussi orgueilleux qu'un autre , quel métier vous me conseillez de faire pour acquérir cet or qui doit tenir lieu de tout. Studieux , accoutumé au travail &

aux veilles , résolu à n'épargner aucune peine pour arriver à la béatitude , quelle route prendrai-je ? Sera-ce le commerce ? Je vois & je parcours l'univers , je trouve toutes les routes de l'échange comblées d'aventuriers d'autant plus entreprenants qu'ils ne risquent que le bien d'autrui ; peu délicats sur les moyens , ils tentent tout , ils emploient tout ; la malfaçon des manufactures leur vaut quelques retours avantageux dont ils profitent en discréditant leur nation ; ils ne craignent ni d'enfreindre les loix de l'Etat , ni de fausser celles de la probité : ils ont quelque succès ; mais , moi qui ne m'étois point fait une ame d'airain , qui barré d'une part par les jalousies nationales , de l'autre arrêté par les chicanes ancrées dans tous les ports avec la mauvaise foi , vois mes fonds en péril à chaque pas , je dois m'estimer heureux , si à la fin d'une vie laborieuse & économe je laisse mes enfans en état de poursuivre ma profession ; & ce

n'étoit pas-là ce que je cherchois. Ferai-je la banque ? les tours de passe-passe de la profession sont usés & connus ; & si quelque Cour ne me charge de ses remises , mon argent , en se promenant à travers les orages , ne me rapportera que de quoi vivre à peine , & toujours avec le fil de Damocles sur la tête. Teaterai-je ce qu'on appelle *les entreprises* ? Eh ! qui me répondra de la fidélité de mes confreres ? Cartouche a bien été trahi. Je verrai net le produit de la clientèle envers d'avidés patrons , des avances onéreuses , & incertaines &c. & quand il faudra partager le gâteau , j'en serai pour avoir vû de près le Perou , sans avoir eu l'avantage d'y prendre terre. Entrerai-je dans les fermes ? Oui-da , si je trouvois la porte ouverte ; mais en ce genre , la voie large n'est qu'au figuré. Que faire donc , & que faites-vous tous , vous qui n'avez pas les talens & la patience que je me suppose ici , & qui pourtant courez le même objet ? Vous vendez nais-

sance, honneur, conscience, sentimens & tout. Vous les vendez non-seulement au présent, mais au futur, non-seulement à la réalité, mais à l'espérance; vous vendez ame, corps, & bien, & pour peu qu'on vous achète, vous êtes encore trop payés.

Mais, tandis que j'énumere les ressources de la cupidité, je m'aperçois que mon ame s'affaïsse, & s'appésantit sur ce tas d'ordures & d'immondices. Tel est l'effet de la cupidité, effet aussi pernicieux dans un Fermier que dans un Général d'armée ou un Chancelier de France. Je l'ai dit ailleurs, *le sel doit entrer dans tous les mets, l'honneur dans toutes les professions*; mais l'honneur ne subsistera jamais qu'avec la vergogne & la modestie. Le luxe est l'ennemi juré de celles-ci, aussi l'est-il de l'honneur; & il n'en faut plus attendre d'aucune espece, où le luxe régnera.

J'ai dit encore, qu'il avilit le cœur en l'endurcissant: j'aurois mieux fait de dire qu'il l'étouffe.

Le luxe
avilit le
cœur

L'axiome *primò mihi*, qui s'établit hautement dans des temps de corruption, fut de tout temps écrit au fond des cœurs. On se regarde toujours soi-même premièrement, & même sans le vouloir. Nos premiers besoins sont en nous, ils sont aisés à remplir : les seconds sont hors de nous ; & soit en bien, soit en mal, ils sont immenses, & toujours renaissans des efforts qu'on fait pour les satisfaire.

Quoique le bien & le mal aient des caracteres moraux très-distinctifs, je me permets ici de leur en donner un physique, & je l'établis en disant que les desirs sociables & qui se mêlent au bonheur d'autrui, vont au bien ; nos desirs exclusifs au contraire, & qui nous sont propres uniquement, tournent au mal. J'ai dit que le luxe réduisoit tous nos appétits à la soif de l'or : je demande si tous les desirs qui émanent de celui-là, ne portent pas le dernier de ces caracteres. J'ai pû jadis aimer mon pere exclusivement à tous autres ;
l'aimer

L'aimer non pour lui , mais parce que je sçavois qu'il m'aimoit comme son bien , & que cet amour , exigeant à l'extérieur , m'étoit commode au fond , parce que je pouvois m'y fier , parce que son conseil m'étoit bon , & que son expérience m'appartenoit ; j'ai pû le respecter pour apprendre par-là aux autres à rendre au nom qu'il m'a transmis , &c. Tous ces motifs étoient au fond ceux d'un cœur empreigné de la lie de l'interêt , & indigne de la pureté primitive de la portion d'être spirituelle que j'ai reçue des mains du Créateur ; mais tels qu'ils étoient , mon pere en profitoit dans le fait , la société & ma famille par l'exemple. L'interêt sordide est venu déranger cet ordre apparent. Mon pere , dont je devois la succession comme un bien trop long-temps retenu , tarde trop à mourir ; l'impatience me fait appercevoir qu'il me doit compte du bien de ma mere ; je l'attaque , il se défend ; l'indignation se joint à la douleur de me voir échapper

II. Partie.

M

à sa dépendance ; je hâte ses jours ; & j'en déshonore la fin en faisant retentir les Tribunaux du récit de ses injustices ; je scandalise la société , je donne à mes enfans l'exemple qu'ils transmettront à leurs neveux ; & les regardant d'avance comme ennemis , j'établis hautement le principe qu'il faut ici-bas travailler pour son propre bonheur , & je le mets en pratique en plaçant une partie de mon bien à fond perdu.

Ce fait allegué n'a que trop d'exemples chez les peuples adonnés au luxe : je puis me dispenser de parcourir les autres ordres de liens de la société. Qu'attendent des freres , d'un fils parricide ? Des parens , d'un frere dénaturé ? Des amis , d'un parent insensible ? Le Prince , l'Etat , & la Société , d'un homme qui n'a ni parens ni amis dès qu'il s'agit de son intérêt ? Et qu'est-ce qu'un cœur qui ne connoît ni la voix du sang , ni le respect du devoir ? Ne pensons pas tous tant que nous sommes qui

n'avons pas persécuté notre pere, être exceptés pour cela de l'anathème général. Il faut, avant de condamner autrui, se voir avec certitude digne de prendre la première pierre. C'est par cette raison que je n'attaque ici non-seulement aucun individu, mais même aucun ordre de citoyens. Je dis que le luxe a tout fait ; mais si je n'ai point plaidé contre mon pere, le pouvois je ? Quand je l'aurois pû, en avois-je occasion ? Dissipoit-il ses biens ? Me refusoit-il le nécessaire ? Si ce crime m'est échappé, je dois rendre grace aux circonstances. Si j'ai servi mon frere, si j'ai respecté les premiers liens de la nature, ai-je également reconnu les seconds ? Ai-je fait à mon parent pauvre le même accueil, les mêmes prévenances qu'à celui qui étoit puissant ? Je lui en devois davantage cependant, puisqu'il en avoit plus de besoin. Ai-je apprécié mes amis au tatif du mérite, ou à celui de l'espérance ? La voix de mon propre cœur me confond dans

M ij

cet examen , & je reconnois que le luxe nous a tous perdus , plus ou moins. C'est uniquement par-là , & non par une déchéance de la nature humaine , que nous sommes indignes de nos peres qui avoient dégénéré de nos ayeux , & que nous donnerons le jour à des enfans plus vils encore que nous.

Ce que je dis ici , n'est point déclamation : chacun se plaint de ce que le monde , plus séparé que jamais en sociétés exclusives & particulières , n'a cependant que les apparences de l'amitié. Admis au commencement dans ces réduits particuliers , & fréquent de ma nature , je me disois en sortant : Ces gens-là ont bien des choses à se dire quand ils sont seuls , car ils ne s'en disent guères devant un tiers. En persévérant , il m'est arrivé de me trouver de l'intérieur absolu. Hélas ! à l'exception de quelques traits contre des rivaux , du récit de quelqu'anecdote secrète , d'une sorte de relâchement enfin de cette prudence sèche , que l'in-

terêt prodigue sans efforts à ses moindres adeptes, ils n'avoient rien de plus à se dire. Rien de soi, de son cœur, de son esprit, de ses sentimens; tout cela étoit engourdi & mort par l'habitude d'être en écharpe, & j'ai cru long-temps que les gens du grand monde n'avoient pas de cœur.

Pensez-vous avoir un ami sur le Théâtre ? Il en est encore, je le sçais mieux qu'un autre, mais en bien petit nombre. En général vous qui chérissiez cette erreur, suivez la même carrière, ayez des protections, des cabales, des intrigues, de bons avis; qu'il vous croye toujours utile à son intérêt ou à la sorte de réputation qu'il veut y faire servir, si vous ne voulez être tristement détrompé. Si vous n'avez à lui offrir qu'un cœur sensible & une fidélité éprouvée, il vous substantera de quelques distractions, comme l'on entretient un vieux château d'une terre éloignée où l'on peut avoir affaire un jour. Il vous réservera pour les temps de philo-

270 *Traité de la Population.*

sophie, que certains restes de libre arbitre expirant lui laissent entre-voit dans un avenir, dont dix générations ne trouveroient pas la place ; mais vous verrez les secrets, les confidences, les rendez-vous, les effusions de cœur, s'il en fut, passer à des gens qu'il n'aime ni n'estime au fond, & qui le lui rendent. Semblable au ramoneur qui s'aide également des deux parois pour grimper, tant de celui auquel il tourne le dos que de celui qu'il a devant lui, il oublie qu'il court risque de paroître à l'extérieur noir comme charbon, uniquement occupé d'arriver au terme de son travail.

Ne croyez pas, je vous prie, parce que j'en écris de vivacité, que je m'en fâche. J'ai assez vécu pour sçavoir que c'est chose indispensable, & pour avoir appris à rire de moi-même, quand par hazard une épreuve du moment vouloit m'en porter des bouffées de scandale à la tête. Cela fut de tout temps, me direz-vous : eh ! non,

mille fois , non ; pas du moins au point où cela est aujourd'hui. Voulez-vous le sentir & pour un temps bien près de nous , lisez les registres de la société , seulement du siècle passé ; les Lettres de Madame de Sevigné , par exemple , femme d'esprit , mais assurément des plus frivoles de son temps : vous y respirerez un air d'intérêt entre les amis & liaisons de ce temps-là , un air de prendre part aux succès & aux disgraces , qui , quoique dès lors bien affoibli sans doute , fait par le contraste mieux connoître encore la sécheresse de nos intimités d'aujourd'hui. Je n'ai donc pas dit assez en établissant que le luxe avilit le cœur , je devois dire qu'il l'étouffe & l'anéantit.

Mais il faut tout voir quand on raisonne de sang froid , & je vois encore des traces de sentiment qui me rameneront peut-être à mon expression première. En effet , on aime les valets , on se les débauche , on les vêtit , on les couche comme des maîtres , & l'on demande

à boire dans le style des placets d'autrefois. On se pique de les charger de profits. Les testamens enchérissent les uns sur les autres en legs domestiques , sans distinction d'âge , d'ancienneté , de services &c. & si-tôt qu'un valet a eu le bonheur d'enterrer deux maîtres , sa fortune est faite. On diroit que la superstition de nos peres pour les fondations n'a fait que changer d'objet , & ce nouvel abus également à charge aux héritiers , est plus affligeant encore.

On vous y prend , dira-t-on , à parler contre les pauvres. Non : je sçais tout ce qu'on doit de soins pour adoucir le sort des domestiques , & engager leur fidélité ; mais le déplacement ne fait le bonheur de personne. L'aisance & la douceur de la vie domestique , comparée à la vie dure & nécessaire de leurs parens de la campagne , doit être une compensation de l'engagement de leur liberté ; mais prodiguer à votre cocher qui les bras croisés ordonne le pansement de ses

chevaux , prodiguer à sa femme qui sert de femme de chambre , le double du traitement en toutes sortes d'aisances , que faisoient vos peres à leurs propres cousins & cousines qui leur servoient de Gentilshommes & de Demoiselles , leur assurer des pensions quelquefois même en les prenant , & les gratifier à la mort , comme vous feriez des domestiques qui auroient fidèlement servi pendant 40 ans , c'est un abus qui déplace un ordre de gens voués à l'obéissance & à l'exactitude , & qui offense un millier de misérables liés à nos devoirs , mais inconnus à notre vanité. Le luxe donc avilit le cœur : voyons s'il énerve le corps.

Personne ne sçait quelle est l'étendue des forces de l'homme exercé. Ce qu'on sçait des prodiges en ce genre des anciens athletes , de la vigueur & légereté de nos anciens hommes d'armes , de celle de certains de nos coureurs encore qui font des traites dans les vingt-quatre heures , qu'aucun cheval en

Le luxe énerve le corps.

haleine ne pourroit remplir, ce qu'on voit de certains peuples qui nagent mieux & plus long-temps que les poissons, tout nous dit que l'homme en tous les genres est le plus fort & le plus adroit des animaux, comme le plus vivace. Ouvrons d'autre part les annales de la mollesse, & considérons à quel point de dégradation elle a porté en tout temps l'humanité; il seroit inutile d'en rappeler ici les différents traits.

Le luxe, déplacement dans l'extérieur de la dépense.

Revenons ensuite à ma définition du luxe, & rappelons-nous que je l'ai dénommé *le déplacement dans l'extérieur de la dépense*. J'ai dit que ce relâchement dans l'ordre des mœurs portoit toute l'émulation inséparable de l'humanité du côté de ce genre de distinction. J'ai prouvé comment cette corruption des principes tournoit à la mollesse l'esprit, l'ame & le cœur. Voyons comment elle y entraîne le corps.

Il seroit plus court de dire en général, que jamais force de corps

ne se trouva revêtir absolument une ame sans courage ; mais comme ce sont des raisons physiques qu'on me demande plutôt que des principes moraux , je vais reprendre les causes pour arriver aux conséquences.

J'ai dit que la magnificence graduelle , s'il est permis de parler ainsi , c'est-à-dire , celle qui observe les différentes gradations & classes de citoyens , n'étoit que faste que je me garderois bien d'interdire dans un grand Etat , puisqu'il seroit ramener les loix de Lycurgue , étouffer toute industrie , & qu'il ne falloit appeller luxe , que le renversement de cet ordre. Suivons les ravages que j'ai attribués à ce renversement.

Quelqu'appétit de l'or qu'il allume dans tous les cœurs , il est impossible que les moyens , que cet appétit nous inspire à tous , nous réussissent à tous. On est d'ailleurs , en ce genre plus qu'en tout autre , pressé de jouir. Plus un desir est futile & bas , plus il est vif & prompt.

M vj

276 *Traité de la Population.*

Un enfant est plus passionné pour son château de cartes, qu'un homme pour son palais de marbre. De même l'impatience du héros pour la gloire le porte aux occasions, mais lui permet d'attendre qu'elles arrivent. Le Magistrat, qui ambitionne la réputation de son doyen, travaille tranquillement à l'acquiescer. Le négociant, qui jalouse le crédit immense de son voisin, en devient plus fidèle dans ses engagements, plus exact pour ses commissionnaires, veille & attend. Mais l'homme choqué du luxe de son égal, n'a point de repos, qu'il n'ait en quelque sorte pris sa revanche. Cependant comme tout le monde n'est pas absolument fol, l'esprit vient dans plusieurs au secours de la bourse. De-là les recherches futiles & répétées de ce que l'on appelle goût; de-là les mal-façons par-tout pour épargner la matière, & mettant tout à l'extérieur, pour faire valoir par le tour ce qui n'a nulle valeur au fond. L'épargne sur l'espace est devenue commodité,

sur la profondeur élégance, sur la matière délicatesse ; & tout en est venu au point , qu'un jeune chat enfermé par malheur dans l'appartement d'un grand Seigneur , peut en son absence avoir détruit tout le mobilier , de façon que non-seulement les ornemens , mais les lits , les tables , les chaises ayent besoin d'être renouvelés.

J'ai quelquefois eu une idée , que je ne donne point ici comme un raisonnement , mais à laquelle je crois qu'on trouvera quelque air de vérité ; c'est que l'homme intellectuel se resserre en proportion de ce qu'on le presse , comme l'homme machine se courbe à mesure qu'on le charge. Les premiers hommes , dont nous ayons connoissance , n'ayant qu'un ciel pur sur la tête , s'appliquerent à l'astronomie , & y réussirent. Les seconds ensuite virent Jupiter sur les nuës , & Iris dans l'arc en ciel. Les peuples du Nord sous un ciel nébuleux chercherent la divinité dans les bois , & moins bornés sur les

278 *Traité de la Population:*

principes de dépendance & d'union ; nous ont laissé les traces de la meilleure des législations ambulantes. Des forts, & des châteaux sombres, sortirent, dans les temps d'anarchie, la tyrannie & l'oppression. Des palais depuis, sont sortis les ordres les plus harmoniques de décoration, de police, & de législation particulière. De nos entre-sols enfin . . . hélas ! je sens moi-même que j'écris dans un cabinet trop resserré, & que si j'avois à la place une belle galerie, je dirois mieux. A ce compte, en donnant à un homme le droit de placer un dais entre son plafond & sa personne, on lui resserreroit l'occiput. Pourquoi non ?

Mais laissant à part cette imagination qui n'est pas de l'ordre des inductions par lesquelles je conduis mon raisonnement, je demande si nos appartemens ainsi faits & décorés pourroient contenir un maître de la trempe de ceux d'autrefois. Le bout de l'épée du Balafre seroit encore à la troisième anti-

chambre, que le pommeau casse-
roit la glace qui domine le canapé
du boudoir. Il faut donc propor-
tionner nos armes, nos vêtemens,
nos gestes & jusqu'à nos révérences
à l'exiguité de notre étui; cela se
fait de soi-même, & la nature y
pourvoit. Voici comment.

L'homme devient robuste, léger,
adroit &c. en proportion de l'exer-
cice qu'il fait pour cela: c'est une
vérité connue; mais il devient
grand & gros, aussi relativement
aux qualités du climat en propor-
tion de tout cela. Considérez les
bras & la poitrine des bouchers
& des forgerons, comparez-les à
ceux d'un tapissier & d'un tailleur,
ces deux hommes travaillent éga-
lement de part & d'autre toute la
journée; voyez la différence. Nous
ne sommes aujourd'hui que des
demi-hommes en comparaison de
nos peres; pourquoi cela? Il y a,
dit-on, des siècles de déchéance,
où toute l'espece dégénère. En ce
cas, la toise des troupes doit être
forcée à baisser aussi; mais elles

font aussi élevées qu'elles l'étoient du temps de Louis XIV. Pourquoi la Cour & la Ville ne voient-elles plus que des pigmées, ou des plantes séches & mal nourries ? c'est que l'éducation & la vie particulière des hommes de ce temps-ci, est toute autre que n'étoit celle des hommes d'alors.

La débauche, dit-on, énerve les jeunes gens de trop bonne heure : ce n'est point encore cela, selon moi. Il y a sans doute plus de basse crapule, & moins de décence, qu'autrefois ; mais on faisoit plus d'excès qu'on n'en fait aujourd'hui. Ainsi à cet égard, les choses étoient au moins compensées ; mais on montoit à cheval, on jouoit à la paume, au mail, on battoit le fer dans des salles d'armes, on alloit à pied, & l'on ne fait plus rien de tout cela. Les jeunes gens, reçus dès l'adolescence chez les femmes, y ont apporté moins de décence & de retenue, que quand elles ne recevoient que des hommes faits ; mais d'une part,

ils y ont pris un air de suffisance étriquée qui a banni l'aisance & la familiarité d'entre eux ; & de l'autre , leur corps prend dès l'enfance un pli de poupée , qui arrête la croissance & supprime la vigueur. Un homme qu'on frise avec deux cents papillotes n'a garde le lendemain de cette opération , au moment que sa tête toute musquée sort de sa boîte où elle a été conservée comme des fleurs d'Italie , d'aller risquer à la paume sa provision de quinze jours ; au-lieu de cela , il s'étend dans une chaise longue , & prend une brochure. Ainsi donc plus de force.

D'autre part , les femmes autrefois plus long-temps sous la tutelle domestique , & ne voyant guères que des hommes posés , avoient quelque chose de plus mâle dans leurs plus délicates prétentions. Elles faisoient cas de leur fraîcheur , de leur taille , de leur beauté ; un loup conservoit soigneusement leur tein , elles n'alloient jamais à l'air sans cela : le soin de leur taille les

obligeoit à avoir des corps qui la conservoient , soutenoient leurs reins , & ouvroient la poitrine. L'attention à conserver leur fraîcheur les faisoit vivre de régime & de choses saines , se coucher de bonne heure , &c. Au-lieu de cela , la première jeunesse étant aujourd'hui la partie régnante de la société , les jeunes femmes paroissent dans le monde dix ans plutôt , & à l'âge où rien n'est encore formé. Dès l'âge de onze ans , les filles ne peuvent plus souffrir le corps : à quinze ou seize , on les marie , elles vont seules dans le monde. L'embonpoint qu'on ne sçauroit avoir à cet âge , est passé de mode , un air étourdi & des yeux roulants dans la tête constituent le joli ; & de beau , il n'y en a plus. L'affortiment de ce joli carillon est nécessairement le mouvement perpétuel , des courses , des soupers , des veilles , jamais de faim , jamais de sommeil. Le tempérament s'allume , la poitrine s'échauffe , & cette petite lueur précoce n'attend qu'a-

ne couche pour disparaître, & aller rejoindre quelque feu follet, d'où elle semble être sortie. Cette couche cependant est ce qui donne un successeur à une grande Maison, & voilà le plus beau sang dégénéré en asthmatique. Echappe-t-elle à la proscription presque générale de son espèce? Ce feu de jeunesse dégénère-t-il par la voie de l'ennui (l'une des maladies de nos jours) en langueur & rélidence? Etendue dans un fauteuil à six pouces de terre, où l'attitude indispensable est presque nécessairement indécente, elle paroît rentrer dans la plume, ses épaules se rapprochent en avant, la poitrine s'enfonce, le corps entier s'affaisse, & elle ne peut désormais souffrir la fatigue d'être habillée. Tels étoient les peres & meres dont nous voyons les enfans.

En vous passant les faits, me dira-t-on, nous voyons comment l'admission de la jeunesse dans la société, ou si vous voulez, le relâchement de la discipline domesti-

que à cet égard ont occasionné cette sorte de renversement ; mais nous ne voyons pas ce que cela a de commun avec le luxe. Le voici.

Le luxe amène la recherche & le colifichet, & tourne de ce côté les personnes ainsi que les biens.

J'ai dit que le luxe amenoit nécessairement la recherche, & le colifichet. Examinez vous-même : avez-vous vû personne qui ne voulût être assorti à sa dépense ? Le ridicule sensible d'un cuistre dont l'agencement extérieur singe le Grand-Seigneur, d'un bourgeois grossier qui paie bien cher le goût des fripons qui l'encadrent dans une bordure qui lui fait jouer le magot, est un des plus piquants qu'on ait pû mettre sur le théâtre. Les originaux, qu'on en vit jadis dans le monde, étoient si visiblement plats, qu'ils corrigerent bientôt le public de cette discordance ; & si la fortune en belle humeur n'alloit de temps en temps chercher quelque valet d'écurie pour en faire un *arbiter elegantiarum*, le moule en seroit totalement perdu.

Tout le monde donc a cherché à se modérer sur les accessoires. L'homme dont les meubles & les bijoux sont guilochés, doit l'être aussi par le corps & par l'esprit. L'homme aux vernis gris de lin & couleur de rose, porte sa livrée en sa robe de chambre, en sa façon de se mettre, en son attitude & ses mœurs. De-là les vieillards indécents, les barbes épilées, les plaisans éternels de soupers qui se déhanchent aujourd'hui devant les petits-fils de ceux qu'ils faisoient rire, il y a quarante ans. Cette marotte de jeunesse & de légèreté une fois répandue dans une nation, ce ne sont point les adolescents qui parviennent à la société, c'est la société qui descend à eux : or l'autorité de l'âge mûr sur la jeunesse, & le respect qu'il a pour la vieillesse, sont des sentimens naturels ; il est vrai, mais dépendants d'un certain régime d'habitude, & de séparation de mœurs & de familiarité.

De ces trois états ou portions

de la vie de l'homme , quand les derniers se rapprochent des premiers , il est tout simple qu'ils contractent quelque chose de leur habitude extérieure. Ce n'est que le respect ou la dépendance qui peuvent attirer des jeunes gens parmi des hommes mûrs , & des hommes mûrs parmi des vieillards. Ces sentimens imposent à l'aspirant une sorte de contrainte , qui par l'habitude devient gravité. Quand au contraire l'attraction se fait au rebours , le vieillard devient ridicule , l'homme mûr évaporé. Ces sortes de déplacemens qui font la grimace , ne sont pas faits pour en imposer. La jeunesse alors prime par les graces dont la nature pallie les défauts de cet âge , & c'est ce qui fait le monde renversé. Serait-il possible alors que le pere rentrant dans sa maison puisse en imposer à son fils ? lui , qui vient de jouer la parade avec le camarade de cet enfant , qui affecte les mœurs de son âge , & qui pourroit lui servir de modèle de fatuité , s'il

n'étoit lui-même encore incertain de la mode de meubles & d'équipage , qui doit le décider pour la saison prochaine. De-là ces beaux axiomes de tolérance qu'on trouve aujourd'hui dans la bouche de tout le monde : qu'il faut sur-tout vivre pour soi , ne se gêner , ni gêner autrui , &c. Ce n'est pas qu'on ne fût volontiers aussi exigeant qu'on l'étoit autrefois, mais on auroit honte de se condamner soi-même par ses propres préceptes. Il faut sçavoir se contraindre pour avoir droit d'en imposer aux autres ; & qui le peut ou le veut à ce prix ?

Dès-lors aussi , ce désordre devient contagieux comme tout autre. Lorsque mon voisin laisse la bride sur le col à son fils dès l'âge de quinze ans , qu'il lui permet , & croit nécessaire la dépense qu'on ne faisoit pas autrefois à quarante , le taux du mien est fixé , sans quoi d'une part je passerai pour un pere injuste , & de l'autre mon fils sera élevé dans l'obscurité. C'est ainsi que les particuliers du même ordre

se forcent la main l'un à l'autre sur les choses même les plus essentielles, & que le torrent de la société nous jette malgré nous-mêmes hors des voies.

Si donc la jeunesse prime aujourd'hui dans le monde, c'est qu'elle convient mieux que tout autre à l'agencement général des mœurs, & au papillotage qui a pris en tout la place du solide. D'autre part, la prééminence du colifichet n'a pas été de choix, mais forcée par le luxe. C'est par ces liaisons indispensables que le luxe a énervé le corps. Et si l'on ajoute à ces inductions déjà trop allongées, celles qui resultent des effets de la recherche en tout genre de plaisirs, la bonne chère, la musique, les parfums &c. on verra qu'il est tout simple qu'elle amollisse le corps par l'organe de tous les sens attaqués à la fois.

Voilà donc dans quel sens on peut dire que *le luxe amollit une nation*, en énervant l'ame, le corps, l'esprit, & le cœur des citoyens.

Quant

Quant à cette question , Melon ajoute affirmativement que *cela ne peut regarder le Militaire.* Il n'y a rien à répondre , à moins qu'on n'eût résolu de faire un Livre pour prouver que le sucre est doux , & l'absinthe amer. Si Melon eût entendu la guerre comme il entendoit le commerce , il auroit sçu que jamais on n'a prétendu rendre la discipline & la vigueur à une armée , qu'en bannissant le luxe relatif ; que les soldats & les subalternes ont leur luxe , ainsi que les autres , puisqu'aujourd'hui chaque sergent a sa robe de chambre , accoutrement que Magnac trouva , il y a cinquante ans , si indigne d'un homme de guerre , qu'il fit brûler à la tête du camp celle d'un Aide-Major qui parut à une alerte vêtu de la sorte ; que par cette raison nos peres faisoient démonter & brûler jadis nos chaises de postes ; que les troupes Espagnoles qu'il cite , frugales par nature , étoient précisément les meilleures de l'Europe , & le redeviendront quand

on voudra; car je ne dis pas que la suppression du luxe fasse tout, c'est seulement celle de la racine des vices: il auroit sçu enfin, que quelque valeur & volonté que nous montrions encore dans les occasions, nous & toutes les nations de l'Europe, parce que le luxe, naturellement étranger dans le Nord, n'y a pas encore bien affermi son empire, nous valons beaucoup moins en ce genre que les gens de guerre du siècle passé. Peut-être que si, comme eux, nous étions obligés de faire trente campagnes de suite, chose impossible vû la tournure dévorante qu'a pris la guerre de nos jours, nous nous y ferions; mais en ce cas le luxe des villes deviendroit étranger, & paroîtroit méprisable à la partie militaire de la nation, & elle revien-
droit aux mœurs de nos peres.

Melon raisonne merveilleusement faux dans tout ce Chapitre: je ne prétends pas le suivre, & le commenter ligne par ligne; mais ses principaux axiomes me donnant

occasion de développer la matière, je les reprends l'un après l'autre à mesure qu'ils se présentent. *Le luxe, continue-t-il, est en quelque façon le destructeur de la paresse & de l'oïveté. L'homme somptueux verroit bientôt la fin de ses richesses, s'il ne travailloit pour les conserver & pour en acquérir de nouvelles; il est d'autant plus engagé à remplir les devoirs de la société, qu'il est exposé aux regards de l'envie.* Cette phrase renferme trois principes opposés à la vérité, selon moi. C'est ce que nous allons développer.

Le luxe est-il le destructeur de l'oïveté? Ce n'est assurément pas dans ceux qui jouissent, puisque nous venons de voir qu'il la nécessite dans les mœurs & les délassemens de ses adeptes. Ce pourroit être dans ceux qu'il occupe, en ce que toujours inconstant dans ses desirs, nouveau dans ses recherches, & futile dans ses ouvrages, il faut qu'on travaille sans cesse pour le satisfaire. Cela pour-

Le luxe diminue le travail,

roit être si , comme le dit Melon ; un millier d'hommes avoient le privilége exclusif du luxe , & que vingt millions d'autres , qui en seroient exempts , travaillassent pour leur service ; mais cette distribution est un être de raison. Le luxe gagne également tous les ordres de la société du premier au dernier , chacun dans sa proportion , & en conséquence il établit la paresse , & le desir de consommer beaucoup , & de travailler peu.

De même qu'il faut aujourd'hui vingt Commis dans tel bureau pour faire la besogne qui n'en exigeoit que quatre autrefois , on ne faut pas moins qu'un chef de cuisine , un pâtissier , un rotisseur , & deux garçons , pour la même table à laquelle un cuisinier & son marmiton suffisoient ci-devant , & ainsi du reste.

Je l'ai dit ailleurs : tous les ouvriers se levent tard , travaillent moins , se font payer plus cher , parce qu'ils consomment davantage , & que d'autre part , le luxe toujours

infatiable & toujours pressé devient dépendant de ceux qui étoient autrefois les tributaires du faste & de la dépense en règle. Le luxe donc peut à quelques égards éveiller un certain genre d'industrie changeante & recherchée, dont la nouveauté fait tout le prix ; mais il est l'ennemi du travail utile & durable, & de la véritable industrie.

L'homme somptueux verroit bientôt la fin de ses richesses, s'il ne travailloit pour les conserver & pour en acquérir de nouvelles. Je pourrois disputer le principe, & dire que l'homme amolli par le luxe n'est plus capable du travail assidu, nécessaire pour réparer les brèches que sa conduite fait à ses affaires, & qu'il aime mieux satisfaire sa passion aux dépens de ses fonds, quand ses revenus n'y peuvent suffire. On ne voit que trop d'exemples de ces prétendus somptueux qui meurent endettés, après avoir dévoré des sommes immenses ; & les revenus viagers, si communs

aujourd'hui , ne sont autre chose que des fonds sacrifiés au luxe.

Je dirois encore , que le négociant Hollandois si puissamment riche qu'il demandoit à sa République la permission de faire à ses frais la guerre aux Rois , fait à l'économie & à la frugalité de son pays , se nourrissant de sa beurrée comme eût pû faire un jardinier , n'en étoit pas moins avide d'étendre son commerce , & de grossir ses fonds. Mais j'adopte le raisonnement ci-dessus , & je conviens , comme je l'ai dit ailleurs , que la partie vuide du coffre excite la cupidité , tandis que la partie pleine allume les desirs. Il faut à cet égard faire une distinction importante.

L'expérience journalière , & les exemples de tous les temps ont fait voir que l'homme le plus détraqué conserve un certain ordre de rapport entre celles même de ses passions qui se croisent , un *costumé* général de conduite qui sert comme de coin & de marque distinctive à sa façon d'être. Celui qui consomme

peu & lentement, se contente de petits profits, & peut les attendre ; *multi pochi fanno un essai*, a dit la plus économe des nations : mais au contraire celui qui consomme rapidement & avec profusion, veut acquérir & recouvrer de même ; & s'il y a quelques exemples contraires à ce que je dis ici, ce sont des exceptions à la règle générale. Or dans la totalité des choses humaines, il n'est guères de moyens prompts de faire une grande fortune pécuniaire, que la rapine ; & je conviendrai avec Melon que le luxe porte toutes les facultés de l'homme somptueux de ce côté-là.

L'on répète souvent dans le monde un raisonnement très-Les folles dépenses irritent la cupidité & par elle grossissent les fortunes particulières, loin de les multiplier. absurde à ce sujet. Il faut bien, dit-on, que les parvenus mettent leur argent en circulation par leurs folies, sans cela l'on n'en verroit bientôt plus. On ne veut pas comprendre que de mille hommes cupides, il n'y en a pas six qui le soient uniquement pour le plaisir ou la manie d'entasser. Si ce fer-

mier n'avoit perdu toute crainte ou vergogne, s'il n'avoit qu'un équipage gris, qu'un domestique réglé & peu nombreux, qu'une maison modeste, s'il n'osoit faire des alliances que dans son état ou à peu près, dès-lors tout le bruit qu'il a dans la tête tomberoit, les deux tiers de ses nécessités actuelles seroient nulles, & lui & ses semblables se croiroient heureux, quand ils auroient gagné un million. En conséquence se trouvant au niveau de leurs desirs avec quarante mille livres de rente, ils chercheroient à les mettre à l'abri des orages par une retraite sage & mesurée. Au lieu de cela, il faut des équipages brillants du plus beau vernis, & par conséquent sans cesse renouvelés, des maisons de ville & de campagne qui brillent à côté des palais des Rois, un luxe de table & d'amusemens, qui absorbe des sommes immenses, qui éveille les desirs monstrueux qui vont, à la faveur de l'or, porter la corruption jusques dans les réduits les plus reculés où

puisse se cacher l'innocence. Pour remplacer alors les trouées que ce luxe dévorant fait à une fortune, il faut se jeter dans toutes sortes d'entreprises, corrompre la Cour & la Ville pour obtenir de nouvelles places, & entasser dans sa famille les emplois & les caisses lucratives. Dès-lors le plus impudent & le plus habile à l'intrigue se trouve le plus favorisé. Chaque nouvelle ressource est mangée d'avance; le succès accroît l'audace, & les déprédations de ce colosse sorti de la terre en vingt-quatre heures, comme l'arbre d'aloës; son effronterie brave le ciel, & offense les hommes, & tout le crédit d'un Etat se trouve placé dans des mains odieuses & infidèles. Je conviens donc que le luxe éveille la rapacité dans l'homme d'argent; mais j'ajoute, & je prouve qu'il en fait le fléau de la société.

Melon dit le contraire, & conclut qu'il est d'autant plus obligé à remplir les devoirs de la société, qu'il est plus exposé aux regards

N v.

de l'envie. Belle spéculation ; si elle n'étoit démentie par l'expérience de tous les siècles. L'histoire & le tableau de la vie ne nous montrent que trop que ceux d'entre les hommes, que la Providence a mis le plus en vuë, sont ceux qui se font le moins respectés eux-mêmes, & ont le moins respecté les autres. Mais en supposant qu'il en fût autrement (comme en effet ce que je dis ici ne peut être pris qu'en général, & il seroit aisé de me citer mille exemples contraires) si l'on trouve des hommes sages & modestes dans une prospérité disproportionnée à leurs espérances naturelles, ce sont, ou ceux qui ont fait le moindre saut, & que la nature avoit mis le plus à portée de la fortune qu'ils ont obtenue, ou ceux qui y sont parvenus à force de mérite & de travail ; mais un changement de fortune rapide & prodigieux est d'ordinaire le passage du tropique pour les mœurs & pour les idées. Caligula, le plus habile courtisan d'un Prince ombra-

geux, devint en une nuit le plus extravagant de tous les Empereurs. Arlequin transformé paroît le plus insolent de tous les maîtres. Ouvrez les yeux, & voyez comment les Arlequins de la ville remplissent les devoirs de la société.

Quand après cela Melon fait honneur au luxe de la témérité des Flibustiers, je m'étonne qu'il ait oublié Cartouche dans la liste de ses héros. Notre Marine militaire, & même les Jean Bart, les Dugué-trouin, les Cassart, les Delaigle &c. feroient bien étonnés, s'ils vivoient, de n'avoir pas pris garde au motif de leurs actions déterminées.

Les loix somptuaires ne valent rien dans un grand Etat, parce qu'elles n'y sçauroient être exécutées, parce qu'une loi nulle est une loi méprisée, & que c'est un grand mal qu'une loi méprisée. Caton, que Melon injurie un peu légèrement dans ce Chapitre, s'y méprit. Il sentoit la nécessité du rétablissement des mœurs : eh ! qui peut lire sans horreur l'état où la cupidité

Les loix
somptuaires
ne valent
rien dans un
grand Etat.

& la corruption avoient réduit la société dans ces derniers temps de la République Romaine ? Son caractère dur & du vieux Romain ne lui laissoit imaginer de moyen que la contrainte des loix, & la contrainte sera toujours un mauvais moyen dans l'humanité. Si nous en étions où en étoient alors les Romains, c'est-à-dire, dans l'absolue vétusté de tous les liens de l'Etat, je me garderois bien de manifester les abus, & d'en montrer le principe. Quand un vaisseau périclité, celui qui annonce le danger tourne la tête à tout le monde, & dès-lors, loin de courir au secours, chacun s'empresse à se noyer à part un peu plus promptement ; mais nous sommes en pleine vigueur, & si par l'abus de notre santé nous courons risque de tomber dans quelque maladie dangereuse, j'espère au milieu de cette profusion verbeuse d'inductions & de récits, d'établir un petit nombre de principes qui seroient pour nous la médecine universelle.

L'exemple le plus favorable , que Melon choisit pour faire voir que le luxe est un bien , est celui d'un jardinier qui vend les premiers pois à un prix excessif qui fait son bien-être de toute l'année ; mais j'ai échappé à son argument en ne donnant pas dans l'excès de ceux des détracteurs du luxe , qui voudroient gouverner un grand Etat comme le fut Lacédémone. En replaçant la dépense dans l'ordre naturel , les Princes , les Grands , les noces d'apparat , les fêtes d'Ambassadeurs, les hommes riches même qui traitent leurs commettans , par exemple , des Trésoriers du Clergé & des Provinces , le Banquier de la Cour qui reçoit les notables qu'il a obligés ou qui ont affaire à lui , tout cela , qui par l'ordre naturel se trouve autorisé à une dépense de devoir plutôt que d'orgueil & de sensualité , mettra le taux aux primeurs. Il restera même encore assez de sensuels pour encherir ; mais je veux qu'ils se satisfassent sans bruit , & non par vanité ; ce

qui est bien différent , quant à l'effet & à l'exemple.

J'ai répondu , je pense , aux principaux raisonnemens du Chapitre du luxe de Melon. Il a cru sans doute que la bonne Logique est rarement nécessaire , quand il ne s'agit que d'établir un principe qui flatte les passions ; car j'ose dire que ce que j'ai omis dans ce Chapitre n'est pas plus conséquent que ce que j'en ai cité , & que ce sont ses plus forts argumens que j'ai combattus. Je répète encore néanmoins , qu'il s'en faut bien d'ailleurs que je refuse à son Livre l'estime qu'il merite. Il pose nombre d'excellents principes ; & le Chapitre même que j'ai attaqué est plein de restrictions qui montrent que l'Auteur respectoit les grands principes de mœurs & de vertus : restrictions que les amateurs de paradoxes soutiennent très-communément.

Quant à David Hume , il fait la matière d'un tout autre sens ; il l'examine en Philosophe rassis , impartial , & de sang froid , & la

traite avec cet air de sagesse & de vérité qui le rend très-estimable. Mais je ne sçais, si je m'étois expliqué avec lui, s'il ne seroit pas de mon avis en s'arrêtant au point fixe & certain par lequel j'ai défini le luxe. Du moins il me semble que d'un bout à l'autre de son *Traité* il confond le luxe avec la politesse, l'industrie & les arts. Je demeure d'accord avec lui de tous les bons effets qu'il attribue à ces derniers; mais à mon sens, le luxe n'est point cela. Je sçais qu'il en est l'abus & le point prochain, comme la corruption l'est de la maturité; mais, quoique dans le cercle le point 360. soit le plus voisin du point 1. c'est cependant celui qui lui ressemble le moins. Cette spéculation doit être le point fixe du Gouvernement.

David Hume a bien senti que l'abus étoit bien près de l'usage, puisqu'il considère deux sortes de luxe: le luxe innocent, & le luxe vicieux. Mais pour établir cette distinction, il est obligé de greffer

la modération sur une plante qui lui est absolument étrangère, & de supposer un homme qui commence par remplir ses devoirs, & qui emploie tout ce qui lui reste à contenter ses appétits les plus raffinés. Je ne crois pas que l'hippogrife réalisé fût un être plus étrange ici-bas qu'un tel homme. Chacun sçait d'ailleurs qu'en saine morale, le plus riche n'est sur la terre que l'administrateur d'une plus forte portion de biens, mais également obligé à la même fidélité & au même désintéressement que le plus pauvre; en conséquence les devoirs de l'opulent ont bien une proportion relative à son état & de plus d'étendue, mais au fond il n'a licitement pour lui que le nécessaire de son état, & rien pour ses fantaisies.

La supposition fautive & imaginaire que je viens de noter, à laquelle se trouve réduit un des plus habiles hommes, selon moi, qui ait écrit sur les matières politiques, prouve qu'une mauvaise

cause au fond embarrasse souvent plus un honnête homme & un homme de génie, qu'elle ne gêne un étourdi. N'eût-il pas été plus aisé de reconnoître le luxe dans la définition distinctive que je lui donne, à sçavoir *le déplacement de la dépense, & l'impudence dans les mœurs.* Le luxe une fois connu, il est aisé au Gouvernement de l'arrêter, & de lui donner des bornes sans nuire aux arts & à l'industrie.

Outre les moyens d'attention & de détail, j'en connois un général & efficace, c'est d'estimer les vertus & les talens indépendamment de la richesse. Bientôt une infinité de gens dédaigneront celle-ci, les uns par impuissance d'y atteindre, un grand nombre aussi par ce penchant naturel au bien, & vers la vérité, qui ne meurt jamais en nous. On cherchera dès-lors des points de distinction ailleurs, & l'émulation se portera vers les choses louables. Il en est à portée de tous les états, & plusieurs aussi qui conviennent

à tous. Or je soutiens qu'il est en général moins difficile d'y réussir, que de faire utilement le voyage de la Colchide. Mais vouloir que dans un Etat, où non-seulement toutes les distinctions physiques, mais encore les avantages moraux tels que l'honneur, la prééminence, la gloire &c. sont exclusivement attribués à la richesse, vouloir, dis-je, que dans un Etat constitué de la sorte, tout ne tende pas à la proscription & à l'oubli de toutes vertus, prétendre qu'un tel Etat puisse se soutenir sans tomber vers la décadence par un mouvement de gravitation sans cesse accélérée, c'est un entier renversement d'idées.

J'ai dit que la politesse, l'industrie & les arts n'étoient point le luxe. Je dis plus, & je soutiens que le luxe tend à les détruire entièrement. Prenons la première de ces propositions, nous viendrons ensuite à l'autre; car ce funeste fléau mérite d'être examiné dans tous les rapports.

La politesse d'un siècle n'a pas de miroir plus fidèle que celle qui regne dans ses écrits. Terence passe parmi les Latins pour l'Écrivain le plus poli en sa langue. On sçait combien il est éloigné des temps où le luxe dévora cet Empire ; Jules César ensuite ; & quant à celui-là , l'on m'opposera que son temps a été le plus malheureux de sa patrie. Distinguons. L'âge de César fut un temps de révolution , mais ce n'étoit point encore celui du luxe que j'envisage seul ici , du moins dans le sens que je lui attribue. L'ambition des Grands , la vétusté des ressorts d'un Gouvernement fait pour une République très-médiocre & qui se trouvoit avoir à régir le monde entier , causèrent alors un ébranlement qui finit par une révolution absolue. Le siècle d'Auguste vanté par les gens de lettres , & qui fondoit en effet sous des apparences de modération la monarchie la plus absolue , produisit encore un grand nombre d'excellents écrivains. L'ancien

Le luxe tend à détruire la politesse.

ordre attaqué petit - à - petit dans l'intérieur subsistoit encore à l'extérieur. Le siècle du luxe , tel que je l'entends , ne commença qu'avec l'Empire de Caligula qui dissipa dans un an le trésor immense de l'avare Tibere. Dès-lors, l'extravagance se joignit à la corruption ; on ne connut plus de mœurs ni de vergogne. On vit des affranchis, des hommes de néant s'élever en un instant au faite du pouvoir & de l'insolence , & toutes les déprédations du luxe s'établir avec une sorte de fureur. Je demande si depuis ce temps on vit aucun écrivain comparable pour la politesse à ceux du siècle précédent. A la réserve du seul Petrone , qui, quoiqu'échappé au mauvais goût d'alors, nous fait d'ailleurs une peinture des mœurs de son temps qui fait voir quelle en étoit la politesse , tout le reste n'est qu'enflure , recherche , jeux de mots & abus de l'esprit , style tendu , goût dépravé , recherche du nouveau , rien de vrai , de noble , de solide , d'élevé ,

rien qui sente la véritable urbanité, cette décence de mœurs, & ce respect d'autrui qui part du respect qu'on a de soi-même, rien en un mot qui dénote la vraie politesse.

La remarque que je fais ici sur les Romains, je laisse au lecteur à la faire sur d'autres Nations qui prennent peut-être leur luxe pour la politesse. Le tableau de leurs mœurs que je n'ai peut-être que trop chargé ci-dessus, offrirait encore bien des réflexions tirées d'après des principes physiques sur ce sujet; mais je me suis déjà trop répété.

Quant à l'industrie, il est certain que la recherche l'excite en un sens; mais il n'en est pas moins vrai que ce n'est qu'une industrie de détail, & d'une utilité si éloignée, qu'elle ne sçauroit jamais avoir trait à la nécessité. L'utilité est cependant la vraie pierre de touche du mérite de l'industrie.

Il est trois sortes d'industries. Celle qui pourvoit à la nécessité est la première. Celle qui sert à

Le luxe détruit l'industrie & les arts.

l'aissance & à la décoration, la féconde. Celle enfin qui satisfait la recherche & la curiosité est la dernière. Or je soutiens que le luxe n'a d'influence qu'en faveur de celle-ci.

En effet, est-ce au luxe que nous devons l'agriculture, les moulins à eau & à vent, &c ? Est-ce au milieu du luxe que les Hollandois ont appris à gagner du terrain sur la mer, & à couvrir de maisons les parvis du palais d'Amphitrite ? Est-ce aux recherches du luxe qu'ils doivent l'invention des écluses & des canaux ? qu'on doit ailleurs l'art de la construction des navires, les citernes, que sçais-je ; toutes les inventions de l'industrie humaine qui ont, pour ainsi dire, changé la face de la terre ?

Les sciences ont assurément aidé à les perfectionner. La Philosophie qui comprend la Physique, la Géométrie, la Politique & la Morale, a donné des yeux à l'humanité qui n'avoit que des mains. Notre siècle qui certainement a généralement

décliné vers le luxe, se vante d'être plus philosophe qu'aucun autre, & s'il en étoit ainsi, je serois du moins en cela démenti par l'expérience; mais je crois qu'il en est de cette prétention, comme de presque toutes les autres qui marquent précisément l'endroit foible du prétendant. Qu'on m'écoute un moment, quoique j'avoue que je suis à cet égard le *sutor ultra crepidam*.

Les parties de la Physique qui ont trait à l'histoire naturelle ont, je crois, été perfectionnées de nos jours; c'est une suite de la communication d'idées & de découvertes que l'art de l'Imprimerie a établie entre les hommes, & qui chaque jour devient plus facile: mais celles qui ont rapport à la connoissance du globe céleste ou terrestre, à la médecine &c. nagent encore dans le vuide, malgré la présomtueuse certitude des adeptes en ce genre. Ils se contredisent les uns les autres. Tous, ou plusieurs, montrent de l'esprit; mais le monde

n'en est ni mieux connu , ni plus sain.

La Géométrie , sœur romanesque & déshéritée de la science des calculs , s'écrie sans cesse qu'elle seule est la vraie science , puisqu'elle est la science des vérités. Elle semble uniquement destinée à nous apprendre à devenir sçavans de nos propres pensées , & ignorans de toute autre chose usuelle , & le monde attend en silence & attendra long-temps , je erois, les avantages qui doivent lui revenir des travaux & des veilles de ses sectateurs.

La Politique vieille du temps du Chancelier Bacon , de Philippe de Commines & autres , a rajeuni de nos jours ; elle parle le langage des Académies , elle subdivise , elle recherche sur-tout en principes & en faits contradictoires les avantages de l'or , les moyens de l'avoir tout pour soi , & d'en exclure tous autres ; elle a bien de l'esprit , bien des certitudes , des docteurs , & parmi tous ces modernes je suis
peut-être

peut-être le premier qui ait prétendu enseigner au physique que tous les hommes étoient freres ; que nul ne pouvoit faire son propre avantage exclusivement à celui d'autrui ; que les principes de la justice s'accordoient en tout & par-tout à ceux du véritable intérêt ; que les bienfaits étoient les seules chaînes propres à l'homme ; que l'harmonie politique a des règles simples , fixes & précises , au-delà desquelles la puissance ne peut rien que contre elle-même.

La morale enfin est plus foible & plus corrompue , puisqu'à la place des loix divines & humaines que nos peres redoutoient au moment même où ils venoient de les enfreindre , & que notre prétendue philosophie appelle préjugés , elle donne à l'homme pour unique frein je ne sçais quelle probité fantastique qui s'étend & se retrécit selon que les objets touchent plus ou moins notre amour propre ; elle ne connoît de vertus qu'au niveau des avantages de la société , trans-

II. Partie.

O

314 *Traité de la Population.*

posant ainsi l'effet & la cause, & se réservant d'apprécier ces avantages au tarif de ses passions. Le culte à ses yeux n'est qu'une invention politique pour contenir le peuple ; le devoir envers le Souverain n'est qu'un pacte relatif, dont la moindre contravention respective dissout les engagements. Non-seulement elle se fait de la sorte un code arbitraire & léger, mais elle le prêche ; ce qui est ou le comble de l'extravagance, ou celui de la foiblesse.

Ce n'est pas que dans toutes les parties que je viens d'énumérer, il n'y ait des hommes illustres & dignes des siècles de force & vertu : cherchez-les & voyez à quelle distance de leur porte le luxe est demeuré.

Quant à l'industrie seconde qui sert à l'aisance & à la décoration, elle a trait aux arts dont je parlerai tout-à-l'heure dans le même sens. Il ne reste donc plus au luxe que la troisième, qui satisfait la recherche & la curiosité. Quant à celle-là

J'avoueraï qu'il la met en mouvement, mais dans le même genre & avec le même effet que j'ai attribué ailleurs à la chaux qu'on met au pied d'un arbre. Je prouverai cela quand il sera question de démontrer que le luxe est le destructeur de la politesse, de l'industrie & des arts. Pour le présent il me suffit d'avoir fait voir qu'il n'a rien de commun avec l'industrie véritablement utile à l'humanité.

Passons aux arts dans le sens seulement que nous leur avons attribué ci-dessus. Sans cette distinction ils seroient naturellement confondus avec l'industrie. J'entends donc seulement ici par les arts les inventions & travaux qui servent à l'aïssance & à la décoration. Cette définition comprend également les arts mécaniques & libéraux d'une part, les beaux arts de l'autre.

Ces fruits de l'industrie humaine, estimables chacun selon son degré, tiennent les uns aux autres. Les amateurs des arts mécaniques éclairent les artistes : ceux-ci réfor-

ment & instruisent en détail les hommes de génie qui cultivent les arts ; mais je ne vois pas ce que les uns & les autres peuvent devoir au luxe.

J'ai déjà prouvé que ce que les arts mécaniques avoient d'utile & de solide, étoit très-étranger aux influences du luxe ; j'ai dit même qu'il n'étoit propre qu'à faire dégénérer en colifichets les fruits subdivisés de ce genre d'industrie. Seront-ce donc les beaux arts qui lui devront leurs progrès ? j'en doute sur l'exposé seul des effets que nous avons dit que le luxe faisoit sur l'humanité.

Le luxe fait
dégénérer les
sciences & les
beaux arts.

La Poésie, l'Eloquence, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Musique même, si l'on veut, demandent une ame élevée & libre. L'expérience nous a démontré que ce ne sont point ces arts-là que le temps & la recherche perfectionnent. Le beau siècle d'Athènes & de la Grèce qui nous a laissé des chefs-d'œuvres inimitables depuis, parut tout-à-coup, & ne dura pas

plus de cinquante ans. On en peut dire autant de celui d'Auguste & de Rome, de Leon X. & de l'Italie moderne, de Louis XIV. enfin & de la France. La nature, dit-on, fait dans de certains temps des efforts remarquables & réunis, qui produisent en même temps des chefs-d'œuvres dans tous les genres, efforts aussi passagers que fructueux. C'est-là le langage de gens qui considèrent les effets, sans jamais avoir approfondi les causes. Les voici peut-être.

La barbarie est l'enfance des nations : ses vices élimés, pour ainsi dire, par les troubles & les agitations qu'elle engendre, deviennent des vertus outrées, incommodes, & déplacées ; c'est de l'audace, de la force, de l'élévation, & ces qualités turbulentes forment le caractère de la nation. La lassitude des troubles, & la vicissitude des choses humaines, amènent enfin le calme ; & souvent les hommes d'Etat qui se glorifient d'avoir forcé à l'obéissance une nation orageuse,

318 *Traité de la Population.*

doivent tout à l'avantage des circonstances, à celui d'être venus à propos dans le monde, & eussent succombé plus aisément peut-être que leurs prédécesseurs, s'ils avoient été chargés de la besogne dans le même temps. Quoi qu'il en soit, les troubles forment les hommes, & donnent à chacun à peu-près sa place : il se répand dans une nation entière un esprit pétri, pour ainsi dire, des qualités que j'ai remarquées ci-dessus.

Quand le calme civil paroît après de longs orages, tous en sont avides, chacun en connoît le prix. Mais ce germe d'élévation, autrefois nuisible, se porte sur les amusemens de la paix. Ces sentimens nobles établissent la vraie politesse dans la société, & le vrai génie dans les arts. La Poësie fait parler dignement Sertorius & Mitridate. L'Eloquence forme la langue, l'élève, la rend nombreuse & précise. La Peinture trace les triomphes d'Alexandre. La Sculpture ramene la Renommée, Milon de Crotoné,

les Héros de l'Antiquité. L'Architecture élève des monumens inimitables, également solides, majestueux & propres pour tous les âges. La Musique enfin fait revivre les Héros fabuleux, les Roland, les Tancrede. Tout, jusqu'aux amusemens les plus frivoles, se ressent du noble & du grand qui regnent dans le génie de la nation, & comme ces deux parties sont la base du vrai beau, l'on voit de toutes parts des chefs-d'œuvres qu'on regarde ensuite comme des efforts de la nature, & qui ne sont autre chose que la nature secondée par les mœurs.

Si au contraire le luxe venoit à s'établir, dès-lors, selon ma définition, les dépenses ostensives seroient à l'ordre de gens qui ne sçauroient avoir rien d'élevé dans le caractère. Quand Arlequin ordonne un plat, il ne lui vient en pensée que des macarons, & du fromage de Parmesan. D'autre part, le plus grand nombre est, par les raisons que j'ai dites ailleurs, obligé

de se jeter dans le colifichet, & le goût moderne & dépravé se répand tellement dans toute une nation, qu'il force même les plus hautes classes de la société. Dès-lors, quand les artistes conserveroient du grand dans les idées, assujettis au goût du public, ils seroient dans le fait forcés à dégénérer. Le goût fantastique & nouveau se répandroit sur tout. La Poésie noble perdrait tout son simple & son harmonie, elle deviendrait ronflante & tendue; l'Eloquence ne seroit plus que pointes, recherche, & vapeur; la Peinture *Cælum & nubes, prætereaque nihil*, du blanc, du couleur de rose, des nuages, des enfans; la Sculpture modèleroit des amours, des colonnes &c. l'Architecture ne seroit plus que l'art de bâtir des cages à ferin, en observant que la mangeoire soit en symmétrie avec la baignoire; la Musique lasse de Pastorales fardées dégènereroit en *concetti*, en singularités, en rapports étudiés de tons effarouchés,

concordants & merveilleux aux oreilles des enthousiastes du goût moderne, bruyants seulement, & sans ame pour l'auditeur simple qui ne veut que détendre & délasser son esprit, & n'est point initié aux chants de la Synagogue. Chacun avouant en tout genre qu'il n'y a plus que le neuf qui pique son goût, se trouveroit forcé de prévoir intérieurement la suppression de tout art pour les neveux ; car il n'y a que la nature qui soit sans bornes, l'art en a par-tout de très-étroites, & se trouve à chaque instant forcé de se replier sur lui-même, de se reproduire, & de se copier.

Par tout ce qui précède on a vû que non-seulement le luxe n'est point la politesse, l'industrie, & les arts, mais encore qu'il doit naturellement nuire à ces trois choses. Examinons les moyens physiques de cette détérioration dans leur principe. Nous remplirons ainsi le second des objets que nous nous sommes prescrits.

O v

Moyens par
lesquels le
luxé détruit
la politesse.

La vraie politesse n'est autre chose que l'expression d'une attention noble & respective qui craint peu, qui ne demande que l'ordre, qui connoît des mesures, les observe, & en exige en même temps. Elle étend son empire sur toutes les actions de la vie, & donne un air de décence aux expressions, aux plaisirs, à la totalité des mœurs enfin: on l'apprend par routine & par usage, on la grimace; mais jamais elle ne sera en un degré de distinction que dans une ame au-dessus du moins des prétentions qui avilissent à un certain point. Il ne faut pas la confondre avec cette langueur, fille de la mollesse, qui évite les éclats qui effaroucheroient son oisiveté.

Nous sommes moins fiers que n'étoient nos peres, moins prompts à la main, moins sensibles à tout ce qui n'est pas personnel; mais sommes-nous aussi polis avec les femmes, aussi exacts sur les bienséances, aussi retenus sur les discours légers qui peuvent intéresser

la réputation d'autrui , aussi attentifs à observer dans nos mœurs relatives les proportions d'âge , de réputation , de dignité , de naissance ?

La politesse , telle que je viens de la détailler , ne peut être observée dans une société composée de gens tous déplacés ou par leurs succès , ou par leurs desirs. Dans un Etat , par exemple , militaire en sa constitution , & qui par une succession de siècles & d'exploits se trouve être comme le patrimoine de la plus auguste lignée qui ait subsisté dans le monde , il est impossible que la naissance d'une part , & les services militaires de l'autre ne constituent le premier grade de citoyens ; la Magistrature ensuite a une prééminence acquise par-tout où il y a des sociétés. Ces ordres différents n'ont aucun droit naturel sur les sources de l'or , & s'ils en retirent du Prince qui n'est en ceci regardé que comme le ressort de la machine , ce n'est guères que proportionnement aux dépenses de

leurs places. Ce sont donc les dernières classes qui font les fortunes pécuniaires, & qui par le moyen de l'apothéose de l'or prennent le pas, & font, sans qu'on y pense, le monde renversé. J'ai dit d'autre part que toutes les autres classes de proche en proche n'ambitionnoient plus autre chose que cet or, principe de distinctions, de plaisirs & d'honneurs, & c'est en vertu de cette révolution qu'il arrive que toute la société se trouve déplacée, les uns par leurs succès, les autres par leurs desirs. Tel est client de fait, qui devrait être patron. Tel prime par ses richesses, qui est né comme elles dans l'obscurité & dans le sein de la terre. Faut-il s'étonner alors si les hommes mêlés de la sorte n'ont plus entre eux les mêmes égards qu'ils avoient autrefois? Les premiers rangs se respectoient avec exactitude, & quelquefois avec ostentation; les derniers s'aimoient & se voyoient avec franchise, & quelquefois un peu simplement; tous se sont gâtés en

se mêlant. L'homme de cour, qui soupant chez le financier se donne par composition avec sa vanité souffrante des airs d'aisance & de fatuité, reçoit à peu-près l'équivalent de sa mise en monnoie de plus bas alloi, & cependant d'égale valeur. On se met à son aise avec lui, comme il ne se gêne pas avec les autres. Cet état forcé de part & d'autre devient par l'habitude une façon d'être. Ce nouveau genre de mœurs moins pénible de beaucoup que la politesse devient bientôt général; les gens sages resserrent chaque jour leur société, & les fols l'étendent, de sorte que du sceptre à la houlette il n'y a que la droite ou la gauche de différence. Oh! je doute qu'il soit question de politesse dans la vallée de Josaphat.

Quant à l'industrie, souvenons-nous qu'elle est fille de la nécessité & sœur du travail. Les grands efforts de l'industrie naissent des grandes nécessités. Repassons la liste des inventions importantes que j'ai

citées, & l'on verra qu'elles partent toutes de-là.

Moyens par
lesquels le
luxé détruit
l'industrie.

Chez un peuple amolli il n'est plus que de petits desirs. Les nécessités les plus urgentes d'un paresseux, la faim & la soif, ne le portent qu'à rendre la main. De même où le luxe regne, qui sçait servir, mentir, & attendre, n'éprouvera jamais la vraie force de la nécessité. C'est Demetrius au pied d'un rempart qui invente des machines : ce furent les Vénitiens & les Hollandois qui après avoir fait reculer les mers, apprirent à les parcourir pour jeter par-tout des rameaux de commerce. Il faut un esprit ardent, un cœur opiniâtre, une ame infatigable, un corps robuste, des desirs vastes, de grands besoins pour nous forcer à reconnoître l'étendue de nos ressources ; or le luxe détruit tout cela.

Quant à l'industrie de recherche & de curiosité, j'ai accordé que le luxe la mettoit en mouvement ; mais il la précipite nécessairement vers le néant. Dans quel ordre d'ar-

tistes placerons-nous celui qui trouva le secret d'écrire l'Enéide entière en si petits caractères, que le volume tenoit dans une coquille de noix, ou celui qui tailla sur une amande le clocher de la Cathédrale de Strasbourg dans toutes ses parties & dimensions ? C'est le symbole des arts de recherche & de curiosité ; bijoux, parures, meubles, tout deviendra en filigrane, & bientôt il faudra passer au feu les ordures des maisons comme chez les orfèvres, pour retrouver les pailles de l'étoffe achetée la veille. Et qu'est-ce qu'un travail dont il ne reste rien, quand toute la partie ouvrière d'un Etat se jette de ce côté-là ? qu'est-ce qu'un travail que la moindre stranguerie dans le crédit & la circulation fait cesser tout à la fois ? Peu d'années d'une guerre même heureuse dérangent, & mettent dans la nécessité la moitié des artisans de Paris.

J'ai dit d'ailleurs, que d'une part le luxe augmentoit de proche en proche la dépense de tous les ordres

& classes de sujets jusqu'au moindre artisan; & de l'autre, que la successive rapidité de ses desirs changeants rendoit la dépense tributaire de l'industrie, au-lieu que celle-ci l'étoit autrefois de la dépense. Il s'ensuit de-là que les ouvriers s'accoutument à surfaire leur travail dans les temps de prospérité, & montent leur dépense sur le pied du gain qu'ils font. De-là le peu d'ordre & de précautions contre la première calamité; au moyen de quoi le moindre ébranlement jette, faute de travail, plus d'ouvriers hors de la classe de l'industrie que ne feroient vingt ans de guerre, si le travail avoit été sur un pied fixe & réglé, & la dépense des artisans proportionnée à des gains sages & mérités.

Moyens par
lesquels le
luxé détruit
les arts.

A l'égard des beaux arts, il est impossible qu'ils ne dégénèrent dès que le goût de la recherche prend le dessus. En effet, en tout genre le vrai beau est simple autant que noble & élevé. Il est à un point fixe & marqué, par-delà lequel on

le gâte ; & toutes les fois que les artistes , en quelque genre que ce puisse être , ont voulu enchérir sur la vraie beauté , la charger d'ornemens , l'embellir par les détails , & la rendre susceptible de leur prétendue élégance , ils l'ont défigurée & bientôt rendue méconnoissable. C'est cependant à quoi le goût de la nouveauté force les artistes. Première raison.

Le vrai beau d'ailleurs non-seulement est simple & noble , mais il est ferme & fier ; son impression ébranle , agace les nerfs de la mollesse , l'effraie & la rebute. A ses yeux l'âme de Cornélie devient romanesque ; elle seroit plus intéressante si elle disoit de jolies choses. Les grands ressorts de l'éloquence ne sont point assez polis par le style ; le massacre des innocens est hideux à voir , & quelque soin que le peintre ait pris pour exprimer le désespoir , la rage , la violence , pour réunir le *costumé* , pour imaginer la vrai-semblance , c'est peine

330 *Traité de la Population.*
perdue, & ce n'est plus le temps
où l'on pouvoit dire :

*Il n'est point de serpent, ni de
monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse
plaire aux yeux.*

Que l'artiste peigne un œillet
ou une pêche, qu'il imite fidèle-
ment quelques vaches, ou une gar-
gotte de payfans, il verra son ta-
bleau apprécié au poids de l'or,
mis au premier rang dans les cabi-
nets des curieux, & les anciens
chefs-d'œuvres des peintres de
l'Histoire relégués comme trop tris-
tes dans les appartemens de quel-
ques vieillards. Seconde raison.

Le luxe d'ailleurs a séparé la
société, loin de la réunir. Ceci
paroîtra d'abord un paradoxe ; mais
un moment d'examen en démon-
trera la vérité. Il confond les rangs,
je l'avoue, & leve de la sorte cer-
taines barrières ; mais il nous dis-
pense des bienséances, affoiblit les
liens de la nature, détruit les usages

anciens, au moyen de quoi il n'y a plus d'union que de fantaisie, ce qui équivaut à dire qu'il n'y en a plus du tout. Les Grands autrefois tenoient une sorte de cour, les petits vivoient ensemble. Les peres, les chefs de maison rassembloient leurs familles en plusieurs temps de l'année, je l'ai dit ailleurs; tout cela demandoit un certain *decorum* de simplicité fort éloigné des recherches d'aujourd'hui, mais plus propre à donner aux arts la sorte d'essor qui met à son aise le génie. Des vestibules, des sales, des galeries ne gênoient pas l'architecte & le décorateur, & c'étoit tout ce qu'il falloit à nos peres qui connoissoient peu de besoins personnels, & se faisoient bien des devoirs relatifs. Aujourd'hui à force d'aller où l'on veut, on ne sçait bientôt plus que vouloir, & se considérant seul dans la nature, on voudroit la pouvoir mettre toute entière à son propre usage. A-t'on un palais? il faut y trouver appartement d'hiver, appartement d'été, appartement de bains, entre-sols,

cabinets, garde-robes, boudoirs ; cabinets de livres, garde-robes de propreté, communications, escaliers dérochés, &c. Il faut des jours à tout cela, & l'Architecte désorienté, obligé d'opter entre le public & le particulier qui le paie, abandonne Vitruve, & prend Dédale pour son maître. Il livre au décorateur sa cage contournée, celui-ci cherche des angles & des crochets, déroche la cheminée, cache les portes, niche le lit, proportionne les panneaux ; le vernis & les glaces font le reste. S'il se trouve dans l'antique mobilier quelque beau morceau de peinture & de sculpture, il ne peut aller aux places, & il faut qu'il regagne le garde-meuble. Troisième raison.

Le luxe d'ailleurs appauvrit tout le monde en multipliant les besoins prétendus, & les rendant successifs & avides. En conséquence personne n'a plus de quoi faire travailler pour la durée, pour la postérité, & pour l'Etat par contre-coup. Le luxe enfin multipliant les fantaisies,

& ne connoissant plus d'autres règles, varie à l'infini tous les ouvrages sans utilité. Car ainsi qu'un masque en plâtre ne sçauroit représenter deux têtes à la fois, au-lieu qu'un casque pouvoit servir à plusieurs personnes successivement, les dépenses qui sont moulées sur certains usages de bienséance & d'opinion, me serviront tout comme à mon pere & à mon ayeul, si les mêmes usages sont encore en vigueur; mais dès qu'il n'y a plus de règles que de fantaisie, chacun a la sienne, comme chacun a ses traits; la somptuosité de mes peres me paroît caverneuse & sombre, mon propre goût vieillit tous les dix ans, & c'est toujours à recommencer. En cet état tout ce que je mettrois en solidité seroit jetté dans la rivière; & si je suis bon pere de famille, je dois faire construire une maison à parties brisées qui puissent se désunir avec le moins de déchet qu'il sera possible, de façon qu'après moi l'on puisse vendre le tout en détail, que l'un emporte les par-

quets, l'autre les lambris, un troisième les glaces, un autre les plombs, un cinquième les pierres &c. & la place demeurée nue vaudra plus encore qu'on n'eût trouvé de la maison entière, attendu qu'elle offre un champ libre pour la fantaisie d'autrui, au-lieu qu'auparavant elle étoit gênée par une masse déplaisante. On connoît un célèbre *Senatus-consulte* donné sous l'empire de Claude dans le fort des fureurs du luxe à Rome, qui défend la démolition des beaux édifices pour en vendre les matériaux. Pareil Edit en France eût sauvé Petit-Bourg, & nombre d'autres maisons de campagne, & de beaux Hôtels dans Paris.

Tels sont les ravages du luxe sur les arts & l'industrie; tels sont ses effets sur l'humanité en général. Je n'ai pas prétendu le combattre dans toutes ses branches, & ce n'est ici que la vingtième partie des raisons physiques qu'il y a à lui opposer. Pour moi du moins je n'entends jamais traiter cette matière, qu'une

foule de nouvelles idées ne se présente à mon imagination, & ne viennent à l'appui de celles que j'ai tracées ici; mais j'ai seulement voulu répondre à ce que deux hommes célèbres d'ailleurs, instruits & judicieux, quoique dans des degrés différents, ont écrit en sa faveur. Si dans les inductions que j'ai avancées dans cette espèce de Traité, je me suis écarté de la vérité, je me trompe moi-même le premier; car j'atteste Dieu, les hommes, & ma propre existence qui ne fut jamais flétrie d'aucun vice bas, que nul sentiment d'envie ni d'animosité ne m'a fait parler. C'est bien tout le contraire; je voudrois le bonheur général, du moins celui qui dépend de nous, & je suis persuadé qu'il ne peut se trouver que dans la modération, & une sorte de modestie publique, & que ceux-mêmes, qui paroissent être les favoris du luxe, seroient plus heureux par des mœurs contraires doucement amenées.

Si d'ailleurs je paroiss souvent avoir inculpé mon siècle, & ma

nation , il faut pardonner d'une part à la chaleur de la composition : cette sorte de verve m'est naturelle , & sans elle je serois bien loin de pouvoir parcourir tant de pays , vû l'état de vie que je mene , bien différent de celui d'un écrivain en charge. Il faut d'ailleurs pardonner à la vérité ; car quoiqu'il s'en faille bien que nous soyons précisément plongés dans le luxe , il est certain que nous courons cette carrière , & qu'il prend le dessus parmi nous. Au reste , si à travers le cahos de tant de raisonnemens jettés , pour ainsi dire , on démêle ma façon de faire , on doit voir que je scaurois peindre , si je voulois précisément cela. Eh ! que seroit-ce , si j'avois traité le luxe en déclamateur ? si je l'avois envisagé du côté de la décadence des mœurs , de la probité , de la vérité ? si j'avois considéré sa dureté , ses injustices , sa corruption & ses horreurs ? si je l'avois représenté vomissant en consommation superflue le nécessaire d'une infinité de misérables ?

Hélas !

Hélas ! nous sommes tous enclins à la pitié : si notre voiture passe sur la patte d'un chien, nous sommes tout ébranlés : mais nous n'avons que des yeux & des oreilles ; le souvenir , le calcul , & la raison n'ont aucune voix pour nous toucher. O peuples civilisés ! je demande qui d'entre vous , s'il voyoit un Souverain uniquement occupé de ses plaisirs & de ses fantaisies, y sacrifier en entier tous les revenus de la Couronne, ne diroit pas intérieurement, que c'est un tyran insensé qui croit que tout est fait pour lui, & qui réalise dans le fait un système monstrueux ? Qu'êtes-vous de plus à la tête d'un grand bien ? J'ai un patrimoine , peut-être même considérable , & mes peres qui n'en durent rien à la faveur , l'ont accru petit-à-petit par leurs soins & leur économie : j'ai parcouru le détail de leurs travaux , & du petit au grand, je n'y vois rien de semblable aux soins continuels, aux périls , à la servitude par laquelle les Souverains ont

II. Partie.

P

acheté leur grandeur en fondant celle de l'Etat : ainsi donc, s'il est permis de comparer le droit des Souverains à celui des particuliers ; si ce n'est pas une sorte de blasphème de les peser à la même balance, j'ai moins de droit personnel à ma portion individuelle de l'Etat, que le Roi n'en a à l'Etat tout entier. Oh ! si dans le temps qu'un millier de laboureurs travaillent à me fournir un énorme superflu relatif, je ne le regarde que comme un modique nécessaire ; si je me crois en droit d'engloutir seul, & de convertir en fantaisies arbitraires ce dont je ne suis au fond que l'administrateur, je suis dans le fait tout aussi tyran que je le puisse être, & je serois un monstre sur le trône.

Enfin il est aisé de voir que j'ai attaqué le luxe en citoyen & non en satyrique ; qu'il m'en a peut-être coûté pour m'arrêter en si beau chemin, & que je n'y ai été forcé que par l'idée du devoir, & la crainte de blesser, sans le vouloir.

quelque membre de la société en particulier. Le luxe est, je le sçais & je le prouve, le plus grand des maux de la société; mais comme il est très-problématique que mille Traités comme celui-ci fussent capables de percer la foule de soins qui environnent le Gouvernement, & de le décider à protéger les mœurs contre le luxe, je ne trouverois pas dans l'utilité de mon ouvrage, de quoi compenser le moindre mal qu'il auroit pû opérer.



CHAPITRE VI.*Age de la France.*

AServi dans mon Chapitre du luxe au plan que je m'étois prescrit de répondre uniquement aux raisonnemens faits en sa faveur par les deux Auteurs que j'ai réfutés, je ne l'ai point considéré relativement à la consommation & à la population, ce qui néanmoins devoit être mon objet principal; mais à cet égard, il suffit de se souvenir des principes, & les conséquences s'en trouvent répandues dans la totalité de cet Ouvrage.

Je crains d'ailleurs d'avoir été entraîné par la matière, & par ma propre vivacité, au point de paroître le critique de mon siècle. Je ferois un bien mauvais usage de mon peu de talens, & bien contraire à mes vuës & à ma façon de penser, si je montrois de l'aigreur

contre mes contemporains. Je ne prêche au contraire que l'union & la confraternité entre citoyens, & je proteste que les sentimens qui ont trait à cette façon de penser sont les plus vivants de tous dans mon cœur. J'ajouterai encore que notre siècle me paroît à bien des égards en valoir tout autre, tel qu'il puisse être. Je serois au moins aussi abondant sur la preuve de cette allégation que je puis l'avoir été sur aucune autre. Mais je le répète, la sorte de bien public auquel je puis coopérer, est le seul objet de mon travail. Or de quelle utilité pourroit être un étalage de nos vertus, de nos lumières, & des progrès que nous avons faits au-delà de ceux qu'avoient fait nos peres. Seroit-ce de nous encourager ? Le courage ne nous manque pas : de nous montrer la voie de la perfection ? La flatterie, ou si l'on veut, la louange n'a jamais fait cet effet-là ; elle excite au contraire la présomption, principe de toute illusion.

Il n'est, dit-on, nulle vertu qui n'ait son vice à côté. Rien cependant n'est plus opposé que le vice & la vertu; & cet axiome ne signifie autre chose, sinon qu'il n'est point de vertu qui ne puisse dégénérer en vice. C'est le vice voisin de nos vertus actuelles qu'il est important de connoître & de prévenir. Tel est l'objet de mon travail; mais pour ôter tout prétexte à l'imputation de penchant à la satire, & répondre à l'accusation d'être paraisan de cette sorte de politique amère & transparente qui en sous-entend plus encore qu'elle n'en dit, & ne voit rien de bien dans la forme présente de la chose publique dont elle fait partie, je vais tracer ici le tableau de mes idées sur le point constant de notre prospérité actuelle.

Cercle prescrit à toute la nature.

Il est un cercle prescrit à toute la nature morale ainsi que physique, de naissance, croissance, force, déclin & mort. Ainsi sont les jours du matin au soir, les années dans leur révolution solaire, la vie de

L'homme du berceau au tombeau, celle des Etats de leur fondation, à leur chute. Mais qui peut sçavoir quelle seroit la durée d'un Etat toujours sagement conduit? Autant néanmoins ceux qui imaginent & cherchent l'eau de Jouvence sont des fous, autant sont sages ceux qui tâchent à se conserver sains par un régime & un exercice propre à leur âge & à leur tempérament. Dans le grand nombre d'hommes qui naissent, combien peu parviennent à la vieillesse! Des accidens étrangers à notre constitution naturelle nous prématurent tous: il en est ainsi des Etats. Aucun peuple connu n'a fait son cercle entier; l'inattention, la mal-habileté, ou les vices du Gouvernement les ont tous détruits. Le Ministre supérieur est donc celui qui considérant la machine entière, connoît d'abord à quel point du cercle il en est. En effet, tel régime tueroit un jeune homme, qui en sauve un autre dans l'âge mûr.

On m'objectera que je compose.

ici un Ministre idéal ou tel qu'Esopé en Lydie, isolé & spéculant au milieu de l'action & du tumulte des affaires. Oui sans doute, & je présume que les hommes supérieurs semblables aux Quiétistes savent agir dans la foule, & penser seuls; & ce n'est que pour ceux-là que je parle. Mais comme mon ministère à moi est peu embarrassé de requêtes, mémoires, placets & sollicitations, j'ai trouvé le temps de faire cette étude: en voici le fruit toujours relativement à nous.

Peu de gens, même de ceux qui y sont le plus obligés par devoir, se livrent à ce genre de spéculation. Il est pourtant vrai que rien ne se fait qu'il n'ait été préparé. Le système d'Epicure est aussi dangereux en politique, qu'il est fautif en physique. Je l'ai dit & je le répète; des principes simples & uniformes gouvernent l'univers: il en est de même du régime des Etats. Les hommes affairés & minutieux sont de tous les moins

propres à les conduire. Tout va de soi-même dans les détails ; & dans le grand , tout est relatif à des principes généraux , simples , mais constants. Il importe infiniment de les connoître , & c'est la principale étude de l'homme d'Etat.

Le plan que j'établis ici de calculer & de connoître l'âge d'une société est , je crois , le plus sûr & le plus propre à fixer sur ce point important les vuës d'un habile pilote d'Etat. Il est nécessaire de proportionner le régime , & surtout les remedes au tempérament & aux forces du malade. Julien entêté de ramener les mœurs de l'ancienne philosophie dans un Empire corrompu , fut en butte aux railleries de son peuple , & porta le dernier coup au culte qu'il avoit si fort affectionné. L'Auteur de *Télémaque* avoit trop de génie pour donner à son Elève le tableau des mœurs de Salente , comme un original qu'il falloit copier dans un Etat tout établi ; il prétendoit lui faire voir seulement que le travail

Il faut calculer & connoître l'âge d'une société.

& l'économie étoient les principes de la vraie prospérité, & que l'éclat du faste & de la magnificence n'étoient sans cela qu'une fausse splendeur, qui cachoit la misère & un engourdissement réel. En un mot, il importe sur-tout de connoître le fonds sur lequel on travaille, pour opérer avec quelque espérance raisonnable de succès.

Je ne prétends pas dire que cette idée de considérer l'âge de la société soit de moi. Mais en général on peut avancer que, si quelques hommes privilégiés ont dirigé leurs vues en ce genre sur cette sorte de spéculation, il s'en faut bien qu'elle ne soit comptée pour quelque chose dans le fait. Le principal vice de la plupart des calculs en ce genre, ainsi que de presque toutes les opérations politiques, est que l'homme proportionne ses vues les plus étendues à celles qui l'intéressent le plus, & qu'il ne peut s'empêcher de calculer la vie des Etats sur un tarif insensiblement rapproché de la durée qui lui a été

prescrite à lui-même. Quoique l'expérience & la physique nous démontrent avec certitude que tout déperit ici-bas, nous serions tentés de penser que les pyramides sont corps permanents, parce qu'elles subsistent depuis quatre mille ans, sans que les altérations qui y sont survenues, nous aient été sensibles. En effet, on entend dire chaque jour : *Mais depuis le temps qu'on dit que le Royaume manque d'hommes, & que les peuples sont surchargés, on en trouve cependant toujours, & le peuple paie* : d'où l'on conclut, pour s'épargner la peine d'examiner, que tout cela n'est que déclamation de gens inquiets ; comme si un corps, qui dure depuis treize cents ans, & toujours en un état de croissance, ne pouvoit être affecté de maladies dangereuses, sans qu'un être qui n'a à peu-près que trente ans d'existence intellectuelle, & qui d'ailleurs ne donne souvent aucune sorte d'application à l'examen des symptômes intérieurs de

cette maladie, pût en remarquer les effets préparatoires, & en voir la catastrophe.

Il est d'autre part des préventions contraires, mais que je crois tout aussi peu fondées. On pense assez généralement en Europe & même parmi nous, que la France fut à son plus haut degré de gloire & de splendeur dans les belles années du règne de Louis XIV. & que depuis la paix de Nimegue & sous l'empire même de ce Prince, elle n'a fait que decadencer ; on induit de-là, avec quelque sorte d'air de vérité, que nous fumes alors dans l'âge de la vigueur, & que nous déclinons aujourd'hui vers la vieillesse. Ces sortes de choses ne dépendent point de l'opinion, elles gisent en faits. Qui n'a de guide à cet égard que ses propres calculs & des comparaisons souvent peu exactes, est très-sujet à s'y tromper, & à prendre un état de convalescence pour des marques de caducité. Je soutiens, moi, qu'à peine nous entrons dans l'âge

mûr, & je crois pouvoir le démontrer : tâchons à cet égard de raisonner sur des principes plus certains, & reprenons la comparaison de la vie de l'homme.

*Reddere qui voces jam scit puer ,
& pede certo
Signat humum , gestit paribus
colludere ; & iram
Colligit ac ponit temerè , &
mutatur in horas.*

La nation Françoisè , plus légère & plus vive que toute autre, a été plus long-temps aussi dans ce premier âge ; & s'il étoit ici question de faire un précis de notre Histoire , je démontrerois que pendant la première & la seconde Race, & même sous la troisième jusqu'à Charles V. les François n'ont été que cela , quoique par intervalle ils aient été gouvernés par de très-grands hommes , tels que Charlemagne , Philippe-Auguste , Saint Louis , hommes grandement sages , qui servirent utilement à

Enfance de
la France.

l'éducation de l'Etat enfant, & qui l'eussent porté à un haut degré de splendeur s'ils l'eussent trouvé au point propre à cela. Car il est à remarquer, que de même que les Princes font valoir les hommes, les hommes aussi font valoir leur Prince. C'est une vérité politique dont la démonstration physique fut de tout temps sous les yeux du monde entier, & dont les raisons morales me-méneroient trop loin.

*Imberbis juvenis, tandem custode
remoto,*

*Gaudet equis, canibusque, &
aprici gramine campi.*

*Cereus in vitium flecti, monito-
ribus asper;*

*Utilium tardus provisor, prodi-
gus æris,*

*Sublimis, cupidusque, & amata
relinquere pernix.*

Jeunesse de
la France.

Charles le Sage régénéra les loix fondamentales, & leur assura la stabilité dans l'exécution, en ajouta quelques-unes propres à corroborer

la constitution de l'Etat, tel du moins qu'il subsiste aujourd'hui, & à en lier les différentes parties. La jeunesse de la France commence alors; & si l'on veut considérer les attributs que donne à cet âge la plus parfaite des descriptions qui en ait été faite, on trouvera qu'ils nous appartiennent tous jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. L'Europe entière n'a que trop accusé ce Prince d'être le *sublimis, cupidusque*; son peuple l'a connu *prodigus aris*; & quelque influence que l'élévation d'ame de ce Prince ait eue sur son siècle, j'ose dire que son siècle l'a déterminé vers ce genre de gloire triomphale, que je crois mal-entendue dans celui qui ne sçauroit avoir d'émules ni de rivaux.

Sur tant & tant de louanges fades & forcées qu'on lui a prodiguées, & dont on feroit un recueil de dix mille volumes, à peine y a-t-il quarante vers dans Despréaux, qui le louent dignement de ce qu'il a fait de plus louable, de tant d'établissmens utiles & fastueux, de ses

soins pour faire fleurir le commerce, pour établir une police admirable & inconnue avant lui, &c. Par-tout ailleurs, on ne lui parle que de lauriers, de conquêtes, de remparts, de fatigues à la guerre, & autres choses de ce genre, qui fut celui de tous où peut-être il réussit le moins en personne. Qu'eût-ce donc été s'il avoit gagné des batailles à la tête de son armée, comme son Successeur qu'on ne loue presque que de sa bonté? Pourquoi cela? C'est que c'est la vertu dont son siècle fait le plus de cas. Louis XIV. étoit bon, quoique fier. Il ne lui échappa jamais une parole désobligeante pour personne, quoiqu'il en eût souvent occasion. On l'a vû honorer de ses larmes la mort d'un de ses moindres domestiques, dont la probité & l'attachement lui étoient connus. On ne s'avisa pas cependant de lui chanter qu'il étoit bon, ce qui pourtant eût été le premier des éloges dans un homme d'ailleurs si grand; mais son siècle étoit jeune encore, *utilium tardus provisor.*

Age de la France. 353
Considérons maintenant l'âge mûr.

*Conversis studiis, atas animusque
virilis*

*Quarit opes & amicitias, inservit
honoris.*

Nous voilà, ou à peu-près, depuis la Régence. Age mûr de la France. Qui eût dit autrefois à la Noblesse Françoisse (car la Nation n'étoit alors presque que cela) qu'un jour ses enfans commerceroient , agioteroient même &c. qu'on ne parleroit que de commerce & de finances ; qu'on s'occuperoit dans le réel du bonheur des peuples ? Qui eût dit à mes peres que j'écrirois ce *Traité, Conversis studiis* ? Quant au *Quarit opes*, nous n'y sommes que trop ; & l'objet unique du Gouvernement doit être que cette recherche ne nous épuise, comme elle ruine les Alchimistes. Quoi qu'il en soit, c'est, selon moi, le point où nous en sommes, *atas animusque virilis*. Cette démonstration poétique pourroit néanmoins ne pas paroître à

tous de l'ordre de celles qui conviennent à cet ouvrage. Tâchons donc de la raisonner plus méthodiquement.

J'ai dit que des maladies éphémères donnoient souvent un air d'abattement à un Etat , & qu'en ce genre la convalescence pourroit être prise pour la vétusté. On ne sçauroit nier que nous n'ayons eu de ces sortes d'accidens internes & extérieurs ; mais je crois aisé de démontrer que ces accidens n'ont point altéré sans remede la constitution de l'Etat.

Quels sont en ce genre les signes de caducité ? C'est sans doute l'altération absolue des principes fondamentaux , & la dissolution des ressorts. Quels sont en France les principes qui ont constitué & soutenu l'Etat ? C'est je crois , 1°. la perpétuité de la Maison régnante , & son droit incontestable de primogéniture ; 2°. l'amour des peuples pour le Souverain ; 3°. le goût exclusif de la Noblesse pour la profession militaire ; 4°. cette espece

de vanité & d'émulation Française qui s'approprie les avantages brillants de l'Etat, & qui en rend l'éclat solidaire, pour ainsi dire, à chaque individu. 5^o. un certain ordre d'élevation qui produit la générosité & la noblesse de mœurs.

On sent que je ne place ici dans la classe des principes que les avantages moraux. Le premier de ceux-ci est plus que jamais dans toute sa force. J'en puis dire autant du second; & si les occasions qui le mettent en évidence sont heureusement plus rares de nos jours, les effets n'en ont pas été moins vifs & moins sensibles quand il y a eu lieu. Le troisième est peut-être accrû en un sens. Nous sommes moins guerriers sans doute que nous ne fumes, mais nous sommes plus militaires. L'affluence de la jeunesse qui demande des emplois dans les troupes, est toujours plus grande; tandis que tout a si considérablement enchéri, la solde & les appointemens militaires demeurent sur le même taux. S'agit-il d'une

augmentation de troupes ? c'est à qui sacrifiera sa fortune particulière pour en lever de nouvelles , sans être effrayé de la catastrophe d'une réforme , dont on a déjà vû tant d'exemples. Le quatrième est , je crois , dans toute sa vigueur , & supposé qu'il ait diminué , peut-être avions-nous quelque chose à perdre de ce côté-là pour nous mettre à l'unisson des véritables devoirs de l'humanité. Le François étoit partout avantageux , & quelquefois insolent. Souvent cette tournure d'esprit lui aliéna le cœur des étrangers , au grand détriment de nos affaires ; & supposé qu'une sorte de commencement de foiblesse nous eût rendus moins hauts & moins exigeants , nous n'en serions que plus propres à jouer notre rôle naturel , & le seul qui puisse désormais nous réussir , c'est-à-dire , à dominer l'Europe entière par l'autorité de la douceur , de la liberté , & des vertus sociables qui nous sont plus naturelles qu'à toute autre nation.

C'est de ce côté-là qu'a dégénéré cette sorte de générosité dont j'ai fait le cinquième des principes constitutifs de l'Etat. Cette noblesse de mœurs qui tenoit de l'antique indépendance de nos peres a décliné sans doute en proportion de ce que l'intérêt s'est accru ; mais l'urbanité & la politesse ont pris la place , & ces vertus extérieures moins nobles dans leur principe que celles qu'elles ont remplacées, sont en revanche d'une nature plus souple , plus aisée à gouverner , & plus propre à lier la société. Il résulte de cet examen de détail , que les principes fondamentaux de notre prospérité ne sont aucunement altérés. Considérons dans le même ordre les ressorts.

J'en ramène tous les détails à trois principes , à sçavoir notre gaieté , notre activité , notre industrie.

Nous étions faits pour démontrer que la gaieté , qui ne paroît au premier coup d'œil qu'une propriété frivole , est cependant une

Notre gaieté.

358 *Traité de la Population.*

qualité d'une grande ressource dans des mains vraiment politiques. Elle nous tient lieu de patience ; un couplet ingénieux , une heureuse plaisanterie font oublier aux François de vraies calamités qui jetteroient d'autres peuples dans le découragement , ou les pousseroient à la rébellion. Tout nous réveille , tout nous ranime , un tambourin garantit du scorbut des équipages entiers de matelots dans des voyages de long cours. Quand M. de Louvois apprenoit que la désertion se mettoit parmi les troupes d'une forte garnison , il l'arrêtoit , en envoyant Tabarin vendre son orviétan sur la place.

Cette disposition générale à la dissipation a rendu éphémères les fureurs de nos guerres civiles. Sans vouloir blesser une nation respectable , je puis dire que la journée déshonorante pour nos annales fut imaginée & ordonnée par des têtes étrangères , & qu'à cela près nous n'avons rien de semblable aux horreurs des factions des Guelphes

& des Gibelins. Si la vengeance, monstre provenu de l'alliance de plusieurs erreurs de l'imagination, la vengeance, la plus insensée comme la plus vile des passions, plante étrangère à notre territoire ; n'a jamais pû y prendre véritablement racine, nous devons en remercier la légereté & la gaieté François. Un Italien me demandoit un jour par quel mot François nous rendions le mot *sicarii*, qui signifie assassins de profession & à gages ; & *bacinare*, qui exprime la cruauté de brûler les yeux avec un bassin rougi : *Monsieur*, lui dis-je, *les langues n'expriment que les pensées, & nous n'en avons point de ce genre-là.*

Notre gaieté donc, qu'on nous reproche, est non-seulement une qualité aimable qui répare en grande partie les fautes de notre étourderie, & qui nous concilie l'amitié générale même des peuples sauvages qui nous aiment mieux que nos rivaux ; mais c'est encore une ressource politique.

Un Prince a vécu , qui choqua tout-à-coup tous les préjugés à la fois : déréglé dans ses mœurs , il l'étoit encore plus dans ses discours ; parfaitement au-dessus du chapitre des conséquences , il attaquoit tout à la fois la fortune , l'honneur & la vanité des corps & des particuliers ; il nous fit combattre les nations amies , s'unit à nos éternels ennemis , bouleversa tout enfin le verre à la main ; mais ce Prince qui n'avoit qu'une autorité d'emprunt que tout autre se seroit trouvé heureux de conserver sans orages , en ne la faisant valoir qu'avec toute sorte de ménagemens , étoit non-seulement homme de génie , mais homme d'esprit gai , vif , aimable , bienfaisant ; il se jouoit du Gouvernement , & travailloit à son plaisir. La révolution la plus entière qui fut jamais ne parut à la Nation qu'une scène de théâtre , parce que les acteurs étoient gaillards , & au bout il se trouva que des banquets de Perrone étoit sortie une opération aussi métaphysique que le système

syftême de Platon, & qui prodiguant aux particuliers des richesses idéales promettoit de libérer l'Etat de fes dettes réelles. Un Général peu décent quelquefois, mais toujours gaillard, d'une supériorité contestée, mais incontestablement destiné par la Providence à mener des François, se trouva à la tête de nos armées dans des temps de calamité. Ses bons mots audacieux & presque fanfarons égayoient le soldat mourant de faim, & manquant de souliers. *Il vint un bon moment, car il faut qu'il en vienne.* Le héros qui brûloit d'être regardé comme le libérateur de la France, publia qu'il alloit la délivrer, & on le crut; les troupes ci-devant découragées marcherent dès-lors comme à des victoires certaines, & cette assurance passa en consternation chez les ennemis déjà ébranlés d'une défection considérable. Ce changement d'opinion devint bientôt une régénération réelle: on cria miracle, & ce mi-

II. Partie.

Q

racle étoit celui de l'audace & de la gaieté François.

A cet égard nous avons perdu , & peut-être par la raison qui fit perdre au savetier ses chansons & son somme. Le riche fait de ses richesses les cent écus du savetier ; le pauvre en desire , ou s'il en désespere il n'est plus bon à rien. En un mot plus de fêtes , infiniment moins de vaudevilles , plus de danses dans les campagnes , & nous ne sommes plus gais comme nous l'étions , sans doute par la raison ci-dessus. Il nous reste la gaieté de l'âge mûr , & je ne serois pas en peine de nous rendre bientôt par la réparation des mœurs la gaieté de la première jeunesse avec moins de fougue que nous n'en avons autrefois.

Notre activité.

Quant à l'activité , il seroit inutile d'en détailler les avantages. A la guerre , dans le commerce , dans les affaires , par-tout enfin , on sçait qu'elle est le premier des moyens. On n'ignore pas aussi que

personne ne nous égale en ce genre. L'activité surpasse chez nous avec facilité ce que l'opiniâtreté des nations les plus constantes leur arrache d'efforts & de travaux : il n'est terre étrangère , ni climats éloignés où elle ne pénètre. *Nullius in exercitus sine milite Gallo* , disoient les Anciens ; on pourroit dire de même : Nul vaisseau sans matelot François ; nulle foire , nulle caravane sans marchands François ; nulle région sans missionnaire François : on en trouveroit de naturalisés chez les Iroquois & les Caraïbes , & le Gardien du tombeau de la Mecque est Provençal , & peut-être cousin du Supérieur des Religieux du S. Sépulchre qui est de la même province.

Cette activité défordonnée dans les exemples que j'en cite , a dans ces parties-là même bien des avantages. Elle prouve d'une part notre flexibilité , & de l'autre l'entretient ; elle fait que le François dépaycé n'est absolument étranger nulle part ; elle peut fournir des moyens tous

portés à notre cabinet ; & comme le François n'oublie jamais entièrement sa patrie, elle rend tout l'univers tributaire en détail de cette heureuse contrée.

Mais combien n'a-t-elle pas d'avantages plus réels ! Combien de ressources dont la célérité a dans l'occasion étonné & déconcerté nos ennemis ! On se souvient des apprêts de campagne & des préparatifs de M. de Louvois, qui sembloient tout-à-coup sortir de la terre. Louis XIV. en 1664. vouloit établir une marine, & empruntoit des matelots aux Hollandois. En 1672. il commença la guerre, où il fit tête sur mer comme sur terre à l'Europe entière liguée.

Mais cette heureuse disposition s'exerce bien plus utilement encore au dedans du Royaume qu'au dehors ; c'est elle qui fait en France un objet d'ambition de ce qui seroit peine par-tout ailleurs, qui fait que tout le monde cherche de l'emploi, qui soutient le bas prix

de tous les services, qui unit les différentes parties de l'Etat, comme si ce n'étoit qu'une seule & médiocre province ; les grands chemins y sont aussi battus que le sont les promenades ailleurs. Tout semble être rendez-vous parmi nous, & les tables d'auberges dans les grandes routes ressemblent à des repas de famille, par la liberté & l'union qui y regnent.

Cette fréquence réunit les différentes provinces, fait marcher sur des plans uniformes l'organisation civile de l'intérieur. Où tout le monde se connoît, peu de gens se partialisent.

Nous avons un peu perdu de cette activité, depuis que le luxe a introduit l'amour des commodités. Les riches n'agissent que par leurs gens d'affaires ; & s'ils sont obligés de voyager, ils se hâtent de parcourir en poste le trajet indispensable, & voudroient le pouvoir faire dans leur lit. Les auberges en conséquence sont devenues moins fréquentées par ceux qui

pouvoient les indemniser des dépenses nécessaires pour se soutenir sur un bon pied. Il y avoit sous le dernier regne des aubergistes célèbres dont on se souvient encore , qui connoissoient tout le monde , qui se piquoient de traiter chacun selon son rang , qui prêtoient de l'argent aux Officiers &c. & en général il n'étoit point rare de voir dans les villes de ces sortes de maisons , où il y avoit l'appartement des Princes & des Cardinaux , & ainsi pour tous les rangs , d'excellents cuisiniers , & le courant à un prix très-modique , mais que la grande fréquence rendoit avantageux. Toutes ces choses sont tombées ; & cette sorte de profession étant plus taxée à l'industrie que toute autre , ceux qui l'exercent sont devenus avarés & chers , & infiniment moins soigneux que leurs prédécesseurs. Cette aisance générale cependant attiroit les étrangers chez nous , & en tout c'est une perte. Mais de quelque genre que soit l'activité , il nous en reste

encore plus qu'à toute autre nation , & je doute même que le germe en puisse jamais être bien éteint chez nous. Le François est toujours tout prêt à aller , & tel homme noyé dans les brouillards de la Capitale paroît anéanti dans la mollesse , qui déplacé pour quelque emploi , se montre tout-à-coup actif & infatigable. Les détails à cet égard se passent sans cesse sous nos yeux , & chacun voit de fait qu'il s'en faut bien que nous n'ayons vieilli du côté des ressources de l'activité.

On en peut dire de même de l'industrie, non-seulement de celle qui est à la solde du luxe & qui varie les inventions de pure curiosité , mais encore de l'industrie du premier ordre & qui pourvoit aux nécessités. Ceux qui par leur état ou leur crédit servent nécessairement de bureau d'adresse aux imaginations des gens à projets , pourroient en visitant leurs dépôts l'attester mieux que moi. Il n'est sorte d'inventions, de secrets, de plans

Notre industrie.

Q iv

368 *Traité de la Population.*

en grand & en détail, qui n'ayent été conçus, trouvés, imaginés & détaillés dans des mémoires sur lesquels l'Etat pourroit faire des tentatives très fructueuses, point de manufactures sur lesquelles on ne raffine, point de moyens d'industrie enfin qui ne soient l'objet de l'étude & du travail de quelqu'un. Le commerce de l'intérieur ne demande que liberté, soustraction de privilèges exclusifs, & attention contre le monopole. A cela près, il n'y a lieux si reculés d'où les gens à entreprises ne tentent de tirer matière à quelque opération. Il s'éleve au milieu de la Capitale des compagnies qui prennent des fermes dans tous les coins du Royaume, & souvent distantes de deux cents lieues les unes des autres, même de deux mille, car il y en a pour S. Domingue. En un mot, sans énumérer ici plus longuement les détails, on peut dire que l'industrie est encore toute vivante parmi nous, & qu'il ne s'agit que d'aider l'industrie hon-

nête, & contenir celle qui, trop avide, devient nuisible par le choix des moyens.

Est-ce un corps dont les parties nobles sont saines & entières, & dont les organes ont encore tout leur ressort, qu'on peut regarder comme prêt à tomber dans un état de caducité absolue? Il est certain qu'il n'est si forte constitution, que des excès répétés ne puissent détruire; mais un homme dans la vigueur de son âge, & qui connoît la sorte de régime qui convient à son tempérament, peut promptement rétablir ses forces épuisées, & pousser d'autant plus loin l'état florissant, qu'il a déformais échappé aux secouffes du premier & du second âge plus sujet aux maladies aiguës que celui où le tempérament est formé.

C'est où nous en sommes, l'âge mûr; & il ne tient qu'à nous de montrer que c'est celui de la prospérité, & d'établir un ordre de choses, qui suivi constamment le feroit durer à l'infini. Cet ordre

Qv

admirable dans ses effets , & composé de détails multipliés , mais qui naissent tous les uns des autres , tient à un petit nombre de principes que je répète tels que les ai établis : *Aimez & honorez l'agriculture. Repoussez du centre aux extrémités tout ce que vous attirez des extrémités au centre. Méprisez le luxe ou l'indécence dans la dépense. Honorez les vertus & les talens , & ne les payez point.* Tel est le résumé de tout le système , dont j'ai détaillé l'importance & les moyens ; & si par ce régime nous ne devenons dans le vrai ce que nous avons paru être en nous forçant dans le siècle passé , c'est-à-dire , la plus puissante nation à tous égards qui ait jamais été , je consens qu'on me déclare le plus insensé des politiques. Mais j'ai pour moi l'expérience , le calcul , & plus que tout , la certitude de l'axiome qui dit que le bien tourne toujours à bien.

Les deux Chapitres précédents ont montré quelle étoit la sorte

de maux internes par lesquels nous pouvons être attaqués. Celui-ci établit en bref la nature de notre tempérament, & pour m'exprimer dans le sens de cette spéculation, l'âge de l'Etat. Je viens de marquer ici en peu de mots la nature du régime qui lui est propre, le Chapitre suivant va traiter de quelques remèdes de détail.



CHAPITRE VII.*Reversement.*

Toutes les campagnes & villes d'un Etat doivent un tribut constant & immense à la Capitale. Cet axiome certain dans tout Etat, l'est plus en France que dans tout autre pays. L'autorité attire naturellement tout à soi. Or comme l'autorité du Gouvernement est mieux établie & plus absolue en France que chez tous autres peuples policés, & que la Capitale n'est autre chose que la résidence de cette autorité; il est tout simple que la balance dont il est ici question soit plus forte en faveur de Paris, proportion gardée, que de toute autre ville capitale.

Il est des Capitales de grands Etats qui ne peuvent en tirer les mêmes accroissemens, faute d'une correspondance aisée entre la tête

& les autres membres. Vienne , par exemple , épuisera la Toscane & les Pays-bas , sans en tirer un profit proportionné , & cela par les raisons déduites dans les Chapitres précédents. Madrid , qui n'a pas ce genre de désavantages , sera toujours inférieur à Paris par d'autres. 1°. Ses provinces , quoique réunies & dans des rapports aisés avec la Capitale , ne contenant presque aucun commerce & moins encore de population , ne peuvent lui fournir ce qu'elles n'ont pas. 2°. Madrid n'a par sa situation aucun débouché de commerce , & cet article sera toujours le plus fort & le plus utile de tous les principes d'accroissement pour une Capitale. Londres est , dit-on , une ville aussi grande & aussi peuplée que Paris ; & cependant le pays , dont elle est la Capitale , n'est qu'un tiers de la France & passe pour être abondant & cultivé , ce qui détruit mes principes. Cette objection mérite d'être considérée en détail.

1°. N'y a-t-il pas de l'exagéra-

tion dans ce qu'on dit de la population de Londres? On sçait l'émulation que les Anglois ont toujours eue de nous, éгалer en tout.

2°. Est-il bien vrai que les trois Royaumes, qui composent la Grande-Bretagne, réunis ne fassent qu'un tiers de la France? car on sçait d'ailleurs les précautions même tyranniques, que la Puissance dominante a prises pour réduire les deux autres en provinces maltraitées.

3°. Quand il seroit vrai que la Grande-Bretagne ne seroit en étendue ou valeur que le tiers de la France, il faut lui supposer & des provinces plus indépendantes de la circulation intérieure que ne le sont les nôtres, attendu qu'elles sont presque toutes maritimes; & d'autre part, une domination plus étendue, vû qu'elle domine sur la mer, ce qui lui attribue des provinces d'une merveilleuse fécondité, comme nous dirons en parlant de l'échange extérieur.

4°. Quoique l'autorité Royale

soit restreinte en Angleterre, il n'en subsiste pas moins un Gouvernement; & ce Gouvernement, tel qu'il est, est peut-être celui de l'Europe le mieux secondé. Or ce Gouvernement reside à Londres, ce qui revient au même.

5°. Londres elle-même est plus commerçante que Paris, ou pour mieux dire, Londres est commerçante, & Paris marchand en détail. Les Vaisseaux remontent dans la Tamise. Londres, en un mot, est en même temps Athènes, Antioche, & Alexandrie.

Mais attendu que nous ne sommes que freres chez les autres peuples, & que nous sommes peres chez nous, ce n'est que pour nous que je parle. Or il est de fait qu'on peut dire de Paris, relativement au reste du Royaume, ce que Davila met dans un autre sens dans la bouche d'Henri III. en voyant cette ville des hauteurs de S. Cloud la veille de sa mort: *Parigi, Parigi, tu sei capo del regno, ma capo troppo grosso, troppo capri-*

Paris, tête trop grosse pour le corps.

ciòso , è necessario che l'evacuazione del sangue ti risani , è liberi tutto il regno della tua frenesia. Ces paroles terribles , & qui n'avoient que trop leur véritable signification dans la bouche d'un Maître irrité , n'auroient qu'un sens métaphorique aujourd'hui. Le sang qui coule à présent dans nos guerres civiles , n'est autre chose que l'or & l'argent , & à cet égard on ne peut nier que Paris n'eût besoin de saignée. Quant à la frénésie , qui regne dans cette Capitale , & qui de-là gagne tout le reste du Royaume ; heureusement ce n'est que la cupidité de l'or & de l'argent , la prééminence des richesses , la prodigalité , la fureur des dépenses folles & recherchées , &c. Mais pense-t'on que ce ne soit rien que cela , & simplement de ces maux philosophiques propres à servir de sujet aux déclamations des esprits mélancoliques ? Il s'en faut , je vous jure , que je ne sois de ceux-là ; mais il est de fait que les maux de la cruauté ne sont rien auprès de ceux de la cupidité , pour

la dévastation d'un Etat. Les premiers sont plus choquants aux yeux de la pitié, demeurent notés dans les annales, & par-là devenant plus rares, effrayent néanmoins par le souvenir : les autres sont sourds & lents en apparence ; mais moins frappants pour l'individu, ils sont infiniment plus destructeurs pour l'espece.

Cependant la sorte de saignée que je propose, ne tient aucunement à des moyens durs & violents, qui, selon moi, ne peuvent en aucun genre produire jamais rien de bon. Il en arriveroit même, selon les apparences, de cette saignée comme d'une purgation faite à propos, qui non-seulement rétablit au futur les forces réelles en rétablissant l'ordre & la circulation des humeurs, mais qui quelquefois dans le moment même rend des forces au-lieu d'en ôter.

En effet, quand on renverroit dans les provinces, pour y consommer & faire leur Charge, tous les Officiers Royaux qui en tirent de

378 *Traité de la Population.*

grands appointemens ; tous ceux des grands propriétaires , qui certains désormais de ne pouvoir traiter leurs affaires contentieuses que là , & assurés d'y jouir en même temps de la considération & de l'aifance , & de n'y être subordonnés qu'à des Chefs auxquels on n'ait pas honte d'obéir , voudroient bien aller jouir de la terre natale & de leur patrimoine ; tous les plaideurs forcés , les gens qui cherchent à éluder par des protections surprises ou achetées la force des loix & de la police de leur canton ; quand on renverroit en un mot les affaires , & par conséquent la plûpart des intrigans ; quand les recherches de l'industrie de la Capitale pliées en branches , & cultivées en provins , iroient pousser de nouvelles souches dans les villes principales , je doute au fond que Paris se trouvât fort affoibli.

Dix greffes tirées d'un arbre vont féconder dix sauvageons , dont la fertilité étonnera dans peu ; & si elles eussent demeuré sur l'arbre

nourricier, cet arbre n'en eût pas été plus vigoureux. Je dis plus : deux cents mille personnes (c'est-à-dire , un grand quart) sortiront de Paris par ce régime : ces deux cents mille ames en produiront bientôt deux millions dans les provinces par les moyens que j'ai dits dans ma première Partie ; car ce Gouverneur de Province , qui ne faisoit vivre que quinze personnes à Paris , en fera vivre cent cinquante en Province , & dans le même temps il n'y aura pas un homme de moins à Paris. Le vuide causé par les inutiles qui seront retournés chacun chez eux , sera bientôt rempli par des hommes utiles & laborieux : l'industrie augmentera d'autant , & la consommation n'en sera pas diminuée.

Mais, dira-t-on, ce ne sont que les riches qui font travailler les pauvres , & dès que vous les chassez de la Capitale , vous en bannissez du moins la partie du travail qui leur étoit relative. Objection spécieuse , mais fausse dans l'application.

380 *Traité de la Population.*

Je demande, 1^o. quels sont les riches que je chasse? Ceux dont le patrimoine est éloigné, & qui conséquemment seront riches là-bas & ne le sont point ici: ceux encore que l'Etat paye fort cher, comme préposés à certaines parties du Gouvernement, & qui par un abus aussi singulier dans le droit que commun dans le fait, ont les Charges *ad honores*, & le profit en réalité. Eloignai-je de la Capitale le Souverain, les Princes, les différentes caisses de l'Etat, les hautes Cours de Judicature, le grand commerce, la banque, les arts, les grandes fortunes, les grands emplois? A l'égard de l'industrie, il seroit temps de sentir que les matières de luxe ouvrées chez soi pour être consommées par les siens, ne sont qu'un abus de la richesse, du temps, & de l'industrie, qui s'élevant & disparoissant à chaque instant fait un cercle vicieux, & ne laisse rien après lui qu'une augmentation de dépravation dans les mœurs.

Ce ne sont point les fols & les dissipateurs qui éveillent & enrichissent l'industrie dans Paris. Nos modes, nos étoffes, notre bijouterie, notre main-d'œuvre enfin répandue & accréditée dans toute l'Europe va chercher l'argent de l'étranger, qui seul peut nous enrichir à bon escient. Car quand il seroit vrai qu'un propriétaire rustique dans sa terre devient à Paris un *arbiter elegantiarum*, & donne des idées à un ouvrier qui s'élevant ainsi au-dessus de sa sphère mécanique devient un homme illustre dans son art, & s'enrichit ensuite aux dépens de l'étranger (objection que je n'aurois pas inventée, si l'on ne me l'avoit faite un jour) je réponds que nous ne manquons, ni ne manquerons jamais de gens de goût; il en fourmille chez nous, & je suis sûr que nous en viendrons à avoir des chaînes de puits émailées; mais nous manquons de laboureurs, de pasteurs, & de directeurs de l'agriculture.

En un mot, la richesse qu'une

partie de l'Etat acquiert aux dépens de l'autre ne sçauroit être un bien, que quand cette opération tend à remettre l'équilibre politique que j'ai établi dans les précédents Chapitres. Or puisqu'il est prouvé par le fait que la nature des choses tend à faire perdre cet équilibre en faveur de la Capitale, la vuë d'un bon Gouvernement doit être le rétablissement du niveau de la balance ; c'est-à-dire, de mettre tout en usage pour diminuer la surcharge, & renvoyer le surplus dans les Provinces.

En conséquence de ce principe incontestable, que tout l'Etat doit une balance à la Capitale, entrons dans le détail des moyens de mettre chaque Province en état de la payer proportionnellement à sa distance, & aux moyens d'exportation qu'elle peut avoir. Nous avons dit d'abord, que l'objet perpétuel & constant d'un Gouvernement sage doit être de rétablir l'équilibre politique qui s'appelle circulation, & pour cela de repousser par des moyens doux

& de convenance tout ce qui surcharge inutilement la Capitale, tout ce qui ne fait pas partie physique & indispensable de cette balance; mais il en demeure encore assez pour qu'en peu de temps l'engorgement devienne total, & pour que l'équilibre soit perdu sans ressource, si l'on ne procure avec attention à chaque Province les moyens de s'acquitter en denrées ou matières de son crû. Tout mon système se réduit à cette opération. En voici les ressorts résumés en peu de mots.

Il faut que les Provinces ou territoires à portée de la Capitale soient employés à la production des denrées comestibles journellement & qui ne sçauroient être amenées de loin; que les Provinces plus éloignées, mais mitoyennes, soient destinées à porter les denrées qui peuvent souffrir le transport; que celles enfin, qui sont hors de portée de pouvoir fournir des denrées à la Capitale, payent leur contingent en matières ouvrées, dans

Précis de la
circulation
vivifiante.

lesquelles la forme emporte de beaucoup le fond , & dont en conséquence un envoi en petit volume , eu égard à sa valeur , puisse supporter les frais d'un transport considérable pour aller faire son paiement à la Capitale.

Voilà toute l'opération extraite. De ces choses une partie se fait d'elle-même , ou du moins la nécessité en est sentie par les plus subordonnés d'entre les ordonnateurs publics. En effet , il y a à Paris des Ordonnances de police qu'on fait exécuter par des envoyés , qui défendent de manufacturer les denrées à une certaine distance de la ville. Ceux , par exemple , qui achètent le beurre dans les marchés lors de l'arrière-saison , pour le faire fondre & le vendre ensuite en pots pour la provision , ne peuvent s'établir plus près de trente lieues de la Capitale ; ainsi pour les œufs , &c. Cette opération très-mal digérée en soi , puisque le seul & unique principe de la véritable économie politique est de laisser

tout

tout libre, & procurer ainsi l'abondance qui seule fait baisser efficacement les prix; cette opération, dis-je, prouve cependant que le principe ci-dessus se fait connoître par la nécessité. Cette nécessité montre encore aux habitans des bords de la Marne à envoyer leurs foins à Paris; à ceux du Hurepoix, & du Nivernois à flotter leurs bois; à ceux de la basse-Normandie d'une part, & du Limousin & haut-Poitou de l'autre, à engraisser des bestiaux qui viennent chercher la consommation. Ces parties, je le répète, vont d'elles-mêmes: mais il n'en est pas ainsi du troisième moyen, qui consiste à jeter des manufactures dans les lieux qui ne peuvent nous fournir aucun produit. Cette opération mérite toute l'attention du Gouvernement, & une attention réduite en principes.

En effet les manufactures demandent 1°. une complication de productions relatives. Il est inutile d'avoir de la mine, si le bois & l'eau nécessaires pour son exploit-

Nécessité & position des manufactures.

II. Partie.

R

ration ne se trouvent à portée ; & cet exemple , que je prends dans les matières les plus communes , peut servir à plus forte raison pour toutes autres plus rares.

2°. L'établissement de la plupart des manufactures demande des fonds considérables que les particuliers ne sont pas en état de fournir , moins encore les habitans d'un pays pauvre ; & l'on sçait que c'est là , selon mon système , que je veux transporter les manufactures.

3°. Il faut aussi du génie ; les hommes instituteurs sont rares , jamais on ne les vit sortir du sein de la misère absolüe : & ces hommes rares qu'un Gouvernement propice fait éclore , chercheront d'abord à s'établir dans les lieux les plus à portée de l'exportation & de la consommation , & refuseront constamment d'aller planter un oranger en Sibérie.

4°. Il faut une continuelle protection , & attention du Gouvernement sur les manufactures ; protection , parce que l'envie qui se

promene sur les campagnes ainsi que dans les villes, ne cherche qu'à leur nuire; attention, parce qu'elles se relâchent aisément par un dépérissement naturel à toutes les choses humaines, comme aussi par des vûes de paresse & de cupidité, & que la mal-çon entraîne bientôt le discrédit, & la chute des manufactures.

De toutes ces choses combinées il s'ensuit que ce dernier moyen d'organisation ne peut être opéré que par les soins & les bienfaits d'un Gouvernement éclairé; mais il n'en est que plus vrai qu'il est de la plus grande importance & nécessité. Cela posé, réduisons en un petit nombre de points principaux les maximes, & les soins de détail par lesquels le Gouvernement parviendra promptement à cette fin indispensable.

Il faut d'abord supposer ce qui est vrai & bien consolant pour nous dans toute entreprise difficile au coup-d'œil, c'est que la nature bienfaisante a doué le François

d'une telle industrie & vivacité , qu'il n'y a qu'à lui désigner le but pour qu'il fasse la moitié du chemin , sans qu'il soit nécessaire de le pousser. Le Gouvernement , image de la Providence , doit ensuite se la proposer pour exemple en un point principal , & qui a trait à tout ; c'est que du cédre à l'hyssope , tout est également sous sa sauve-garde & protection. De même , tout est égal devant le Prince ; la partie foible & affligée est celle qui a le plus de droit à son attention & à ses bienfaits : le Rouergue lui appartient comme l'isle de France , & s'il vaut moins de sa nature , c'est un signe qu'il faut le faire valoir par art.

Pour répondre ensuite aux difficultés ci-dessus , il est certain , 1^o. Que le choix & l'établissement des différentes manufactures & la direction de cet objet immense n'est ni l'ouvrage ni le district d'un Ministre choisi au hazard , qui n'ait étudié que les classiques , & pratiqué que les gens de Paris. Il faut

un homme instruit par lui-même, s'il est possible, de ce que c'est que l'intérieur du Royaume, abordable par tous les gens à projets, & surtout par ces hommes industrieux & actifs, qui sous un extérieur simple & un langage grossier portent une ame infatigable & un génie inventif. Il y a beaucoup à laisser de tout ce qui vient de-là, mais il y a beaucoup à prendre aussi; & le vrai talent d'un Ministre est de sçavoir discerner les hommes, ou pour mieux dire les placer. Ils lui diront par leurs plaintes ce qui ne devrait pas avoir besoin d'être dit, à sçavoir qu'un impôt sur l'industrie seroit la plus cruelle des opérations si c'étoit l'œuvre d'un ennemi, comme elle est la moins réfléchie, venant d'une main amie.

Il y a peu de temps, qu'ayant appris qu'un Commerçant de Saint Jean d'Angeli avoit fait une entreprise considérable pour établir en Auvergne des fabriques d'eau de vie, je voulus le voir pour lui proposer un établissement dans un

canton auquel je m'intéresse, & qui manque d'industrie & de débouché: je me fis d'abord expliquer son opération. Des gens riches l'avoient aidé dans son entreprise. Il lui avoit d'abord fallu transporter hommes & matériaux pour son premier établissement, & cela par des Provinces âpres de leur nature & sans communication entre elles, telles que sont le Périgord, la Vicomté de Turenne, le haut-Querci, &c. Les Auvergnacs, quoique tous batteurs de chaudrons, & scieurs de long, ne lui avoient pû servir; parce que grossiers & bornés dans leur cercle d'habitude, ils ne sçavoient ni faire des chaudières, ni scier le bois, & faire les barriques dans les proportions requises pour l'exportation de l'eau de vie. Mon homme transplanta donc ses fondeurs, tonneliers, brûleurs, & autres ouvriers de toute espece pour les alambics, les conduits, &c. Cette colonie tant hommes que femmes alloit à près de douze cents

personnes: Il acheta toutes les maisons d'un village, établit ses chaudières, & parut un sorcier dans le pays. Cependant; tandis qu'hommes & femmes, nobles & roturiers, pauvres & riches venoient considérer son travail & tâcher d'attraper son secret, il acheta les vins de tout le canton, & répandit de l'argent pour une dentée qui n'avoit eu jusqu'alors aucune valeur.

Je lui demandai. ensuite quelles étoient à cet égard ses vues de commerce, & d'exportation. Il me dit que toutes les eaux de vie sans nombre qui se faisoient dans les Provinces occidentales du Royaume débouchoient par la Garonne, la Dordogne, la Charante, & les ports de la Rochelle &c. dans l'Océan; que ces débouchés n'étoient déjà que trop surchargés, chose connue; qu'au moyen de cela cependant celles qu'on consommoit à Paris, Orléans &c. ne pouvoient y arriver que par Nantes, attendu que si l'on en vouloit faire dans ce pays-là, elles coûteroient plus

cher , à cause que le vin y a toujours un débit assuré par la grande consommation de Paris ; que son objet donc étoit que les siennes descendissent à Orléans par l'Allier & la Loire , & que de calcul fait, les opérant dans un pays neuf , & épargnant les droits maritimes d'entrée & de sortie , il y trouveroit son compte , quoique le trajet fût long.

Je lui expliquai ensuite mon projet qu'il approuva , & son ame active parut tout-à-coup envahir ce nouvel objet. Il me dit qu'il avoit plusieurs enfans dressés au travail , sur lesquels il pouvoit compter , ce qui le mettoit en état de tenter à la fois plusieurs entreprises ; mais que pour le présent on lui faisoit des affaires qui l'inquiétoient beaucoup. Enquis de ce que c'étoit , il me dit 1^o. qu'en arrivant en Auvergne on l'avoit taxé de douze cents livres d'industrie ; que ce n'eût été rien , si cela ne signifioit qu'on vouloit l'en écraser. Je lui dis à cela que l'homme d'Etat chargé des

principales parties du commerce intérieur, étoit homme vigilant, éclairé, & qui donnoit une attention toute particulière aux moyens d'exciter l'industrie dans les Provinces, qu'il n'avoit qu'à s'adresser à lui, & que certainement il en feroit protégé. Eh ! Monsieur, me dit-il, le moyen que je puisse mériter l'attention d'un Intendant des finances. Il ne verra en moi qu'un homme qui demande à être déchargé de l'industrie, & me renverra à l'Intendant de la Province. Je compris en effet qu'il est impossible, quand on a ouvert la porte à un abus en grand, de le réprimer ensuite par les détails. Mon homme ajoûta que ce n'étoit pas encore là ce qui l'inquiétoit le plus ; mais que son établissement étoit à peine commencé, qu'on avoit voulu établir les Aides dans le pays, & qu'aussi-tôt les peuples, dans la crainte de cette nouveauté, s'étoient ameutés contre lui, ce qui alloit le ruiner de fond en comble. Oh ! quant à celui-ci, lui

R v

394 *Traité de la Population.*

dis-je, je n'y ai point de réponse ; & dès que vous traînez après vous cette peste, ne venez point chez nous ni vous ni les vôtres, car je serois le premier à mander qu'on y brûlât de nuit vos cabanes. Nous aimons mieux notre pauvreté que cette rude inquisition.

Arrêtons-nous ici, & considérons les Aides sautant trois Provinces où elles ne sont point connues, pour suivre à la piste un filet d'industrie qui s'échappe pour aller germer dans un pays sauvage. La finance livrée à sa propre rapacité ressemble à ces monstres de la fable, qui dans l'excès d'une faim enragée dévoreroient leurs propres entrailles.

Revenons. L'homme d'Etat, tel que je le décris, & tel même qu'est celui que je désignois pour protecteur à ce commerçant, sçaura bientôt (en supposant que cette partie devienne le principal objet de l'attention du Gouvernement, comme elle le doit être) découvrir des moyens d'établissement utiles dans les lieux & les cantons les plus isolés.

Quant à la seconde objection, je sçais bien que les commencemens de ces sortes de choses demandent des secours de la part du Gouvernement ; mais indépendamment du devoir à cet égard, à quel immense intérêt ne met-on pas les sommes avancées pour ces sortes d'objets ? Quelqu'un pourroit-il calculer ce qu'ont valu à la France les manufactures des Glaces, des Gobelins, des Vanrobès ? ce que vaudroit l'art d'ouvrer les dentelles, comme à Malines & en Flandres, &c ? A l'égard des hommes de génie en ce genre, ils sont moins rares en France que par-tout ailleurs. Il en est de si supérieurs qu'ils sont rares par-tout ; mais il est moins question ici d'inventeurs que de travailleurs. Un Ministre attentif, & bien servi par des sous-ordres qui lui ressemblent, trouvera par-tout le germe de l'industrie qui ne cherche qu'à éclore. Il ne s'agit pas ici d'ailleurs de transporter les montagnes sur les plaines. Il faut d'abord proportion-

396 *Traité de la Population.*

ner les premiers établissemens à la consommation des lieux , & que l'habitant des campagnes trouve sous sa main ses besoins en ce genre.

M. Colbert n'avoit pas imaginé de transporter à Lourdes & à Saint Gaudens les Manufactures des draps fins ; mais on y faisoit des bonnets , & toutes sortes d'ouvrages de laines grossières propres à la consommation du peuple. Je cite ces lieux reculés , comme les derniers bourgs du Royaume. Lisez le Dictionnaire de Savari , & voyez combien de milliers de branches de menue industrie ont séché depuis la mort de ce grand Ministre , & l'on est étonné que le recouvrement des revenus de l'Etat soit plus difficile à faire aujourd'hui que de son temps. Il y a cependant infiniment plus d'argent en France qu'il n'y en avoit alors ; mais il est tout dans la Capitale. Les canaux de circulation étant interceptés , il ne reflue plus dans les Provinces ; & ce qui y rentre par l'exportation de leurs

dentrées au dehors, arrive en sacs à Paris, au-lieu que les caisses de Province payoient en papier du temps de M. Colbert.

Quant à ce que j'ai dit de la Sibérie, il n'en est point en France. Par-tout les terres y sont propres à toute sorte de productions; par-tout on est au voisinage de quelque débouché avantageux.

Ce n'est pas que le soin d'augmenter ces débouchés ne fût un des principaux objets des travaux du Roi Pasteur; & quelque grande que soit la puissance & les moyens du Roi de France, il y auroit peut-être à cet égard à faire pour plusieurs regnes; car l'étendue du bien & du mal ne se découvre qu'à mesure qu'on va en avant.

Nous avons dans la première Partie considéré la France, relativement à l'agriculture uniquement; nous l'avons trouvée coupée de ruisseaux à l'infini en tous les sens, & de montagnes qui leur servent de réservoirs. Nous la considérons aujourd'hui, relativement à la vivie-

fication intérieure. Nous regardons la Capitale comme le point central, d'où partent tous les rayons qui doivent se porter avec une égale vivacité jusqu'aux extrémités, & qui pompe aussi par la chaleur de ses rayons tout l'humide des différentes parties. Il s'agit de donner un libre cours à cette opération, & pour sortir de la métaphore, de faciliter les rapports & la communication, c'est ce que nous appelons *les débouchés*.

Quand nous en serons à la partie du commerce extérieur, nous examinerons le projet de M. Ormin de mettre toute la côte en ports de mer; mais en attendant je le transporte dans l'intérieur. J'ai parlé ailleurs des chemins, je parle maintenant des canaux.

Canaux.

Les eaux, comme je l'ai dit, arrosent tout le Royaume. Ces eaux forment des rivières navigables, & ces rivières peuvent aisément être jointes les unes aux autres par des canaux. La construction du canal de Languedoc sera à jamais un des

mémorables événemens du regne de Louis XIV, Qu'on examine les difficultés du terrain immense qu'il parcourt, où son constructeur a été chercher les eaux, avec quel foin il a évité celles qui fe trouvoient fur fa route, & qui auroient pû lui nuire; qu'on connoiffe enfin ce que c'est que le Languedoc, & l'on verra que puisqu'il a été possible de faire un tel ouvrage dans ce terrain inégal, pierreux, & sec, il n'est aucun canton du Royaume où l'on n'en puisse faire. On dira peut-être; la jonction des deux mers étoit un objet digne de la dépense qu'on y a faite; mais on ne trouve cet objet que là. Sans doute, la communication de Longjumeau à Châtres ne méritoit pas une route pavée; mais en la continuant d'une & d'autre part, elle se trouve faire partie de la route de Paris à Orléans, & partie aussi nécessaire que celle qui va de la barrière au petit Mont-rouge. Ainsi le moindre canal particulier se trouvera, par ses rapports avec d'au-

tres , faire partie de la jonction des deux mers dont il est seulement ici question , à sçavoir de la Capitale & des Provinces.

Je dis donc , & je répète qu'on trouveroit par-tout des possibilités , & même des facilités pour faire des canaux de communication. Or chacun sçait quel est l'avantage de faciliter les transports par eau , tant pour épargner les frais de voiture , que les chevaux de trait , &c. Ces ouvrages si dignes de l'attention publique passent pour idéaux en France , & l'on regarde les faiseurs de projets en ce genre comme des fous d'une classe aussi vaine que les Alchimistes. L'expérience même a démontré la vérité de ce préjugé dangereux par le mauvais succès de plusieurs épreuves. Ceux en effet qui proposent ces sortes d'opérations comme faciles , & propres à faire la fortune d'actionnaires intéressés , qui ne peuvent faire que de foibles avances , & ne les veulent faire que pour peu de temps , sont ou des fous ou des fripons : mais le Roi ,

où par son ordre , les Provinces seront toujours en état de fournir à de tels travaux , fussent-ils encore plus considérables : ils ne sèmeront en ce cas que pour recueillir au centuple.

Quelqu'étendue que je donne à mes réflexions , on sentira aisément cependant que je me resserre , & que j'omets sur tous les articles que je parcours , cent fois plus de choses que je n'en dis. Il y en a une cependant sur le sujet que je traite , qui est trop importante pour être sous-entendue.

On voit , selon mon plan , les travaux publics renaître de toutes parts dans le Royaume. Il ne faut pas croire que le petit nombre des pionniers qui vivent de ces sortes de travaux , pussent fournir à des entreprises telles que je les projette ; moins encore qu'il y fallût employer les habitans de la campagne , ni par des voies forcées que j'abhorre comme détestables devant Dieu & devant les hommes , ni même en les attirant par l'appas

du gain. Notre nourrice a besoin de son monde , & des soins journaliers qu'elle reconnoît si bien , & tout notre objet est de lui en procurer une augmentation. Si l'on pouvoit par ces travaux attirer des étrangers , *benè fit*. Sitôt qu'ils travaillent pour nous , & se sont nourris des fruits de nos terres , ils sont regnicoles. Sur-tout en faudroit-il attirer des pays où , comme en Hollande , on s'entend à ces sortes d'ouvrages.

Troupes employées aux travaux publics.

Mais le principal secours dans un Etat comme celui-ci , où le Prince a deux cents mille hommes de troupes réglées , c'est de les y employer. Le soldat ameuté dans la force de l'âge , & fait à l'obéissance , vaut dix pionniers pour le travail , & sur-tout pour l'audace & l'activité nécessaires & décisives en certains momens , dont les ingénieurs connoissent mieux l'importance que nous. Le soldat , dit-on , est nécessaire dans les places , il n'y en a pas trop ; le métier de pionnier le rouille , le rend impro-

pre à celui des armes , lui donne l'air payfan , & les remuëmens de terre lui causent des maladies qui bientôt emportent des troupes entières. Foibles & molles objections ! Les places en seconde & troisiéme ligne n'ont besoin de garnison que pour faire valoir la cantine , objet qui , je l'avoue , n'est point entré dans mes spéculations. En première ligne il en faut , mais la moitié moins. Ce n'est plus le temps, où l'on risque de voir commencer la guerre à l'impourvû par la surprise d'une place ; & au pis-aller, si la place est trop grande pour qu'une foible garnison en puisse faire le service , de cinq portes, fermez-en deux. Au lieu de s'amollir dans les places , les soldats deviendront forts & robustes dans les travaux ; barraqués l'été , & cantonnés l'hiver , ils porteront de l'argent dans le plat pays , & seront ouvriers. Ils se rouillent , dit-on , à la bêche : ainsi se rouilloient les soldats Romains dans les temps de splendeur de cette célèbre milice ;

car ce ne fut que par leur moyen ; que les Romains acheverent tant de travaux utiles & prodigieux dans les Provinces. Je dis donc que cette objection n'est pas vraie ; mais quand cela seroit , trois mois de maniement des armes redresseront des pionniers robustes & endurcis ; trois semaines de fatigue détruiront à la guerre des légions de soldats lestes & dressés , quand d'ailleurs ils ne sont point faits au travail & à la rigueur des saisons. Les remuëmens de terre enfin causeront des maladies , je le sçais ; mais il faut que quelqu'un les fasse ces remuëmens , & le soldat est proprement dans l'Etat l'homme dévoué à la mort. Mais sans trancher de la sorte , & parlant des hommes en ami qui estime le moindre d'entre eux autant que soi-même , je dis qu'il est de nécessité d'endurcir le soldat , & qu'autrement il périra par les fatigues de la guerre , qui sont sa destination propre ; que cela posé , des travaux utiles à l'Etat sont une école qu'on est heureux de pouvoir lui

procurer : on pourroit le faire avec ménagement d'abord , ayant soin de retenir son ardeur , de le faire cantonner , de le remplacer si-tôt que les maladies le gagneroient ; il est certain que dès la seconde ou troisième année les soldats y seroient faits ; qu'ils ne craindroient plus rien , & qu'il sortiroit même d'entr'eux des hommes habiles , & en état de diriger les travaux , au-lieu que le pionnier est toujours un animal mécanique.

En somme , nous avons les quatre élémens à souhait ; aidons à la nature propice. L'air & le feu ne nous offrent presque aucun objet de travail , ils sont prêts à nous seconder d'eux-mêmes. La terre & l'eau peuvent à l'infini recevoir un plus grand degré d'utilité. Ce seroient là mes quatre chefs de bureau , si j'étois Ministre du département de l'agriculture.

Des quatre difficultés opposées à l'établissement des manufactures dans les Provinces les plus éloignées de la Capitale , il ne me reste plus

à répondre qu'à la dernière , à sçavoir qu'elles ont besoin de l'œil protecteur & vigilant du Gouvernement , & qu'elles déperissent quand elles ne sont pas sous la main. J'en conviens , mais *Dieu est partout* ; ainsi est le Prince dans un Gouvernement bien organisé. Si le Roi veut sçavoir quel jour de la semaine passée j'ai soupé avec ma maîtresse , il le sçaura demain : cependant mes démarches dans cette vallée de Josaphat ne sont pas plus près de lui qu'elles le seroient , si j'habitois à Nantes : au contraire. Pourquoi donc sçait-on tout ici ? C'est que les exemples ont prouvé la nécessité d'avoir dans cette ville immense une police si bien organisée , qu'on pût tout y sçavoir & prévoir. On a trouvé des hommes propres à monter cette machine , on les a récompensés , on a maintenu & perfectionné l'ordre qu'ils avoient établi. Pourquoi ne pourroit-on pas ailleurs tout cela ? Les plus belles institutions seront-elles toujours des précautions contre

le mal éprouvé ? N'est-il pas temps que notre esprit s'aiguise pour faire le bien ?

Ce que j'en dis ici cependant, n'est pas pour soutenir qu'une attention minutieuse, & propre à devenir inquisition, soit nécessaire pour le maintien de l'industrie. Je crois au contraire que tant & tant d'ordonnances & de réglemens partis d'ici, prétextés d'après quelques abus, & ouvrant la porte à une infinité d'autres, y ont plus nuï que servi. Je le répète ; l'attention en grand est tout ce qui convient à un grand Gouvernement ; mais cette attention voit de si haut, que tous les objets sont à son égard à un même point de distance. Je dis donc que les manufactures d'une certaine recherche, & d'une perfection que rien ne peut égaler, sont mieux à la Capitale, la richesse étant à un certain ordre d'industrie ce que l'industrie est à la richesse ; mais les manufactures d'une consommation courante & usuelle doivent être à portée des matières

premières dans les cantons, où la vie & l'entretien des ouvriers coûtent moins, & où par conséquent la main d'œuvre est à un taux raisonnable qui lui conserve la préférence ; dans les pays enfin qui, obligés comme tous autres de rendre à César ce qui est dû à César, ne peuvent le faire avec des denrées qui ne pourroient souffrir le trajet, ou qui ne valent pas les frais du transport.

Après cet examen des moyens de vivification des Provinces, reprenons en détail ceux du reversement.

Résidence
 Dans les Provinces, de ceux qui y possèdent des emplois lucratifs à leur charge.

On convient de la nécessité de repousser de la Capitale dans les Provinces le plus de moyens de consommation qu'il est possible. J'ai dit tout-à-l'heure en passant, qu'il falloit faire résider de force dans les Provinces ceux qui y possédoient des emplois lucratifs, & dont l'exercice y est nécessaire ; de gré tous ceux des grands propriétaires qui préféreroient l'aisance & la liberté à la gêne & à l'expatriation

tion (& il y en auroit grand nombre, si une fois l'anathême de la fortune sur tout résident en Province étoit levé.) Ne pourroit-on pas me prêter encore ceux des financiers, dont les caisses n'ont pas trait directement au trésor Royal?

Les Fermiers & Receveurs Généraux ont leurs affaires dans les Provinces, ils font des fortunes immenses; & à dire vrai, soit que n'ayant jamais besoin que d'un écu après l'autre, je ne sois pas fort porté à envier l'argent, soit aussi faiblesse en moi, j'avouerai que n'étant pas fâché que mes fermiers gagnent dans mes terres, je ne puis trouver étrange, quand je compare mon gazon à celui du Roi, que les siens deviennent des Crésus.

Il est vrai que des fermiers particuliers risquent la perte comme le gain, & sont obligés de travailler, au-lieu que les Fermiers Généraux ne font ni l'un ni l'autre; mais d'autre part, l'état précaire de Comptable, l'envie qu'il attire toujours, la dépendance continuelle,

410. *Traité de la Population.*

la haine enfin de la partie misantropique ou malheureuse de la société, sont de telles compensations aux gains de ces emplois lucratifs, que si nous n'avions pas la bassesse & la mauvaise politique d'attacher aux richesses toute autre espèce de considération, ou du moins l'équivalent de cela, la plupart, j'en répons, voudroient regagner le port au bout du bail. Dans le desir, en un mot, de damner le moins de monde qu'il me seroit possible, je ne scaurois confondre les fermiers à bail avec certains maltotiers, avec tant d'entrepreneurs faussaires, tant d'exacteurs ingénieux en projets & en exécution.

De quelque sorte cependant que soit acquise leur fortune, elle existe, elle choque les yeux du public dans Paris. L'exemple de tant & tant d'abus de la richesse, qui font presque tout le commerce intérieur de ce pays-là, tourne la tête à ces parvenus; l'argent sonnante leur échappe des mains en folles dépenses, le côté plein du coffre éveille

les desirs ou les suppose , éleve l'orgueil , enfante le délire ; le côté vuide excite l'inquiétude & la cupidité. Pourquoi ces gens-là ne résideroient-ils pas dans les Provinces , chacun dans le canton qui lui seroit départi par sa Compagnie ?

Plus civilisés que leurs préposés , ou du moins plus circonspects parce qu'ils ont plus à perdre , ils y brideroient leur insolence , ils commerceroient sur les lieux. S'ils achetoient des biens fonds , & se plaisoient à y enterrer l'or , comme ils font dans leurs maisons de campagne , du moins ces dépenses vivifieroient des cantons éloignés , y transporteroient les arts , & y feroient vivre le pauvre peuple ; moins à portée des folies contagieuses , ils seroient en général plus sages : en un mot , ce seroit encore une saignée utile à Paris en faveur des Provinces. Au-lieu de cela , si le Languedoc & la Bretagne ont un Trésorier Général , & une caisse vivifiante par la quantité d'argent

412. *Traité de la Population.*

qui naturellement doit y rouler , ces Provinces permettent que ces avantages soient transportés à Paris par des Trésoriers ambitieux ou sensuels ; c'est encore une folie , & de la dernière importance.

Il est aisé de concevoir , que si l'on pouvoit transporter les fumiers de Paris sur les campagnes arides , cela doubleroit les moissons. La chose est impossible. Je vais pourtant y en envoyer une partie.

Maisons de retraite & de force , rejetées dans les pays de peu de consommation.

N'est-il pas vrai que si les Invalides étoient bâtis dans un canton du bas-Poitou , pays sans débouchés , les mêmes fonds tirés de l'Extraordinaire des guerres qui en nourrirent quatre mille à Paris , suffiroient pour en faire vivre le double en Poitou , & mettroient de l'argent dans cette Province ruinée. Mais , dira-t-on , l'ordre admirable qui regne dans cette maison , déchoiroit bientôt si elle n'étoit continuellement sous les yeux du Ministre ; & d'autre part , c'est une décoration à la Capitale , dont l'honneur réjaillit sur tout

l'Etat : les étrangers y viennent tous, & ne vont point parcourir les Provinces ; ce monument les frappe d'admiration, & leur fait sentir notre supériorité.

J'ai répondu ci-devant à la première de ces objections, qui ne part que de la supposition d'inattention dans le Gouvernement, article contre lequel je rougirois de donner des recettes. Quant à la seconde, je réponds par un trait de l'écriture, *In multitudine populi dignitas Regis*. Voilà le véritable honneur. Je vous parle de prospérité & d'indispensable nécessité, & vous me parlez de décorations & de merveilles. Ces choses-là sont bonnes & utiles autant que belles, mais il faut le fonds, autrement c'est le buste du renard : *Belle tête, dit-il, mais de cervelle point.*

Cependant je ne parle ici des Invalides que comme exemple ; mais tant de maisons de force qui sont au-dedans ou aux environs de la Capitale, n'occupent pas des

414 *Traité de la Population.*

édifices si fastueux ; & s'ils en ont de considérables , qu'on les cède à des manufactures , & que les habitans de Bicêtre , de la Salpêtrière &c. soient transplantés dans des lieux où ils puissent être encore de quelque usage , & où du moins leur consommation & leur fumier servent de débouché & d'engrais , au lieu qu'ici ils ne font qu'embarras & scandale.

Qu'on ouvre ces célèbres prisons, on y trouvera 1°. quelques prisonniers d'Etat , ou autres dont les crimes ne doivent pas être révélés ; ceux-là seroient tout aussi bien à Pierre-Encise , &c.

2°. Quantité de scélérats qui n'attendent que la liberté de se faire pendre , & des libertins qui s'instruisent sous de si bons maîtres. Nous parlions tantôt de travaux publics ; pourquoi ces gens-là , attachés à des chaînes ambulantes , ne sont-ils pas employés à ceux de ces travaux qui pourroient être mal sains pour des ouvriers volontaires ? ils serviroient d'exemple , au lieu

qu'ils sont oubliés dans leur obscur repaire; & le malheureux qui opprimé par de faux rapports & des surprises faites à l'autorité se trouve quelquefois confondu parmi ces méchans, seroit plus en état de réclamer les secours de la pitié & des éclaircissemens.

3°. Des insensés : ceux-là peuvent végéter par-tout ailleurs, comme ici.

4°. Des enfans & de jeunes filles abandonnés : je parlerai de ceux-ci dans l'article des enfans-trouvés.

5°. Des filles de joie, qui transportées dans des manufactures de Province, peuvent devenir des filles de travail.

Des vieillards enfin, qui ayant consommé dans la débauche & la dissipation tout le fruit du travail courant de leur vie, & ayant toujours eu l'ambitieuse perspective de mourir à l'Hôpital, y parviennent tranquillement. Je suppose que ceux-là ne sont plus bons à rien; mais ils n'en sont pas moins pro-

pres à aller achever de pourrir dans quelque canton isolé où l'on aura les mêmes soins d'eux , & où ils consomment des denrées abondantes , & à bas prix.

Mais , dira-t-on , ces maisons vastes & onéreuses , quoique dotées de grands fonds , subsistent plus encore par les secours de la charité vivante ; & si-tôt que les citoyens ne les auront plus devant les yeux , cette charité tombera. Je réponds à cela :

1^o. Qu'elles consomment moitié moins aussi , à cause de la moins-valuë des denrées aux lieux où je les établis.

2^o. Que la charité privée se portera vers des objets plus utiles , en soutenant bien des familles malheureuses qui n'ont point abandonné la société , & qui y souffrent.

3^o. Que ces maisons ainsi éloignées seront infiniment moins surchargées. Cette fille qui craint moins l'Hôpital à terme , parce qu'elle sçait que , son temps fait ,

elle se trouvera d'un saut au milieu des ressources de la débauche, éviteroit plus les occasions de faire bruit, si elle voyoit ses semblables enfermées dans un coche grillé & remontées sur la rivière jusqu'à Nogent, d'où il n'y auroit plus ni correspondances ni facilités pour le retour. Ce vieil yvrogne qui se retire tranquillement à Bicêtre qu'il a prévu depuis trente ans, parce qu'il voit encore de-là les tours de Notre Dame, & qu'il peut même aisément venir revoir ses amis & le cabaret, y penseroit à deux fois si le chemin de sa retraite étoit le coche d'eau de Montargis, pour aller de là prendre l'air de quelque canton sauvage du Hurepoix. Votre plan donc, me dira-t-on, est de faire souffrir les pauvres : que Dieu me veuille envoyer tous les maux dont je négligerai de les soulager ! Tout mon objet n'est que d'en diminuer le nombre, en augmentant celui des travailleurs ; & quant au fait actuel, ils seront aussi-bien traités dans les Provinces qu'ici.

J'ose avancer un principe qui paroîtra paradoxé ; mais il ne l'est point, & je le démontrerois vrai s'il étoit question de faire un ouvrage sur chaque partie de celui-ci : c'est qu'en général les Hôpitaux augmentent la pauvreté au-lieu de l'éteindre, & tourmentent l'humanité au-lieu de la secourir.

Hôpitaux
accroissent
la misère,
l'in- de la
soulager.

Nous avons établi comme un fait qui ne peut être contesté que par les sourds & les aveugles, que la population est moins grande en France qu'elle ne l'étoit autrefois. Le nombre des Hôpitaux a doublé depuis ce temps, ainsi que les fonds attribués à leur entretien, leur logement, &c. Ils regorgent tous cependant, & ne peuvent contenir le nombre de malheureux à qui ce secours est nécessaire. Où se cachotent donc autrefois tant de malades, tant d'enfans abandonnés, tant de vieillards sans pain ? Je n'ai pas oui dire que les rues en fussent alors jonchées ; au contraire la mendicité errante s'est accrue depuis en genre, en nombre, &

en cas. Voici ce que c'est. Nous avons tous une existence précaire aujourd'hui ; je dis plus, une subsistance appuyée sur le futur. Ceux qui ont des fonds les mangent à la poursuite de la fortune ; mais l'homme obligé de vivre de son travail, qui n'attend ni gouvernement, ni charges, ni intérêt dans les affaires, ni héritage, se repose sur l'idée de la charité publique ; & l'axiome, *L'Hôpital n'est pas pour les chiens*, a pris la place de la vigilance de la fourmi. L'Hôtel-Dieu de Lyon n'avoit que quarante lits lors de son institution, il en demeurait vingt de vuides ; il en a huit cents à présent, & ne peut tout contenir.

J'ai vu quelque part dans un village une espèce d'œuvre ou hôpital, dont les revenus bien économisés commençoient à être considérables pour le lieu. Les devanciers du Seigneur qui est de mes amis, avoient fait acheter une maison ; il y avoit quatre lits pour les pauvres malades du lieu, & deux sœurs

grises entretenues qui faisoient d'ailleurs l'école aux petites filles du village. Quand son regne commença, le Curé qui le sçavoit bon homme, lui représenta que quatre lits étoient peu, & qu'il en falloit autant pour les femmes. Ce Seigneur avoit déjà remarqué (car voir est la meilleure voie pour sçavoir) que de semblables œuvres se trouvoient communément dans les lieux de cette espece les plus affaiblis. Son calcul étoit fait ; il étoit dans l'âge où l'on agit ; il promit au Curé qu'il pourvoiroit aux pauvres, & lui tint parole, mais par une voie dont le Pasteur a, je crois, encore la bouche ouverte, quoiqu'il y ait dix-huit ans de cela. Il commença par faire vendre la maison & les lits, il renvoya les sœurs, & attira à leur place une honnête couturière qui montre le travail aux jeunes filles ; & quant aux malades qui avoient besoin, il ordonna que sur un certificat du Curé, il leur seroit délivré un bille pour le boucher de demi-livre.

viande par jour, & ainsi pour le boulanger; que le montant de ces billets seroit passé au Trésorier, lors de la revision des comptes &c. observant sur-tout de faire beaucoup économiser ces sortes de secours: par ce moyen chaque pauvre malade demeura dans le sein de sa famille, & les payfans commencerent à rattrapper la vergogne qu'ils alloient perdre en se faisant porter dans la maison publique. Des fonds de cette œuvre, il y en avoit partie destinée à marier une ou deux pauvres filles tous les ans, & le payfan commençoit à dire: *L'œuvre mariera mes filles.* Il ordonna que ces fonds ne seroient applicables qu'aux filles qui attireroient un nouvel habitant dans le lieu; & comme ces facilités-là ne se trouvent pas tous les jours, ces dots réunies font un petit objet qui, avec quelques menus secours de sa part, attirent un habitant. Par cette industrieuse économie les revenus de cette œuvre suffisent à tous les besoins de la Paroisse;

dans les années calamiteuses , à prêter des grains fort chers pour être rendus en nature à fort bon marché, &c. Dans les années ordinaires, de peur que les revenus accumulés ne fassent de nouveaux fonds, on les emploie à bâtir des maisons qui sont ensuite vendues aux habitans au taux du pays, c'est-à-dire les deux tiers moins qu'elles ne coûtent. Le lieu s'accroît d'autant ; car dès qu'un paysan a seulement une portion de maison, il tient, & l'on évite ainsi que l'œuvre ne devienne trop riche. Cette habitude d'accroissement a banni celle de laisser dépérir les maisons anciennes. Tout le monde travaille ; tout le monde est secouru, & se met le plus tard, & le moins qu'il lui est possible, à la charge publique.

Je ne prétends point que l'économique prévoyance d'un Seigneur de village soit le modèle de celle du Gouvernement ; mais du petit au grand il y a souvent de bonnes conclusions à tirer. Celle que j'in-

de tout ce que j'ai dit fur les Hôpitaux, c'est que l'impudence de la mendicité est prefqu'auffi destructive dans un Etat, que celle de la richesse. La charité nous est prefcrite à tous, & c'est fans doute le plus fort lien de la fociété; mais elle n'est peut-être nulle part fi offensée que dans les Hôpitaux. La charité est fraternelle; en voulez-vous de beaux exemples? voyez nos Dames qui aiment les chiens; attendent-elles qu'ils foient malades pour en prendre foin? Les mettent-elles alors quatre à quatre ou six à six dans le même panier, &c? Railerie à part, la vraie charité est refpective. C'est avilir notre frere que d'attendre pour lui faire du bien, qu'il foit hors d'état de le reconnoître. Tels gens fe reposent fur les Hôpitaux du foin de leurs semblables, qui, quelques durs qu'on les croye & qu'ils fe croient eux-mêmes, feroient dans une tournure de mœurs charitable & bienfaisante, fi la charité vivante étoit à la mode autour d'eux; je veux dire

Impudence
de la mendic
cité prefque
auffi destruct
ive dans un
Etat que celle
de la richesse

424 *Traité de la Population.*

si la misère n'avoit d'autre ressource. Dira-t'on que je veux induire de-là qu'il ne faut point d'Hôpitaux dans les grandes Villes ? J'ai bien perdu mon temps , si l'on me soupçonne encore de conseiller les moyens extrêmes & révolutoires ; je dis seulement que les secours publics doivent être proportionnés aux besoins ; que cette proportion , par une fatalité marquée , se rencontre toujours , mais voici comment. Où il y a plus d'Hôpitaux , il se forme plus de misérables : où il y en a moins , moins de misère aussi. Etablissez de grands Hôpitaux aux lieux où l'industrie ne sçauroit prendre ; que les incurables y consomment , y engraisent la terre , mais éloignez-les des lieux où reside le travail ; des moutons qui ont la clavelée , doivent être placés fort loin de la partie saine du troupeau.

Enfants-
trouvés.

J'ai promis un article des enfans-trouvés. Pasteurs d'humains , vous êtes trop loin de la bergerie pour sçavoir avec quelle tendresse un bon fermier regarde de jeunes agneaux ;

mais n'avez-vous jamais fait semer de pépinières dans vos parcs , & avez-vous senti la satisfaction avec laquelle on voit pousser & grandir les jeunes plançons ? C'est ici la pépinière de l'État. C'est en ce genre que je trouve qu'il n'y a pas assez d'établissmens dans le Royaume.

Ce ne sont point ici , comme l'on dit, les enfans de la débauche. La débauche ne fait point d'enfans ; c'est la misère, le malheur, ou la foiblesse qui vous apportent leurs enfans. De ces trois choses les deux premières sont respectables , la troisième excusable pour des anges , attendrissante pour des hommes. Je voudrois donc qu'il y eût pour recevoir ces tributs précieux des maisons dans les Capitales des Provinces , dans les Villes du second & troisième ordre , dans les chefs-lieux de Sénéchaussée , Bailliage , Election , Viguerie &c. que ces maisons fussent bien fondées & ordonnées , chacune selon ses proportions ; que le tout fût desservi

426 *Traité de la Population.*

par des femmes, & qu'il n'y entrât jamais aucun homme ; qu'un quartier de bâtiment fût destiné à recevoir toute personne enceinte qui voudroit s'y retirer ; qu'elle y fût bien traitée, sans honte ni reproches ; & qu'en sortant, celles qui seroient nécessairement reçussent dix écus pour prix du présent qu'elles ont fait à l'Etat ; que sur-tout on n'établît pas certaines exclusions de territoire & de canton ; car il n'est pas à croire qu'une pauvre femme qui veut se cacher, vienne accoucher dans sa ville : mais tandis qu'elle surcharge une maison étrangère, une autre par la même raison va chez elle tenir sa place. Ce régime vaudroit mieux pour empêcher des avortemens, que toutes les ordonnances & loix contre celles qui ne font pas des déclarations.

Vous, que la Providence a chargés de tenir en bride l'humanité, souvenez-vous que la pudeur quelconque est le mors le plus efficace pour cela. Il y a autant d'especes de honte qu'il y a de vertus.

Toutes les fois que nous perdons une sorte de vergogne, nous devenons vicieux sans ressource en un point. Qui a perdu toute honte, n'est plus qu'un homme à noyer. C'est par ce principe plus encore que par la crainte des animosités, que la médifance est un vice très-dangereux dans la société, & que les faiseurs de satyres, de chansons cruelles, & de libelles, sont des criminels au premier chef. Si je péche en secret, il y a encore de la ressource & beaucoup; car qui n'a péché, menti, trompé? Mais si mon crime est dévoilé, mon amour propre se retourne, il devient effronterie, il se justifie ses propres vices par son audace, en cherchant à y faire tomber autrui, en les supposant où il ne peut les faire naître. La honte donc est un reste précieux de l'innocence gémissante: qui nous ordonne de la perdre, nous prédestine criminels.

Maisons utiles, cachez dans votre sein des filles malheureuses, & nous les renvoyez plus pures qu'avant

qu'elles eussent besoin de vous ; puisque l'attendrissement de la charité, & le loisir des réflexions les auront rendues plus honnêtes par principes & moins confiantes.

La pauvreté malheureusement engendre une autre sorte de honte, & met bien des ménages dans la dure nécessité d'exposer leurs enfans. Je voudrois que toutes voies fussent ouvertes pour les recevoir, avec toutes défenses de perquisitions pour reconnoître les parens.

A l'égard de la destination de ces enfans, on peut quant aux mâles, avoir deux objets; l'un, d'en faire un corps de troupes comme les Turcs faisoient des enfans de tributs; l'autre, de les rendre à la terre. Le premier a quelque chose de dur. Tout le monde a de la valeur assez pour défendre soi, son bien, ou sa famille; mais tous ne sont pas nés pour le métier de soldat à gages, & c'est, selon moi; celui de tous qui devrait être le plus volontaire: d'ailleurs il peut parmi ces enfans y en avoir plu-

seurs de petits & mal conformés. Mais tous les hommes sont nés pour l'agriculture : elle a des occupations de tout genre , pour toute espece de tempérament. Or en rappelant pour cet établissement , dans Paris par exemple , ce que j'ai dit pour tous autres , qu'il faut les jeter dans les Provinces , je ne voudrois à Paris qu'un simple entrepôt ; Melun pourroit fournir la grande maison où ils seroient élevés depuis un mois jusqu'à deux ans , de-là jusqu'à six on les enverroit plus loin , & plus loin encore depuis six jusqu'à dix ; je voudrois que dans ce dernier âge on proportionnât la nourriture & les exercices à la vie qu'ils doivent mener dans la suite , & qu'à dix ans tout honnête laboureur , qui auroit un certificat de probité des notables de son canton , pût venir y prendre un enfant. Cet homme s'en chargeant donneroit son nom & sa demeure , recevroit vingt écus , & s'obligeroit d'en rendre la moitié à l'enfant à l'âge de seize ans , si cet enfant , qui n'auroit

430 *Traité de la Population.*

cette liberté qu'alors , vouloit le quitter , ou à tel autre âge par-delà , où il voudroit se séparer de son pere adoptif. Tout homme qui de la sorte auroit un enfant de S. Louis, jouiroit de l'exemption de la milice pour deux de ses enfans , ou pour quatre s'il en prenoit deux , comme aussi d'exemption de capitation jusqu'à la concurrence de six liv. s'il en portoit autant , étant tenu de représenter tous les ans l'enfant au jour de S. Louis aux Officiers Royaux du canton , & de renvoyer les dix écus , si l'enfant venoit à mourir. Je répons qu'au moyen de ces conditions , il y auroit grande presse à la campagne à qui s'en chargerait. Ces enfans seroient d'abord employés à garder les bestiaux , & bientôt , selon leur talent & leur industrie, deviendroient propres aux différents travaux de la campagne.

A l'égard des filles , c'est autre chose. Il y a moins de débouchés , & plus de périls pour ce sexe que pour le nôtre ; mais on sent que je multiplie ces débouchés , en les

attribuant en particulier le soin des hôpitaux & des maisons d'enfance, en multipliant les manufactures dont il faudroit leur laisser tous les ouvrages fins & sédentaires, comme aussi la plupart des autres.

Au reste, en traitant ces différents détails, je n'ai pas prétendu assujettir le Gouvernement à tant de menues spéculations; mais *la vogue vient de la poupe*, disent les matelots. Le Gouvernement seul peut donner le mouvement en grand, & toutes les parties de détail se conforment ensuite à l'impulsion. Pour que ce mouvement ne devienne pas intercadence, il faut qu'il parte d'après des règles fixes; & la principale à laquelle je rapporte tout, est le soin de renvoyer sans cesse à la terre, puisqu'il faut sans cesse en tirer.



CHAPITRE VIII.

L'argent doit-il être marchandise ou non ?

Quoique trop abondant sans doute sur certains articles, je me suis néanmoins resserré sur une infinité d'autres tout aussi importants. Mais la matière que je traite est immense, & n'ayant que l'utilité de la chose pour objet, j'ai souvent préféré l'inspection des détails qui sont sous les yeux de tout le monde, à l'éralage des principes plus abstraits, & que de plus habiles gens ont traité avant moi.

J'ai, par exemple, bien senti que je sous-entendois une quantité de principes qui m'offroient la plus vaste carrière. J'aurois pû démontrer par quelle opération simple l'abondance d'argent diminue naturellement la population, en proportion de ce qu'elle augmente la consommation

consommation de chaque individu en particulier ; comment aussi cette abondance portée trop loin bannit l'industrie & les arts , & jette en conséquence les Etats dans la pauvreté & la dépopulation. De - là naîtroit comment le cercle naturel de la barbarie à la décadence par la civilisation & la richesse peut être repris par un Ministre habile & attentif , & la machine remontée avant d'être à sa fin. Mais encore un coup , il faut me borner : ceci n'est déjà que trop étendu. C'est dans les détails que je triomphe ; peut-être par la portée de mon génie , peut-être aussi par la nature de mes intentions. Les principes sont constants , & je ne demanderois pas mieux que de les voir contredire. En attendant , il faut terminer cette Partie par un genre de détail qui tient assez au grand , à sçavoir s'il est utile ou non que l'argent soit marchandise dans un Etat.

C'est encore ici , selon l'opinion commune , un étrange paradoxe. Ce n'est pas ma faute , quand j'en trouve

II. Partie.

T

434 *L'argent doit il être*
sur mon chemin. Personne au
monde ne cherche moins que moi
à se singulariser par ses opinions.
Je marche droit à la vérité , & ne
prétends point être infallible ; mais
daignez lire jusqu'au bout sans pré-
vention.

Il ne m'appartient assurément
en aucune façon de décider si l'in-
terêt de l'argent est permis ou non
par la Religion. Pour ce qui me
concerne , après avoir , ainsi que
tous autres , beaucoup vacillé sur
cette question , j'ai cru trouver en-
fin dans les Conférences de Paris
sur cette matière les éclaircissmens
que je souhaitois , & reconnoître
qu'indépendamment de l'autorité
de la Religion , les opinions de
l'Ecole s'accordoient à cet égard
avec la droite raison & la saine
morale ; & qu'il en est de ce pré-
cepte comme de tous les autres ,
dont l'observance , loin d'être nui-
sible à l'industrie , au commerce ,
à tout enfin ce qui peut concourir
au bonheur de l'homme ici - bas ,
seroit le plus sûr moyen de les faire

fleurir; mais comme, encore un coup, je n'ai ni l'autorité ni les lumières nécessaires pour étendre jusques-là ma mission, laissons ce qui concerne l'intérêt de l'argent relativement à la conscience, & traitons de cette partie en ce qui compéte uniquement la société.

Il y a trois sortes de biens, à sçavoir les biens non transportables, tels que les fonds, les maisons &c. Les effets commercables, tels que les denrées, marchandises, effets mobiliers, vaisseaux, &c. Les rentes enfin qui ne sont autre chose que des tributs imposés sur telle ou telle autre partie des deux autres portions de biens. Je comprends qu'un état devient riche à proportion qu'il acquiert plus de biens des deux premières classes exposées ci-dessus; mais je ne conçois pas qu'il en soit de même de la troisième, à moins que ces rentes ne soient établies sur les fonds de l'Etranger, auquel cas il devient notre tributaire d'autant.

Emprunts
de l'étranger,
hypothèque
& tribut.

Quelques calculateurs ont pré-

T ij

tendu le contraire, & ont dit que dès que le débiteur est par sa position indépendant des loix qui constituent la sûreté du créancier, dès-lors le débiteur devient son maître, puisqu'il tient les fonds sans pouvoir être forcé à lui payer la rente; que d'autre part il fait avec ses fonds un profit plus considérable que la rente qu'il en paie, qu'il en dispose à sa volonté, tandis que le créancier qui ne revoit sa somme que par parcelles, ne peut rien au-delà du soin de sa propre subsistance; qu'en un mot, celui qui a le crédit public attire à soi tous les fonds, & conséquemment toute l'attention, & tous les moyens de prospérité.

Ce n'est-là qu'un tissu de méprises, qui prennent toutes leur source en ce que dans ces derniers temps on a plus que jamais donné dans l'erreur de prendre l'argent pour la richesse, tandis qu'il n'en est que le représentatif.

Pussiez-vous attirer tout l'argent de l'univers chez vous, à moins

que ce ne fût pour l'enfouir & le resserrer pour des temps de calamité, chose que ne sçavent point faire les Gouvernemens d'Europe, & que je ne m'aviserai pas de leur apprendre, il n'y restera qu'autant de temps qu'il lui en faudroit pour passer à travers un sac percé, & ira se répandre par-tout où seront les choses qu'il doit par nature représenter, au lieu qu'il n'eût été sur votre terre avare qu'un monceau lourd & inutile.

Mais pour reprendre par ordre les raisons de la prééminence attribuée à l'Etat débiteur sur l'Etat créancier, il est, dit-on, le maître des fonds, & son créancier ne pouvant lui faire la loi est obligé de la recevoir. Je ne connois de marché de cette espece que celui que firent les Romains avec les Gaulois, & dont le contrat fut, *Va victis*. Mais ce contrat ne portoit point d'interêt, & il est de fait que quiconque veut l'argent d'autrui sans lui donner ses sûretés, doit l'attendre au coin d'un bois, ou prendre

la maison d'affaut. Les sûretés donc qu'un Etat donne aux Etrangers qui lui apportent leur argent, sont les mêmes que celles qu'il donne à ses propres citoyens.

Si le Roi de France, ou les Corps visibles, tels que le Clergé, les pays d'Etats &c. plaçoient vingt millions sur les fonds publics d'Angleterre, je doute qu'au courant cet argent fût plus en péril que celui qu'y auroient les Anglois naturels, parce que la sûreté de ces sortes de fonds dépendant du crédit public, & de l'opinion générale qu'on a de leur solidité, tous les engagemens en sont, pour ainsi dire, solidaires, & la dette la moins favorable est aussi assurée que celle qui est la plus privilégiée. Il pourroit arriver cependant que dans des temps de rupture entre les deux nations, l'animosité & l'interêt du moment prévalussent sur la saine politique qui se trouve toujours en tout dans la bonne-foi, & sur-tout en fait de crédit, & qu'on arrêtât les fonds de la nation ennemie.

comme on arrête les vaisseaux surpris dans les ports ; mais c'est rarement de la sorte & à découvert, qu'une nation devient créancière d'une autre. Ce sont une infinité de particuliers qui placent leurs fonds ; & quoique le tout ensemble réuni fasse un bloc considérable, le commerce a maintenant pour ses remises tant de facilités qui toutes échappent à l'œil du Gouvernement, qu'il est impossible de démêler le vrai créancier quand il voudra se cacher. La banque cesse d'être du moment qu'elle n'est pas ouverte à tous ; elle doit donc payer aussi-tôt qu'on se présente, & ne sçauroit discerner la main amie de la main ennemie. Ainsi donc, non-seulement les vingt millions que j'ai supposés ci-dessus, composeront au 4. pour 100. 800000 livres de tribut imposé à perpétuité sur les Anglois en temps de paix ; mais encore en temps de guerre. Il n'est donc pas vrai que le débiteur soit à l'abri des loix qui constituent la sûreté du créancier.

T iv.

L'Angleterre ne sçauroit , par exemple , faire banqueroute aux François qu'elle ne la fasse en même temps aux Génois , aux Hollandois , aux peuples du Nord & autres. Elle ne sçauroit manquer aux nations étrangères sans se perdre d'honneur & de crédit , ce qui est un terrible désastre , & qui paroîtroit tel à cette nation généreuse , hautaine , & équitable quand la passion ne s'en mêle pas ; mais qui pis est , si pis peut y avoir , elle ne peut manquer aux étrangers sans manquer à ses propres citoyens , ce qui la jetteroit dans une révolution déplorable aux yeux de ses ennemis même. Voilà donc la prétendue indépendance anéantie , ou , pour mieux dire , changée en une dépendance absolue sous les plus grièves peines.

D'autre part , dit-on , l'Etat qui emprunte dispose des fonds d'autrui à sa volonté , en fait des profits considérables , tandis que le créancier qui ne revoit sa somme que par parcelles , l'emploie à la sub-

sistance, & ne peut rien contre lui.

Je pourrois répondre en général, que la plupart des Gouvernemens qui furent & seront, se trouvent dirigés ou balancés de façon que le meilleur moyen de leur nuire, sans s'épuiser soi-même en efforts ruineux, seroit de leur envoyer tout l'argent qu'on veut bien sacrifier à leur faire la guerre. Philippe II. fut un Prince habile & appliqué; cependant un pareil présent le déranga tellement, qu'il remit languissant & ruiné à son fils un Etat qu'il avoit reçu florissant de son pere.

Mais raisonnons d'après l'expérience. Les fonds publics d'Angleterre sont aujourd'hui chargés de 80 millions sterlings de dette, somme incroyable & idéale pour toute autre que pour ceux qui la doivent. Je veux bien supposer qu'ils s'en doivent la moitié à eux-mêmes (je ferai voir dans peu qu'un Etat se défigure en proportion de ce qu'il accroît dans son sein l'ordre des

T V

442 *L'argent doit-il être*
rentiers) mais les intérêts de l'autre
moitié de cette affreuse dette sont
un tribut énorme que leur aveugle
cupidité, ou pour mieux dire, leur
passion contre nous s'est imposée
en faveur des étrangers. Voyons
maintenant quel emploi ils ont fait
des sommes réitérées de cet em-
prunt accablant, & quels avantages
elles leur ont procuré.

C'est à peu-près depuis la fin du
dernier siècle qu'ils ont inventé
cette ressource, dont ils ont tant
abusé depuis. A compter depuis
1688. temps de la révolution der-
nière chez eux, ils ont soutenu
trois guerres contre nous. La pre-
mière, qui finit à peu-près avec le
siècle, fut un effet de l'animosité
de leur Prince contre le nôtre. Si
la révolution qui mit ce Prince sur
le trône, étoit le prix de ces ef-
forts, je ne serois pas en droit de
leur nier cette sorte d'avantage,
puisqu'ils se servirent de cette cir-
constance pour affermir ce qu'ils
appellent leurs libertés, & la sorte
de gouvernement qu'ils prétendent

leur convenir le mieux : ce n'est pas à moi à leur disputer cela ; mais chacun sçait que cette révolution ne fut qu'un coup de théâtre, ne leur coûta rien. A cela près, pendant toute cette guerre ils n'eurent d'autre avantage que de soudoyer nos ennemis, faire promener de grandes flottes sur la mer, qui n'empêcherent pas les nôtres de tenir le champ libre à nos armateurs qui désolèrent leur commerce ; & s'ils eurent sur mer quelques avantages, ils se trouverent au bout tellement compensés, qu'ils n'empêcherent pas que tous les ports de la Monarchie d'Espagne ne se trouvassent bouclés de vaisseaux François au moment où il fallut réveiller notre faction dans le sein de cette Monarchie expirante, & faire montre de la puissance de Louis XIV.

La seconde guerre eut assurément un objet d'une importance apparente ; il s'agissoit d'empêcher la réunion de la Monarchie d'Espagne avec la nôtre : les passions particu-

444 *L'argent doit-il être*
lières de ceux qui avoient intérêt
à la guerre , trouverent un masque
utile pour armer & épuiser toute
l'Europe. Mais c'est le résultat de
cette grande affaire que je considère
uniquement. Quels avantages ont
payé la surcharge énorme à laquelle
les Anglois se sont soumis ? Leurs
dettes à la fin de cette guerre mon-
toient à cinquante millions ster-
lings. Que leur valut-elle ? Quel-
ques privilèges abusifs dans le nou-
veau monde. Ils me permettent
d'excepter cette partie. Il est certain
que les colonies Angloises s'étend-
ent & se renforcent tellement
dans l'Amérique Septentrionale ,
que s'ils viennent à bout de blo-
quer de toutes parts , & par consé-
quent de détruire notre colonie du
Canada , ce qui est leur projet
actuel , ils seront seuls les maîtres
de cette partie du nouveau monde ,
& que bientôt ils viendront à bout
par les mêmes moyens d'entamer
les Espagnols dans l'Amérique Mé-
ridionale , & ensuite de les en
chasser : mais d'une part , je leur

annonce, moi, qu'ils seront détruits chez eux de leurs propres mains avant d'avoir achevé ce voyage de Pyrrhus; de l'autre, que leurs colonies qui ne doivent leur force qu'à la liberté qu'on leur a donnée, & qui déjà sont presque indépendantes, secoueront tout-à-fait le joug; & qu'en supposant à l'Angleterre tous les succès qu'elle dévore en espérance, il ne lui restera au bout que l'avantage d'avoir transporté l'humanité d'Europe en Amérique, comme autrefois les Romains la transplantèrent d'Asie en Europe.

Enfin quelque avantage que la dernière paix des Anglois avec Louis XIV. leur ait procuré en Amérique, quelque abus qu'ils aient fait par l'interlope des privilèges qu'ils seurent obtenir, ces avantages n'ont sans doute pas eu l'effet réel qui pouvoit leur mériter ce titre, puisque pendant une paix de vingt-cinq ans qui a suivi cette guerre, l'Etat ne s'est point libéré. Ils sont fort riches en général;

446 *L'argent doit-il être*
mais l'Etat est endetté. Or chacun
sait que la richesse privée qui ne pro-
vient pas de la richesse publique , est
un faux germe qui annonce & pro-
cure la mort. Laissons donc les fruits
étrangers de cette guerre bien com-
pensés par la nécessité d'abandon-
ner les Indes entières à une bran-
che de la maison ennemie , & reve-
nons aux avantages acquis dans
notre continent.

Les Anglois ont laissé l'Espagne
à un prince de la Maison de France ,
Louis XIV. ne la vouloit pas pour
lui ; ils lui ont ôté ses possessions
en Italie , qu'elle a presqu'entière-
ment regagnées peu après ; ils l'ont
encore dépouillée de la Flandre qui
l'épuisoit depuis long-temps , &
qui épuisera toujours toute Puif-
sance qui ne la conservera que
comme barrière , & non comme
patrimoine ; ils ont obtenu la dé-
molition de Dunkerque qu'ils nous
avoient vendu cinq millions de
livres , & par-là ils nous ont appris
que non-seulement il le faut réta-
blir , mais encore profiter de tous

les avantages de la nature pour faire de bons ports dans la Manche ; ils ont obtenu Gibraltar & Port-Mahon , l'une de ces étapes ne leur sert qu'à regarder la terre d'Afrique avec des lunettes d'approches , l'autre leur sera enlevée au moment que les Espagnols voudront bien regarder autour d'eux.

Je ne prétends pas dire pour tout cela que cette paix ne leur ait été utile & glorieuse plus qu'aucune autre ; mais considérons les circonstances dans lesquelles elle a été faite , ce qu'ils ont cédé en proportion de ce qu'ils ont reçu , & sur-tout la dette de cinquante millions sterlings qui leur est demeurée. Eh ! qu'ils ne disent pas que cette défection de leur part fut l'effet d'une intrigue défavouée de la nation ; jamais paix ne fut faite plus à propos ; quand on auroit démembré la France , leur en seroit-il revenu davantage ? Nous boucler , & nous renvoyer à la terre , étoit tout ce qu'ils pouvoient prétendre ; & ce qu'ils ont fait pour cela étoit

tout ce qu'ils pouvoient faire. Mais quand je me tromperois en cela, s'ils m'opposent la corruption de leur cabinet, je leur opposerai la langueur du nôtre, tant de mesures mal prises ou renversées par le souffle de la fortune, toutes nos forces jettées à la fois dans les pays étrangers, en Espagne, en Italie, en Bavière & autres lieux, repoussées en même temps par-tout, le François rebuté de toutes parts, la disette & la famine amenées par des causes étrangères, un grand Roi sur son déclin, la Maison régnante frappée & séchée jusques dans sa racine, calamités moins dans le cours ordinaire des choses, que leurs factions; les accidens humains entrent toujours dans le cours des grandes affaires, & nous ne considérons ici que la fin.

Quelques-uns voudroient attribuer à cette guerre un effet qui seroit bien important s'il étoit vrai, à parler en ennemi, c'est d'avoir détruit notre marine de façon à ne pouvoir s'en relever, & de l'avoir

téduite au point où nous la voyons. Ceux qui raisonnent ainsi s'exagèrent les faits , & connoissent mal nos ressources. Il est certain que nous reçûmes en ce genre un échec considérable à Vigo ; mais celui de la Hogue dans la guerre précédente n'avoit été guères moins fort , & il ne nous empêcha pas de tenir tête à l'ennemi pendant celle-ci ; & de nous mettre en état de détruire sa marine à Malaga , si nous eussions scû profiter jusqu'au bout de notre avantage. La décadence de la nôtre tient à des causes morales & à des causes physiques. Ces dernières sont d'espece à ne pouvoir être détaillées sans choquer bien des gens , ainsi je m'en abstiendrai. Quant aux causes morales ; les voici.

En général , tout bon politique chez nous eut & aura toujours un œil ouvert sur les Anglois. La terre qui porte ces braves Insulaires , semble ne pouvoir nourrir que des hommes excessifs. Quand on oublieroit les anciens temps , & qu'on

450 *L'argent doit-il être*
les supposeroit invincibles jusqu'ici
chez eux, ils pourroient bien cesser
de l'être en proportion de ce qu'ils
deviendroient les marchands uni-
versels; & si j'écrivois pour ap-
prendre à détruire, je dirois que
toute puissance marchande attaquée
dans ses foyers aura le sort de Car-
thage; mais il s'en faut bien que
mon systême ne soit celui-là: je
tiens que l'humanité ne peut prof-
pérer que par l'union générale,
elle est possible, puisque notre sou-
verain Législateur l'a ordonnée;
elle feroit le bien de tous, chose
démontrée par le raisonnement &
par les faits. Si quelque puissance
peut déterminer la politique vers
ce genre de bonheur, c'est sans
contredit la puissance la plus forte,
c'est nous. Le Prince sous l'empire
duquel nous avons le bonheur de
vivre, a déjà fait le premier pas
vers cette grande opération, en
établissant l'opinion de sa modé-
ration, & rendant ce sentiment
propre à son peuple: le second pas
n'est autre chose que de nous faire

valoir ce que nous pouvons valoir , & priser ce que nous vaudrons : le troisieme & le dernier seroit d'employer ses forces & cette consideration à entretenir la paix , la justice & la liberté dans le monde entier. Nous le pouvons , & ce projet n'est pas , à beaucoup près , mêlé d'opérations dépendantes de la fortune , comme l'étoit celui de la République Chrétienne enfanté par deux aussi grands hommes d'Etat qu'il en fut jamais , Henri IV. & Sulli , & conduit par eux jusqu'au moment de son exécution. J'étendrai cette idée ailleurs.

En attendant , si nous considérons les choses présentes & passées , nous verrons que depuis que les Anglois & nous , faisons corps de nation chacun de notre côté , nous avons toujours été les uns aux autres mauvais voisins : jamais nous n'avons rien gagné en les attaquant à force ouverte ; nos plus habiles Politiques n'ont eu des succès ailleurs qu'en se débarrassant d'eux : mais depuis sur-tout que le regne d'Elisabeth

leur donna les premières idées du commerce , nous avons toujours perdu d'autre part à nous unir à eux. Henri IV. fut long-temps avec eux en union de religion , & toujours en union de politique contre la Maison d'Autriche ; mais tandis qu'il ménageoit leur premier Jacques pour le faire entrer dans son idée de République aux dépens de cette maison , les Anglois lui firent bien voir qu'ils ne vouloient d'amis qu'assujettis ; & le célèbre affront fait sur mer au Duc de Sulli , Ambassadeur extraordinaire , & presque premier Ministre , fut la fumée dont leurs prétentions d'aujourd'hui sont la réalité. Le Cardinal de Richelieu , toujours occupé de la Maison d'Autriche au dehors , voulut se lier avec la Cour d'Angleterre. Les circonstances lui furent défavorables , ses Princes qui le regardoient comme le tyran de leur Maison rejetterent son alliance. Ce génie boutefeu se retourna ; aidé de l'esprit de ce siècle par-tout favorable aux projets de ce genre , il

fomenta des rébellions, & les Anglois eurent ensuite tant d'affaires chez eux, qu'ils laisserent le continent en paix. La plus étonnante des révolutions ayant fait succéder un calme silencieux & féroce à ce temps de troubles, le Cardinal Mazarin se lia avec les Anglois; mais il y laissa l'honneur, dont ce Ministre, habile d'ailleurs, ne faisoit pas assez de cas en politique, & Dunkerque, que nous fumes très-heureux après de ravoïr bien chèrement d'un Prince facile & inappliqué.

Louis XIV. suivit à cet égard un système tout nouveau; il voulut acheter la Cour d'Angleterre, & l'opposer dans les affaires au vœu de sa propre nation. Ce système lui réussit mal dans le fait, puisqu'il vit souvent le Gouvernement contraint de se déclarer contre lui; & au bout de vingt-six ans de cet état forcé, tout rompit dans sa main; les Princes lui demeurèrent, & la nation l'attaqua avec plus de fureur que jamais. Le Prince Ré-

454 *L'argent doit-il être*
gent vint ensuite; il avoit beaucoup
de choses de son bisayeul Henri IV.
Brave, affable, gai, vif comme
lui, il eut encore de commun avec
ce Prince de craindre l'Espagne,
& pour cette raison d'aimer les
Anglois; il s'unit donc avec eux,
& si l'on écoutoit les Suédois, ils
diroient qu'il lui en coûta quelque
chose de son honneur en politique;
mais cet objet n'est rien auprès de
celui que nous envisageons ici: au-
lieu de fournir à ses alliés son con-
tingent en vaisseaux, il le fournit
en argent avec lequel ils augmen-
terent leur marine; il oublia la
nôtre qui eût pû leur faire om-
brage: une marine oubliée est une
marine détruite; aussi commença-
t-elle à déchoir entièrement. De-
puis nous devînmes économes en
détail; & comme il faut bien du
gaudron pour caréner un navire,
cela nous dégoûta.

Il s'éleva d'ailleurs un système
dont l'effet a démontré la fausseté;
l'on pensa, l'on débita hautement
qu'une marine militaire étoit trop

chère, & trop à charge au Royaume, & qu'attendu l'active intrépidité de nos Corsaires, nous n'avions besoin que d'une vingtaine de vaisseaux de guerre pour assurer nos côtes, & leur ouvrir la sortie de nos ports.

Pour répondre au premier de ces axiomes, il ne faut que répéter ici ce que Dutot a fait imprimer, il y a vingt ans, dans ses réflexions politiques. Il y fait un tableau pris d'après les registres les plus authentiques de ce que coûtoit la puissante marine de Louis XIV. dans son temps le plus florissant. Elle étoit alors composée de 115 vaisseaux de tous les rangs, 24 frégates légères, 8 brûlots, 10 barques longues & 22 flûtes, faisant en tout 179 vaisseaux de toute espèce, montés de 7080 pièces de canon, de 1028 Officiers Majors, de 7955 Officiers mariniens, de 20618 matelots, de 10904 soldats, sans compter 30 galères toutes armées, aussi contenant 5600 hommes de chiourme, 240 mariniens de rang,

Calculs de
Dutot sur la
marine.

456 *L'argent doit-il être*

935 mariniers de rambade, & 3010 soldats. Il fait ensuite un calcul détaillé de ce que cela coûtoit de solde, de paie, d'appointemens & de frais d'armement de toute espèce ; & il résulte de ce calcul que le tout armé pendant six mois de l'année, ce qui n'arrive jamais, cette formidable marine coûteroit 7272084 liv. Après avoir pris la précaution de dire que les gages, la solde, & les différentes fournitures sont à peu-près aujourd'hui sur le même pied qu'alors, il fait encore un autre calcul des frais de construction & d'armement premier, énumérés de la même sorte, & le résultat de ces calculs pris sur les faits & qui ne peuvent être taxés de faux, est qu'une marine de cent vaisseaux de 60 pièces de canon chacun, ne coûteroit pas dix millions, année commune, pour toute chose.

Cette réponse est terriblement contradictoire aux faits qu'on allégué aujourd'hui : il est contre mes principes d'appuyer davantage
sur

sur cela ; mais il falloit brûler Dutot , ou nos livres. Quant à l'axiome , qu'un quart de marine nous suffit , les faits ne l'ont que trop démenti ; mais ces funestes préjugés n'en ont pas moins porté le coup à notre marine , dont on feroit faussement honneur aux efforts des Anglois dans leur dernière guerre contre Louis XIV.

Les Anglois voyant notre marine tombée , commencerent à mettre au jour l'axiome de droit du lion , qui depuis long - temps est l'ame de leurs projets :

La seconde , par droit , me doit écheoir encor ;

Ce droit , vous le sçavez , est le droit du plus fort.

Ils commencerent la guerre avec l'Espagne , & la finirent avec nous. Si dans cette guerre ils eussent eu l'avantage d'apprendre aux François à se laisser battre , c'en seroit un très - réel , & d'autant plus que c'étoit chose très-opposée aux faits

I. I. Partie.

V.

458 *L'argent doit-il être*

& aux usages précédents sur mer ; mais ils ne nous ont nulle part accablés que par le nombre , & l'on sçait que la résistance seule contre des forces entièrement supérieures encourage plus une nation que ne feroit la victoire avec ces mêmes forces. Ils ont emmené de nos vaisseaux en Angleterre , * ce ne sont pas les vaisseaux qui nous manqueront , quand nous voudrons relever notre marine. Peut-être faudroit-il seulement pour cela se souvenir de l'axiome qui dit : *res nolunt malè administrari* : les choses résistent quand on veut les conduire contre leur nature. Quoi qu'il en soit , les grandes expéditions des Anglois ont presque toutes manqué dans cette guerre , & je ne vois pas ce qu'ils ont acquis à la paix , en compensation de trente millions sterlings dont les dettes de la nation se sont trouvées augmentées.

L'on m'opposera sans doute que par le moyen de la diminution

* Ceci est écrit avant la guerre présente.

établie des interêts de leurs dettes, celle de 80 millions aujourd'hui ne leur est pas si pesante que l'étoit celle de 50 millions autrefois, & que la possibilité de cette opération a démontré d'une part que leur crédit est assuré, & de l'autre, que malgré les dépenses de cette guerre, l'argent n'en est que plus commun chez eux.

Je conviens que la diminution des interêts dans un Etat est une excellente opération politique ; & si je voulois établir que le Gouvernement Anglois est inappliqué & aveugle sur ses interêts, j'avancerois un paradoxe insoutenable. J'ai seulement prétendu dire, que tout Etat qui emprunte de l'Etranger devient son tributaire d'autant. Je me suis servi de l'exemple des Anglois, comme étant de toutes les nations celle qui a poussé le plus loin cette sorte de ressource ; & qui paroît lui devoir le rang qu'elle tient aujourd'hui dans l'Europe, plus proportionné à son ambition qu'à ses forces réelles ; &

460 *L'argent doit-il être*
j'examine en détail si cette facilité
ne leur a pas été plus ruineuse que
profitable.

Quant aux objections actuelles ;
je répondrai à la première , que
l'Europe entière est aujourd'hui
assez éclairée , pour ne pas laisser
profiter une nation seule des avan-
tages reconnus qui proviennent du
baissement des intérêts , & que cette
opération faite chez une des na-
tions commerçantes sera par consé-
quent toujours le signal d'une à
peu-près semblable chez les nations
voisines ; au moyen de quoi , com-
me les usages actuels prévalent
bientôt sur le souvenir des usages
passés , aussi-tôt que l'intérêt le plus
commun dans l'Europe sera au 4.
pour 100 , qu'en conséquence le
taux des terres &c. se sera adapté
à cette sorte de tarif , chacun ne
considérera ses fonds que relative-
ment à leur produit possible. On
s'accoutumera à sçavoir qu'un mil-
lion ne pourra rapporter que 40000
livres de rente au-lieu de 50 , sur
lesquelles on comptoit autrefois ;

& passant l'Etat, qui au-lieu de quatre millions d'intérêts, n'en devra plus que trois millions deux cent mille livres, n'en fera ni plus ni moins tributaire & d'opinion & même de fait.

D'ailleurs, si l'on veut bien considérer ce que c'est que l'intérêt dans la nature primitive des choses, on verra que ce n'est qu'un *interim* payé à celui qui nous prête, en attendant qu'on soit en état de se libérer. Ce dernier point est toujours l'objet de tout emprunteur qui a de la raison & de la bonne-foi. Or plus l'intérêt d'une somme baisse, plus le capital coûte à rembourser. Les fonds publics d'Angleterre, c'est-à-dire l'Angleterre, en chair & en os sera donc éternellement hypothéquée aux Etrangers, à moins qu'ils n'espèrent qu'à force de baisser les intérêts ils deviendront si peu de chose, qu'on jouera, de guerre lasse, le fond à pair ou non.

Il est encore à remarquer que cet arrangement économique de la

462 *L'argent doit-il être*
diminution des intérêts ne peut à
cet égard avoir lieu chez eux qu'au-
tant que l'argent sera commun dans
toute l'Europe, ce qui est précisé-
ment le contraire des vûes de toute
nation marchande qui voudroit être
seule riche & puissante ; car si l'ar-
gent devenoit rare en Hollande &
chez nous, & par conséquent notre
intérêt plus haut, ou qu'il le fût
ailleurs, nous retirerions notre ar-
gent de l'Angleterre pour nous l'en-
treprêter, ou pour le prêter aux
Etrangers pauvres, & alors gare la
banque.

Un intérêt bas sur une nature
de dettes, dont le fond est exigible,
prohibe désormais au débiteur
tout autre arrangement que celui
de travailler à se libérer du capital.
Je suppose, par exemple, que les
Anglois, aujourd'hui plus entre-
prenants que jamais, se trouvent
obligés d'emprunter pour subvenir
aux frais de la guerre qu'ils nous
déclarent ; quelque solidité qu'ils
puissent donner aux nouvelles souf-
scriptions, ils ne trouveront pas à

emprunter sur le taux où ils ont fait descendre l'intérêt chez eux par convention avec les principaux actionnaires, & en un temps où la paix générale donnoit à toutes les nations le desir & les moyens d'amortir les dettes publiques : en supposant donc que les intérêts anciens soient au trois & demi, les nouveaux seront au quatre, & dès-lors les anciens actionnaires courront tous à la banque pour retirer leurs fonds dans l'espérance de les prêter sur le pied nouveau. L'Etat n'aura pour-lors de ressource pour éviter un événement qui détruiroit son crédit, que de remettre l'intérêt des anciennes dettes sur le pied des nouvelles. Heureux encore, s'il ne voyoit naître le discrédit par cette opération dangereuse faite pour l'éviter. On voit par tout ceci, que la diminution des intérêts en Angleterre ne compense qu'idéalement le désavantage de l'augmentation de la dette.

A l'égard de l'objection, que l'argent est très commun chez les

464 *L'argent doit-il être*

Anglois ; je le crois & le vois ; puisqu'ils sont tous pauvres chez eux, & ne se trouvent à leur aise que quand, sortis de leur isle, ils peuvent vivre autrement qu'au poids de l'or ; mais il est inutile de répéter ici que l'argent ne nous nourrit, ni ne nous couvre, & qu'en tout genre, dès que le signe devient plus commun que la chose désignée, il perd cette propriété. Or l'argent n'en a pas d'autre, & perd tout en perdant celle-là. Si le public avoit cet argent, il pourroit se libérer ; mais le public n'est nulle part plus pauvre qu'où les particuliers sont les plus riches, & ils ne lui offriront leur argent qu'à des conditions aussi onéreuses que celles qu'exigent les Etrangers.

Quelle que soit l'opinion qu'on peut avoir de la bonne - foi d'une nation, les moyens de s'en faire payer sont moins aisés que vis-à-vis d'un particulier, ou d'un corps quelconque dans l'Etat. Les malheurs de la guerre, les événemens imprévus peuvent, sur - tout chez

une nation dont l'état de tranquillité n'a jamais duré long-temps , forcer la banqueroute. Si les terres , ou tout autre commerce rendent autant que les fonds publics , de deux choses l'une ; ou l'on les préférera , sur-tout voyant la nation obérée , & alors plus de crédit , & cette ressource est anéantie ; ou d'autre part , on ne pourra faire face aux intérêts qu'en jetant tous les moyens du Gouvernement de ce côté-là , & le total de l'Etat périra par les autres faces : la commodité de tirer son revenu en dividendes engendrera la paresse ennemie de l'agriculture , des manufactures , du commerce , & enfin de tous moyens de prospérité. Entre ces deux alternatives il faut opter.

Ainsi cette énorme banque seroit la ruine de l'Etat , & il est res-vrai que toute circulation idéale est un masque trompeur. Argent & papiers, s'ils signifient trop, ne signifient rien, comme cela est arrivé en France.

Reste enfin la troisième raison des apologistes des emprunts pu-

blics, à sçavoir que qui a le crédit, attire à soi tous les fonds, & conséquemment toute l'attention & tous les moyens de prospérité.

J'ai démontré par l'exemple de la nation la plus courageuse, la plus éclairée, & la plus infatigable qui ait jamais emprunté, qu'attirer à soi tous les fonds, n'étoit pas se procurer tous les moyens de prospérité. Je pourrais même dire que charger son crédit de tous les fonds, n'est pas pour cela les attirer. En effet, on n'emprunte que pour dépenser, & la dépense prend les fonds d'une main, & de l'autre les rend à l'économie.

Je demande, par exemple, dans quel lieu manquent les 80 millions sterlings que doit l'Angleterre, dans quel canton cet énorme épargne a intercepté la circulation. Hélas! c'est le seuil des Danaïdes; & quand l'Angleterre se devoit à elle-même la dette entière, elle n'eût fait par cette opération & les intérêts qui en résultent, que se procurer l'indispensable nécessité de

lucrer sans cesse chez elle les pauvres en faveur des riches , opération diamétralement opposée aux principes d'une bonne administration , comme nous l'avons dit ailleurs.

Cette induction n'est pas encore de mon sujet actuel ; mais en supposant que le crédit attire réellement les fonds , voyons de quelle nature est la sorte d'attention qui les suit , & examinons si cette attention donne la supériorité à la puissance qui emprunte , ou si au contraire elle ne la rendroit pas dépendante. «

J'ai souvent ouï dire que l'Angleterre , en faisant sans cesse son bilan à la face de l'univers , témoignoit une bonne-foi qui assuroit son crédit , & faisoit voir que la nation entière solidaire de ses engagements dont toute l'étendue lui étoit connue , sentoit aussi ses forces & la possibilité d'y satisfaire. Si je voulois décrier un crédit aussi nuisible à ceux qui le possèdent qu'à ceux contre lesquels il est

468 *L'argent doit-il être*
employé, je dirois que des dettes
ne m'en paroissent pas plus assurées
pour être connues, & si l'on veut,
cautionnées par une populace aveu-
gle, qui tant de fois a cru dans
trois jours être quitte de sa dette
envers son Souverain. Par-tout
ailleurs, si le vulgaire n'est pas en
état de calculer la dette publique
dans un café, comme en Angle-
terre, il n'en est pas moins vrai
que tout ce qui a part au Gouver-
nement, tout homme privé même
qui veut donner quelque application
à cette sorte de spéculation, est en
état de connoître à peu-près les
engagemens publics de la nation.
Je ne vois à la constitution Angloise
qu'une seule différence réelle en
ce genre, c'est que le public croit
y décider de ses propres charges,
& de l'emploi des fonds qui en
proviennent. Cette opinion leur
tient lieu de l'affection au Gouver-
nement qu'ils n'ont pas. Mais en
supposant la chose absolument telle
qu'ils la croient; en admettant que
jamais l'intérêt particulier ne se

Tert chez eux de la fougue publique pour arriver à ses fins; que dans le détail on a trouvé dans ce pays-là le secret unique de s'assurer d'une exacte fidélité dans l'administration des deniers, j'avoue que j'aurais grande confiance en l'assemblée générale d'une nation pour conseiller le Gouvernement sur le régime intérieur; mais que pour les affaires du dehors, il n'est Gouvernement si foible & si inappliqué, qui ne les entende mieux que le peuple. Or il n'est rien qui soit tant affaires du dehors que la guerre ou la paix, & sur-tout la guerre maritime.

Ceci nous meneroit trop loins, & me jetteroit dans une discussion où je n'aurois peut-être pas l'avantage. Je tranche sur cette partie & reviens à mon fait, en disant que tout homme, toute compagnie, tout corps, tout peuple, est caution dangereuse de grandes dettes, en proportion de ce qu'il est facile à les contracter. Or pour connoître la nature de l'attention

470 *L'argent doit-il être*
que s'attire le peuple emprunteur ;
jugeons du grand par le petit.

On a l'œil sur son débiteur , on est aux aguets sur ses démarches : mais est-ce pour augmenter l'opinion de son crédit ? au contraire , au moment où l'engagement est contracté , l'on voudroit presque que sa fortune fût immobile ; on craint qu'il ne se tourne vers l'économie qui nous menaceroit d'un prompt remboursement ; mais on redoute infiniment davantage qu'il ne se charge de nouveaux engagements , & ne coure vers sa ruine. Si quelqu'accident étranger lui cause du dérangement , aussi-tôt la peur gagne les créanciers , tous accourent à la fois pour assurer leur hypothèque , ou quand ce sont des engagements de commerce , tous les billets sont présentés au même instant , & bientôt la crainte idéale devient une calamité réelle pour le débiteur.

Telle est la sorte d'attention que s'attire une Puissance débitrice ; mais je dis plus : si un Banquier

forcé à de grandes avances, ou un Négociant engagé dans de vastes entreprises répand un grand nombre de ses billets sur la place, il ne tient qu'à l'association de quelques envieux ou Agens de change de le prendre au dépourvu dans le moment le plus embarrassant, & d'arrêter ses opérations. Ils sèmeront un bruit fâcheux, discréditeront ses billets, ou les mettant par des reviremens de parties dans les mains de leurs associés, ils les feront présenter tous à la fois, & arrêteront ainsi l'opération la plus sûre & la mieux combinée. A l'application : cinq ou six têtes principales dans l'Europe pourroient, le cas y échéant, s'entendre & jeter l'alarme dans les fonds publics d'Angleterre, & décider ainsi de la guerre & de la paix chez cette impérieuse nation.

— Il s'ensuit de tout ce que j'ai dit ci-dessus, que les dettes nationales sont, non-seulement une ruine, mais encore une chaîne, quand elles sont contractées avec l'étranger. J'ai

472 *L'argent doit-il être*
dit ci-dessus ce qu'elles opéreroient
dans l'Etat, quand même elles ne
feroient que des engagemens vis-
à-vis les citoyens. Ce n'est toute-
fois que dans ce sens-là sans doute
que Melon prétend que *les dettes*
d'un Etat sont des dettes de la
main droite à la main gauche ;
dont le corps ne se trouve point
affoibli, s'il a la quantité d'alimens
nécessaires, & s'il sçait les distri-
buer. Mais si j'écorche ma main
gauche pour revêtir d'une double
peau ma main droite, je m'incom-
moderai certainement des deux
parts, & c'est précisément ce que
je fais en augmentant dans l'Etat
l'ordre des rentiers. Ceci merite
un examen.

Les rentiers, en les considérant
en cette qualité isolée, ne sont autre
chose que gens qui vivent d'un tri-
but imposé sur la portion d'autrui,
sans autre soin que celui de rece-
voir & donner quittance : soit en
regardant l'état primitif de l'homme
condamné au travail, ou d'autre
part les avantages qui reviennent à

la société de l'industrie & de l'activité des particuliers, tout homme qui vit sans rien faire est une chenille dans l'Etat, & c'est-là proprement la définition du rentier.

L'on me dira que je pose un homme idéal ; que la totalité des rentes établies dans l'Etat est distribuée sur toutes les classes & ordres de sujets, qui tous, indépendamment de leurs rentes, s'adonnent à quelque profession, soit pour augmenter leur fortune, soit pour acquérir de la considération ; qu'il est impossible que le Militaire, que le Magistrat s'adonnent à l'agriculture ou au commerce, & qu'il faut bien qu'ils ayent d'ailleurs des moyens de subsistance assurés & faciles à percevoir sans se détourner de leurs emplois ; que ceux mêmes à qui leur état permet de s'adonner à l'agriculture & au commerce, sont bien-aîsés d'avoir quelques revenus à l'abri des revers de ces deux professions, & qui les aident à en supporter les échecs ; que ceux qui exercent les arts libé-

474 *L'argent doit-il être*
raux & jusqu'aux moindres arts
mécaniques, y ont part, & de-
viennent par-là moins avides &
moins intéressés dans leur travail;
que cela multiplie enfin les biens
dans la société, & subdivise les
grosses fortunes, objet que j'ai pré-
senté ci-devant comme nécessaire.

Telles sont à peu-près toutes les
raisons à m'objecter en faveur des
rentes & des rentiers; elles méritent
d'être examinées les unes après les
autres.

1°. Je poserois un homme idéal;
si je disois que dans l'Etat les ren-
tiers sont d'un côté, & les pos-
seurs de fonds de l'autre, comme
les justes & les méchans seront au
jour du Jugement. Il est pourtant
vrai que, sans aller si loin, cela
se pourroit voir, puisqu'en Angle-
terre ces deux ordres sont distincts
& séparés, de sorte que leurs di-
vers intérêts toujours contrepoin-
tés causent dans les Parlemens bien des
débat dont leurs papiers publics
nous instruisent, & qui sont, comme
de droit, presque toujours décidés

contre les intérêts des possesseurs des fonds de terre, usage dont je leur souhaiterois la continuation, si je les haïssois. Mais ce n'est point une chimère de dire qu'il y a parmi nous des gens qui jouissent d'une grosse fortune toute en revenus, soit sur le Roi, ce que j'appelle le public, soit sur les corps, les communautés ou les particuliers. Le monde en est plein, & de ceux qui ne font autre chose que recevoir & jouir : je ne prétends pas plus attaquer ceux-là que d'autres. Je sçais qu'ils sont sous la sauvegarde de la bonne-foi publique & particulière ; or la bonne-foi, cheville ouvrière de la société, me trouvera toujours fidèle à ses engagements même les plus onéreux, & les plus forcés, soit dans mes écrits ou dans mes actions. Je dis seulement que la sorte de biens qu'on appelle rente, est celle des trois que j'ai établies ci-dessus, qui est la moins favorable, en ce que d'une part elle ne sçauroit être accrue qu'aux dépens des deux autres, au-lieu que

476 *L'argent doit-il être*
les autres le sont par le travail &
l'industrie ; d'autre part , en ce
qu'elle aide la paresse & l'inaction ,
ennemies réelles de la prospérité
d'un Etat.

2^o. Il est impossible , dit-on ,
que le Militaire, que le Magistrat
&c. s'adonnent à l'agriculture &
au commerce ; en conséquence il
faut bien qu'ils aient d'ailleurs des
moyens de subsistance assurés &
faciles à percevoir sans se détourner
de leurs emplois.

Réponse à
la nécessité
des rentes
pour ceux qui
ne sçauroient
être agricul-
teurs.

Il y a bien des réponses à cela.
Premièrement , je ne confonds
point dans les rentes les appointe-
mens , gages & autres émolumens
attachés aux charges & emplois.
L'axiome , qu'il est juste que le
Prêtre vive de l'autel , me paroît
de droit pour tout citoyen dévoué
à des fonctions publiques. Secon-
dement, dans un Etat bien policé,
& où le mérite aura la prééminence
sur les richesses , les gens en place
ne seront plus si avides de biens ,
& la vie modeste inséparable de la
vraie décence dans la Magistrature .

sera une nouvelle source de richesse. Troisièmement, les Magistrats les plus occupés des fonctions publiques ont cependant des fonds de terre dont ils tirent le revenu, comme les autres propriétaires, par le moyen des fermiers. Or comme les rentes, sur quoi qu'elles puissent être assises, ne sont prises que sur les fonds ou sur les consommations, comme les consommations ne sont jamais chargées qu'aux dépens des fonds de terre, qui par des rapports nécessaires supportent dans le fait toutes les charges, il arrivera qu'en diminuant les rentes on augmentera les terres, & que chacun profitant de cette diminution en proportion de ce qu'il possède de terres, retrouvera par ce moyen ce qu'il perdra par la diminution des rentes.

3°. Ceux qui s'adonnent à l'agriculture & au commerce, ont besoin aussi de quelques revenus fixes & à l'abri des revers.

Je pourrois répondre à cela, qu'en affirmant que la multiplicité

478 *L'argent doit-il être*
des rentes est un mal dans l'Etat ;
je ne prétends pas inférer de-là
qu'il fallût les éteindre toutes,
quand la chose seroit possible. J'au-
rois même quelque scrupule à ap-
puyer cette opération ; non que je
puisse appercevoir en quoi ce seroit
un mal , mais parce que d'une part
il s'en faut bien que je ne croie
voir tout ce qui seroit visible pour
d'autres , & que de l'autre , je tiens
en général qu'en toutes choses les
extrêmes sont vicieux , & que ce
n'est que dans un juste milieu que
se trouve le vrai point. Mais pour
répondre plus en règle à l'objec-
tion ci-dessus , il me semble qu'il
est une sorte de fonds naturels tout
aussi à l'abri des revers , que le
peuvent être des impositions sur
les biens d'autrui.

Ces fonds sont la modestie &
l'économie. Si l'agriculteur , si le
commerçant ont la prudence de
prévoir les inconvéniens naturels,
inévitables dans l'ordre des choses,
& que loin de dépenser les fruits
ou les produits en entier d'une

bonne année, ils ayent toujours en reserve de quoi faire de nouveaux fonds en cas de malheur (or cette prudence ils l'auront, dès que l'économie sera en honneur dans l'Etat) ce régime fera le même effet que pourroit faire la portion de rentes qu'on leur attribuoit comme nécessaire, & avec d'autant plus d'avantage, que d'une part ces nouveaux fonds seront sur leur propre bien & non sur celui d'autrui, & que de l'autre, ce que chacun met en reserve dans ses greniers ou dans ses magasins est une augmentation de richesses pour l'Etat. Or il seroit inutile de répéter ici ce que j'ai déjà longuement établi dans le cours de cet ouvrage, à sçavoir que tout ce qui nécessite l'économie & la modération dans les mœurs des particuliers, est un bien pour l'industrie & la population, & par conséquent pour l'Etat.

4°. Quant à ceux qui exercent les arts libéraux & mécaniques, je dirai des premiers ce que dit l'Italien: *un poco di necessita est*

280 *L'argent doit-il être*
la nourrice des grands talens. Les arts & métiers mécaniques sont faits pour fournir à l'artisan une honnête subsistance, l'entretien, l'éducation & l'établissement de sa famille; & par-tout où l'on verra des artisans faire des fortunes rapides & exorbitantes, on peut dire que le luxe regne, & que la recherche & la fantaisie l'emportent sur la décence & la nécessité: mais si le bonheur de quelques-uns leur fait amasser de grands fonds, s'ils sont représentés par un amas considérable de matériaux propres à leur profession, ce sont-là des fonds réels qui ne dépendent point de la bonne ou mauvaise foi d'autrui, & qui sont autant de richesses pour l'Etat. Et quant à ce qu'on dit, qu'un artisan enrichi devient moins avide & moins intéressé dans son travail, c'est encore une de ces spéculations démenties par l'expérience quotidienne & universelle, & qui ne valent pas la peine d'être réfutées.

5^o. Pour ce qui est enfin de l'al-
légation,

légation, que les rentes multiplient les biens dans la société, & subdivisent les grosses fortunes, j'ai démontré, quant au premier point, qu'il ne pouvoit avoir lieu que dans le seul cas où les rentes sont établies sur les étrangers; & quant au second, si l'on veut se donner la peine d'examiner la chose au fond, on verra que cet établissement est tout propre à faire l'effet contraire.

L'avare, ou si l'on veut, l'économe qui par une contention suivie & uniquement avantageuse pour lui, & parvenu à épargner sur les revenus de quoi se faire un fonds sur le patrimoine d'autrui, n'abandonnera pas cette utile méthode au moment où il commence à en goûter les fruits; la première échéance des intérêts devient pour lui un encouragement; & comme cette sorte de revenus n'est sujette à aucun des inconvéniens qui interceptent quelquefois la perception des autres, bientôt les intérêts grossissent le capital, sa fortune devient la boule de neige qui grossit à vue

II. Partie.

X

482 *L'argent doit-il être*
d'œil de ce dont elle dépouille tout
ce qui se rencontre en son chemin.

Mais, me dira-t-on, cet homme
tel que vous me le dépeignez, eût
également été un Vampire pour
toute autre sorte de fonds, & avec
le même détriment pour le reste de
la société..... Point du tout : un
avare amasse-t-il des effets mobili-
ers, des denrées, des marchand-
ises &c. ses magasins sont un fonds
pour l'Etat. Tant qu'ils sont en
substance, ils ne portent point d'in-
terêts, ce qui fait une grande dif-
férence pour l'accroissement de la
fortune de cet homme; & bientôt
sa propre avarice lui est à charge,
si elle accumule ses fruits à un cer-
tain point. Sa passion se tourne-
t-elle au desir d'établir & d'accroî-
tre sa fortune en fonds de terre,
il trouve de toutes parts les passions
d'autrui sur son chemin; au lieu
que quand il ne s'agit que de prêter
son argent, elles le favorisent tou-
tes. Chacun estime sa terre, son
patrimoine, & son champ au-dessus
de l'évaluation publique. L'avare

tenté de s'arrondir trouve long-temps cette estimation trop forte & trop opiniâtre. La nécessité fait-elle tomber quelqu'un dans ses rêts, il s'apperçoit aussi-tôt qu'en devenant plus grand terrien, on multiplie ses embarras dans une toute autre proportion que ses richesses. Bientôt il se dégoûte d'une administration étendue, toujours mal servie quand le maître est chiche pour ses agens. Il reconnoît ensuite qu'en plaçant ses épargnes en améliorations sur son propre fonds, elles sont plus utilement employées qu'en envahissant le fonds d'autrui; il travaille chez lui, il double son revenu, & son économie devient profitable pour l'Etat, de ruineuse qu'elle étoit.

Il est donc de raisonnement autant que de fait, comme l'expérience le démontre, que les rentes sont propres à grossir les grandes fortunes aux dépens des petites, & c'est un notable inconvénient de plus.

L'utilité prétendue des rentes

484 *L'argent doit-il être*

ainsi combattue dans toutes les allégations possibles en sa faveur, il seroit superflu de s'étendre aussi au long sur leurs inconvéniens. Dire que *le rentier est de sa nature un oisif qui jouit*, c'est dire que la plupart des maux de la société lui sont dûs. En effet le luxe, la débauche & leur suite ne trouvent guères que dans cet ordre leurs ministres & leurs auteurs. *Baissez le taux des rentes, éteignez-en autant que les circonstances pourront le permettre*, vous verrez doubler l'industrie, & renaître l'économie nourrice des Etats & mere de la population.

Le rentier est de sa nature un oisif qui jouit.

Baissez le taux des rentes.

De ces deux principes, le premier n'est pas même à notre choix; & quand nous voudrions y faire la moindre réflexion, nous nous trouverons nécessités à cette opération par la manœuvre de nos voisins. En effet, tant que le commerce sera en concurrence (& je crois qu'il est de l'intérêt général qu'il soit toujours ainsi) il est impossible que la concurrence se soutienne.

Si la partie commerçante, c'est-à-dire emprunteuse d'une des nations; est obligée de payer de plus gros intérêts de ses fonds que les autres.

A forces égales, si deux coureurs partent, l'un de quatre lieues de distance, & l'autre de cinq pour atteindre au même but, certainement celui qui a l'avance d'une lieue sur son concurrent arrivera toujours le premier. Il en est de même de deux places marchandes, dont l'une trouve l'argent nécessaire pour ses avances au 4. pour 100. tandis que l'autre ne le peut avoir qu'au 5.

Si un Mercier achete l'argent au 3. il fait un profit honnête en revendant au 5. il a 2. pour cent de bénéfice clair; donc la marchandise ne sera vendue que 5. au-dessus de ce que la main d'œuvre a coûté. Si le Mercier achete l'argent au 5. il sera obligé, pour faire le même profit, de revendre au 7. la marchandise sera plus chère.

486 *L'argent doit-il être*

& conséquemment moins propre à la concurrence. Mais cette augmentation première ne sera pas la seule que la marchandise supportera ; il faut encore y proportionner les risques devenus plus forts, les dépenses relatives plus fortes, parce qu'il est très-vrai que chaque marchandise porte en détail sa part de la plus grande cherté de son signe, & que chaque main par où elle passe, lui fait effuyer les rapports avec la plus grande valeur de l'argent. Le tout ensemble calculé, l'on seroit étonné de trouver les deux tiers peut-être de différence du prix au lieu de la proportion première ; parce que cette proportion, comme je viens de le dire, se multiplie par toutes les mains qui la supportent. Il s'ensuit de cette induction réelle & qui ne peut être contredite, que si-tôt que les Anglois & les Hollandois mettront chez eux l'interêt de l'argent au 4. nous serons fols, ou ce qui est synonyme, de faux sages, si nous n'en faisons autant.

J'ai ouï dire que les dits & con-
tredits étoient nécessaires en fait
de procès, mais ils ne valent rien
en fait d'affaires d'Etat. Un Etat
ne sortira jamais de son engour-
dissement & de la léthargie des
usages & de l'indécision, s'il n'est
gouverné par des têtes tranchantes
qui voient le but & qui y marchent
à travers les broussailles, sans les
prendre pour de la futaye. Je dis
plus, dans le fait dont il s'agit,
nous avons quinze & bisque sur
nos voisins, & voici pourquoi.

Les dits &
concredits ne
valent rien
en fait d'af-
faires d'Etat;

1°. Plus une nation a de pro-
duit, plus elle peut agir sans tâton-
ner avec le commerce, attendu
que le produit est le cannevas du
commerce, & que quand même ce
dernier se seroit éloigné, qu'on lui
fasse luire les matériaux de l'échan-
ge, il reviendra sur le champ.

Si au contraire les Hollandois
perdent une branche de commer-
ce, il leur faut des peines incroya-
bles & du bonheur encore pour la
rattrapper, attendu que comme ils
ne sont que les voituriers de l'uni-

488 *L'argent doit-il être*
vers, ils sont dépendants du produit
d'autrui, à qui tout exportateur est
bon. Les Hollandois donc doivent
cultiver & ménager leur commerce
qui leur tient lieu de fonds & de
forme, au-lieu qu'il n'est pour
nous que la forme, tandis que
l'agriculture est le fonds. Les An-
glois qui ont un produit considéra-
ble en comparaison des Hollandois,
nous cedent infiniment néanmoins
en fait de cette richesse première.
Le tronc de leur arbre est plus foir-
ble, & les branches plus fortes ;
en conséquence ils doivent plus
craindre l'orage. Ainsi donc, quand
ces nations baissent chez elles l'in-
térêt au risque de la sorte de stran-
gurie momentanée qui peut en
arriver au commerce, nous ne de-
vons nullement hésiter d'en faire
autant chez nous, & l'événement
justifiera notre hardiesse.

2°. Mais, dira-t-on, ces sortes
de baissemens ne se font point en
Hollande & en Angleterre par des
Ordonnances; c'est l'abondance de
la denrée appelée *argent*, qui

Elle-même en porte le loyer à son taux, comme il en arrive de toutes les denrées au marché; au moyen de cela, le Gouvernement ne risque rien en aidant à des opérations qui se déterminent d'elles-mêmes par la pente des choses. Telle est la maxime que veut adopter notre Gouvernement : puisque l'élément du commerce est la liberté, il ne sçauroit mieux faire que d'imiter en cette partie la méthode des nations qui se prétendent libres. Le taux de la place déterminera d'abord celui des emprunts tolérés, & qui ne sont point sous la protection du Gouvernement : quand celui-ci sera bien décidé, la loi du Prince suivra l'impulsion au lieu de la donner, & de la sorte on sera certain de la stabilité de l'opération, qualité toujours à rechercher, sur-tout en fait de finance.

J'approuve cette modération : ainsi donc nous voilà d'accord, & vous convenez avec moi que si-tôt qu'une sorte de convention publique aura baissé le prix de l'argent,

490 *L'argent doit-il être*

la loi du Prince se conformera à ce tarif de convenance ; jusques-là tout est bien : j'ajoute seulement qu'il est nécessaire de placer à cet égard l'optique un peu plus loin que vous ne faites , pour ne pas se tromper à son effet. La place de Paris est un miroir très-fautif. Pourquoi cela ? C'est que presque tout ce qui emprunte sur cette place , cherche des fonds pour des objets absolument étrangers au commerce , pour des avances de finances , pour des entreprises pour le Roi &c. D'une part , ce sont toutes affaires exclusives , & qui par conséquent ne sont aucunement réglées pour le commerce ; de l'autre , ce sont opérations de finances , où il y a 50. 100. & souvent 150. pour 100. à gagner , & quand il s'agit d'emprunter pour de tels objets , on n'y regarde pas de si près. D'ailleurs c'est le pays des fous , des débiteurs insolubles , & par conséquent des entrepreneurs téméraires. Paris en un mot est nécessairement une place très-fautive.

Nos places de commerce en province sont trop foibles, & trop dépendantes des reversemens du Trésor Rôyal pour pouvoir servir de regle. Un mouvement dans la finance, un ordre imprévu de la part des Receveurs & Fermiers Généraux pour faire rentrer les deniers des caisses des provinces, jettent tout-à-coup le désordre, & font disparôître l'argent de dessus les places de Nantes & de Bourdeaux. La suppression des galères qui portoient tous les ans 150000 liv. à Marseille, a jetté cette place dans une misere dont elle ne se relevera peut-être jamais. Ce n'est donc point encore là qu'on peut connoître le vrai tarif de l'argent.

Où donc ? C'est à Amsterdam, & à Londres. Mais c'est chez les Etrangers.... les parties de l'Europe commerçante ne sont point étrangères les unes aux autres, relativement à la circulation. L'or vient du Perou, & n'y retourne pas ; il ne se perd que par deux conduits, les Indes Orientales, & les bijoux

D'où doit partir le tarif du bajiffement.

492 *L'argent doit-il être*
& meubles. Le premier de ces débouchés ne sera nuisible, que quand les mines du nouveau monde viendront à tarir ; *ô utinam !* Le second n'absorbe rien en comparaison de ce dont la somme monétaire grossit tous les ans. A cela près, l'argent est en Europe ; les barrières faibles & idéales en ce genre, qu'on appelle frontières, ne font rien pour lui, elles ne doivent pas arrêter non plus l'homme d'Etat qui veut diriger l'or vers l'utilité de son pays. Ainsi donc le Gouvernement en France, aussi-tôt qu'il voit le taux de l'argent constamment baissé chez un de nos voisins, doit y marquer le taux du Prince par une bonne Ordonnance.

C'est un moyen de plus que nous avons chez nous. Nos voisins infatués de leur liberté seroient effrayés de l'intervention de l'autorité dans leur partie sensible. Tolérants d'ailleurs pour toutes les religions, il est arrivé chez eux de la fermentation des sectes ce qui arrive partout de celle des passions, qui en

Fait naître de monstrueuses & hors de la nature, mais qui d'ailleurs émousse les passions premières. Ainsi donc la religion & le scrupule y sont relégués, pour ainsi dire, dans le sein de quelques familles tranquilles, mais ne dominent nullement sur la partie active de la nation. Il en est tout autrement parmi nous ; on compte encore avec la conscience en général dans tout ce qui n'est pas impulsion du moment, & je connois assez le monde prêteur pour pouvoir assurer qu'aussitôt que le Roi auroit fixé l'intérêt de l'argent au 4. pour 100. & défendu aux Notaires d'autoriser des emprunts à un taux plus considérable, mille gens qui pensent ne pouvoir excéder l'intérêt permis sans faire l'usure, mille autres qui font entrer dans leur probité de n'écluser en rien la Loi du Prince, se conformeroient d'eux-mêmes au nouveau tarif. D'autre part, on ne pourroit plus accepter de prêts sur contrat à un taux plus fort, sans se déclarer prodigue en quelque

454 *L'argent doit-il être*
forte : bientôt tout le monde s'y
feroit, & il n'y auroit pas moins
de facilité pour les emprunts que
par le passé. En effet, l'argent y
seroit ni plus ni moins, & il vaut
mieux en tirer quatre ou trois &
même deux pour cent que rien du
tout.

Baissement
d'intérêts,
vivification
de l'agricul-
ture.

Eh ! quand on se dégoûteroit de
prêter son argent à un si bas inter-
rêt, où seroit le mal ? il faudroit
bien en faire quelque chose. Les
fonds de terre hausseroient de prix
dans l'estime publique ; ainsi que
dans l'évaluation ; chacun en vou-
droit avoir ; les possessions s'en sub-
diviseroient, & conséquemment
seroient mieux entretenues. Cette
amélioration qu'on ne fait pas au-
jourd'hui sur son fonds, parce qu'elle
coûteroit cent pistoles, & que cela
ne bonifieroit le bien que de 20 liv.
de rente, se feroit avidement alors,
attendu qu'on y trouveroit à placer
son argent au prix courant, & avec
bien plus de sûreté sur son propre
fonds.

Il s'ensuit de cette induction, que

Le baiffement des interêts seroit une des meilleures & des plus sûres opérations pour animer l'agriculture. C'est que tout ce qui est bien part du même principe, & tend au même but.

D'autre part, tout objet de commerce seroit tentant. Un homme seroit fou aujourd'hui de risquer des entreprises périlleuses pour ne pas gagner le 5. pour 100. que son argent peut lui rapporter sans risque en le plaçant sur le Roi, sur les Corps, ou sur les particuliers. Vainement dira-t-on qu'il est obligé d'engager son argent sans retour, & sans pouvoir s'en proeuter la rentrée, ce qui ne convient pas à tout le monde : mauvaise objection. Si-tôt que son contrat est bon, il trouvera toujours à s'en défaire. Quand le Clergé emprunte, quelque fort que soit l'emprunt, à peine les deux tiers des prêteurs qui se présentent peuvent-ils trouver place. Si l'un de ceux dont l'argent est reçu, veut le lendemain marier sa fille ou acheter une Charge à

Idem, vivification du commerce.

496 *L'argent doit-il être*

son fils, il peut choisir un acquéreur de son contrat entre ceux qui n'ont pû trouver place, & son argent lui rentrera sur le champ.

Je dis donc que tant que ces contrats-là rapporteront cinq pour cent, il n'y aura de commerce sage que celui qui rapporte cinq & demi, sinon ce n'est pas la peine de travailler & de risquer. Quand les contrats seront au quatre, quatre & demi suffiront au commerce, & ainsi du reste. Ainsi donc le baiffement des interêts est une des meilleures ou plus sûres opérations pour animer & multiplier le commerce.

Ce que je dis ici du commerce peut s'entendre aussi de toutes sortes d'entreprises : on les verroit se multiplier à l'infini dans l'Etat, sans sçavoir d'où provient ce redoublement d'industrie ; & l'on en viendroit au point qu'on attribue aux habitans de la Chine, où, dit-on, il y a des entrepreneurs qui fournissent la nourriture aux laboureurs dans les champs.

Les fermes des terres hausses

toient à proportion de ce que les fermiers se contenteroient d'un moindre profit qui suffiroit désormais à toute espece d'entreprise dans l'Etat. Cet avantage très-réel pour les particuliers deviendroit immense pour l'Etat par le haussement des fermes du Roi , & par la diminution de toutes ses dépenses mises au rabais par la multitude des concurrens.

Enfin les manufactures s'éleveroient de toutes parts au moyen de toutes les facilités que nous avons établies ci-dessus. Ainsi donc, le baissement des interêts est une des meilleures & des plus sûres opérations pour exciter & vivifier l'industrie.

Idem, pour les manufactures.

Il résulte de ce que dessus ;
1°. que la diminution des interêts au *prorata* du taux établi chez ses voisins , est une opération forcée par-tout ailleurs que dans l'isle des aveugles.

2°. Que nous avons à côté de nous deux places dont le tarif nous avertira toujours , sans autre spé-

498 *L'argent doit-il être*

eulation , du moment où cette opération est nécessaire , & du cran précis où il faut la marquer.

3°. Que par des raisons morales & physiques , elle est moins périlleuse & plus facile chez nous que par-tout ailleurs.

4°. Que nécessairement elle animera l'agriculture , multipliera le commerce , & vivifiera l'industrie.

Rembour-
sement du
capital.

C'est beaucoup , & je crois l'avoir démontré , que de baisser le taux des rentes ; mais comme je l'ai dit , en parlant des Anglois , ce n'est libérer en rien l'Etat & les Particuliers , si l'on ne trouve le moyen de les éteindre petit-à-petit. Or je crois inutile de répéter désormais qu'il n'entre dans mon système aucune sorte de relâchement sur les principes de la bonne-foi.

Plus on est Grand , moins l'exacte probité doit coûter , puisque tandis que le pauvre & le foible n'ont presque d'intérêts que relatifs au nécessaire , le riche & le puissant ne traitent que du plus au moins de superflu ; d'où il suit que la

mauvaise foi des puissans est plus odieuse & plus impardonnable que celle du pauvre. Plus on est au-dessus des loix coercitives, plus on risque, en proportion de sa puissance, à s'en affranchir. Ce que les loix ne peuvent faire, le discredit (excommunication civile, & loi des loix dans l'humanité) le fait; & malheur aux Grands une fois atteints de cette lèpre incurable, malheur à leur réputation, à leur fortune, à leurs entreprises: tout leur brise dans la main pour en avoir cru des guides aveugles, & faute de quelqu'application qui leur eût aisément fait découvrir dans l'exacte observation de leurs paroles la véritable voie de secouer tous engagemens onéreux, & d'être en état de n'en contracter que d'utiles. En conséquence, je tiens que ce sont des esprit gauches, & des cœurs foibles ou pervers, qui les premiers ont établi dans les maximes d'Etat un relâchement qui déshonoreroit des particuliers. Il seroit aisé de démontrer par les

300 *L'argent doit-il être*
faits que les plus véritablement
grands Rois, & grands Ministres,
ont été les plus honnêtes gens dans
leur ordre, & que, si quelquefois
ceux-là même ont manqué en cer-
taines occasions à leurs principes ;
ce ne sont pas ces faits-là qui leur
ont le mieux réussi. Dès que l'in-
térêt seul entre dans nos calculs,
le champ est ouvert au pour & au
contre. On se méprend aux princi-
pes, on est trompé par les consé-
quences ; dès-lors le tableau des
maximes varie selon les circon-
stances. Eh ! qu'est-ce qu'une grande
manutention qui n'a ni objets cer-
tains ni principes ? Voulez-vous
sçavoir où gît l'intérêt toujours fixe,
toujours inmanquable ? c'est dans
l'uniformité, la vérité, la bonne-
foi. Tout ce qu'il y a d'avantageux
ici-bas se rapporte-là. La vérité est
le moyeu de la rouë de l'intérêt &
de la fortune. Si tant de gens se
plaignent qu'elle est sans cesse mo-
bile, & écrase ceux qu'elle a éle-
vés, c'est que le moyeu manquant,
la rouë n'a plus d'appui, & bien

tôt vole en éclats. La vérité seule, je le sens, m'éleve dans le cours de ces spéculations au-dessus de l'étroite sphère de mon foible génie, & je ne doute pas qu'un Ministre qui en auroit assez pour agir comme je raisonne, ne sentît en pratique l'effet que je sens en théorie. Vérité, probité, bonne-foi, sont les vrais appuis de tout Gouvernement. Ces vertus n'excluent ni la force, ni la prudence; au contraire elles les dirigent, elles les décident. En conséquence, quand je dis qu'il faut éteindre les charges & les dettes de l'Etat & des particuliers, je n'entends pas qu'on y employe aucun de ces moyens ruineux & forcés qui n'auroient jamais dû venir en la pensée des hommes d'Etat, si des circonstances accablantes & des exemples tirés des temps de barbarie ne les y avoient comme entraînés; mais l'opération est possible par des moyens seuls de régime & d'économie.

Quand je dis charges & dettes de l'Etat, ces deux mots seroient

302 *L'argent doit-il être*
synonymes , si réellement l'article
des charges considérées comme
emploi , n'en étoit une très-réelle-
ment pour nous dans le sens qui
signifie *fardeau*.

En lisant un état de la France
aujourd'hui , on est étonné de voir
qu'un individu sans charge est plus
rare dans ce Royaume , que ne
l'est un homme ayant charge. Or
comme il est , je crois , reçu sans
contestation qu'on avilit les digni-
tés en les multipliant , & qu'ou
les dignités & les emplois sont avi-
lis , le Gouvernement s'affoiblit &
perd de sa considération , il s'en-
suit de ces deux axiomes , qu'indé-
pendamment de ce que les appoin-
temens & privilèges de tant de
charges appauvrissent l'Etat , elle
l'affoiblissent encore.

Sulli l'a dit dans ses Economies
Royales ; ce digne Ministre , un
des plus grands peut-être qui ayent
jamais paru , en ce qu'il joignoit
en un degré bien rare de prudence
& d'élévation l'esprit de détail le
plus inventif & le plus exact au

génie du grand des affaires : ce grand Ministre, dis je, qui régènera les affaires, uniquement parce qu'il sçut toujours en assujettir le régime à son plan & à la façon de faire * au-lieu que les autres s'asservissent communément, en entrant dans le poste, au courant des usages, c'est-à-dire à celui des abus, avoit coûtume souvent de mettre en abrégé le tableau des choses sous les yeux de son maître, de façon que d'un trait le Prince pût tout voir. C'est encore-là la vraie pierre de touche du serviteur excellent, & supérieur par l'esprit & par le cœur,

D'ordinaire les hommes les plus capables en grand, & dont le jugement est le plus droit, sont aussi, par disposition de tempérament, les plus aisés à rebuter d'un travail épincieux & de détail; & au moyen de cette disposition qui n'échappe pas à un Courtisan ambitieux, les plus dignes Princes sont ceux qui parviennent le plus aisément à se méfier d'eux-mêmes, & à se regar-

304 *L'argent doit-il être*
der intérieurement comme dépen-
dans du prétendu travailleur qui
leur apprête la besogne, parce que
cet homme leur présente la branche
par les pointes, au-lieu de la leur
donner par la tige. Ils leur hérissent
l'art de gouverner de tous les détails
faits pour les commis, tandis qu'il
n'est rien de si simple de soi-même
dans une machine montée, & que
tout ce qui doit coûter le plus au
Prince, n'est que de rapporter à
cinq ou six principes généraux qui
constituent entre eux le bon Gou-
vernement, non-seulement les or-
dres émanés du thrône, mais encore
les plus ordinaires actions de sa vie,
qui toutes peuvent influer beaucoup
sur le bien ou le mal de l'Etat. Le
vrai Ministre donc est celui qui
rapportant tout à la gloire de son
maître, lui fait voir ce qui est
vrai; c'est-à-dire, qu'un Prince n'est
point un scribe; qu'il en paie pour
être les esclaves des détails, comme
il le doit être lui de l'extérieur de
son Etat, & des regards de l'uni-
vers sans cesse tournés sur lui; &
qu'en

qu'en un mot , toutes les affaires de l'Etat lui peuvent être présentées sur une feuille de papier.

Henri IV. fut assurément un Roi des plus éclairés & des plus actifs qu'il y eut jamais , & cependant c'est ainsi que Sulli lui traçoit en quelques lignes les principaux objets du Gouvernement. Les vrais memoires de ce grand homme sous le titre d'*Economies Royales* , Livre qu'on ne lit plus tant à cause du peu d'ordre des précieux matériaux qui y sont renfermés , que parce qu'on l'a depuis peu retourné en beau François , mais qui n'est pas moins digne de la continuelle étude d'un homme d'Etat , ces memoires , dis-je , sont pleins de précis de cette espece que ce grand Roi prisoit , parce qu'il étoit capable d'en faire de pareils. J'en transcris un ici tout au long , qui dans 36 maximes renferme plus de choses que n'en dira tout mon Ouvrage.

II. Partie.

Y

Memoires de Sully. *ETAT & MEMOIRE dressé par commandement du Roi, & à lui baillé à votre retour du voyage de Poitou en l'année 1604. des choses lesquelles peuvent prévenir de grands désordres & abus, & par conséquent aussi apporter diverses sortes d'affoiblissements aux Royaumes, États & Principautés souveraines.*

I. Augmentation de tailles ; tributs & daces, *affoiblissement d'Etat.*

II. Toutes impositions personnelles avec surcharge, *affoiblissement d'Etat.*

III. Diminution de trafic, commerce & marchandise, *affoiblissement d'Etat.*

IV. Diminutions d'ouvrages & manufactures & labourages, *affoiblissement d'Etat.*

V. Enchérissement de vivres & tous mauvais ménages, *affoiblissement d'Etat.*

VI. Augmentation de chicane.

ries & de formalités de la Justice, *affoiblissement d'Etat.*

VII. Excessives usurpations d'autorité aux Officiers, *affoiblissement d'Etat.*

VIII. Refus d'audience aux complaignans & à tous opprimés qui demandent justice, *affoiblissement d'Etat.*

IX. Festins, banquets, momeries, jeux & brelans, *affoiblissement d'Etat.*

X. Indifférence entre les personnes de diverse qualité & de condition, morgues & cimagrées, *affoiblissement d'Etat.*

XI. Usurpations de qualités, titres & noblesses, *affoiblissement d'Etat.*

XII. Enchérissement des denrées & marchandises, *affoiblissement d'Etat.*

XIII. Surhaussement & disproportion des monnoies, *affoiblissement d'Etat.*

XIV. Vanités, curiosités, luxe, débauches & délices, *affoiblissement d'Etat.*

508 *L'argent doit-il être*

XV. Indifférences en habits ; ameublemens & trains, *affoiblissement d'Etat.*

XVI. Excès & magnificences de bâtimens, dorures & diaprures d'iceux, *affoiblissement d'Etat.*

XVII. Fastes, ostentations, vanités, mines & cimagrées dévotieuses, *affoiblissement d'Etat.*

XVIII. Indifférences aux cérémonies & honneurs rendus à cause des parentages & visites, *affoiblissement d'Etat.*

XIX. Délices, jeux, berlans ; affiquets, cabinets & débauches de femmes, filles & garçons, *affoiblissement d'Etat.*

XX. Tolérances de vices, luxes ; pompes & bombances, *affoiblissement d'Etat.*

XXI. Tolérance aux grands Officiers de faire en leurs charges tout ce que bon leur semble, *affoiblissement d'Etat.*

XXII. Excès de salaires aux Ministres de Justice, finances, police ; Avocats & Procureurs, *affoiblissement d'Etat.*

XXIII. Grandes guerres sans besoin ni nécessité, *affoiblissement d'Etat.*

XXIV. Absolue disposition des Souverains par un Particulier ou plusieurs, *affoiblissement d'Etat.*

XXV. Mépris des gens de qualité, capacité, mérite & service, *affoiblissement d'Etat.*

XXVI. Les excessives affections des Rois & Princes en de certaines sortes d'exercices, plaisirs & passe-temps, & quelques particuliers, *affoiblissement d'Etat.*

XXVII. Les vicieuses inclinations des Ministres d'Etat mignons & favoris des Souverains, *affoiblissement d'Etat.*

XXVIII. Toutes tolérances d'omissions & mépris des bonnes loix, coûtumes & usages utiles, *affoiblissement d'Etat.*

XXIX. Toutes trop exactes recherches de vieilles erreurs, fautes & mauvais usages qui ne se voient plus avec préjudice, *affoiblissement d'Etat.*

XXX. Toutes augmentations de

510 *L'argent doit-il être
loix, édits & ordonnances non ab-
solument nécessaires, affoiblisse-
ment d'Etat.*

XXXI. Tous accroissemens de
droits, gages, attributions, aug-
mentations & privilèges, *affoiblisse-
ment d'Etat.*

XXXII. Toutes sortes d'augmen-
tations d'Officiers en toutes sortes
de charges & fonctions, *affoiblisse-
ment d'Etat.*

XXXIII. Toutes nouvelles créa-
tions de Cours souveraines, *affoi-
blissement d'Etat.*

XXXIV. Tous excessifs enri-
chissemens de Ministres manians
les affaires publiques, *affoiblisse-
ment d'Etat.*

XXXV. Toutes vies oisives, fai-
néantes & voluptueuses, *affoiblisse-
ment d'Etat.*

XXXVI. Tous mépris de loix,
constitutions, ordonnances & bon-
nes pratiques, *affoiblissement d'Etat.*

Je ne doute pas qu'après cette
lecture, des Critiques de cabinet
ne trouvent & peu d'ordre, & des

répétitions dans ces notes, sans songer que le style de l'esprit & celui de la vraie politique sont deux, & que Sulli, selon les apparences, avoit peu le temps de compasser ses phrases ; mais si l'on veut se donner la peine de relire ce peu de notes, d'attribuer ce qui a l'air de répétitions aux nécessités du temps, & même du tempérament du très-digne Roi qui demandoit des vérités à un homme sévère, on verra que rien n'est de trop dans cette esquisse.

Quel dommage que Sulli eût eu le temps d'écrire aussi longuement que moi ; mais six de ses maximes, à sçavoir les première, troisième, quatrième, vingtième, vingt-cinquième & trente-deuxième, renferment tout ce que j'ai dit, & tout ce qui me reste à dire. Quand on ne me sçauroit pas gré d'avoir ressuscité, pour ainsi dire, ce mémoire, on devoit du moins me le pardonner, ne fût-ce que pour appuyer mes spéculations de l'autorité d'un des hommes du monde

Y iv.

512 *L'argent doit-il être*
qui a le plus supérieurement &
utilement pratiqué en ce genre. La
maxime trente-deuxième est la
seule qui ait trait à mon sujet ac-
tuel. Qu'auroit dit Sulli s'il eût seu-
lement vû notre Almanach Royal
d'aujourd'hui? Je sçais que cette
multiplicité de Charges est une des
traces des temps fâcheux, où l'on
fut obligé de multiplier les ressour-
ces à quelque prix que ce pût être;
mais je ne puis croire qu'il ne fût
aisé de la supprimer petit à-petit,
& néanmoins en peu d'années, en
commençant par leur ôter tout
exercice, tous droits & privilèges,
& ne leur conservant que le revenu
de leur finance. Les moyens de
remboursement se présenteroient
ensuite en foule, dès qu'on seroit
attentif à n'en laisser échapper au-
cun.

Liquidation
des dettes.

Quant à ce qui est des dettes de
l'Etat, outre celles du Roi, j'y fais
entrer celles des Corps, des Villes,
& de tout ce qui peut s'appeller
Communautés.

La diminution des interêts seroit

d'abord un grand acheminement au remboursement du principal, en le rendant moins onéreux. Ensuite la liquidation de ces dettes, objet qui dans mes principes doit être moins rapportant que jamais, ne laisseroit cependant pas d'en libérer une grande partie.

En effet, en style de finance on ne considère guères, à moins que la faveur ne s'en mêle, certains reliquats d'engagemens onéreux que le Roi a été dans le temps obligé de contracter avec des gens d'affaires, que comme des prétentions surannées; & comme on voit que ces gens ont fait de grandes fortunes dans leurs entreprises, on croit le Roi quitte au fond, ou l'on ne solde avec eux qu'à leur désavantage, & qu'autant que la moitié de la somme aura acheté des protecteurs. On ne considère pas en cela que c'est avertir les futurs entrepreneurs qu'ils doivent faire leur main dès qu'ils le pourront, & mettre dans les marchés, en sus du profit, la perte des reliquats. La

bonne-foi publique penseroit tout autrement & régleroit ces sortes de dettes, comme entre pairs à la bourse. Si l'entrepreneur à prévariqué dans son entreprise, qu'il soit pendu sans miséricorde ; mais de crainte de souiller le Gouvernement du soupçon d'avoir voulu enrichir le Trésor de la dépouille de ce misérable, que ce qui lui est dû selon les clauses de son marché soit distribué à ses héritiers au rebours des successions ordinaires, c'est-à-dire, en commençant par les plus éloignés. Dès-lors vous aurez élagué par un seul acte de justice la moitié de ces demandans. Tous ceux qui sentiront leur cas verveux se hâteront d'obtenir décharge, & de donner quittance; & n'y seroit pas reçu qui voudroit, si ces entrepreneurs avoient affaire à moi : l'on payeroit, & l'on seroit payé. Quant à ceux qui ont satisfait à leurs engagements, je ne leur en retrancherois pas un fol, eussent-ils des millions : mais comme la soif de l'or est celle des hydropiques,

Les richards ne manqueront jamais de parens qu'ils voudront mettre sur la même voie de fortune, & c'est en ce genre-là seulement que faisant pour le Roi ce qu'on appelle des affaires, on feroit acheter les emplois lucratifs de la finance par de fortes cessions de reliquats loyalement dûs & réglés.

Il est néanmoins des cas qui, quoique rares, ne sont pas sans exemple, & même de nos jours, où les récompenses honorifiques doivent essayer d'ancrer l'honneur même sur le territoire naturel du lucre. Un homme qui, riche du fruit de ses premiers travaux, emploie volontairement ensuite des talens acquis par un long usage pour le service de sa patrie, sans en retirer d'autre fruit que la réputation d'avoir bien servi, mérite la plus haute considération. Ceux qui menaient les armées Romaines à la guerre, & ceux qui étoient chargés du soin de leur subsistance, étoient du même ordre. Il n'est presque aucune profession dont on ne pût bannir

Y vj

516 *L'argent doit-il être*
l'obscure cupidité, & mettre à sa
place une sorte d'héroïsme.

Les dettes courantes & qu'on
appelleroit criardes pour un parti-
culier, une fois netoyées, les diffé-
rentes dépenses qu'on payeroit au
courant en argent comptant, di-
minueroient presque de moitié :
grande avance pour l'opération ten-
dante à libérer l'Etat.

Les dépenses des Corps & des
Villes réglées pareillement, & con-
duites avec une exacte économie
en tout ce qui n'a pas trait au pu-
blic, fourniroient bientôt des fonds
aux remboursemens. Les principa-
les de ces dépenses consistent aux
payemens des rentes ; & l'opération
seule du baïssement des interêts
feroit tout-à-coup une richesse pu-
blique. Je suppose par exemple,
que le Languedoc doive 50 mil-
lions qui au cinq pour 100. font
d'interêt 2 500 000 livres, l'interêt
réduit demain au 4. ce n'est plus
que deux millions, & les 500000
liv. restant font un premier rem-
boursement ; & si l'interêt venoit

à 3. comme je suis sûr qu'on l'y mettroit en quatre ans en France si l'on vouloit, ce seroit un million par an. Ce million remboursé éteint autant d'interêt, & bientôt la somme faisant le fer à cheval nettoieroit dans peu toutes les dettes.

Mais quelle alarme parmi les rentiers ! Si-tôt que les corps solides remboursent, chacun emploie tout son crédit pour n'être pas dans le cas ; ce ne sont que murmures parmi ceux sur qui ce'a tombe : ce seroit bien pis alors qu'on rembourseroit de toutes parts. Oh ! j'avoue que ces sortes de plaintes me trouveroient un cœur d'airain ; mais prenez garde qu'une telle désolation est au fond une allegresse publique, puisque c'est une augmentation de crédit, un véritable trésor amassé, puisque dès que les Corps ouvriront une caisse d'emprunt, on y courra de toutes parts. Il falloit jadis faire des taxes pour avoir de l'argent, c'étoit le cas de se plaindre, il falloit créer des charges onéreuses, vendre les privilèges, la

518 *L'argent doit-il être*
justice, la noblesse à des usuriers ;
avilir & multiplier les dignités ,
créer des rentes viagères , c'est-à-
dire ériger un temple à la dissipa-
tion & à la vanité dénaturée , faire
des loteries ruineuses quelquefois
pour l'Etat , &c. Demain vous en
faut-il ? il ne faut que dire aux
Corps du Royaume : les frontières
sont menacées , l'honneur du pa-
villon François est attaqué , ouvrez
vos caisses ; aussi-tôt les banques ,
les études des Notaires , les coffres-
forts , les bourses , les caves des
particuliers repoussent l'or de toutes
parts. Ce métal mis en fusion par
la confiance publique roule à grands
flots , & vient se rendre dans les
caisses principales de l'Etat. C'est-là
le point où Cyrus vouloit être , quand
il disoit : *J'ai donné mes trésors*
à garder à mes sujets.

Rembourse-
mens.

A l'égard des remboursemens ;
pour que personne n'eût à se plain-
dre , je garderois une exacte ba-
lance : les dernières dettes seroient
les premières remboursées , sans
qu'aucune préférence y entrât pour

rien ; & peut-être que ces premiers-là seroient les plus heureux , car leur somme leur rentreroit au temps où les autres emplois de l'argent ne seroient pas encore au feu. L'on sent bien d'ailleurs que si d'une part la diminution des interêts doit aider aux remboursemens , ceux-ci de l'autre faciliteroient la diminution des interêts. C'est ainsi qu'en toute chose les biens de la société font un cercle entre eux , ainsi que les maux.

J'ai à ce sujet souvent ouï dire qu'une importante réflexion avoit arrêté l'opération du baissément des interêts en France ; c'étoit la crainte que les Etrangers , qui ont beaucoup de fonds sur nos places de commerce , ne vissent tout-à-coup à les retirer , & d'un trait de plume à nous mettre en désordre. Un souris niais seroit toute ma réponse à une semblable allégation , si j'étois dans le cas de pouvoir décider sur cet article ; mais petit personnage que je suis , il faut que je me donne la peine de répondre.

Il suffiroit, je crois, de dire que les Anglois qui ont, à ce qu'il me semble, au moins cinquante fois plus de fonds étrangers chez eux que nous, n'ont pas été arrêtés par cette crainte, quand ils ont voulu baisser très-rapidement & de plus d'un tiers l'interêt de leurs fonds publics; mais s'il faut à notre prudence des raisons de détail pour la rassurer, en voici.

Bête qui
craint la for-
tie de l'ar-
gent étran-
ger.

1°. Il n'est pas vrai que ce soient les fonds étrangers qui fassent aller notre commerce; je le répète, cela n'est pas vrai. Les Têtes de chambre de commerce qui alleguent ces fortes de choses, ont eux-mêmes, des rentes, des maisons &c. & craignent d'en voir baisser le revenu; l'interêt particulier leur fait avancer un fait contre l'interêt public, dont ils ne craignent pas qu'on cave à fond la vérité. Mais quand cela seroit, qu'ai-je proposé ci-dessus? rien autre chose que de baisser en proportion de ce que feront Londres & Amsterdam. Or cela posé, croit-

On que le dépôt des étrangers les oblige de retirer leurs fonds qui leur vaudroient autant que chez eux, pour le rapporter dans leur patrie, où tous les placemens sont remplis, & où ils ne leur rapporteroient rien ?

2°. L'ordonnance sur la diminution des interêts ne porteroit que sur les dettes autorisées par la Loi, & non sur les arrangemens furtifs, qu'on appelle *taux de l'argent sur la place* ; en conséquence les Négocians seroient bien les maîtres de supporter leurs anciens engagements sur le taux primitif, d'où s'ensuit que le commerce n'est en façon quelconque à consulter sur cette opération.

Où les Etrangers ont le plus de fonds parmi nous, c'est en contrats non exigibles sur l'Hôtel de ville de Paris, sur les Provinces, les Corps, &c. Tous ces Corps n'ont emprunté que sous l'autorité du Prince, qui n'a point garanti aux prêteurs l'éternelle permanence de la solde annuelle de leurs prêts.

Tout ce qu'ils peuvent exiger de la bonne-foi de leurs débiteurs, c'est d'être les premiers remboursés au *prorata* de ce dont on sera en état de se libérer ; & c'est, j'en suis sûr, une faveur qu'ils n'ambitionneront pas. Les arrangemens économiques du débiteur augmentent la confiance du créancier.

Reléguons donc cette importante difficulté dans la classe des *fi* & des *mais*, *remora* des esprits médiocres, & revenons à nos arrangemens intérieurs, sans crainte qu'ils soient barrés par qui que ce puisse être.

On sent que la libération des particuliers, s'il est permis de parler ainsi, est une suite de celle de l'Etat, & des Corps & Villes.

1°. Les dettes publiques diminuant, les charges diminuent aussi.

2°. L'économie publique encourage, & nécessite même celle des particuliers.

3°. Ce reflux d'argent vers sa source opéreroit d'une façon douce, solide & stable ce que la folie du

Système a fait en vapeur révolutionnaire , passagère & souffrée. Le prix des terres & des effets réels montant en proportion de ce que les effets fictifs deviendroient rares , & de ce qu'il n'y auroit plus de vrais biens que les biens naturels , le fonds & l'industrie , un particulier obéré vendroit une ferme , un Seigneur une terre trois fois sa valeur d'aujourd'hui , & payeroit les créanciers réduits à employer leur argent à améliorer ou la terre ou le commerce en grand & en détail. L'on deviendroît riche de son travail & de son économie , chacun selon son état , ce qui est le vrai point favorable à la population.

Une telle opération n'a pas besoin d'être conduite à son dernier terme , pour qu'on en ressente les bons effets. Il suffiroit que la direction des choses eût pris ce tour-là pour que la résurrection fût visible de toutes parts ; mais en supposant le projet entier accompli , l'Etat , les Corps & les Villes entièrement libérées , l'extinction totale des rentes

324 *L'argent doit-il être*
enfin, à la réserve de celles qui
seroient établies sur les Etrangers,
je demande si cela diminueroit d'un
écu les revenus de la France & des
Français.

Mais, dira-t-on, tout l'argent
des particuliers passera chez l'Etran-
ger. Tout ? vous vous trompez ;
car tant qu'il y aura des terres &
de l'industrie sous votre Empire,
on aimera mieux placer son argent
auprès de soi, que de l'envoyer sous
une Domination étrangère ; mais
quand cela seroit, encore un coup
ce ne seroit qu'un bien, puisque
ce seroit autant de tributs que vous
imposeriez à vos voisins.

Considérons d'autre part ce qui
se passeroit au-dedans. L'Etat libéré
de tant de charges onéreuses n'au-
roit pas besoin de tant d'imposi-
tions, & laisseroit respirer les sujets
en temps calme, sauf à augmenter
les levées de deniers au besoin,
au-lieu de se servir d'emprunts &
de moyens extraordinaires. Les
Corps, les Provinces & les Villes
moins imposées par le Souverain,

& délivrées de tous intérêts, se verroient libres d'employer leurs revenus à la bonification de leurs fonds.

Combien d'ouvrages d'une utilité première se présenteroient alors à des administrateurs éclairés !

Bonification du fonds en seroit la suite.

Combien de rivières à rendre navigables, de canaux à construire, de ports à récurer, de chemins à percer & consolider, de manufactures à établir, de pépinières à entretenir, d'hôpitaux d'incurables, de maisons d'enfans-trouvés à construire & à doter ! Quelle élégance, quelle perfection ne mettroit-on pas dans les choses même de pure décoration qui honorent un siècle, qui affectionnent les citoyens à la patrie, qui attirent les étrangers, &c. S'agiroit-il de faire un portique, un temple, un théâtre, des promenades, des quais, des fontaines, l'on ne seroit plus gêné par le sentiment continuel de la misère & de la surcharge publique ; on donneroit l'essor au génie des artistes, & l'on se rappelleroit que qui

326 *L'argent doit-il être*
travaille pour le public, doit vouer
son ouvrage à l'immortalité.

Ce que les Provinces feroient pour le public, les particuliers le feroient pour leur famille, & sur leur patrimoine. Ne pouvant augmenter sa fortune qu'en bonifiant son fonds, on tireroit de la terre mille ressources aujourd'hui inconnues. Les machines pour élever les eaux sur les terres nous arriveroient de la Chine, plutôt que les toiles peintes; & quand je ramène les inventions utiles de si loin, je ne pense pas qu'on négligeât celles qui se trouvent en Europe, & dont nous profitons si peu.

Les entreprises du commerce intérieur & extérieur étant, après la culture des terres, les seuls moyens de placement pour l'argent, elles se multiplieroient à l'infini, & cependant deviendroient rares en proportion du nombre de gens qui voudroient s'y intéresser. En conséquence, tout entrepreneur, ou toute Compagnie qui se formeroit pour un objet de travail,

auroit doubles & triples fonds en comparaison de l'étenduë qu'elle pourroit donner à son entreprise serrée de toutes parts par les tentatives & les efforts d'autrui. De-là, plus de banqueroutes d'une part ; de l'autre, l'on mettroit en solidité ce que l'on tâche de mettre aujourd'hui en étenduë. La concurrence animeroit l'industrie de tous côtés, & celle-ci tendroit à la perfection ; un petit gain seroit regardé comme l'utile & l'agréable fruit d'un grand travail ; & c'est quand on en est à ce point, qu'un Etat est à son plus haut degré de population & de prospérité.

Arrêtons-nous un moment, & considérons si d'après ce tableau, dont on m'a vû broyer & placer les couleurs, & que j'ai tâché de rendre aussi vrai que je le vois, il ne seroit pas possible de concilier les principes des Théologiens sur l'usure avec la nécessité du commerce.

Il est de fait, que la pratique de l'Eglise en général, & les plus saines

Opinion de l'Eglise sur le prêt d'ac-

528 *L'argent doit-il être*

cord avec le
véritable in-
terêt de l'Etat.

Ecoles de Théologie en particulier ont toujours condamné tout prêt d'argent ; car dans le fait, le prêt à contrat de constitution est une aliénation absolue du fonds sous une redevance annuelle, & lorsque l'on veut en faire le remboursement, il ne peut être considéré que comme un rachat pécuniaire de cette redevance, à telles enseignes que si depuis la passation du contrat l'intérêt ou la redevance a baissé, comme on le voit aux contrats sur la ville de Paris, le rachat baisse en proportion, & l'on a aujourd'hui pour 16000 livres un contrat qui en coûta jadis 32. Le contrat de constitution n'est donc point un prêt à intérêt.

Des deux restrictions comprises sous l'emblème *damnum emergens & lucrum cessans*, la première sort entièrement du fait en question, puisqu'elle ne peut s'entendre que d'une Compagnie de commerce : si-tôt qu'on s'associe au gain & à la perte d'une entreprise, qu'on fournisse son contingent en argent,

ca

en vaisseaux ou en marchandises, la chose est absolument égale, pourvu qu'il n'y ait d'ailleurs rien que d'équitable dans la convention; & puisque Dieu nous a ordonné le travail, l'Eglise est bien éloignée de le défendre.

Quant au *lucrum cessans*, si j'ose en dire mon avis, il a fort l'air d'une condescendance ecclésiastique qui a plus d'apparence que de réalité. En effet on entend par ce mot que si-tôt que pour obliger le tiers en son besoin, je prête mon argent qui eût pu me profiter ailleurs, je puis en retirer un intérêt. Oh! je demande qui ne peut par cette restriction se faire à cet égard une fausse conscience? Si j'ai des dettes, je puis prêter à intérêt, parce que cet argent, si je ne l'eusse prêté, payeroit mes dettes. Si je ne dois rien, je pouvois encore acheter un domaine qui m'auroit procuré un bénéfice; si je n'entends rien au régime des biens fonds, je pouvois acheter des bestiaux qui, vendus après le glandage, m'auroient fait

530 L'argent doit-il être
profit; si, citoyen absolu, la terre
& ses produits, le commerce &
ses entreprises me sont inconnus
& m'effraient, je pouvois avoir à
un inventaire des meubles qui me
couteront au double chez l'ouvrier,
quand mon argent me sera rentré:
si rien de tout cela ne me con-
vient, mon argent devant moi &
à ma disposition m'auroit donné
une tranquillité & une aisance que
je n'ai plus, & qu'on me doit payer;
ainsi de classe en classe, il ne se
trouveroit au monde prêteur à jour,
qui, par le moyen du *lucrum cessans*
ne fût en sûreté de conscience.

Mais encore un coup, en suppo-
sant qu'il soit vrai que l'Évangile
& ses Ministres condamnent sans
aucune restriction, tout prêt d'ar-
gent à intérêt, je soutiens que c'est
faute d'avoir examiné la chose dans
son principe, qu'il est demeuré
constant chez les grands & les pe-
tits, chez les hommes instruits
comme chez les ignorans, que cet
anathème qui vient de trop haut
pour qu'il puisse être changé, est

absolument incompatible avec le commerce. Cette opinion est très-dangereuse pour la Religion tant par sa généralité, que parce qu'il est impossible de se refuser au sentiment, à l'expérience, & à la démonstration de l'utilité du commerce. Mais dès qu'il est démontré que la diminution de l'interêt est un avantage incontestable pour le commerce, il s'ensuit nécessairement que l'extinction de tout interêt seroit un plus grand avantage encore.

Remettons-nous devant les yeux le tableau d'un Etat au point de prospérité où je l'ai conduit tout-à-l'heure, d'un Etat libéré de toutes dettes, & où par conséquent l'interêt de l'argent seroit au taux le plus bas, & voyons si le commerce n'y seroit pas aussi florissant que par-tout ailleurs sans prêt d'argent.

Quelle nécessité dans cet Etat pourroit forcer quelqu'un à jeter des billets sur la place ? Serait-ce le Souverain pour les besoins de

l'Etat ? le haussement des impositions & la facilité des recouvrements lui seroient un moyen assuré. En faudroit-il d'extraordinaires ? les Corps & les Villes n'auroient qu'à offrir des contrats. Seroient-ce les commerçans ? Si-tôt qu'un négociant habile, & bien en correspondances auroit un projet de commerce, il trouveroit dans sa famille, dans ses amis, par-tout enfin mille associés soumis qui s'offriroient à courir les risques de son entreprise. Un homme industrieux, un habile artiste imagineroit-il une nouvelle manufacture ou quelque ouvrage utile ? les gens riches l'aideroient de leurs fonds, pour y trouver quelque profit direct ou indirect. Un particulier voudroit-il établir ses enfans, acheter une Charge &c. il trouveroit dix prêteurs à contrat pour un. Un jeune ouvrier, un détaillant voudroit-il s'établir ? les commerçans en gros lui feroient des avances, puisque le détaillant est presque aussi nécessaire à la fabrique, que la fabrique l'est au détaillant.

Je ne vois personne enfin qui s'en trouvât gêné, que les dissipateurs, les agioteurs, & les commerçants en banqueroute, tous gens à noyer, s'il étoit un homme au monde qui fût incorrigible.

C'est ainsi qu'en examinant le vrai fond des choses, on trouveroit qu'en tout & par-tout les plus saines loix de la morale sont les plus sûrs moyens de l'interêt. Mais, il est temps de finir cette seconde Partie de mon essai. Quoique je m'y sois plus éloigné encore de mon Texte que dans la première, c'est pourtant lui qui m'a guidé. Il y auroit mille choses importantes à dire encore sur la prospérité intérieure d'un Etat ; mais je crains de n'avoir été que trop long. Mes principes choquent en tant d'endroits les opinions reçues, que je n'aurois fait qu'une partie de mon devoir, si j'avois négligé de les étendre, & de les porter au point de démonstration que je suis capable de leur donner. Le tout cependant se réduit jusqu'à présent à un

534 *L'argent doit-il être, &c.*
petit nombre de principes pratiques, & les voici.

1°. Aimez & honorez l'agriculture.

2°. Repoussez du centre aux extrémités tout ce que vous attirez des extrémités au centre.

3°. Méprisez le luxe & l'indécence dans la dépense.

4°. Honorez les vertus & les talens, & ne les payez point.

5°. Baissez le taux de l'interêt, éteignez les rentes.

Telles sont les meres & branches auxquelles se rapportent tous les rameaux de la vivification intérieure, & d'où doit naître la vraie prospérité, *l'immense population.*

Fin de la seconde Partie.

Österreichische Nationalbibliothek



+Z181249202





